

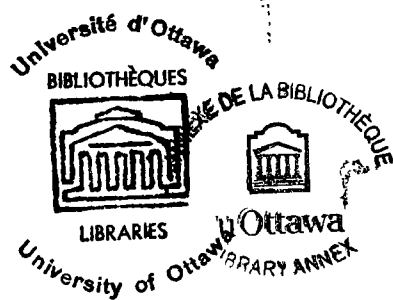
000356

(SŒUR MARIE-DIONÈDE)

religieuse des Saints Noms de
Jésus et de Marie

(ESSAI SUR LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU MANITOBA)



1947

UMI Number: DC53335

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.



UMI Microform DC53335
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

A MES ELEVES

AVANT - PROPOS

AVANT-PROPOS

La littérature reflète l'époque qui la produit, c'est pourquoi nous ne demandons jamais aux pionniers d'un pays nouveau de cultiver l'art pour l'art. L'heure est alors aux tâtonnements, aux ajustements. Il faut voyager, coloniser, vivre et se défendre.

L'établissement de la Rivière-rouge ne fait pas exception à la règle générale, et c'est à ce stage de la vie qu'appartiennent les écrits que nous étudierons.

Les premières productions de l'esprit français dans l'Ouest canadien furent d'abord imprimées loin du lieu qui les vit naître. La chose va de soi. nos découvreurs ne se chargeaient que des bagages essentiels. Mais grâce à la correspondance avec l'extérieur, et grâce aussi aux archives des gouvernements et des communautés religieuses, peu d'écrits manitobains se sont perdus et beaucoup sont maintenant publiés.

Le présent essai est consacré à quelques écrivains établis à la Rivière-rouge avant 1885. Son but est de jalonner la route du chercheur et de montrer que la littérature française au Manitoba contient dès son enfance des éléments qui lui assurent une prolongation d'existence.

Nous écouterons les échos des premières voix françaises à se faire entendre dans les Prairies, nous feuilleterons la correspondance de M^{onsieur} Provancher, nous assisterons à la naissance de la presse

VI

canadienne-française au Manitoba, nous accompagnerons le premier archevêque de Saint-Boniface, et nous lierons connaissance avec quelques-uns de ses collaborateurs, qui libéralement mirent au service des grandes causes leurs talents d'écrivains et de fondateurs du pays: les Dugas, les Riel, les Royal, les Dubuc, les Prud'homme, les Dernier et les Cyr.

Cette littérature est tellement unie à l'histoire que bien souvent, il est impossible de les distinguer l'une de l'autre. Toutes deux ont fait route ensemble pour visiter non seulement les provinces du Canada mais aussi Rome, Paris et Londres. Toutes deux retiennent les noms de Radisson, La Vérendrye, Belkirk, Riel, Scott, Greenway; ces noms se rattachent à des événements qui ont romué toute la population du Canada, et dont les effets enouvent encore les deux grandes races destinées à vivre dans la même patrie.

Nos excursions littéraires s'effectuèrent donc en plein domaine historique. L'utilité en sera peut-être double si l'auteur ne reste pas trop au-dessous de sa tâche.

LA VERENDITE

La Vérendrye

A tout seigneur, tout honneur! Le Manitoba vient d'élever un monument à la gloire de son vaillant découvreur, le sieur Varennes de la Vérendrye. Ce nom célèbre jette aussi son lustre sur la première page de la littérature française à la Rivière Rouge.

Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de la Vérendrye, naquit le 17 novembre 1685, son père était gouverneur des Trois-Rivières. Dès l'âge de douze ans, il entre dans l'armée coloniale et bataille contre les Anglais. En 1707, il se rend en France, prend part à la guerre de la Succession d'Espagne, est blessé à Malplaquet et laissé pour mort, devient prisonnier des Anglais pendant quinze mois. De retour au Canada en 1711, il se marie en 1712, et s'engage dans le commerce des fourrures. En 1731, la cour de France l'autorise à conduire une expédition à la recherche de la Mer de l'Ouest. Pour subvenir aux frais de sa mission, il s'associe à des marchands de Montréal, et le 8 juin 1731, il s'embarque avec une cinquantaine de voyageurs. Secondé par la Jemmeraye et ses quatre fils, dans l'espace de dix-huit ans, la Vérendrye découvre et ouvre à la civilisation, le vaste empire s'étendant au nord du 45^o de latitude à l'ouest des Grands Lacs. C'est le 24 septembre 1738 qu'il se rendit au confluent de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine. Depuis 1938, l'on admire, en face de cet endroit, l'artistique monument représentant la Vérendrye accompagné d'un missionnaire et d'un guide indien.

Le 3 septembre 1902, se fondait la Société Historique de Saint-Boniface. C'était au retour d'une expédition organisée pour découvrir l'emplacement du fort Saint-Charles élevé par la Vérendrye. Afin de se procurer des renseignements du Ministère des Affaires Etrangères à Paris,

le secrétaire de la nouvelle Société, M. le juge L. A. Prud'homme, se mit en relation avec M. Léopold Leau de Paris, "homme de lettre et de science, chercheur intelligent et infatigable". "Avec un zèle et un désintéressement admirable", M. Leau fit parvenir à la Société Historique de Saint-Boniface, copie du journal de la Vérendrye se rapportant à ce qui s'est passé au fort Saint-Charles du 27 mai 1733 au 12 juillet 1734, ainsi que des ordres et des dépêches du Ministre des Colonies adressés aux gouverneurs de la Nouvelle-France, de 1735 à 1751.

Ces précieux documents ont été reproduits dans des suppléments aux Cloches de Saint-Boniface, en date du 1er mars 1911.

L'on trouve aussi des lettres et des mémoires de la Vérendrye dans le sixième volume des Mémoires et documents originaux recueillis et publiés par Pierre Margry, Membre de la Société d'Histoire de France et de Plusieurs Sociétés historiques des Etats-Unis¹.

La Vérendrye a tenu un journal détaillé de tous les faits et gestes de ses expéditions. Il décrit les régions qu'il explore, en dresse des cartes et prend note des renseignements fournis par les Sauvages. Dans un style clair, précis et vibrant, la Vérendrye expose à ses supérieurs les progrès de ses découvertes, les difficultés qu'il rencontre, les dispositions des Sauvages envers les nouveaux arrivants.

Les détails qu'il fournit sont pour les historiens une source de renseignements de première valeur; ils apportent la réponse à des questions longtemps controversées et justifient la conduite du découvreur à l'égard de ses créanciers et de ses engagements avec la cour.

1--Paris, Maisonneuve et Ch. Leclerc, éditeurs, 25, quai Voltaire 1888

Précieux pour l'histoire, le témoignage de la Vérendrye l'est encore par l'admiration bienfaisante qu'il suscite en dévoilant un grand caractère.

La Vérendrye se révèle plein de sollicitude pour ses hommes, veillant à ne les pas exposer aux surprises des ennemis, s'inquiétant pour eux à l'apparence du danger.

Il respecte la personne humaine, et sait reconnaître la valeur morale partout où il la rencontre. Il s'étudie à comprendre les Indiens. Il qualifie le chef des Monsonis "d'homme d'esprit et de jugement". Prudent et diplomate, au lieu d'affronter une foule de sauvages surexcités, il réunit les chefs, leur expose ses plans, demande et écoute leurs avis, laissant ainsi aux passions le temps de se calmer, et s'attirant de plus la sympathie générale par l'estime témoignée à ses hôtes.

En bon psychologue, il est très circonspect dans ses discours, ayant constaté la fidélité de mémoire qui caractérise les Indiens.

Ami de la paix, il lui arrive de sacrifier ses droits lorsqu'il doit être le seul à en souffrir. A Montréal, on lui a intenté un procès au sujet des postes qu'il avait établis. "Moi, qui les ai en horreur, écrit-il, n'en ayant jamais eu de ma vie, je m'accommodai à ma grande perte, n'ayant cependant, à beaucoup près aucun tort"¹.

En 1736, la Vérendrye perd son neveu et premier intendant, le Jemmeraye; quelques jours plus tard, les Sioux massacrent son fils aîné. De plus, des envieux le discréditent à la cour, l'accusant d'arrondir sa propre fortune au lieu de veiller aux intérêts de la colonie. Les souffrances physiques s'ajoutent aux angoisses morales.

¹--Pierre Margry, Mémoires et Documents originaux recueillis et publiés par Pierre Margry, t. 6.

La Vérendrye envoyant au ministre de la Marine l'exposé de ses efforts et de ses épreuves depuis treize ans pour la découverte de la Mer de l'Ouest, le fait en des phrases courtes mais chargées de sens. Il rappelle ainsi la mort de son fils, "Ils furent tous massacrés par les Sioux, à sept lieues de notre fort, par la plus grande de toutes les trahisons. J'y ai perdu mon fils, le Révérend Père et tous mes Français, que je regretterai toute ma vie" 1.

Plus loin, il écrit: "Je partis, quoique très malade, dans l'espérance de me mieux porter en chemin. J'éprouvai tout le contraire, étant dans la plus rude saison de l'année; je me rendis le 11 février (1739) avec toute la misère possible. On ne peut souffrir davantage; il n'y a que la mort qui puisse nous délivrer de pareilles peines" 2.

M. Leau fait à ce sujet la réflexion suivante: "Il est impossible de n'être pas frappé de la sérénité du narrateur atteint si cruellement dans ses affections, le récit est exempt de développements inutiles; bien que la douleur du père y perce par quelques traits et quelques mots sortis du coeur, l'explorateur n'oublie pas qu'il est un chef et qu'il est un soldat discipliné. Il ne perd pas de vue son devoir ni l'étendue de sa responsabilité. Ce rapport si simple et qui semble détaché d'annales sobrement écrites, fait le plus grand honneur à la Vérendrye; ce n'est pas seulement un découvreur hardi, c'est un conducteur d'hommes habile et plein de sang-froid dans la tempête" 3.

La Vérendrye a su gagner l'affection des Sauvages. La nouvelle du massacre des français s'étant répandue, il arrivait de tous côtés des délégations de Crys et des Monsonis le priant de venger son fils. La Vérendrye se montre sensible à leurs sympathies, il les en remercie en

1--Margry, Mémoires et Documents, t.6, p.591.

2--Ibid., p.591.

3--Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface, Manitoba 1911, t.I, p.45. (Lettre de M. Leau, Paris, 26 déc. 1907).

un langage adapté à celui des sauvages: "Quelqu'offensé que je sois et quelque malade que j'aie le coeur, la seule pensée d'aller en guerre avec trois nations braves que j'aime, si j'étais libre, et de me trouver à la tête de tant de bons guerriers et de chefs expérimentés, serait capable de guérir mon coeur et de me combler de joie" ¹.

Le service du Roy de France et de la colonie n'est pas séparé du service du Roi des rois. La Vêrendrye mentionne dans ses comptes-rendus qu'il fait célébrer par les Français et les Sauvages la Saint-Jean, la Saint-Louis et la Saint-Charles. Il se réjouit de la présence du prêtre.

"Je suis parti de Montréal avec le R.P. Coquart, qu'on m'avait envoyé pour missionnaire...la jalousie s'attache contre le Père Coquart, et l'empêche de nous suivre, au grand regret de tout mon monde et de moi en particulier; cependant, par les invitations de M. le Général, nous le possédons aujourd'hui au grand contentement de tout le monde" ².

La Vêrendrye sait aussi se défendre. Il relève les différentes accusations dont il est l'objet et en prouve la fausseté et parfois la stupidité. Voici sa réponse aux envieux qui l'accusent de ne chercher qu'à s'enrichir: "Si plus de 40,000 livres de dettes que j'ai sur le corps sont un avantage, je puis me flatter d'être fort riche, et le serais devenu par la suite beaucoup plus, si j'avais continué. Je suis mal connu, ce n'a jamais été le bien qui m'a fait agir. Je me suis sacrifié avec mes enfants pour le service de Sa Majesté et le bien de la colonie. On pourra connaître par la suite les avantages qui en peuvent résulter" ³.

La droiture de son caractère et sa ténacité à poursuivre un projet se révèlent dans la conclusion de son apologie: "J'ai ordre de continuer

1-- Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface, Manitoba 1911, t. 1, p.51.

2--Margry, Mémoires et Documents, t.6, p. 593.

3--Ibid.

cette découverte le printemps prochain, et cela suffit pour qu'il n'y ait plus de raison qui m'empêche d'obéir, je serai toujours prêt à satisfaire à mon devoir" 1.

Le 17 septembre 1749, dans une dernière lettre au Ministre, La Vérendrye dont les services ont enfin reçu l'appréciation de la cour, exprime de nouveau avec dignité et sans verbiage sa loyauté et son désir d'être utile.

"Je prends la liberté de vous faire mes très humbles remerciements de ce que vous avez bien voulu me procurer de Sa Majesté une Croix de Saint Louis, et à deux de mes enfants, leur avancement. Mon zèle accompagné de reconnaissance m'engage à partir le printemps prochain, honoré des ordres de M. le marquis de la Jonquière, notre général, pour poursuivre les établissements et découvertes du Ouest qui ont été interrompus depuis plusieurs années. Trop heureux, si à l'issue de toutes les peines, fatigues et risques que je vais essayer dans cette longue découverte, je pouvais parvenir à vous prouver mon désintéressement, mon grand zèle, aussi bien que mes enfants pour la gloire du Roy et le bien de la colonie.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

LA VÉRENDRYE " 2.

La Vérendrye ne put réaliser son rêve, il mourut à Montréal le 6 décembre 1749.

Nous rappellerons à titre documentaire, d'autres écrits des compagnons du découvreur. Le Père Aulneau, venu de France en 1734 succéda au Père Messiger comme compagnon de la Vérendrye; la dernière lettre qu'il

1--Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface, Manitoba 1911, t.1, p.56 (Lettre de la Vérendrye, 12 octobre 1734, adressée de Québec probablement au Ministre)

2--Margry, op. cit., p. 614.

écrit au Père Beaulieu est datée du Fort Saint-Charles, le 30 avril 1736. Après avoir raconté son voyage du Sault Saint-Louis au Fort Saint-Charles et donné des renseignements sur le pays et les sauvages, il parle de ses ambitions apostoliques et termine ainsi: "Toute la réussite de ces projets est connue de Dieu seul, peut-être qu'au lieu d'apprendre la nouvelle de l'exécution, vous apprendrez la nouvelle de ma mort. Il en sera comme il plaira à Dieu; du meilleur de mon coeur, je lui fais le sacrifice de ma vie"¹. Peu après il était massacré par les Sioux en même temps que le fils aîné de la Vérendrye.

Margry publie une partie du journal, des mémoires et des lettres des fils de la Vérendrye. Partageant les travaux et les souffrances du découvreur, ses enfants prennent la défense de leur père, ils demandent que justice lui soit rendue, et qu'à eux-mêmes permission soit octroyée de continuer à servir la colonie par la poursuite des découvertes auxquelles ils ont déjà sacrifié leur jeunesse et leurs biens. Leur langage sobre et fier révèle bien l'entente cordiale, la parfaite harmonie qui existait entre le père et les enfants. Quel légitime orgueil dans cette simple présentation: "Je m'appelle la Vérendrye". Pour lui, ce nom est un talisman, il signifie bravoure, générosité, services rendus, droit à la gratitude. Il devrait produire un effet merveilleux et lui ouvrir toutes les portes. Au moins, lui assurer la sympathie de son correspondant. "Peu mon père est connu ici et en France par la découverte de la mer de l'Ouest, à laquelle il a sacrifié plus de quinze des dernières années de sa vie. Il a marché et nous a fait marcher, mes frères et moi, d'une façon à pouvoir toucher au but, quelqu'il soit, s'il eût été plus aidé

1--Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1926-1927, p. 292.

et s'il n'eût pas été tant traversé surtout par l'envie". Le fils la Vérendrye flétrit le dénigrement dont le souvenir soulève encore son indignation et il énumère les torts occasionnés par la calomnie à l'entreprise et à la personne du découvreur.

"L'envie de ce pays n'est pas une envie à demy. Elle a pour principe de s'acharner à dire du mal, dans l'espérance que, pour peu que la moitié des mauvais discours prenne faveur, cela suffira pour nuire, et effectivement, mon père, ainsi desservi, a eu la douleur de retourner et de nous faire retourner plus d'une fois en arrière, faute de secours et de protection. Il a même quelquefois reçu des reproches de la Cour, plus occupé de marcher que de raconter, jusqu'à ce qu'il pût raconter plus juste. Il n'avoit point de part aux promotions et il n'en étoit pas moins zélé pour son projet, persuadé que tôt ou tard ses travaux ne seraient pas sans succès et sans récompenses"!

Quels précieux témoins que les écrits des découvreurs de l'Ouest! Soyons fiers que le flambeau de la civilisation au pays de la Rivière-Rouge ait été allumé par des hommes épris d'un grand idéal.

Après la cession du Canada à l'Angleterre, les postes de commerce établis par les découvreurs furent abandonnés. Cependant, le but poursuivi fut en partie réalisé. L'on ambitionnait l'expansion de l'influence française et catholique, or cette influence a duré et elle continue de remplir sa mission. Et les paroles françaises, et les chants français n'ont jamais cessé, depuis la Vérendrye, d'exprimer l'âme française dans l'Ouest canadien.

LETTRES DE MONSIEUR PROVENCHER

LETTRES DE MGR PROVENCHER

Le premier évêque de l'Ouest, Mgr Provencher, naquit à Nicolet le 12 janvier 1787, fut ordonné prêtre à Québec le 21 décembre 1811 et investi du titre et des pouvoirs de vicaire général. Il arriva à la Rivière-Rouge le 16 juillet 1818. Le reste de sa vie fut consacré à l'organisation et au développement de l'Eglise dans l'Ouest canadien. Il fut sacré évêque à Trois-Rivières, le 12 mai 1822 par Mgr Plessis. Il mourut à Saint-Boniface en la fête de son saint patron, le 6 juin 1853.

Monsieur Provencher tenait un journal de la vie à la Rivière-Rouge; malheureusement en 1860, un incendie détruisit l'évêché de St-Boniface et les archives qu'il contenait. Mgr Taché fit copier les lettres de Mgr Provencher retrouvées dans la Province de Québec, et en 1913, la Société Historique de St-Boniface, sous l'instigation de Mgr Langevin, en fit imprimer cent seize; il en existe plus de trois cents.

Ces lettres sont adressées aux évêques de Québec, Nos Seigneurs Plessis, Panet, Signay, Turgeon, et aux Conseils centraux de Lyon et de Paris.

Le soin apporté à la conservation de la correspondance du premier évêque de l'Ouest s'explique par la vénération et la reconnaissance vouées à ce grand homme; il trouve aussi sa raison d'être dans les renseignements de première source que contiennent ces lettres.

Mgr Provencher raconte en effet les événements qui se passent dans sa jeune chrétienté, les épreuves des habitants, leurs mœurs, les besoins de la colonie, les progrès de la Religion. La même lettre qui fera connaître les sentiments de la Compagnie de la Baie d'Hudson envers les missionnaires, exposera les cas de mariages à régulariser, donnera une commande de livres pour les jeunes étudiants et parlera d'une excursion à la recherche du gibier. C'est que les occasions de communiquer avec les confrères de Québec et de Montréal sont plutôt rares et qu'il faut en tirer le plus

grand parti possible.

Le point de vue littéraire s'oublie à la lecture des lettres de Mgr Provencher et des autres missionnaires; l'âme baigne dans une atmosphère d'héroïsme autrement vivifiante que celle des poèmes épiques créés par l'imagination, et elle s'abandonne aux voix plus ou moins harmonieuses qui lui ressuscitent un passé d'humble apostolat et d'énergique ténacité.

"C'est dans ses lettres que nous apprenons à connaître le beau et noble caractère de Mgr Provencher, sa bonté unie à une grande fermeté. C'était un homme sans ruse et sans détour; il désigna toute sa vie les faux-fuyants; il allait droit à son but. Sans manquer aux égards dus à ceux à qui il parlait, il savait dire franchement sa raie ou de penser, jamais il ne s'abaissa à flatter personne pour obtenir des faveurs." (1)

Au milieu des multiples occupations inhérentes à la fondation d'un pays et d'une chrétienté, Mgr Provencher demeura toujours un homme d'étude. "Ma bibliothèque n'est pas considérable disait-il à un de ses amis, mais Dieu merci, je sais ce qu'il y a dedans". (2)

Aussi, à son arrivée à la Rivière-Rouge le Frère Tache témoignera-t-il des connaissances utiles et agréables qui rendent intéressantes les conversations de son évêque; il parle aussi de la bibliothèque "assez nombreuse et bien choisie" mise à la disposition des missionnaires

"Un monde ent de la façon ne serait pas admirable à moins que ce ne fût pour sa simplicité, écrivait Mgr Provencher à Mgr Signay, dans une lettre du 26 août 1836".

1-- J. Dugas, Mgr Provencher et les missions de la Rivière-Rouge, p. 303
C. G. Beauchemin et Fils, Montreal 1889

La simplicité qui va droit au but sans recherche de la gloire littéraire ni de la gloire tout court, la simplicité qui nous révèle l'homme tout d'une pièce que fut Mgr Provencher, l'homme plus conscient de ses déficiences que de son savoir-faire, l'homme humble toujours prêt à obéir à ses supérieurs et à demander le secours de leurs lumières, le prêtre enfin qui ne se sert de la plume que pour le service de la religion. C'est bien au coin de cette caractéristique que sont marquées toutes les lettres du Père de la chrétienté dans l'Ouest canadien.

Les beautés de la nature sauvage, tout comme les scènes pittoresques qui émerveillent les voyageurs traversant l'Europe, ne semblent pas le distraire de ses préoccupations. À peine, de brèves appréciations soulignent-elles les particularités de certains endroits. C'est que pour lui, toute la poésie du plus beau cours d'eau aux rives enchantées réside dans la facilité offerte aux missionnaires d'accomplir leur œuvre apostolique. Hommes et choses sont jugés en raison de la seule grande fin toujours présente au tribunal intime de l'évêque.

En quelques traits, Mgr Provencher esquisse la physionomie morale de ses confrères et des principaux personnages qui évoluent autour de lui. Supérieur charitable, il se parle désavantageusement de ses ouvriers que lorsque son silence pourrait être préjudiciable à la religion. Il a l'œil sûr, car à plusieurs années d'intervalle, les mêmes appréciations reviennent sous sa plume.

Peu expansif, il parlera rarement de ses propres souffrances, de ses angoisses, de ses ennuis, si ce n'est pour implorer la charité en faveur de ses ouailles.

Son grand/désir de voir le royaume de Dieu s'étendre dans toute l'Amérique se réalise; le 10 juillet 1838, les futurs évêques Blanchet et Demers

sont en route pour les côtes du Pacifique. Mgr Provencher chante l'hymne de la joie: "Terres de la Colombie, vous allez donc enfin retentir des louanges du saint nom de Jesus; la croix va s'élever de rive en rive sur un espace de mille lieues, que vont parcourir ces deux apôtres pour arriver à leur destination, et la parole de Celui qui a dit que ce signe adorable attirerait à lui tous les hommes, va se vérifier à l'égard des pauvres brebis errantes vers lesquelles ils sont envoyés". (1)

Si Mgr Provencher consultait souvent les autres évêques du Canada, ceux-ci à leur tour avaient recours à son bon sens et à ses conseils mûris dans la solitude et la méditation. Il exprime alors son opinion clairement et l'appuie sur des raisons solides. C'est ainsi qu'il fit abandonner le projet d'ériger trop tôt son diocèse en province ecclésiastique.

Dans ses rapports avec les autorités civiles, il savait temporiser, mais il se montrait intransigeant lorsqu'un principe était en jeu.

"Ses instructions du dimanche étaient toujours simples et familières, et à la portée de ceux qu'il était obligé de nourrir de la doctrine chrétienne. Il n'aimait pas les grandes phrases qui planent dans la voute et qui ne tombent sur la tête de personne" (2)

Cependant lorsque les circonstances l'exigeaient, Monseigneur arrondissait bien facilement ses phrases.

"On rapporte qu'un jour après un sermon admirable qu'il avait prêché à Montréal, quelqu'un tout surpris d'entendre de si belles choses sortir de la bouche d'un homme qu'on voulait faire passer pour ignorant, lui demanda au dîner, s'il avait composé lui-même son sermon. "Oui, répondit en souriant Mgr Provencher; je compose toujours mes sermons moi-même".

1-- G. Dugas, Monseigneur Provencher et les Missions de la Rivière-Rouge
C. O. Beauchemin et Fils, Montréal 1889, p. 184.

2-- Ibid, p. 303

"Il disait lui-même en plaisantant: "On m'a souvent cru plus simple que je ne le suis, et bien des fois j'ai ri sous cape de la naïveté de certaines gens qui ne me déguisaient pas assez l'opinion qu'ils avaient de moi". (1)

Terminons par les extraits d'une note relative au prêtre attendu en 1837.

"Il doit être décidé à aller, soit à la Colombie, soit à la Rivière-rouge, selon le besoin qu'en aura de sa personne. Il doit surtout s'attendre à ne pas revenir de longtemps à moins de raisons de santé ou autres qu'on ne peut prévoir.

Comme il va en mission dans l'intention sans doute de procurer la gloire de Dieu et sans aucun calcul d'intérêt personnel, il doit s'attendre à avoir des privations qui seront, j'espère, moindres que celles que nous avons éprouvées dans les premières années de l'établissement. Je n'aimerais pas à entendre dire par la suite: si j'avais su, si j'avais connu, si on m'avait informé.

Si ce monsieur est doué de quelques qualités requises dans un missionnaire, il aura par là même les qualités sociales et il pourra vivre avec supérieurs et égaux sans trouble ni chagrin. Qu'il parte sans préjugés, sans projets et calculs faits, sans avoir une idée juste des choses".

Je désire achever en paix ma carrière. Peut-être sera-t-il le compagnon du reste de mon pèlerinage sur cette terre de misère" (2) C'est là un échantillon typique du ton grave de la correspondance de M^{re} Provencher et le portrait du véritable missionnaire qu'il fut toujours.

1-- Mgr Taché, Vingt années de Missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique, Montréal 1866, p. 61

2-- Lettres de M^{re} Joseph-Horbert Provencher, premier évêque de Saint-Boniface.

Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface, Vol. III.
Imprimerie du "Manitoba" Saint-Boniface, Man. 1913. p. 161

ABBE GEORGES DUGAS

Abbé Georges Dugas

Quiconque veut se renseigner sur l'Ouest canadien devrait d'abord lire les ouvrages de l'abbé Georges Dugas. Cet auteur nous présente une synthèse des événements qui se sont déroulés dans le Nord-Ouest canadien depuis l'arrivée des blancs à la Baie d'Hudson et à la Rivière Rouge jusqu'à l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne.

Après avoir parcouru la trilogie: L'Ouest canadien, de 1610 à 1822; Histoire de l'Ouest Canadien, de 1822 à 1869; Le Mouvement des Métis en 1869, le lecteur est prêt à accompagner avec le plus grand profit les autres écrivains qui, le conduisant par la route frayée par l'abbé Dugas, le retiendront plus ou moins longtemps à des points déterminés.

Né à Saint-Jacques de l'Achigan, le 5 novembre 1833, Georges Dugas fut ordonné prêtre à Varennes par Mgr Taché, le 5 avril 1862. En 1866, il devint missionnaire au Manitoba. Jusqu'en 1888, il résida à Saint-Boniface où il fut successivement directeur du séminaire, curé de la cathédrale, aumônier du pensionnat. En 1888, il retourna dans la Province de Québec, et mourut à Saint-Lin le 14 décembre 1928.

"C'était un personnage de taille moyenne, bâti maigre et sec, avec des yeux perçants abrités par un lorgnon qui achevait de donner à cet homme remarquable une physionomie à la fois ascétique et distinguée. Il était de gestulation énergique et de langage fortement scandé"¹.

Peut-être devons-nous à Mgr Bourget la vocation d'historien de l'abbé Dugas. Dans sa vie de Mgr Provencher, l'auteur nous fait cette confidence:

1--Noël Bernier, Le vieux Saint-Boniface, dans La Liberté et le Patriote, XXX (8 juillet 1942).

Un jour, je rendais visite au vénérable évêque, Monseigneur Bourget, au Sault-au-Récollet. J'arrivais des missions de la Rivière Rouge, où je réside depuis l'année 1866. De tout temps, ce saint évêque avait porté le plus vif intérêt à ces missions; il avait été l'ami de Mgr Provencher, et il gardait la plus profonde estime pour son successeur, Mgr Taché.

Il me fit une multitude de questions sur le progrès des missions. Sa figure toujours si radieuse, prenait une expression nouvelle de joie et de contentement à mesure que je lui parlais du développement rapide des oeuvres religieuses de ce pays sauvage, mais ce qui paraissait surtout l'intéresser, c'était l'établissement des maisons de haute éducation, collèges et couvents. "Vous avez un collège, des couvents et de nombreuses écoles, me dit-il. Ces nouvelles me font plaisir. Que Dieu soit béni! Ces oeuvres ont coûté tant de peines à Mgr Provencher! C'est lui qui en a jeté les germes". Pendant qu'il prononçait ces paroles, je voyais des larmes perler dans ses yeux.

"Mais, me dit-il tout-à-coup, savez-vous si quelqu'un s'occupe à recueillir des documents pour écrire la vie de Mgr Provencher?

-----Il peut se faire qu'on s'en occupe, Monseigneur, mais je n'en ai pas entendu parler.

----Alors, vous devriez vous en occuper vous-même, me dit-il; vous commencez à être ancien dans les missions; vous demeurez à l'archevêché; vous êtes plus que personne en état de vous occuper de ce travail.

----Mais, Monseigneur, toutes les archives de la mission et toutes les notes historiques ont été détruites par l'incendie de 1860, et c'est une perte irréparable.

----Vous pouvez cependant trouver quelque chose en cherchant, me dit

Monseigneur....Au secrétariat de l'évêché de Montréal, il doit y avoir un énorme dossier des lettres de Mgr Provencher; à Québec, on doit avoir conservé ses lettres, et il écrivait souvent; à Nicolet, vous auriez des renseignements précieux; enfin, il reste la tradition; tous les anciens qui ont connu Mgr Provencher à la Rivière Rouge, ne sont pas morts, interrogez-les. Il faut écrire la vie de ce saint évêque".

Pour obéir au désir de Monseigneur, je me suis mis à chercher et à interroger; et voilà qu'après une dizaine d'années depuis cette visite à Mgr Bourget, de sainte mémoire, je suis parvenu à trouver assez de documents pour écrire quelques centaines de pages. Ce sont ces pages que je me décide à publier" 1.

L'abbé Dugas publia d'abord la biographie de Marie-Anne Gaboury et deux séries de légendes du Nord-Ouest. En 1889, parut la Vie de Mgr Provencher; en 1890, Un voyageur du Pays d'en Haut; en 1896, la première partie de l'histoire de l'ouest Canadien; en 1905, la dernière partie de l'histoire de l'Ouest, et le Mouvement Métis. Parmi les autres écrits de cet auteur, mentionnons celui qui relate l'Etablissement des Soeurs de Charité à la Rivière Rouge.

L'auteur ne se pique pas de faire de la littérature mais bien de projeter de la lumière, et ses pages liminaires nous indiquent le but poursuivi. C'est ainsi qu'il annonce son travail sur Mgr Provencher: "Tout ce que nous avons recueilli sur l'origine des missions de la Rivière Rouge servira à donner à Mgr Provencher, ce modeste ouvrier du Seigneur, la place qu'il doit occuper dans l'histoire de ce pays. En faisant ce travail, nous n'avons d'autre ambition que de fournir les matériaux à d'autres plumes plus exercées que la nôtre, et qui voudraient

1--Georges Dugas, Monseigneur Provencher et les Missions de la Rivière-Rouge, C.O. Beauchemin & Fils, Montréal 1889, p. 7

faire une histoire complète du premier apôtre de la Rivière Rouge" 1.

Dans l'Histoire de l'Ouest, il s'attache à faire briller la vérité au sujet de la découverte et de la civilisation de l'Ouest Canadien, puis à prouver la légitimité du Mouvement des Métis. "Nous avons pris à coeur de ressusciter la mémoire de l'illustre découvreur de la Rivière Rouge, maltraité, calomnié pendant sa vie par des jaloux et des ambitieux et méconnu de ses contemporains" 2.

Il rend hommage aux efforts de Lord Selkirk et de sa colonie écossaise sans pour cela leur décerner à la suite de l'historien Ross, l'honneur d'avoir civilisé le pays. Rappelant cette vérité souvent méconnue que l'Eglise est la véritable civilisatrice, il apprécie la noble tâche des missionnaires accomplie héroïquement en dépit des "pauvres éléments sur lesquels ils eurent à opérer et les faibles moyens qu'ils avaient à leur disposition".

"Le Mouvement des Métis" montrera que c'est pour défendre leurs droits en "intelligents citoyens" et non pas en "rebelles" que les métis canadiens-français prirent les armes.

IMPARTIALITE --

Pour être bon historien, la connaissance des faits ne suffit pas, même l'intelligence des causes peut être nulle. Il faut la franchise. La responsabilité des actes doit être chargée sur les bonnes épaules; si la charité demande parfois de ne pas trop appuyer, la vérité n'en perd pas pour autant ses droits. G. Dugas s'excuse assez souvent de décocher des traits à droite et à gauche, mais il se rend témoignage qu'il obéit à son devoir d'historien et il proteste de son impartialité:

1--Dugas, Mgr Provencher, p. 19

2--Georges Dugas, L'Ouest Canadien, Cadieux et Derome, Montréal 1896, p.5

"En écrivant cette histoire de l'Ouest-Canadien, nous avons cherché à porter, sur les faits que nous racontons, un jugement exempt de toute partialité. Il est très difficile d'écrire l'histoire d'une manière impartiale; on est porté, généralement, à excuser les fautes de ses compatriotes. Si nous eussions voulu nous laisser guider par de tels sentiments nous aurions porté sur certains événements un jugement tout autre que celui que nous portons.

Prêtre, missionnaire, canadien-français, nous prenons la défense des écossais protestants traités odieusement par la célèbre Compagnie du Nord-Ouest. L'opinion que nous adoptons en parlant des luttes entre Lord Selkirk et cette compagnie surprendra probablement le lecteur; mais après avoir, durant de longues années, pesé la valeur des documents que nous avons entre les mains, nous avons cru qu'en conscience nous ne pouvions pas juger les choses autrement que nous l'avons fait" ¹.

Au sujet de l'insurrection des Métis, il écrit: "Les jugements que nous porterons sur les événements d'alors seront dictés par l'unique désir de rendre témoignage à la vérité, sans égard aux nationalités ou aux croyances religieuses. Mais tout en gardant la plus stricte impartialité, nous voulons user de notre droit d'historien pour dénoncer les hommes, qui, par ambition et par fanatisme, furent les causes du soulèvement des métis contre le gouvernement canadien" ².

Ce programme que se trace l'abbé Dugas, il le suit crânement, avec indépendance totale des différents groupes qui évoluent sur la scène. Nous pouvons justement évoquer l'idée de théâtre en parlant des oeuvres de Dugas; ses personnages vivent, agissent sous nos yeux et ils le font

1--Dugas, L'Ouest-Canadien, pp. 6-8

2--Georges Dugas, Histoire véridique des faits qui ont préparé Le Mouvement des Métis à la Rivière-Rouge en 1869, Librairie Beauchemin, Montréal 1905, p. IX.

sans pose, c'est la nature même.

SOURCES OU SONT PUISES LES RENSEIGNEMENTS --

L'abbé Dugas s'est bien renseigné avant d'écrire l'histoire. Durant vingt-deux ans, il a vécu à Saint-Boniface, aux portes du Fort Garry. Les anciens lui ont raconté les événements qui avaient tranché sur la vie monotone des prairies, les transformations qui s'étaient opérées après l'invasion des blancs.

L'abbé Dugas a lu les rapports des deux grandes compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest. Il a parcouru le dossier du procès entre Lord Selkirk et la Compagnie du Nord-Ouest et les lettres échangées entre Lord Selkirk et Monseigneur Plessis. Il cite: "Adventures of the Columbia River" de Cox; "Rapport sur les Archives canadiennes, Année 1886"; "Red River Troubles" de Begg; "Les Bourgeois du Nord-Ouest" de l'honorable Masson, les historiens Ross et Gunn auxquels toutefois il n'accorde pas toute sa confiance. Voici une appréciation qui est loin d'être flatteuse et dont il est bon de tenir compte en étudiant l'histoire de l'Ouest:

"Il est regrettable que cet historien (Gunn) faute d'instruction n'ait pas été en état d'écrire une histoire passable des premiers temps de la colonie. Celle qu'il a publiée n'est qu'un amas de matériaux sans ordre ni soin. En le lisant, on ne sait jamais où l'on est rendu. Il ignorait les règles de l'histoire. Son intelligence n'était pas assez cultivée pour porter un jugement raisonné sur les faits qu'il relate. Nous avons bien connu Donald Gunn, lorsque nous demeurions à l'archevêché de Saint-Boniface. C'était un brave citoyen, mais d'une science très bornée. Ross vaut beaucoup mieux que lui; malheureusement, c'est un fanatique presbytérien qui ne voit rien en dehors de sa secte" ¹.

¹--Dugas. L'Ouest-Canadien, p. 271, note 1.

Les pages des oeuvres citées ne sont pas toujours indiquées. Une note de l'auteur nous renseigne sur la valeur des témoignages invoqués: "Tous ces faits, empruntés aux écrits de Lord Selkirk, ont été corroborés par le témoignage des vieux traiteurs que nous avons connus, par la tradition, encore très vive à la Rivière-Rouge, lorsque nous y arrivâmes en 1866; on peut donc les accepter comme très authentiques et dignes de foi" ¹.

Beaucoup de lettres et de documents sont reproduits in extenso. L'abbé Dugas exprime sa reconnaissance à Mgr Taché qui a fait copier et mis à la disposition de l'auteur tous les documents relatifs à Mgr Provencher.

Quant à ce qui touche le Mouvement des Métis en 1869-1870, l'abbé Dugas s'amène comme témoin des faits qu'il rapporte. Ce qui s'est alors passé aux alentours de Saint-Boniface, il l'a vu de ses propres yeux, il a conseillé à l'occasion, il a reçu les confidences de personnages influents, tels que Mgr Taché, l'abbé Ritchot, etc.

L'on peut donc se fier aux écrits de l'abbé Dugas. Il a pu se tromper, dans ses appréciations; ainsi le Juge Prud'homme le trouve trop sévère pour la Compagnie du Nord-Ouest, et le Père Morice relève une date douteuse sans cependant incriminer l'auteur, car un copiste peut tout aussi bien avoir commis l'erreur; mais, en général, les historiens citent fréquemment l'abbé Dugas à l'appui de leurs assertions.

¹--Dugas, L'Ouest-Canadien, p. 238

RESUME DE L'HISTOIRE DE L'OUEST

Après avoir fait l'énumération des tentatives infructueuses de diverses nations pour découvrir dans le Nord de l'Amérique un passage pour se rendre par eau jusqu'en Chine, l'abbé Dugas nous raconte l'expédition qui se termina par la mort du malheureux Hudson, puis les subséquents voyages des navigateurs anglais. Viennent ensuite les aventures de Chouart des Groseillers et de Pierre Radisson, les tracasseries du gouverneur de Trois-Rivières et l'indifférence du gouvernement de Québec au sujet de nos deux voyageurs qui finalement passent au service de l'Angleterre. Là, ils obtiennent des vaisseaux pour faire la traite des pelleteries et par le succès qu'ils remportent déterminent la création de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en 1670.

Puis commencent dans les régions glacées, les luttes entre les Français et les Anglais. D'Iberville, de Ste Hélène, le chevalier de Troyes s'immortalisent par leurs prouesses et leurs victoires qui tiennent presque du merveilleux.

En 1696, le dernier poste que les anglais avaient à la Baie d'Hudson, le fort Bourbon, leur échappe; ils n'ont plus là un seul pouce de terrain. La France demeure maîtresse de tout ce pays jusqu'à l'année 1713, où, par le fameux traité d'Utrecht, la Baie d'Hudson passe à l'Angleterre, qui l'a possédée jusqu'à ce jour.

"Cependant les temps étaient arrivés, dans les desseins de la divine Providence, de faire briller les lumières de la foi, aux yeux des nombreuses peuplades infidèles de ces déserts inconnus. C'est alors que Dieu inspire au cœur d'un noble canadien, au sieur Pierre

Gauthier de Varennes de la Vérendrye, né aux Trois-Rivières, l'héroïque résolution de faire, à ses propres frais, la découverte de l'Ouest et de risquer dans cette entreprise toute sa fortune et l'avenir de sa famille"¹.

L'héroïque dévouement de La Vérendrye a conquis l'admiration des écrivains de l'Ouest qui se sont presque tous donné la satisfaction d'en écrire quelque chose. L'abbé Dugas consacre soixante-cinq pages à ce héros et à ses fils.

Il rappelle leurs travaux, leurs épreuves, la construction des premiers forts, l'amitié des Français qu'ils surent inspirer aux sauvages, l'ingratitude et les injustices des gouvernants.

Il flétrit la conduite du gouverneur M. de la Jonquière, de l'intendent Bigot et de Legardeur de Saint-Pierre qui refusèrent au fils de La Vérendrye la mission de continuer l'oeuvre commencée par leur père aux prix de tant de sacrifices. Il leur décoche la flèche la plus acérée de son carquois:

"Dans le coeur de ces vampires, attachés aux flancs de la Nouvelle-France pour lui sucer le sang, il n'y avait place que pour l'égoïsme"².

Leur conduite à l'égard des fils de M. de la Vérendrye restera attachée à leur mémoire comme une infamie.

L'abbé Dugas après avoir raconté les débuts des successeurs de la Vérendrye dans l'Ouest nous fait connaître la fin tragique des trois principaux personnages du drame. En 1735, M. de St-Pierre commandait un parti de 600 sauvages, au lac du Saint-Sacrement; il y

¹--Dugas, op. cit., p. 66

²--Ibid., p. 121

fut tué par un anglais. Bigot fut rappelé en France et jeté à la Bastille. Le marquis de la Jonquière était mort en 1752. "Ainsi ces trois compères qui s'étaient entendus pour dépouiller à leur profit les fils de M. de la Vérendrye n'eurent pas le plaisir de jouir du fruit de leurs rapines"¹.

La seconde période de l'histoire de l'Ouest canadien qui s'étend de 1760 à 1822 nous fait assister aux luttes entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest. "Les traiteurs rivaux, disséminés sur une immense étendue de territoire, et à des distances énormes de pays civilisés, savaient que les lois ne pourraient pas les atteindre et ils pouvaient se flatter de l'impunité en commettant tous les crimes"².

"La Compagnie du Nord-Ouest au mépris de tout sentiment d'humanité et d'honneur, aveuglée par l'ambition de faire fortune, a spéculé sur l'âme et le corps des sauvages tout comme les traiteurs d'esclaves spéculent sur les malheureux nègres d'Afrique. Par son système de commerce, elle a travaillé sciemment et volontairement à l'abrutissement des peuples sauvages de l'Ouest, en leur procurant à flots les boissons enivrantes et en leur inoculant le germe de tous les vices"³.

Cette compagnie, conclut l'abbé Dugas, fut un fléau matériellement et moralement, pour les sauvages et pour les Canadiens qu'elle enleva par milliers aux terres de la vallée du Saint-Laurent.

L'abbé Dugas en donnant gain de cause à la Compagnie de la Baie d'Hudson nous assure qu'il a sous les yeux tout ce qui a été publié pour et contre les deux Compagnies: "Ces documents, nous les avons

1--Dugas, op. cit., p. 148.

2--Ibid., p. 155.

3--Ibid., pp. 187-188.

lus et relus attentivement avec un esprit complètement dégagé de toute partialité. Si nous nous montrons sévère contre la Compagnie du Nord-Ouest, ce n'est pas pour défendre la Compagnie de la Baie d'Hudson pour laquelle nous n'avons jamais eu la moindre sympathie"¹.

L'auteur nous avertit d'étudier dans l'histoire, le plan de Dieu qui se sert des coureurs des bois et des compagnies, en dépit de leurs fautes, pour frayer le chemin aux missionnaires qui donneront des élus au ciel.

Il rend hommage aux hardis voyageurs engagés à la Compagnie du Nord-Ouest et qui entreprirent des explorations d'un intérêt général: "Ils étaient braves, hardis, persévérants et habiles dans les voyages à travers les déserts. Ils savaient mieux que n'importe qui se tirer des plus mauvais pas. C'étaient aussi de très adroits chasseurs; sous ce rapport, ils n'étaient pas inférieurs aux indiens. Ceux-ci les admiraient et leur donnaient leur confiance. Mais ce qui leur gagnait l'affection des sauvages, c'était leur franchise et la grande facilité avec laquelle ils apprenaient les langues indiennes"².

Que de sympathie renferment les pages racontant l'embauchage des Canadiens par la Compagnie, les souffrances endurées et les périls encourus dans les expéditions. Sympathie pour les canadiens, indignation profonde et dégoût pour les actes révoltants de brigandage commis par la Compagnie; tels sont les sentiments que l'abbé Dugas fait partager à ses lecteurs. L'on quitte ces pages avec l'impression de sortir d'un cauchemar.

La noble entreprise de Selkirk nous est présentée comme l'arrivée de la civilisation venant faire reculer la barbarie. Mais voici que la

1--Dugas, op. cit., p. 256.

2--Ibid., p. 200.

Compagnie du Nord-Ouest si peu scrupuleuse sur les moyens de s'enrichir s'oppose à la fondation d'une colonie qui pourrait être préjudiciable au commerce. Nous assistons aux escarmouches.

Deux fois nous voyons la colonie de Lord Selkirk brutalement détruite. C'est le 19 juin, 1816, qu'eut lieu ce que la Compagnie du Nord-Ouest appelle la malheureuse rencontre de la Grenouillère. L'auteur cite les rapports de quatre témoins, dignes de foi, présents à la bataille et qui ont fait leur déposition sous serment devant le juge de paix Thomas McCord. Ce n'est pas à la gloire de la Compagnie du Nord-Ouest. Après la Grenouillère, se place l'assassinat de Keveny. "Ce nouveau crime ne doit pas étonner le lecteur. Quand une société en arrive à former le dessein de faire massacrer des centaines de personnes pour garder un pays à l'état sauvage, parce qu'elle y trouve un avantage pour son commerce, le meurtre d'un simple individu n'est plus qu'une affaire de détail"¹.

La première partie de l'histoire de l'Ouest finira paisiblement: Lord Selkirk amène des soldats à la Rivière Rouge où il fait revenir ses colons. Sur sa demande, les missionnaires catholiques en dépit des intrigues de la Compagnie pour leur fermer la route, apportent le secours de leur ministère aux canadiens et aux métis. Enfin, les deux Compagnies rivales opèrent leur fusion en 1821 et terminent ainsi leurs querelles.

"Les historiens Gunn et Ross dans leurs récits de la Rivière Rouge ont trouvé moyen de ne pas nommer Mgr Provencher. Or, garder le silence sur les œuvres d'un homme comme Mgr Provencher, quand on se mêle d'écrire l'histoire d'un pays qu'il a évangélisé, c'est manquer

¹--Dugas, op. cit., p. 355.

de justice et se montrer fanatique"¹. C'est l'un des reproches qu'adresse justement l'abbé Dugas aux missionnaires anglais.

Comme appendice au premier volume de l'Histoire de l'Ouest, l'auteur enregistre des notes justificatives au sujet de ce qu'il a dit du massacre de la Grenouillère. Il s'efforce de prouver que le gouverneur Semple est mort victime de son devoir, contredisant ainsi d'autres historiens qui taxent le gouverneur d'imprudence et partagent la responsabilité du massacre de la Grenouillère entre les deux partis en cause.

Le second volume de l'Histoire de l'Ouest Canadien baigne dans une atmosphère évangélique, nous pouvons enfin respirer; nous ne sortons d'un champ de combat que pour entrer dans une autre arène, mais ici, du moins, l'enjeu vaut infiniment plus que les sacrifices qu'il exige. C'est la lutte de Dieu contre Satan, c'est l'arrivée des missionnaires avec toutes ses promesses de salut pour les pauvres âmes; avec l'auteur, nous suivrons pas à pas les progrès de la chrétienté fondée au Nord-Ouest par Mgr Provencher, "au prix de sacrifices héroïques".

Il s'agissait d'abord de grouper un peuple ignorant et nomade qui se déplaçait avec le gibier, pour l'attacher à la terre et l'éduquer dans tout le sens du mot. "Le travail du missionnaire devait tout embrasser: besoins spirituels et matériels, car tout était à créer à la Rivière Rouge. Les familles qu'adoptaient les missionnaires ignoraient les choses les plus élémentaires que tout homme élevé dans la société a appris dès son enfance"².

1--Dugas, op. cit., p. 388.

2--Ibid., p. 8.

C'est à quoi se dévoua immédiatement Mgr Provencher, agriculteur, maître d'école et premier missionnaire de la Rivière Rouge.

Des classes s'ouvrent dès 1818. En 1822, le professeur donne ses soins aux élèves préparés pour un cours classique. Nous pourrions donc faire remonter à cette date la naissance du Collège de Saint-Boniface qui maintenant sous la direction des Pères Jésuites, continue à former l'élite de la Province du Manitoba. Comme promoteur d'agriculture, Mgr Provencher trouve un adversaire dans la nature même qui semble vouloir contrecarrer tous les plans dressés pour la soumettre. Ce sont les sauterelles, puis les inondations et surtout l'inconstance et l'esprit d'aventure des métis qui préféraient vivre de chasse et de pêche à la mode indienne. Ce sont de telles habitudes que l'historien Gunn qualifie de dégradées. L'abbé Dugas prend la défense des métis et des écossais en faisant remarquer que le commerce des denrées alimentaires n'ayant pas de débouché, ne pouvait inciter les gens à la culture intensive du sol et il ajoute: "Les familles métisses étaient pauvres et dénuées de tout, mais la pauvreté n'est pas dégradation, ce qui dégrade, c'est le vice; or, les familles pauvres parmi les métis en général ne sont pas vicieuses. On a pu leur reprocher une grande insouciance de l'avenir, un manque complet de prévoyance, mais ce défaut n'est pas une immoralité et, dans l'état d'abandon où ces familles avaient vécu jusqu'à l'arrivée des missionnaires, il est fort étonnant que ceux-ci ne les aient pas trouvées réellement dans un état de dégradation"¹.

Pour appuyer le jugement qu'il porte sur les grandes compagnies, l'auteur cite la correspondance de Mgr Provencher. Une lettre de cet

¹--Dugas, op. cit., p. 22.

evêque à Mgr Plessis montre que les colons ne peuvent guère compter sur l'aide de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Cette Compagnie en imitant son ancienne rivale qui s'assurait le zèle des traiteurs en leur donnant une part dans le bénéfice, inocula en même temps la volonté de s'enrichir par n'importe quel moyen.

Pas plus que Mgr Provencher, l'auteur n'est surpris du peu d'intérêt de la Compagnie dans la fondation de Lord Selkirk. Cette compagnie ne se classe-t-elle pas dans la catégorie des institutions dénuées de toute philanthropie? "Les grandes compagnies à monopole, mises à la tête d'un pays pour en développer les ressources au profit du peuple, sont une anomalie. Quand un monopole est accordé à ces sociétés, moyennant telle et telle condition, en règle générale, elles ne les remplissent qu'à moitié et quelquefois pas du tout. Il ne faut pas en être surpris. Comme elles ne se forment que dans le but de faire fortune, le bien général ne les touche pas le moins du monde.....On peut faire appel à la générosité et à la justice d'un particulier, parce qu'il a une âme, les grandes compagnies n'en ont pas; ce qui les anime, c'est l'égoïsme et l'ambition. L'histoire est là pour le prouver. La Compagnie de la Baie d'Hudson ne fit pas exception"¹.

L'auteur nous fait ensuite assister à plusieurs tentatives industrielles qui eurent aucun succès.

Les entreprises temporelles allaient clopie-clopie, l'évangélisation se poursuivait lentement faute d'ouvriers, mais la grâce travaillait les coeurs, et l'auteur nous raconte le voyage de quatre cents lieues entrepris par la famille Tourangeau dont la mère voulait apprendre de l'homme de la prière le moyen de servir le Grand Esprit et d'éviter l'enfer. Mgr Provencher travaillait plus humblement et avec des ressources bien limitées mais

¹--Dugas, op. cit., pp. 33-34.

son influence bienfaisante se faisait déjà sentir jusqu'à l'Océan Arctique et l'Océan Pacifique. Grâce au dévouement des demoiselles Nolin, dès 1829, une école s'ouvrait pour les filles de la mission catholique. En 1830, Mgr Provencher a le bonheur de revenir du Canada avec un missionnaire, M. Belcourt, qui désire se dévouer à la conversion des sauvages. Quelques notes rappellent que M. Belcourt se fit aimer des métis et des sauvages. Le récit de son intervention lorsque les métis voulurent faire un mauvais parti à Thomas Simpson en est apporté comme preuve.

L'historien Ross critique les missionnaires catholiques qui font passer l'évangélisation avant les entreprises matérielles. "Civilization ought certainly to precede evangelisation. A practical farmer would be more eligible to such an office than a clergyman"¹. L'abbé Dugas remarque que l'application partielle du système Ross fut peut-être la cause de la lenteur de l'évangélisation. "Le moyen d'évangéliser le sauvage, c'est tout simplement de le suivre dans ses courses et de se faire sauvage avec lui. C'est là, la vraie vie du missionnaire; il n'y en a pas d'autre, et c'est ici que M. Ross se trompe et que s'est trompé M. Belcourt. Heureusement, ceux qui sont venus après lui ne l'ont pas imité, c'est pourquoi ils ont bien réussi dans l'oeuvre des missions. Donc, nos missions catholiques chez les sauvages n'ont pas été un échec ni un temps perdu"². "Pas un seul missionnaire, à l'exception de M. Belcourt n'a songé à faire d'abord des fermiers avec les indiens. Tous sont allés les chercher dans leurs campements pour les instruire. Ils les ont suivis dans leurs marches et ils ont partagé leurs misères; tel a été le mode d'évangélisation des Thibault, des Lacombe, des Taché, des Leflèche, des Grandin et de tous

¹--Ross, Alex., History of Red River, pp. 282-283

²--Dugas, op. cit., p. 62

les missionnaires oblats; ce sont eux en réalité, qui ont apporté aux sauvages la vraie civilisation, qui ont adouci leurs moeurs en les laissant en même temps continuer leur vie nomade dans les grandes prairies du Nord-Ouest¹.

L'auteur témoigne du zèle des actionnaires à la veille de faire renouveler en Angleterre la charte de la Compagnie de la Baie d'Hudson. En dépit de la faillite de la ferme modèle et de la Buffalo Wool Company, les bourgeois lancèrent trois autres industries qui ne réussirent pas mieux que les deux premières. La première charte stipulait que la Compagnie devait travailler à la civilisation du pays. La Baie d'Hudson s'était prévalu du monopole de la traite des pelleteries mais n'avait pas tenu ses engagements; tout de même, sa charte fut renouvelée. Les dépenses inutiles encourues par des initiatives ridicules étaient plus que compensées par le monopole et surtout par la manière de l'appliquer. Les faits rapportés par l'historien Gunn et répétés par l'abbé Dugas prouvent la nécessité d'un pouvoir pour sauvegarder la justice.

En 1835, l'on voit apparaître pour la première fois un gouvernement organisé. Il se composait de quatorze membres dont Mgr Provencher et l'évêque protestant. Le système des jurés pour les causes criminelles fut inauguré le 28 avril, 1836, dans le procès de Louis St-Denis accusé de vol. L'entraînement au respect des décisions juridiques n'avait pas encore opéré. L'abbé Dugas nous amuse en nous racontant le mauvais parti que les assistants firent à l'allemand chargé de donner le fouet au condamné.

Dès l'année 1838, Mgr Provencher résolut d'envoyer des missionnaires au Fort des Prairies (Edmonton). Le gouverneur Simpson avait prouvé son admiration pour Mgr Provencher; il l'avait même aidé pécuniairement dans ses

1--Dugas, op. cit., p. 63.

oeuvres, mais le plan de Mgr Provencher lui parut dangereux pour les intérêts de la Compagnie et il chercha à retarder l'évangélisation sous prétexte qu'il lui fallait obtenir la permission du comité de la Compagnie à Londres.

"Excellence, lui dit l'évêque, je tiens ma mission d'une autorité plus haute que celle de votre comité. Ma mission, je la tiens de Dieu; je suis évêque pour envoyer des missionnaires partout dans ce pays annoncer l'Evangile aux infidèles. J'enverrai mes prêtres quand même jusqu'à la porte de vos forts et, si vous leur refusez l'hospitalité, ils camperont dehors, mais ce ne sera pas honorable pour la compagnie¹.

L'abbé Dugas prend la défense des métis soupçonnés du meurtre de Thomas Simpson. Comme preuve de ce qu'il avance, il répète "le récit de ce triste fait, tel qu'il a été raconté après une minutieuse enquête". Il fait remarquer que les guides n'étaient pas des métis mais deux canadiens par sang, un écossais et un anglais qui n'avaient jamais eu rien à démêler avec Simpson, que d'ailleurs les métis ne sont pas rancuniers, n'ont pas l'esprit de vengeance. Prompt à se mettre en colère, le métis pardonne avec une charité admirable; cinq minutes après l'offense, il l'a oubliée. Tous les gens sincères ont reconnu la fausseté de l'accusation portée contre les métis.

Mgr Provencher comprenait le bien que feraient des religieuses auprès des jeunes filles et l'influence bienfaisante pour le relèvement de la sauvageonne traitée par son mari comme une véritable bête de somme. Mgr Bourget lui désigne la communauté des Soeurs Grises comme celle qui convenait le mieux pour l'oeuvre à accomplir. Ces religieuses arrivaient à la Rivière Rouge le 21 juin, 1844. Les ministres protestants essayèrent de rivaliser avec les catholiques; ils firent venir d'Angleterre des institutrices qui

¹--Dugas, op. cit., p. 74.

leur occasionnèrent de fortes dépenses et des craintes de scandale, la maison jeune ferma bientôt ses portes.

Les prêtres séculiers continuaient leur œuvre d'évangélisation. M. Thibault écrit à son supérieur les consolations éprouvées auprès des pauvres indiens implorant la charité du baptême. "Les chercheurs d'or, remarque l'abbé Dugas, sont passés sans rien laisser de durable, et le grain de sénévé jeté en terre par le pauvre prêtre missionnaire, dans les épreuves et les larmes, a produit un grand arbre dont les rameaux couvrent aujourd'hui l'immense territoire du Nord-Ouest, et toutes les misères endurées ont dispersé au souffle vivifiant des consolations célestes"¹.

Cependant Monseigneur comprenait que la meilleure manière de s'assurer des ouvriers c'était d'émener une communauté de prêtres à la Rivière Rouge. Encore par l'entremise de Mgr Bourget, la communauté des Oblats de Marie Immaculée accepte d'y envoyer ses fils. Le 25 août, 1845, le R.P. Aubert et le Frère A. Taché arrivaient à Saint-Boniface. Depuis cette date, la Communauté poursuit dans l'Ouest, sa mission d'évangéliser les pauvres.

La population désirant avoir une cour de justice comme au Canada, le Juge Adam Thom arrive au Fort Carry en 1839. Il déplut aux gens; premièrement, il ne parlait pas français, puis il ne s'était pas montré sympathique aux Canadiens pendant les troubles de 1837, et enfin, c'était l'homme de la Compagnie; il la protégerait donc aux dépens des colons, ce que n'entendaient pas les métis que les exactions et les tracasseries de la Compagnie finirent par exaspérer. Ils se soulevèrent à l'occasion du procès intenté à Sayer qui avait traité quelques pelleteries avec les sauvages. Louis Riel, le père du fameux Riel de 1870, se mit à la tête du mouvement. Il acquitta lui-même le prisonnier et proclama la liberté de la traite. La Compagnie dut céder à la force, et à dater de 1849, la traite fut libre dans le pays.

¹--Dugas, op. cit., pp. 92-93.

L'inondation survenue en 1852 à Pembina contribua grandement à faire immigrer les métis des Etats-Unis d'autant plus que le gouverneur de Dakota, Lord Remss, venait de leur jouer un mauvais tour en achetant des sauvages toute la lisière du territoire entre la rivière Pembina et les frontières du territoire du Nord-Ouest.

L'auteur nous parle des célèbres chasses qui s'organisaient avant 1870, puis il raconte l'émouvant combat des Métis contre les Sioux. Ces deux récits mériteraient^{de} figurer dans une anthologie.

En 1853, la population était montée à 5,391 âmes. Le fléau de l'inondation avait réduit les colons à une grande pauvreté; Mgr Bourget consacra les aumônes du jubilé à la mission de la Rivière Rouge, ce qui permit à Mgr Provencher de faire venir des Frères pour ouvrir un collège. Les renseignements fournis par l'auteur nous permettent d'apprécier les progrès de l'Eglise et de la civilisation dans l'Ouest.

A la fin de l'année 1852, il y avait dans le diocèse deux évêques, trois prêtres séculiers, huit pères oblates et deux pères coadjuteurs catéchistes. Mgr Provencher n'eut pas la consolation de voir arriver les Frères qui ouvrirent une grande école en 1868. Le cours classique régulier du collège de Saint-Boniface date aussi de 1868. Ce fut l'abbé G. Dugas qui l'ouvrit dans une chambre de l'évêché et qui le continua jusqu'à 1870. Les quatre premiers élèves furent Lemay, Goulet et les deux Kitson.

L'abbé Dugas, après avoir fait la revue des missions rend un beau témoignage à la Baie d'Hudson. "Au Nord-Ouest, les missions n'ont pas rencontré sur leur chemin l'opposition des autorités civiles. Si la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson n'a jamais travaillé à améliorer la condition des indiens, on ne peut pas l'accuser d'avoir persécuté ni même entravé l'œuvre des missions catholiques"¹.

1-- Dugas, op. cit., p. 145.

Le dernier chapitre montre le travail de désintégration accompli par les gens du Nor-West qui font fi de l'autorité de la Compagnie et méprisent les jugements de la cour. C'est ainsi, conclut l'auteur, que ces hommes sans principes ni conscience préparaient les troubles qui éclatèrent en 1869.

x x x

Nous arrivons au troisième volume de la trilogie: "Histoire véridique des faits qui ont préparé le mouvement des métis de la Rivière Rouge en 1869, par l'abbé G. Dugas, ptre, Témoin oculaire".

Le titre même et l'avant-propos du volume nous disent clairement que l'auteur n'a pas déposé les armes et qu'il veut avec une nouvelle ardeur lutter pour la justice. Il dénoncera "les hommes qui, par ambition et par fanatisme, furent les causes du soulèvement des métis contre le gouvernement canadien" il prouvera que "certains actes de rigueur que les chefs du gouvernement provisoire ont été obligés de commander, loin d'être des crimes, ont été dictés par la prudence et pour éviter de plus grands malheurs.

Le premier chapitre reproduit avec quelques additions la dernière partie du précédent volume, et fait l'énumération des bienfaits de la Compagnie de la Baie d'Hudson, des secours qu'elle assura aux colons, surtout après les épreuves de 1827 et 1828.

Le gouvernement d'Assiniboia ouvertement attaqué et miné par le parti du Nor-West était à la veille de disparaître. La Compagnie de la Baie d'Hudson vendait au gouvernement canadien les droits qu'elle avait acquis dans le Nord-Ouest. "La charte du transfert du Nord-Ouest au Canada devait être publiée le 8 décembre 1869. Jusqu'à cette date, le gouvernement

n'avait aucune autorité, ni sur la colonie de la Rivière Rouge, ni sur le Nord-Ouest". L'auteur tient à faire remarquer ce fait qui rend légal le gouvernement de Riel. Les habitants du pays ayant leurs propriétés en bonne et due forme ne furent nullement consultés pour la transaction. Le gouvernement du Canada prétendait entrer en maître dans le pays et faire l'arpentage des terres qu'il distribuerait ensuite à son gré. L'avertissement de Mgr Taché fut dédaigné. W. MacDougall, premier lieutenant-gouverneur en perspective, voulut arriver d'avance au pays pour préparer sa future mission. Snow et Mair, les arpenteurs du gouvernement, commencèrent à ouvrir le chemin Dawson et à arpenter les terres à Saint-Vital où les amis de MacDonald se taillaient déjà des domaines. Les métis éprouvés par la famine avaient d'abord travaillé de bonne grâce pour recevoir l'aide offerte par le gouvernement. Les injustices de Snow et Mair commencèrent à les indisposer et à les inquiéter pour l'avenir. "It began to look as if no man's property was safe"¹.

Dans des assemblées secrètes organisées par Riel, on débattait les deux questions suivantes:

1. Etait-il urgent de chasser du pays les arpenteurs qui se permettaient de pousser leurs opérations sur les terrains déjà occupés?

2. Quels procédés adopter pour empêcher le futur lieutenant-gouverneur d'entrer à la Rivière Rouge avant une entente du peuple avec le gouvernement canadien?

Ils décidèrent d'arrêter le travail des arpenteurs, d'occuper le Fort Garry et d'empêcher MacDougall d'entrer dans le pays. Le 5 octobre, Janvier Ritchot somma les arpenteurs de déguerpir. "De quel droit, lui dit le chef des arpenteurs, vous autorisez-vous pour nous chasser? 'Du droit naturel,

¹--Begg, p. 26, cité par G. Dugas, Histoire véridique des faits qui ont préparé le soulèvement des Métis à la Rivière Rouge, 1869, Librairie Beauchemin, 256, rue Saint-Paul 1905

dit Riel, qu'a tout terme de défendre sa propriété, quand on vient l'en dépouiller injustement; d'ailleurs, nous n'avons aucun compte à vous rendre de nos procédés; bon gré, mal gré, vous allez partir.' Les métis, au nombre d'une dizaine, étaient de taille à en imposer; les arpenteurs, ramassèrent leurs instruments et décampèrent pour retourner à Winnipeg¹.

Le signal de la résistance étant donné, Riel la conduira avec intelligence et énergie. Le gouverneur de la Compagnie, McTavish, homme droit mais chargé de protéger les intérêts de la Baie d'Hudson cherche à calmer les esprits et conseille d'attendre que les gens du gouvernement aient fait leurs preuves; il aurait toujours temps de se plaindre ensuite à Ottawa s'il y avait raison de le faire. Riel démontre qu'il est plus prudent de garder le loup hors de la bergerie que de chercher à le déloger après l'avoir laissé s'y introduire.

Le chef des arpenteurs, le colonel Dennis, voulut s'assurer la collaboration du clergé, le P. P. Lestang qui administrait le diocèse en l'absence de Mgr Taché avait d'abord consenti à assurer les métis des bonnes intentions du gouvernement, mais l'abbé Dugas, alors supérieur du Collège, l'empêcha de tomber dans le piège.

Le 17 octobre, des chasseurs armés s'assemblèrent près de la barrière barrant la route à Saint-Norbert. Ils étaient bien déterminés à empêcher MacDougall de se rendre à Winnipeg. De son côté Dennis organisait une troupe de volontaires pour neutraliser les efforts des métis.

"Si les métis français, dit Begg, étaient rebelles, les gens de Dennis ne l'étaient pas moins"².

Le 8 décembre 1869, Riel proclama la création d'un gouvernement en remplacement de celui de l'Assiniboia que McTavish avait déclaré être aboli.

1--Dugas, op. cit., p. 125

2--Ibid., p. 188

John Bruce en était le président et Louis Riel, le secrétaire.

"La forme classique, énergique et solennelle de ce document, fit comprendre que Riel n'était pas un simple chef illettré d'une bande de chasseurs. Quelques mois plus tard, "l'Univers de Paris", journal de Veuillot, parlait très élogieusement de cette proclamation, la trouvant parfaitement motivée et appuyée sur le droit des nations"¹.

L'auteur apporte toutes les preuves appuyant la légitimité du gouvernement provisoire. Il justifie les différentes initiatives de Riel, nous fait connaître les agissements du parti de Schultz et les représailles des métis. Tout un chapitre se rapporte à l'exécution de Scott. L'auteur expose les raisons qui ont forcé Riel à protéger par la mort de Scott la vie de citoyens innocents alors qu'il graciant le major Boulton. L'on voit enfin disparaître les uns après les autres, les fauteurs de discorde, et l'influence de Mgr Taché fait renaître la confiance et l'esprit de sécurité dans le peuple.

Mgr Ritchot, Alfre Scott et le juge Black se rendirent à Ottawa comme délégués du gouvernement provisoire, Mgr Ritchot exigea qu'on les reconnût comme tels avant de discuter avec le gouvernement du Canada, des conditions de l'entrée du Manitoba dans la Confédération.

"Sur certains points la discussion fut orageuse, il fallut alors toute l'énergie de Sir Georges Cartier, pour triompher de la mauvaise volonté de Sir John A. MacDonald".

"Enfin le fameux bill des conditions de l'union fut formulé et les bases de la constitution du Nord-Ouest posées comme Riel l'avait désiré"².

1--Dugas, op. cit., p. 125

2--Ibid., p. 188

Les promesses verbales données si solennellement par le gouvernement à Mgr Taché et à Mgr Ritchot sur l'amnistie ne furent pas tenues, pas plus que ne furent tenues après vingt ans les promesses données par écrit par ce même gouvernement.

Les portes du Fort Garry s'ouvrirent pour recevoir le gouverneur envoyé par Ottawa et pour n'être pas pris par les soldats de Wolseley, Riel s'exila en se consolant par cette réflexion: "M'importe ce qui arrivera maintenant, les droits des métis sont assurés par le Bill de Manitoba; c'est ce que j'ai voulu. Ma mission est finie"¹.

L'auteur rend hommage à Louis Riel qui en refusant les avances des Américains conserve l'Ouest au Canada, et il glorifie la résistance des Métis qui sauvegarda les droits français et catholiques dans le pays.

¹--Dugas, op. cit., p. 193

MONSIEUR PROVENCHER ET LES MISSIONS DE LA RIVIERE-ROUGE

Dans Monsieur Provencher, nous admirons un grand apôtre dont le zèle les travaux et les voyages nous font songer à ceux des premiers disciples de Notre-Seigneur. L'abbé Dugas pénètre l'âme du premier évêque de l'Ouest, il la comprend, il l'admire, il l'aime. L'on sent qu'en homme de Dieu, il se complait en la compagnie d'une âme-soeur qui le charme par sa profonde humilité, sa foi d'enfant dans la Providence, son énergie renouvelée après chaque épreuve. La partie historique qui sert de cadre à la biographie se rapporte aux progrès du règne de Dieu dans les vastes espaces de l'Ouest-canadiens.

Mgr Provencher demeure la figure centrale de l'Ouvrage; autour de lui évoluent ses auxiliaires, si peu nombreux, hélas! et nous assistons à leurs travaux, à leurs épreuves, à leurs grandes consolations. La peinture des souffrances qu'ils endurent est rendue avec un réalisme que seul peut reproduire un auteur missionnaire. Une grande sympathie réchauffe toutes les pages dont quelques-unes sont très pathétiques. L'auteur a choisi parmi les quelque trois cents lettres qui restent de la volumineuse correspondance de Mgr Provencher, celles qui racontent le mieux ses vertus et ses travaux. Elles nous montrent l'agriculteur, l'instituteur, le catéchiste, le constructeur, l'entremetteur à Rome, l'apôtre infatigable.

Ses lettres sont citées dans l'ordre chronologique en rapport avec les faits de quelque importance survenus à la Rivière-Rouge. L'auteur en dégage la portée, exprime son admiration, ajoute des commentaires donnant des aperçus généraux et quelques détails sur l'oeuvre missionnaire.

Il rend hommage à la Compagnie de la Baie d'Hudson pour le rôle providentiel qu'elle a joué par la protection qu'elle accordait aux missionnaires et les moyens de transport qu'elle leur facilitait.

Dans un dernier chapitre d'une quinzaine de pages, l'abbé Dugas fait une synthèse de ce que le livre nous a présenté. "Les mines les plus riches, dit-il, et les plus précieuses sont toujours cachées dans les entrailles de la terre; quelques petits filons isolés çà et là nous les font découvrir, et nous indiquent la valeur de ces trésors"¹. L'auteur a débarrassé l'or de ses scories et il nous l'offre dans toute sa beauté. Il reconstitue d'abord le portrait physique de Mgr Provencher, puis il détaille ses qualités de coeur et d'intelligence: le jugement droit, la prudence, le tact, le bon sens, la sagesse, l'humilité, l'obéissance, l'esprit de pauvreté, la générosité, la piété, l'esprit de foi, le zèle, la simplicité, la résignation à la volonté de Dieu, le tout étant mis en relief par des exemples concrets.

Il termine par le témoignage élogieux de Mgr Taché qui résume en deux lignes les louanges décernées par l'auteur au cours des trois cents pages du volume. "Mgr Provencher était doué de toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales. Il observa pendant toute sa vie la pratique des conseils évangéliques"².

L'impression générale qui se dégage des oeuvres de l'abbé Dugas c'est qu'elles nous offrent une lecture intéressante et instructive. L'action n'y languit pas, les réflexions de l'auteur s'intercalent dans les récits sans les alourdir. N'y cherchons pas des envolées poétiques, des morceaux de haute littérature.....ils ne faisaient pas partie des ambitions de l'abbé Dugas.

En excellent cicerone, il nous a fait visiter les grands édifices du passé laissant à ses successeurs le soin de nous familiariser avec les détails de moindre importance.

1--Dugas, Monseigneur Provencher et les Missions de la Rivière-Rouge
C.O. Beauchemin & Fils, Montréal 1889, p. 290.

2--Ibid.. n. 305.

Deux biographies et deux séries de légendes nous racontent la "petite histoire" de l'Ouest. Elles nous offrent des exemples de courage et de dévouement, des traits de bravoure et d'héroïsme, des miracles de la grâce, des séances de sorcellerie, de terribles représailles de sauvages et de blancs; le tout entremêlé de leçons morales, de réflexions philosophiques et de mots d'esprit.

"Marie-Ange Gaboury" nous fait admirer dans la première femme blanche venue à la Rivière-Rouge, la force d'âme de cette épouse qui renonce à la douceur de la civilisation pour s'exposer par devoir conjugal, à tous les périls et à toutes les agnies d'une vie au milieu des sauvages. Et, l'on voit que les épreuves ne lui firent pas défaut.

La deuxième biographie est celle de Jean-Baptiste Charbonneau. Ce vieux trappeur canadien venu au Nord-Ouest en 1815, passa les dernières années de sa vie à Saint-Boniface, où il mourut en 1883, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'abbé Dugas eut souvent l'occasion de l'entendre causer. Comme la plupart des anciens, Jean-Baptiste Charbonneau aimait à rappeler les souvenirs de sa jeunesse et à raconter les événements auxquels il avait pris part et ceux dont il avait entendu parler. Doué d'une bonne mémoire, il pouvait reconstituer les scènes qu'il avait vues et fournir des détails intéressants. L'abbé Dugas le choisit donc comme "Type" pour une biographie du "Voyageur des pays d'en haut". Se mettant à l'aise dans son récit, l'auteur abandonne parfois son homme sur la grève pour faire une excursion dans les prairies ou dans les bois, quitte à le reprendre après un détour de quelques heures.

Ces pages nous montrent que l'amour des aventures et de la liberté sans contrôle fut un bon serviteur de la traite des fourrures. Que de

Jeunes Canadiens sollicités par cette passion consacreront leur énergie et leur esprit débrouillera aux intérêts des Compagnies rivales de la Rivière-Rouge!

Le récit des légendes débute ordinairement par des considérations générales propres à mettre le lecteur dans l'atmosphère voulue, puis il se poursuit allègrement sans digressions inutiles et sur le ton simple de la conversation familière.

Nous résumerons quelques récits qui donneront un aperçu du champ couvert par les deux plaquettes.

Nous apprenons la conversion extraordinaire de la famille Tourangeau qui entreprit un voyage de six cents lieues pour rencontrer le prêtre catholique. Le récit est émaillé de citations bibliques et de réflexions sur la joie qu'éprouve tout missionnaire témoin de l'action de Dieu dans les âmes.

Un autre récit nous parle de la voie admirable de la Providence qui conduit un missionnaire auprès d'un païen malade qui peut ainsi recevoir le baptême avant de mourir.

L'histoire du jeune Pépin atteint de la picote et qui pour ne pas introduire la contagion dans Saint-Boniface, demande à ses compagnons de l'abandonner sur la route n'est pas moins émouvante. Ici, encore, l'auteur nous fait admirer la délicatesse de la Providence qui répond au désir du jeune métis en lui procurant la visite d'un missionnaire, le Père Lestang.

La justice du bon Dieu est infinie comme sa miséricorde et elle se manifeste parfois d'une manière sensible. L'auteur amène un exemple de nature à impressionner le lecteur sans toutefois lui enlever l'espérance en la bonté de Dieu. C'est l'histoire d'un colon irlandais qui, à la suite d'un malentendu avec le missionnaire, abandonne la religion et

déclare que même à l'article de la mort, il n'accepterait pas les secours du prêtre. Peu de temps après l'explosion de sa colère, notre homme est mortellement blessé dans un accident; en identique irlandais, il ne refuse pas l'entrée de sa maison au représentant du bon Dieu, mais par une malheureuse circonstance, il meurt sans le secours du prêtre dont il est séparé par une simple cloison.

Nos mères canadiennes ne manquaient pas de confier à la sainte Vierge leurs fils en partance pour les "pays d'en haut" et de les pourvoir d'un chapelet auquel elles avaient justement une si confiante dévotion. En arrivant à la Rivière-Rouge, les missionnaires constatèrent avec bonheur le respect dont on entourait les articles de piété, et les Légendes rapportent plusieurs protections merveilleuses attribuées à l'intercession de la sainte Vierge. Celle que nous trouvons la plus typique est bien la délivrance de l'épouse Dauphinaise. Cette femme prisonnière des Sioux égrenait son chapelet demandant à Marie de la secourir. Intrigués par la vue du chapelet et des mots mystérieux que murmurait leur captive, les sauvages conclurent qu'ils gardaient une sorcière et que pour ne pas s'attirer de maléfices, le meilleur parti à prendre était de la laisser s'évader. Ce fut le salut de cette femme qui parvint à regagner son logis.

L'esprit batailleur des Sauvages ne pouvait manquer de fournir des thèmes à la petite histoire. L'abbé Dugas nous raconte la défense héroïque de soixante-sept chasseurs métis contre deux mille Sioux. Le rôle et la méthode des éclaireurs, les plans de bataille, les charrettes érigées en fortifications, la bravoure des soldats, les stratagèmes de guerre, rien n'est oublié. C'est dans cette fameuse rencontre que Mgr Laflèche, alors simple prêtre, joue un rôle de premier plan, autant par son apostolat, par ses encouragements qui soutenaient le courage de la petite armée que par la crainte superstitieuse inspirée aux sauvages qui le prenaient pour un

manitou n'osèrent pas continuer la lutte qui leur aurait sûrement donné une complète victoire.

Une leçon de pugilat nous transporte sur un autre champ de bataille. C'est le colossal abbé Crevier qui ne craint pas de descendre dans l'arène pour séparer les forts-à-bras et leur rappeler leur dignité d'hommes et de chrétiens.

La légende de la femme sauvage attribuée à un vieux missionnaire raconte comment une sauvagesse se vengea de son mari en le livrant à une tribu ennemie, puis comment celui-ci fit ensuite punir sa femme par un conseil de guerre décrétant la mort par le feu.

L'emprise du démon sur les pauvres païens se manifeste par les pratiques barbares qu'il engendre. L'auteur nous rapporte quelques traits de sorcellerie et il nous fait assister à une scène de jonglerie dont il fut le témoin attentif; il note même la musique qui accompagnait les danses macabres.

Le voyage de Jean-Baptiste Lagimodière est trop extraordinaire et d'une portée trop grande pour n'être pas consigné dans l'histoire; aussi le trouve-t-on enregistré à trois reprises par l'abbé Dugas qui en tenait les détails de Mgr Taché. C'est à l'automne de 1815, la colonie de Lord Selkirk est menacée de destruction, il faut en prévenir le fondateur alors à Montréal. Jean-Baptiste Lagimodière accepte de transmettre le message, il entreprend donc à pied et en hiver le trajet de 1800 milles. Après toutes les difficultés que présente une telle entreprise, il remet entre les mains de Lord Selkirk les précieux renseignements.

La légende du Fort Garry se présente sous forme de chronique destinée à conserver la mémoire du lieu et de la construction du Fort ainsi que des principaux événements dont il fut témoin avant 1869. C'est en 1834, l'inci-

dent de Simpson essouffant Larocque et requérant pour calmer les Métis l'intervention de l'abbé Belcourt. En 1835, la formation du conseil d'Assiniboine qui devait durer jusqu'aux troubles de 1869 "où il passa sans douleurs à trépas entre les bras du fameux Riel". En 1836, la peur bien fondée du grand Allemand qui faillit payer cher les coups de fouet administrés au nom de la justice à Louis Saint-Denis. Le va-et-vient périodique des chasseurs, le départ des berges, la procession de porte-faix qui "ne se faisait pas en silence, comme chez les Trappistes, et où l'on ne se saluait pas toujours par une oraison jaculatoire". En 1849, la protestation des Métis contre les actes arbitraires de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et la proclamation par eux de la liberté à la traite des fourrures, imposant ainsi leur volonté en vertu de l'axiome: un droit se prend.

Des exemples concrets illustrent ce que les moeurs sauvages avaient de répugnant pour les hommes civilisés et prouvent bien que seul l'amour des âmes peut susciter et assurer le dévouement des missionnaires obligés de s'adapter à la manière de vivre et de se nourrir des peuplades indiennes. Dans l'espoir de susciter des vocations religieuses, l'auteur expose les misères spirituelles des pauvres âmes païennes et la sublimité de l'oeuvre d'évangélisation. Il espère que les enfants des écoles ne seront pas sourds à l'appel divin.

Oeuvre patriotique, oeuvre apostolique, voilà ce que voulait accomplir l'abbé Dugas; sa plume facile l'a bien servi.

MONSIEUR ALEXANDRE TACHE

Dans un discours lors de l'érection d'une statue au fondateur du Séminaire de St-Hyacinthe, messire Antoine Girouard, Mgr Taché prononçait ces paroles: "Les hommes ont la faculté de se taire et jouissent même du reiste privilège d'oublier; les pierres au contraire, ne sauraient garder le silence et les monuments rendent les souvenirs irrissables. Gravons des pierres pour qu'elles parlent bien haut, élevons des monuments pour qu'ils redisent aux générations futures, ce que les générations actuelles savent et admirent, ce que les générations passées ont accompli"¹.

Déjà des monuments sont élevés à la mémoire du premier archevêque de St-Boniface, ils immortaliseront à jamais sa personne ainsi que ses dits et gestes. Parmi ces monuments, l'oeuvre magistrale de Dom Benoit, Vie de Monseigneur Taché, écrite à la demande de Mgr Langevin, est l'un des plus éloquents et des plus artistiques; les Cloches de St-Boniface sont responsables d'un bas-relief par la vulgarisation des memoires et de la correspondance de notre héros, les archives d'Ottawa et du Manitoba, de gré ou de force, sont obligées de conserver le nom d'un délégué trop confiant dans la parole des représentants de la Reine. Ce nom, vous le retrouvez dans tous les journaux canadiens du siècle dernier; Louis Veuillot même l'a mentionné avec éloges dans l'Univers, les revues l'accompagnent de biographies et d'appréciations laudatives, la Littérature canadienne lui réserve sa page.

Né le 23 juillet 1823 à St Patrice de la Rivière-du-Loup, Alex-

¹--Louis Lalonde, Une vieille Seigneurie, Boucherville², Imprimerie de "L'Etendard", Montréal 1891, p.299.

andre-Antonin Taché passa huit de ses premières années à Boucherville, puis entra au Collège de St-Hyacinthe en 1833 pour en sortir en 1841. Admis au noviciat des Oblats à Longueuil, le jeune novice s'embarquait à Lachine le 26 juin 1845 pour débarquer soixante-deux jours plus tard, le 26 août, en face de la cathédrale de St-Boniface. Désormais, l'Ouest bénéficiera de toute sa vie de dévouement. Sacré évêque le 23 novembre 1851 à Viviers, France, par Mgr de Mazenod, il succédera à Mgr Provencher en 1853, deviendra archevêque en 1871, et mourra dans sa ville épiscopale, le 22 juin 1894. C'est dans une atmosphère de piété solide et tendre, sous la vigilance éclairée de l'amour maternel que le jeune Taché cultivait d'abord les richesses de sa nature d'élite. Madame Taché, veuve à l'âge de vingt-huit ans, vivait au vieux manoir modestement retirée, connaissant surtout la route de l'église et celle des pauvres logis où elle apportait l'aumône et les consolations; elle passait ses loisirs à cultiver des fleurs ou dans de doux entretiens avec ses deux enfants. Elle consacrait aussi de longues heures à l'étude, car elle n'était pas seulement douée des talents d'agrément; elle avait une intelligence supérieure: c'était, au sens éminent du mot, une femme savante. Elle s'était livrée depuis ses années de couvent, à des études constantes d'histoire, de philosophie, de littérature, de botanique, et même d'astronomie; elle y avait acquis, nous avouait un jour Mgr Taché, une science qui m'étonnait¹.

Le fils aimant de Mme Taché ne s'étonne pas que "les dames de Boucherville brillent par une piété forte et sincère aussi bien que par une grande distinction de manières, ce tact et cette aimable politesse

1--Lalande, Une vieille Seigneurie, p.326.

qui font le charme de la société", il rappelle que la maison de Boucherville a abrité Marguerite Bourgeois qui y a enseigné en 1653 et que "depuis plus de deux cents ans, les jeunes filles de Boucherville ont l'avantage de puiser à cette source si abondante et si pure d'instruction chrétienne¹" donnée par l'admirable communauté des Dames de la Congrégation.

Le cours classique suivi par le jeune Taché au Séminaire de Saint-Hyacinthe continuera la bonne formation reçue à Boucherville. Ce collège fondé en 1811 par messire Antoine Girouard "voyait réunis dans ses murs en 1911 la plupart des quatre ou cinq mille élèves qui ont reçu là leur éducation avant de fournir aux professions libérales cinq cents de leurs membres, quarante aux assemblées législatives et à la magistrature, parmi lesquels six juges de la cour supérieure, cinq sénateurs de la Puissance et plusieurs ministres d'Etat; avant de fournir à la Religion plus de trois cents prêtres, quarante religieux, quatre évêques et un archevêque².

"L'Enseignement français au Canada" de Lionel Groulx, et "l'histoire du Séminaire de St-Hyacinthe" de Mgr C. P. Choquette, prouvent l'excellence des cours suivis dans nos collèges classiques par les élèves de la génération de Mgr Taché. L'on ne donnera jamais trop de preuves de la préoccupation de nos ancêtres pour l'éducation. Faisons-le à temps et à contre-temps. "Ces hommes de 1830 à qui n'arrivent, à travers l'Océan, que de minces souffles de vie et de pensée française, se hâtent pourtant d'en capter ce qu'ils leur apportent de plus nouveau et de plus vivifiant. Le fondateur de Sts-Anne de la Pocatière eût voulu traverser les mers en

1--Lalande, Une vieille Seigneurie, p.308.

2--Ibid., p.284.

1826, pour aller "baiser les mains" de "l'admirable auteur du Génie du Christianisme" dont il dévorait tous les ouvrages. Au Collège de Montréal, des professeurs composent vers 1824, et même un peu avant, des "Morceaux choisis de littérature française" ou des "Morceaux choisis des divers auteurs pour servir de thèmes aux écoliers de rhétorique", où ils font entrer tout le moderne d'alors: du Mirabeau, du Maury, du Chateaubriand, du Bonald, du Joseph de Maistre, du Lamennais et voire du J. J. Rousseau. A St-Hyacinthe, plusieurs professeurs iront jusqu'à l'admiration passionnée pour l'école de l'Avenir. A peine les échos du procès de l'Ecole libre sont-ils parvenus au Canada, que les écoliers du même Séminaire en répètent les discours en séance publique.¹

Classicisme vivant, et le mot sous-entend un classicisme ouvert, accueillant. "Dès 1809, les sciences sont enseignées brillamment pour l'époque au Séminaire de Québec. Des savants européens y admirent les expériences de laboratoire, étonnés d'y trouver un outillage si complet"². Nicolet et St-Hyacinthe enverront chacun un professeur, les deux frères François et Isaac Désaulniers, étudier les sciences à l'université de Georgetown, près de Washington. Tous deux en reviendront avec le diplôme de maîtres ès Arts. En ces deux Séminaires, une séance entière des longs examens publics de fin d'année sera consacrée à des démonstrations de laboratoire. En 1837, M. Isaac Désaulniers de St-Hyacinthe soutenait dans les journaux contre l'abbé Duchêne, une

1--Lionel Groulx, Enseignement français au Canada², Librairie Granger Frères, Montréal 1934, t.1, p199.

2--Ibid.

longue controverse scientifique sur l'aurore boréale et la lumière zodiacale.

Dans les collèges ou séminaires, l'anglais devient l'une des quatre langues à l'étude. L'architecture, la peinture, la musique, l'élocution ont aussi droit de cité au Séminaire de St-Hyacinthe. "Le programme en 1839 était fort compréhensif; on le croira à peine, mais je lis que, outre les matières classiques de nos programmes actuels, on enseignait alors: le Calcul différentiel et intégral, les Sections coniques, la Jurisprudence élémentaire, l'économie politique, l'architecture, le dessin linéaire, le dessin de paysage et de figure, la clavigraphie et la sténographie, l'histoire naturelle, la tenue des livres, les règles de commerce"¹. Il va sans dire que toutes les matières n'étaient pas étudiées par les mêmes élèves.

Après 1830, les examens publics furent supprimés mais non les discours traditionnels. "Ils continuèrent d'abonder, si même ils ne se multiplièrent démesurément, à l'effet de suppléer aux interrogations absentes. En 1838, M. Raymond prononçait un long discours sur la Littérature." "A son tour, aux exercices de 1840, M. Désaulniers glorifiait la Physique dans un discours plein de mouvement."²

Les journaux circulaient dans les classes supérieures de St-Hyacinthe, les élèves ne se figeaient donc pas dans les civilisations anciennes mais les problèmes de leur époque retenaient leur attention.

1--C. P. Choquette, Histoire du Séminaire de St-Hyacinthe, Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, Montréal 1911, t.1, p.222.

2--Ibid., p.216.

Les directeurs du Collège se sont défendus d'avoir encouragé les troubles de 1838-1838, toutefois parmi les élèves "les exercices militaires étaient pratiqués avec un entrain extraordinaire. Les petits y allaient d'enthousiasme, les plus grands avec réflexion comme à un devoir et sans se défendre d'une arrière-pensée. Alexandre Taché, le futur archevêque de St-Boniface, et Augustin Régnier, le futur premier Jésuite canadien, avaient planté le mai. La tradition nous rapporte que des discours échevelés, fous de jeunesse, d'aspirations libérales et d'illusions, se débitaient en catimini au pied de ce bois comme au pied d'un symbole de liberté.¹

"Des thèses philosophiques ont été débattues, devant des assemblées aussi éclairées que nombreuses, aux exercices littéraires des années 1833 à 1837. Plusieurs concernaient l'autorité due aux pouvoirs. Les discours et les plaidoyers récités par les élèves concouraient au même but."²

"Alexandre Taché dans les dernières années qu'il passa au Collège, se distingua parmi les plus ardents miliciens: ce n'était pas sans raison qu'il portait le nom du vainqueur des Perses. Il fut même nommé généralissime des Invincibles. Jusqu'alors la milice n'avait pas eu de lieu propre aux exercices; il comprit qu'à une armée il faut un champ de mars, il se mit résolument à l'oeuvre, et avec l'activité qui le caractérisait, à la tête de ses troupes, il fit des déblaiements et

1--Choquette, Histoire du Séminaire de St-Hyacinthe, p.199

2--Ibid., p.216.

toutes sortes d'autres travaux. Le chef aimait les harangues; il réunissait ses armées et, comme un autre Napoléon, leur insufflait une ardeur guerrière. Les fastes de son généralat ont conservé, à cet égard, une anecdote: "Un jour, il haranguait ses soldats; il leur avait déjà dit de bien belles choses et le feu qui l'animait en faisait présager de plus belles encore. Mais voilà que tout-à-coup il reste tout court: ses pensées ont subitement disparu, comme les chariots de Pharaon dans les eaux de la Mer Rouge. Vox faucibus naesit. Un silence complet règne autour de l'orateur: comme jadis, les enfants de Carthage réunis autour d'Enée, conticuero omnes intentique ora tenebant; ils avaient goûté les premiers flots d'éloquence de leur général, ils en attendaient de nouveaux. Soudain, au milieu du silence général une voix caverneuse retentit. Un bruyant éclat de rire accueillit la brusque interruption. Ce fut un jet de lumière pour l'orateur: rejoignant ses idées, il reprit sa harangue avec une verve nouvelle, souffla dans ses auditeurs le feu martial dont il était plein et recueillit à la fin leurs chaleureux applaudissements."¹

Le jeune milicien aimait aussi l'étude et se plaçait "toujours dans la première moitié de la classe et souvent parmi les premiers."² En arrivant à la Rivière Rouge, le jeune Taché y apporte donc un esprit ouvert, habitué au monde des idées, capable de les apprécier au double point de vue théorique et pratique. Il y apporte aussi la conviction que

1--Dom Benoit, Vie de Mgr Taché, Librairie Beauchemin, Montréal 1904, t.1, p.20.

2--Ibid., p.18.

la culture de l'intelligence ne se termine pas avec la dernière distribution de prix mais qu'elle se continue pendant tout le cours de la vie. L'une de ses premières jouissances c'est de trouver une bonne bibliothèque à l'archevêché et de converser avec "Monseigneur qui joint à une bonté particulière une somme remarquable de connaissances utiles et agréables".¹

Les longs voyages dans les prairies et les mois de solitude si favorables au travail de la pensée, l'habitude de tout rapporter au seul bien nécessaire contribueront à perfectionner les talents naturels que la Providence avait prodigués à son futur héraut. La topographie du pays, sa flore, sa faune, ses habitants et leurs moeurs, tout lui fournira sujet d'étude. Ce qui se passe dans le reste de l'univers, les découvertes scientifiques, les progrès de la civilisation, trouvera son intérêt en éveil. Il mentionne à des amis qu'il reçoit régulièrement le Courrier, l'Ordre et le Free Witness ainsi que des numéros de l'Univers.

Plus tard, l'honorable J. Prendergast dira de lui: "Ce nomade a tout lu. Ce voyageur a tout étudié. Il connaît tous les livres et toutes les découvertes. Il se sert de l'astrolabe, il mesure les cours d'eau. Il a été professeur de mathématiques et a écrit entre deux missions sur les méridiennes....Il parle culture et construction, développe ses théories sur les ciments et les bois. Il cause de chimie et de médecine, d'hypnotisme et d'électricité, et c'est bien tant mieux

1--Dom Benoit, Vie de Mgr Taché, t.1, p.93.

si la science n'a pas tort. Tout ce qu'il sait, il ne le sait pas à la manière des autres. En tout, et même dans le domaine scientifique, ce ne sont pas des aperçus de simples connaissances, des opinions qu'il exprime; ce sont des convictions assises sur le granit le plus ferme. Ceux qui les ont ébranlées sont rares, comme son exceptionnel mérite."¹

Mgr Ireland corrobore ce jugement: "Alexandre Taché était un intellectuel, un homme d'éclat et un grand homme. Comment au sein de la sauvagerie, put-il acquérir tant de connaissances si variées, et en devenir le maître est une chose vraiment surprenante; je pourrais dire presque un mystère. Je ne puis expliquer ce fait que par la grandeur de ses talents naturels, son pouvoir extraordinaire d'observation et son amour infatigable de l'étude, dans toutes les circonstances où il pouvait s'y livrer. C'est grâce à ces qualités qu'il put emmagasiner dans sa mémoire tant de renseignements précieux. Est-il une question historique ou sociale, théologique ou politique sur laquelle il ne pouvait discuter pertinemment et avec la plus grande aisance. Il étonnait la compagnie, qui avait la bonheur de le posséder, par ses réponses frappées au coin du bon sens et de l'érudition, et surprenait même ceux qui étaient des experts dans les matières qu'il traitait. Lorsque les questions nouvelles surgissaient, pleines de conséquences pour l'Eglise ou l'Etat, quelque insolubles qu'elles puissent paraître d'abord, grâce à son esprit d'analyse, il parvenait facilement à les dénouer et

1--Dom Benoît, Vie de Mgr Taché, t.2, p.831.

à trouver la véritable solution."¹

Que le Manitoba se félicite de compter Mgr Taché parmi ses grands hommes, et que la littérature canadienne bénisse les circonstances qui l'ont du moins favorisée du minimum des oeuvres qu'une plume si facile eût pu lui léguer.

Mgr Taché a écrit pour exprimer la tendresse et la reconnaissance dont son coeur débordait pour son admirable mère, son oncle, ses maîtres et ses autres amis; il a écrit pour être utile à la science, à son pays, à l'Eglise; il a écrit pour obéir à ses supérieurs, il a écrit pour défendre ses chères ouailles et ses compatriotes. Citons sa volumineuse correspondance, ses relations de voyages et les écrits suivants:

1865, Vingt années de Missions	(245 pages)
1868, Esquisse sur le Nord-Ouest	(172 pages)
1874, La question de l'amnistie	(60 pages)
1875, Encore l'amnistie	(42 pages)
1875, Mandement sur le jubilé	(6 pages)
187, Les Ecoles séparées au Manitoba	(126 pages)
1885, La Situation au Nord-Ouest	(22 pages)
1887. Rapport au Chapitre Général	(44 pages)
1888, Rapport aux directeurs de l'oeuvre de la Propagation de la Foi	(50 pages)
1889, Two Letters on the School question	(17 pages)
1889, Lettre pastorale annonçant le Concile	(7 pages)
1890, Ecoles séparées--Partie des négociations à Ottawa en 1870	(12 pages)
1892, Lettre pastorale déclarant les décrets du premier Concile	(16 pages)
1893, Les écoles publiques sont protestantes	(32 pages)
1893, Deux lettres à Israel Tarte	(10 pages)
1893, Une page de l'histoire des Ecoles (Fr. et angl.)	(127 pages)
1894, Mémoire au Gouvernement d'Ottawa	(74 pages)

(1) *Les Cloches*, t. VII. No 20 p. 253

LETTRES

"L'intelligence de ce grand évêque était si vaste qu'elle le faisait planer comme l'aigle dans les sphères supérieures; mais d'autre part, il était une merveille d'exquise délicatesse et de généreuse tendresse qui coulait à pleins bords et débordant dans ses écrits ou ses conversations intimes."¹

Une partie considérable des lettres de la mère au fils et du fils à la mère existe encore. "C'est, du côté du fils, l'effusion d'une tendresse noble et magnanime qui ressemble à l'amour de Jésus pour la divine Vierge; c'est du côté de la mère, le sincère épanchement d'un noble cœur où brillent, sous l'élégant abandon du style d'une Sévigné, les pieux sentiments d'une Blanche de Castille."²

Dans ses lettres à sa mère, Mgr Taché cause sur tous les sujets avec la plus grande aisance; il sait très bien que rien de la vie et des pensées d'un fils n'est indifférent au cœur maternel, et de plus, il connaît la valeur historique et scientifique de son journal. Sa plume nous rappellera donc les beautés de la nature, les réflexions qu'elles lui inspirent, la joie de rencontrer un coparoisien, l'épanouissement prématurée d'une tulipe, le rendement du jardin potager, l'achat d'animaux domestiques, la maladie des chevaux des soeurs, les épreuves de ses compagnons, les commandes à faire remplir pour le prochain départ pour l'Ouest, l'inquiétude causée par le retard de la lettre maternelle, retard coïncidant avec l'ac-

1--Mgr Langevin, Mandement de prise de possession, 10 mars 1805, cité par Dom Benoit, Vie Mgr Taché, t.2, p.833.

2--Louis Lalonde, Une vieille Seigneurie², p. 326.

nonce d'une épidémie à Boucherville, enfin le journal du voyage de Lacini-
ne à la Rivière Rouge, ou de St-Boniface à l'Île à la Croix, des randon-
nées dans les prairies, et les fruits de salut opérés dans les âmes, etc.
Les détails qu'il prodigue serviront à enrichir l'histoire des missions,
ils attirent la sympathie et les aumônes bien utiles à l'évangélisation
des nombreuses tribus prêtes à recevoir la grâce.

Quelques extraits illustreront sa manière naturelle, spirituelle et
charmante de s'exprimer:

Faisant allusion à ses adieux de 1845, Mgr écrivait en date du 24
juin 1860: "Quels sentiments j'éprouvai en ce moment! Grand Dieu! que la
terre me parut grande et déserte! Que la pensée de ne plus vous voir me
fut cruelle! Telle était alors ma conviction." "Le désir de travailler
au salut de mes semblables a bien pu me faire faire un sacrifice immense,
mais Dieu n'exige pas que l'on foule aux pieds les sentiments de la natu-
re. Aussi, je les nourris, je les entretiens, ces sentiments; et tous les
jours, bien des fois par jour, le souvenir de ma mère vient faire battre
mon cœur d'une émotion qu'il n'éprouve qu'en pensant à elle. J'ai redit
votre nom à toutes les ondes des rivières et des lacs que j'ai traversés."¹

"Nous arrivions à l'une des sources du Saint-Laurent; nous allions
laisser le grand fleuve, sur les bords duquel la Providence a placé mon
berceau, sur les eaux duquel j'eus la première pensée de me faire mission-
naire de la Rivière Rouge. Je bus de cette eau pour la dernière fois;
j'y mêlai quelques larmes et lui confiai quelques-unes de mes pensées les
plus intimes, de mes sentiments les plus affectueux. Il me semblait que

¹--Cloches de Saint-Boniface, no 13, 1er octobre 1902.

quelques gouttes de cette onde limpide, après avoir traversé la chaîne de nos grands lacs, iraient battre la plage près de laquelle une mère bien-aimée priait pour son fils, pour qu'il fût un bon Oblat, un saint missionnaire. Je savais que toute préoccupée du bonheur de ce fils, elle écoutait jusqu'au moindre murmure de nord-ouest, jusqu'au moindre bruit de la vague comme pour y découvrir l'écho de sa voix demandant une prière, promettant un souvenir."¹ N'est-ce pas là une autre effusion d'amour filial tout juvénile!

La nature ne le laisse pas indifférent, elle lui parle de Dieu, lui rappelle des souvenirs de jeunesse, donne lieu à des réflexions philosophiques ou à des effusions de tendresse.

Le soir "près d'un brasier ardent, nous fîmes tous ensemble la prière du soir. Le spectacle de tout ce que la nature a de plus attrayant, joint aux invocations vives et animées de tout un équipage en prière, fit sur mon cœur une impression qui ne s'effacera pas de sitôt. Il me semble que je pris comme il faut, la bonne Mère que j'ai au ciel de prendre soin de la bonne mère que j'ai sur la terre."²

L'homme se fatigue de tout, la monotonie engendre toujours l'ennui. Le jeune missionnaire exprime le fait d'une manière originale: "La nature sauvage offre sans doute des beautés auxquelles je ne suis pas indifférent; mais quand on voyage des mois entiers sans rencontrer de traces d'habitation, ni même de civilisation, le modeste clocher d'un village réjouirait peut-être plus que les sublimes horreurs de la nature dans son état primitif" Mais il craint de peiner sa mère par cette phrase mélancolique,

1--Mgr Taché, Vingt années de Missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique, Eusèbe Sénécal, Montréal 1866, p.8.

2--Dom Benoît, Vie de Mgr Taché, t.1, p.63.

il se reprend: "On s'habitue facilement aux petites misères du voyage; puis quand on voyage sur des eaux qui ne doivent pas passer sur la rive qu'habite sa mère, il semble que le coeur d'un fils est moins sensible à ce qui n'est pas de son goût."¹

Après s'être apitoyé sur le travail pénible des employés obligés d'opérer les portages, il nous dévoile en quelques mots les autres ^{sentiments} qui l'animent: "Pauvre maman, je n'aimerais pas à vous voir faire des portages, mais je serais bien aise de vous y rencontrer, il me semble qu'alors, je ne les trouverais pas longs, et que je jouirais bien autant que nos hommes fatiguent, mais le bon Dieu ne veut pas, il aime mieux mettre toutes ces jouissances à intérêt, afin de vous les rendre plus sensibles ensuite, quand il lui plaira de nous réunir."²

Faisant allusion à un nouveau poste où il a dû se rendre, il écrit spirituellement: "Encore cette année, bonne mère, j'ai ajouté à la distance qui nous sépare: heureusement que la terre est ronde et j'ai l'espérance d'en faire le tour, et après quelques années comme celles-ci, de revenir à l'endroit d'où je suis parti."³

La journée qui le fait prêtre avive le sentiment de l'absence de sa mère. "Lorsqu'après la cérémonie, je me trouvais seul, votre souvenir vint me presser le coeur et des larmes brûlantes coulèrent de mes yeux; je priai alors, ce me semble, avec beaucoup de ferveur, pour celle qui a fait tant de sacrifices à mon occasion."⁴

Le caractère jovial du jeune missionnaire et l'absence de tout égoïsme larmoyant le rendent fertile en saillies spirituelles et en anecdotes plaisantes. Son esprit primesautier extrait des événements

1--Dom Benoit, Vie de Mgr Taché, p.121 (Mon Itinéraire)

2--Ibid., p.116 (Mon Itinéraire)

3--Ibid., p.122 (" ")

leur essence comique et en colore le récit:

"Le P. Aubert aimait à préparer le bois, et moi, j'étais le grand Lucifer. Nous faisons des feux à brûler la terre entière. Trois perches liées ensemble forment l'élégant trépied auquel sont suspendues des chaudières qui annoncent aux voyageurs que bientôt il leur sera donné de réparer dans un repas plus ou moins abondant, mais pris avec appétit, les forces qu'ils ont perdues par le travail. Le feu, si gai de sa nature; des tentes, asiles de repos des voyageurs; un canot renversé dont on répare les brèches; un équipage et des passagers parlant ensemble de mille choses, mais surtout du pays et des amis, tout cela forme un ensemble charmant."¹

L'on sait que notre écrivain n'avait pas été gratifié d'une voix agréable; il y fait spirituellement allusion dans une de ses lettres: "J'ai à vous apprendre une nouvelle aussi consolante qu'inattendue. O merveille! Je n'ose le dire, j'ai chanté, et, ce qui est plus surprenant encore, j'ai chanté non seulement une, mais plusieurs grand-messes. Si j'étais resté en Canada, je n'aurais jamais osé chanter, et voilà qu'ici, tout le monde est obligé de m'entendre."²

Deux jours plus tard, il écrit: "J'ai chanté une très belle messe et fait pleuvoir sur mes auditeurs les flots de mon éloquence: c'était mon début dans la carrière oratoire; tout le monde en a baillé d'une sainte admiration."³

Mgr Taché dîne chez un chef indien, et n'a comme ustensile que son couteau de poche. Il s'amuse de l'incident: "Je fis festin dans sa loge;

1--Dom Benoit, Vie de Mgr Taché, t.1, p.76 (Journal du Frère Taché)

2--Ibid., p.95.

3--Ibid., p.95.

mais je me trouvais embarrassé de n'avoir point de fourchette, je voulus y suppléer par un bois pointu; la femme de mon hôte crut alors devoir m'offrir une alène; je l'acceptai et pendant que je m'en servais, il me vint cette pensée: Si maman me voyait! Je fus sur le point de m'éclater de rire et j'eus toutes les peines du monde à garder un sérieux conforme à la gravité du personnage qui m'était assigné."¹

C'est encore son cœur et son esprit qui se retrouvent dans la lettre accompagnant son journal. "Hier soir, j'ai terminé une sublime pièce de poésie que j'ai intitulée 'Mon Itinéraire'. Ce soir, je vais quitter les hauteurs du Parnasse, que j'habite depuis plusieurs jours, et m'asseoir simplement au coin du feu, pour tirer avec vous le fameux gâteau royal. La cérémonie est déjà faite! et à ma grande surprise, je suis roi. Mon sceptre est ma plume, et mes prérogatives, le plaisir si doux de m'entretenir avec la plus tendre et la meilleure des mères et j'avoue que plus d'un roi du jour ne verra pas, sous son règne, un aussi joyeux événement."²

Il encourage sa mère à lui écrire longuement. "Vous savez, maman, quel plaisir j'éprouve en lisant ces lignes tracées par la plus tendre des mères. Ne craignez pas d'être trop longue, l'avidité avec laquelle je lis vos lettres me fait désirer d'y trouver des volumes."³

Neuf ans après les premiers adieux faits à sa mère qu'il croyait ne plus revoir ici-bas, Mgr Taché écrivait: "Aujourd'hui, que je suis à même de contempler les misères de la vie, je comprends les larmes, les

1--Dom Benoit, Vie de Mgr Taché, t.1, p.126,

2--Ibid., p.127.

3--Les Cloches, Vol.11, No4, p.38.

inquiétudes et les chagrins que j'ai dû vous causer, trop heureux de pouvoir vous en dédommager un peu par les consolations que votre tendresse veut bien goûter dans les rapports qui nous unissent malgré les distances."¹

¹--Dom Benoit, Vie de Mgr Taché, t.1, p.291

VINGT ANNÉES DE MISSIONS

Le R. P. Fabre, supérieur général des Oblats, avait demandé à Mgr Taché d'écrire quelque chose sur l'oeuvre accomplie dans l'Ouest Canadien par sa famille religieuse. L'acte d'obéissance se traduisait par le volume: "Vingt années de missions", qu'accompagnaient les observations suivantes: "Pour vous dédommager de mes retards, au lieu d'un rapport annuel, j'entreprends de vous écrire un rapport général de ce que la Congrégation a fait dans ce pays depuis qu'elle y est. Vingt années de dévouement et de sacrifices feront le sujet de cette communication. Je ne vous ferai point d'excuse pour mon style; la vie que nous menons dans ces Missions ne peut être une école de littérature."¹ "L'incendie de mon évêché a détruit nos archives, toutes nos lettres, et m'a privé par là de renseignements importants. Il ne me reste guère que ma mémoire pour me dicter ce qui va suivre."²

Heureusement la mémoire de Mgr Taché était phénoménale. "Il n'oubliait jamais ce qu'il avait vu, lu, ou entendu. Il citait avec une exactitude étonnante les dates et les moindres détails des événements dont il avait été témoin."³

Les Annales des Oblats ayant publié des extraits du nouveau volume, l'abbé Moreau de l'évêché de Montréal écrivit à l'auteur pour lui demander, au nom de Mgr Bourget, de permettre l'impression de son travail. Voici quelques-unes des raisons appuyant la demande: l'intérêt porté par les

1--Mgr Taché, Vingt Années de Missions, p.21.

2--Ibid.,

3--O. Dugas, Mgr Taché, dans la Semaine Religieuse de Québec, 14 juillet 1894, cité par Dom Benoit, Vie de Mgr Taché, p.832.

catoliques aux missions de la Rivière Rouge; l'utilité aux hommes qui s'occupent de la chose publique et qui ne possèdent "aucune source plus sûre ni plus féconde offerte à leurs recherches," le grand profit qu'en retirerait l'oeuvre de la Propagation de la Foi; la satisfaction des âmes pieuses et des amateurs de livres utiles et agréables.

Mgr Taché se rendit à la requête tout en faisant remarquer que son écrit ayant pour but de faire connaître les travaux des Oblats, ne devait pas être considéré comme l'histoire complète des missions. "Je serais trop coupable à mes propres yeux, s'il m'étais possible de méconnaître le bien fait par d'autres. Nous serions trop indignes de leur succéder si nous pouvions les oublier (p.86)". Tout d'abord, Mgr Taché rend hommage à Mgr Provencher et aux autres prêtres du clergé séculier qui les premiers ont exercé dans l'Ouest, la "miséricorde du Dieu d'amour", puis il nous offre une randonnée annuelle dans tous les postes établis ou visités par les hérauts de l'Evangile. Les premiers itinéraires sont courts, les autres s'allongent en proportion directe du nombre croissant des missionnaires et des progrès de l'Eglise chez les indigènes. Les courses incessantes où nous entraîne l'auteur n'ont pas cependant "les allures d'une leçon d'arpentage", elles nous font assister aux premières rencontres des envoyés de Dieu avec des âmes plus ou moins prêtes à recevoir la bonne nouvelle; nous voyons l'une après l'autre s'élever les humbles chapelles; nous partageons les angoisses et les consolations des missionnaires.

Notre spirituel cicerone saura charmer les heures de la route par des descriptions humoristiques, des écrits édifiants, des observations scientifiques. Ecoutons-le nous décrire son palais épiscopal à l'Ile à la Crosse (pp.59-60): "J'ai un palais épiscopal aussi qualifié pour cet emploi que je le suis pour le mien. Le dit palais a 20 pieds de long, 20 pieds de large et 7 de haut, il est enduit en terre. Cette terre n'est point imperméable, en sorte que la

pluie, le vent et les autres misères atmosphériques y ont un libre accès. Deux châssis de six verres chacun éclairent l'appartement principal; deux morceaux de parchemin font les autres frais du système lumineux. Dans ce palais, où tout peut vous paraître petit, tout au contraire, est empreint d'un caractère de grandeur. Ainsi, mon secrétaire est évêque; mon valet de chambre est évêque; mon cuisinier lui-même est aussi quelquefois évêque. Ces illustres employés ont tous de nombreux défauts; néanmoins, leur attachement à ma personne me les rend chers et me les fait même regarder avec complaisance. Quand ils paraissent fatigués de leurs emplois respectifs je les mets tous sur le chemin, et me joignant à eux, je m'efforce de faire diversion à leur ennui (p.60)."

Toute la famille de Monseigneur était donc en route. "Deux souliers de 3 à 4 pieds de long chaussent Sa Grandeur; vraies pantoufles épiscopales, parfaitement adaptées à la finesse du tissu du blanc tapis sur lequel il faut marcher. Elles conduisent son individualité avec toute la vitesse que peut lui imprimer sa force musculaire; sur le soir, cette force égale à peu près zéro; alors, la marche est suspendue. Une heure de travail suffit pour improviser une habitation. La neige, si belle, si blanche, est reculée avec une minutieuse précaution; quelques branches d'arbres forment l'élégant parquet du nouveau palais; le ciel en est le dôme; la lune et les étoiles, les brillants et riches flambeaux; un horizon sans bornes ou une épaisse forêt en forment les lambris somptueux; les quatre chiens de charge en sont de droit les gardiens fidèles, les loups et les hiboux sont les grands maîtres d'orchestre. Après avoir pris possession d'une si riche habitation, les propriétaires s'invitent à un festin commun. Les chiens sont les premiers servis, vient ensuite Monseigneur. Celui-ci a pour table ses genoux, pour vaisselle un couteau de poche, un pot et un plat de fer-blanc. Après avoir rendu ses hommages à Dieu, chacun songe

à réparer ses forces et à se préparer aux fatigues du lendemain. Le valet de chambre de Mgr dépouille Sa Grandeur de la "capote" qu'elle portait pendant le jour. Il l'étend de son mieux et lui donne le nom de matelas. Les mitaines et la casquette prennent à la faveur des ténèbres le nom d'oreillers. Deux couvertures en laine doivent défendre du froid et à tout le reste de troubler le sommeil du prélat. Menacent-elles de ne point réussir, la Providence vient en aide en envoyant une aimable petite couche de neige qui nivelle les conditions et étend sur l'Evêque et sa suite un manteau protecteur sous lequel tous dorment d'un profond sommeil, sans même comprendre la surprise qu'éprouverait un des "enfants gâtés" de la civilisation, si, reculant cette neige, il trouvait dessous, évêque, sauvage, chiens, etc. (p.60)"

C'est ainsi que la note joyeuse s'échappe naturellement de ces âmes où chante sans cesse l'hymne du don total au Créateur.

Dans un voyage, ses provisions sont épuisées: "Heureusement, dit-il, que j'avais conservé un peu de poudre et qu'un de mes hommes était habile chasseur; sans lui j'aurais jeûné pour le reste de ma vie. Je trouvais le gibier peu complaisant; j'avais beau lui crier de loin, pour bonne raison, il s'enfuyait à toutes jambes, préférant sa vie à la mienne. Il y avait une chose qui ne fuyait pas, c'était les oeufs de canards sauvages et de mauves; on ne leur faisait pas grâce, bien que la mère eût pris quelquefois un sommeil de trop; quand cela nous manquait, je faisais un gros noeud à ma ceinture, ce qui me servait de souper." (p.16)

Ordinairement favorisés par les autorités de la Compagnie de la Baie d'Hudson, les missionnaires rencontrent cependant quelques subalternes qui s'ingénient à semer l'ivraie dans le bon grain. Ceci donne à Mgr Taché l'occasion de comparer, en une page éloquente, le zèle des ministres de

l'erreur à celui des envoyés de Dieu.

"Je dis le zèle, ce mot peut étonner et l'on me demandera peut-être: Mais les ministres protestants ont-ils du zèle? Si par zèle, on entend ce doux et divin flambeau qui consume tout ce qu'il y a d'humain; ce feu sacré qui embrase le coeur, au point que l'homme s'oublie entièrement lui-même pour se consacrer exclusivement à la recherche, à la prédication de la vérité; à la sanctification de ses semblables, je dirai sans hésitation: Non, les ministres de l'erreur n'ont point de zèle et ils ne peuvent point en avoir. Si, au contraire, pour avoir du zèle, il suffit, pour un motif ou pour un autre, de dépenser au service d'une cause quelconque une grande somme d'énergie et d'efforts, tant pour faire prévaloir cette cause que pour combattre ce qui s'y oppose, surtout ce qui s'y oppose avec la force de répulsion que la vérité a vis-à-vis de l'erreur, alors je dirai que ces messieurs ont beaucoup de zèle"¹.

L'amour du gain tue chez les traiteurs l'amour du prochain, des trafiquants abrutissent par l'eau-de-vie de pauvres gens qu'ils auraient la mission de civiliser. Témoin d'orgies qui au fort Pitt ont affligé son âme, l'apôtre se les rappelle au lac St-Anne et par un original rapprochement bien suggestif, il nous confie que son coeur but "à longs traits à la coupe des saintes délices dont Dieu veut bien quelquefois enivrer le coeur de ses missionnaires"².

1--Taché, Vingt années de Missions, p.105.

2--Ibid., p.66.

Si les missionnaires crucifient la nature, celle-ci se garde bien d'en mourir, et toute faible qu'elle est, elle crie de temps à autre sa douleur et revendique ses droits. Admirens la période chargée de sens, et l'on pourrait dire de souffrance silencieuse: "Il faut avoir compté les mois de l'isolement; il faut, jeune et sans expérience, avoir ressenti toutes les incertitudes qu'inspire la solitude à des centaines de lieues de tout confrère pour comprendre les émotions de l'âme, les battements du coeur lorsque l'on voit se combler ce vide immense dans lequel, on s'agite et se trouble, lors même que d'ailleurs, on est heureux de son sort"¹.

Le même sentiment s'exprime dans le récit suivant: "Après sept jours et deux nuits d'une marche heureuse, l'évêque de St-Boniface arrivait à deux heures du matin pour donner le Benedicamus Domino aux Missionnaires d'Athabaskaw. Les Pères réveillés en sursaut par la voix de leur évêque, versèrent des larmes de joie. Ils passèrent ensemble une de ces semaines comme on en goûte peu dans la vie. Le pauvre Missionnaire a bien souvent occasion de reconnaître combien les joies d'ici-bas sont éphémères. On ne se réunit que pour se séparer; on ne s'assemble que pour rendre plus sensible le déchirement du départ; on ne se voit que pour sentir plus vivement les rigueurs de la solitude. O vous, mes Frères qui vivez toujours en communauté, ayez pitié de ceux qui ne goûtent cette jouissance que pour en sentir davantage la privation! Priez pour vos Frères isolés"².

1--Mgr Taché, Vingt Années de Missions, p.36.

2--Ibid., p.85.

"L'auteur d'un voyage pittoresque reprochait aux missionnaires de ne pas écrire". Que l'on considère, écrit Monseigneur Taché, ce que nous avons de suspendu aux ailes de nos intelligences, et l'on verra qu'il ne leur est pas facile de prendre l'essor. La main qui tout le jour a dû manier la hache, la pioche, etc., n'est pas propre à orner la pensée qu'elle décrit du brillant entourage des formes et des tournures élégantes, sans lequel on ne peut se flatter d'être lu. Un travail de mercenaire n'ôte pas au coeur de son dévouement, de son abnégation, de ses généreuses aspirations; mais ce travail tue l'imagination et condamne la pensée au positif qui l'exclut nécessairement des cercles littéraires"¹.

Pour sa part, il écrit des pages magnifiques à l'honneur du clergé séculier ne négligeant aucune occasion d'exprimer son admiration et sa reconnaissance pour l'oeuvre accomplie par ces pionniers de l'Evangile, qui ont préparé le terrain ensemencé plus tard par les Oblats.

"Si je n'avais pas la foi, je ne serais pas chez les Esquimaux," disait un jour Mgr Turquetil. Mgr Taché aurait bien parlé dans le même sens. Pour croire à la divinité de la foi, il suffit, dit-il, de voir un pauvre Missionnaire au milieu des pauvres sauvages.

Lisons la belle analyse qu'il fait de l'action de la grâce dans les âmes: "Vraiment, c'est chose admirable que les dispositions des

1--Mgr Taché, Vingt Années de Missions, p.81.

peuplades indiennes qui n'ont pas encore abusé de la grâce. Comme il fait bon d'être missionnaire! La besogne pourtant est fatigante, le jour ne suffit pas à leur zèle: il faut y consacrer une partie des nuits; les malheureux ne sont jamais assez proches de l'envoyé de Dieu; on sent que c'est le même Evangile qui pressait le peuple juif autour du premier Missionnaire. C'est encore la même puissance de la grâce, le même attrait des coeurs droits. Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. En effet, comment, sans cette mission divine, comprendre l'effet produit par un missionnaire au milieu d'un peuple grossier et barbare? La croix sur la poitrine, le bréviaire à la main, la vérité sur les lèvres, il parle de Dieu. Tous sentent qu'il n'est pas un homme ordinaire; il ne veut point flatter et il captive; il demande des sacrifices, la grâce les facilite; il commande, il défend; on ne le connaît pas et on lui obéit. Souvent, il ignore, plus souvent encore, il ne fait que balbutier l'idiome dans lequel il explique des vérités au-dessus de la raison, même éclairée, et il semble que les mystères perdent de leur obscurité, et que ces intelligences incultes y voient plus clair que celles qui sont favorisées de tous les raffinements de la science!"¹

Faisant le rapprochement entre les théories magnifiques élaborées, par les efforts d'une imagination exaltée, et le travail réel accompli par ses chers pères, l'auteur met un sourire narquois dans sa prière demandant à Dieu de ne pas envoyer de pareils génies dans les missions

1--Mgr Taché, Vingt Années de Missions, p.5.

naissantes, puis énumérant les oeuvres de ceux qui n'ont pas décrit la scène mais qui ont été les acteurs intelligents et dévoués du grand drame de la régénération des peuples et de la fondation des établissements nécessaires à cette régénération, "voilà, dit-il, si l'on veut, des pages que nous préparions aux plumes de ceux qui nous succéderont"¹.

Dans une deuxième visite à Athabaskaw, Monseigneur remarque le refroidissement de l'enthousiasme manifesté par les Indiens à écouter le missionnaire. En rapportant le fait, il expose sa philosophie de l'accueil fécond de la parole de Dieu. "Il en est de la vocation à ^{à la foi comme de la vocation à l'a-}postolat, l'enthousiasme n'est pas la voie ordinaire. Le calme sensé de la réflexion, soutenu par la force de la grâce, offre plus de sûreté, plus de garantie, que l'exaltation d'une imagination qui ne comprend pas, ou d'un coeur qui oublie trop sa faiblesse"².

Alors qu'il jouit d'une visite à Rome, il pense aux labours pénibles de ses missionnaires, il esquisse une comparaison qu'il termine par une réflexion bien originale. "Pendant que le vicaire de nos missions de la Rivière-Rouge contemplait avec admiration les splendeurs de la ville éternelle, puis que, monté sur un beau vapeur, il sillonnait avec une rapide facilité les eaux de la Méditerranée, sous l'influence du beau soleil d'Italie et de Provence, le Provicaire (Mgr Grandin) de ces mêmes Missions, au-delà du cercle polaire, se traînait difficilement sur les glaces (bourguillons) du grand fleuve Mackenzie, savourant à loisir les rigueurs du plus rude climat, les difficultés et fatigues des

1--Mgr Taché, *Vingt Années de Missions*, p.83

2--Ibid., p.27.

tristes voyages à la raquette, n'ayant pour toute lumière, même en plein midi, que le crépuscule d'un soleil qui n'ose pas paraître sur l'horizon, effrayé qu'il est, dans son abaissement, du travail colossal que va lui imposer la nature, pour déchirer l'épais manteau de glace dont il est enveloppé¹.

¹--Mgr Taché, Vingt Années de Missions, p.167.

ESQUISSE SUR LE NORD-OUEST DE L'AMÉRIQUE

Si les "Vingt années de missions" de l'illustre prélat nous font aimer le missionnaire intrépide au coeur d'apôtre, l'Esquisse sur le Nord-Ouest nous révèle le penseur et le savant. C'est ainsi que s'exprime Mgr Langevin en remerciant les éditeurs de "service immense" rendu "au pays tout entier" par la réimpression de l'Esquisse sur le Nord-Ouest. "Cet ouvrage, continue-t-il, est comme une mine d'or que l'on ne saurait trop exploiter pour apprendre à mieux connaître et à aimer davantage ces contrées nouvelles considérées à bon droit comme notre héritage national"¹.

C'est bien un but utile que poursuivait Mgr Taché; "Je voudrais, dit-il, pouvoir satisfaire la légitime curiosité des hommes sérieux qui pensent à ce pays; je voudrais fournir quelques informations à ceux qui s'intéressent à nous. Je ne puis sans doute me flatter de donner toutes les informations désirables; puisse au moins cette petite esquisse aider à faire connaître ma patrie adoptive! Quelque faibles que soient ces lumières, elles me laisseront la satisfaction d'avoir sacrifié au bon plaisir de quelques amis et au désir de leur être utile, la répugnance que j'éprouve à écrire sur un sujet si en dehors de mes occupations et de mes devoirs ordinaires"².

L'ouvrage comprend sept chapitres aux titres suivants:

1. Utilité du département du Nord

1--Mgr Taché, Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique², C. C. Beauchemin, Montréal 1901, p.1.

2--Ibid., p.2.

2. Renseignements hydrographiques
3. Condition politique
4. Organisation et divisions commerciales
5. Division religieuse
6. Population
7. Règne animal

N' imaginez pas une série de statistiques à n'être consultée que par les experts. Non, le livre contient de très savants tableaux, mais ce n'est pas là son unique richesse. Il intéresse quiconque goûte la compagnie d'un aimable causeur qui est en même temps un psychologue, un philosophe, un artiste et un ami des plus humbles créatures du bon Dieu. Nous ne serons jamais seuls à admirer et à explorer la prairie, les lacs et leurs mystères; Monseigneur les regarde avec nous, il exprime les sentiments qu'ils font naître en lui, les rapprochements qu'ils lui suggèrent, il raconte des anecdotes ou relate des faits se rattachant aux lieux que nous visitons.

Sa délicatesse s'émeut à la vue de la souffrance, que ce soit celle de l'oiseau à qui on enlève les petits, du gibier que l'on abat, mais surtout celle de son semblable si souvent victime de la malignité des hommes.

La science s'efforce d'améliorer le sort du genre humain, Monseigneur n'oublie pas ce point de vue et fait ressortir l'utilité des êtres qu'il nous présente, il bénit les humbles hôtes des plaines qui remplissent si libéralement leur rôle de Providence auprès des habitants et des voyageurs.

Le style est si naturel que l'on ne songe pas à le remarquer. Le style naturel de Mgr Taché est des plus agréables et des plus enêtés, la monotonie en est absente, Monseigneur est habitué aux longs voyages où l'on a le temps d'observer, de coordonner et de tirer des conclusions;

où l'on avance toujours tout en philosopant sur la gentillesse d'un oiseau, le chant d'une cascade, le reflet d'une âme.

Les figures littéraires ne sont nullement recherchées mais elles se présentent d'elles-mêmes, soit pour assurer le rythme de la phrase, soit pour attirer l'attention sur l'énoncé d'un raisonnement. Les auteurs classiques semblent être relégués dans les oubliettes, Mgr Taché ne fait jamais allusion aux aventures de leurs héros, il s'apparente cependant à La Bruyère, à Buffon et à Louis Veillot, son contemporain. Comme La Bruyère, en quelques traits, il fait apparaître son personnage; la description des animaux rappelle souvent "la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite", et l'on se croirait parfois dans les pèlerinages en Suisse.

Monseigneur expose avec la même impartialité les avantages et les désavantages des lieux qu'il parcourt. Après un arrêt pour donner les renseignements techniques au sujet des prairies, écoutons-le prolonger la conversation en se remettant en route: "Au chasseur de bison, la prairie est un pays à nul autre pareil, c'est là un pays qui est son empire d'hiver comme d'été; c'est là qu'il éprouve un bonheur véritable à lancer son rapide coursier à la poursuite d'une proie naguère encore si abondante et si facile. C'est là que, sans obstacle pour ainsi dire et sans travail, il trace les routes, franchit des espaces et jouit d'un spectacle souvent grandiose".

La description rapide et animée d'une chasse au bison illustre bien la dextérité des chasseurs à manoeuvrer heureusement au travers

des dangereux troupeaux qu'ils attaquent. L'auteur s'enthousiasme ensuite de la beauté du pays. Il nous dépeint la prairie à la saison des fleurs, il la compare à "un riche tapis dont les nuances variées semblent disposées par des mains d'artiste", puis aux "ondulations de l'Océan au milieu d'une grande tempête et que la main puissante du Dominateur des mers, pour se rire de la fureur des flots a saisis dans leur soulèvement et par un ordre absolu a transformés en une terre solide".

Après la description des prairies accidentées, Monseigneur nous déroule les images qu'elles font naître dans son imagination. "On se croirait facilement dans un parc immense dont le riche propriétaire aurait mis à contribution le talent le plus expérimenté. Au milieu de ces touffes, de ces bosquets, de la riche verdure, de fleurs variées, de lacs sans nombre, on se demande où est le maître à qui appartiennent ces troupeaux nombreux qui paissent tranquilles dans le lointain. Qui a apprivoisé cette gazelle si légère, si gracieuse, qui semble venir saluer nos voyageurs, que la crainte écarte, que la curiosité ramène? Ces bandes de loups qui se jouent autour de vous, qui aboient, hurlent et sifflent tour à tour, sont-elles la meute impatiente qui attend le signal pour s'élancer à la poursuite du gibier?"¹

La prairie couverte d'oiseaux aquatiques à l'automne, les voliers d'oies blanches au repos, donnant déjà l'impression des bancs de neige qu'amèneront les poudreries prochaines, l'attention retenue sur la rareté du bois pourtant si nécessaire dans la rude saison, des massifs,

1--Mgr Taché, Esquisse sur le Nord-Ouest, p.9.

des bosquets "qui bornent l'espace, diversifient la scène, brisent l'horizon, réjouissent la vue du touriste", beauté qui "se flétrit", qui "meurt avec les feuilles qui l'entretiennent! Monseigneur nous fait tout voir, puis il nous invite à canoter: "Entrons de la rivière la Paix dans la rivière des Esclaves; nous la descendrons avec rapidité jusqu'à sa première cascade, que nous éviterons en faisant le portage de la Cassette"¹. Il n'oublie pas de nous faire rencontrer la civilisation: "Mettons pied à terre, nous devons être plus civils que nous ne l'avons été jusqu'à ce moment, puisque nous n'avons encore salué personne. Il y a ici des missionnaires, un évêque, des prêtres; des sœurs de Charité sont sur cette rive, c'est l'établissement de la Providence"².

Puis nous nous rembarquons: "Ceux qui veulent savoir comment une grande rivière descend des hauteurs escarpées, comment nos voyageurs sont assez hardis pour s'aventurer sur des eaux mugissantes qui coulent avec un horrible fracas au milieu des hautes murailles qui les bordent, ceux-là n'ont qu'à monter à la rivière au Liard"³. Suit la description du voyage qui "promet des émotions".

Après avoir navigué sur beaucoup d'autres eaux, nous voici au fleuve Nelson "que nous laisserons mugir dans sa course impétueuse", puis "effrayés des dangers auxquels sont exposés ceux qui descendent ce fleuve, nous revenons par une autre voie au petit Play Green Lake

1--Mgr Taché, Esquisse sur le Nord-Ouest, p.26.

2--Ibid., p.27.

3--Ibid., p.27.

d'où il sort"¹.

Notre canotage se termine par une dynamique prosopopée: "La rivière Churchill coule presque constamment au milieu des rochers, à travers lesquels elle semble s'être creusé un lit où elle se trouve bien mal à l'aise, ce qui la fait bondir en soubresauts violents et irréguliers. Les rochers, irrités de ses audaces, se reculent et lui ouvrent des gouffres béants où elle se précipite avec violence"².

Monsieur étudie séparément la condition politique des trois portions du département de Nord et comme nous sommes en 1868, les intentions du gouvernement du Canada occupent les esprits. "Dans la colonie elle-même, il règne, dit-il, une certaine agitation et inquiétude au sujet de son avenir. Les uns en très petit nombre, qui espèrent gagner par un changement quelconque, le demandent à grands cris; d'autres, considérant plus les systèmes que leur application, voudraient pouvoir tenter un changement, ne se doutant pas qu'on ne revient plus à l'état primitif d'où ils veulent s'écarter; le plus grand nombre, la majorité, redoute ce changement. Comme nous aimons plus le peuple que la terre qu'il occupe, que nous préférons le bonheur du premier à la splendeur de l'autre, nous redoutons beaucoup pour notre population quelques-uns des changements qu'on lui promet"³. L'avenir réalisera malheureusement les prévisions du grand évêque et jettera un voile de tristesse sur le reste de sa vie.

1--Mgr Taché, Esquisse sur le Nord-Ouest, p.43.

2--Ibid., p.45.

3--Ibid., p.27.

Le chapitre relatif au commerce renferme tous les renseignements nécessaires à qui veut exploiter la richesse du pays, mais les profits pécuniaires qu'ils promettent ne paralysent nullement les enthousiasmes de l'artiste; voyons-le après avoir comparé les difficultés et les avantages d'un certain poste, s'attarder dans l'admiration de la nature:

"La rivière Winnipeg, comme celle de Churchill, comme toutes celles qui courent à travers des rochers, offre des beautés toutes particulières; nous l'avons dit, des cascades, des chutes, des rapides en interrompent partout la navigation. Comme compensation, ces difficultés multiplient les scènes grandioses et pittoresques qu'elles déroulent aux regards étonnés du voyageur. Comme volontiers, on s'arrête sur les bords de ces cascades pour voir l'eau magissante s'y précipiter en flots écumeux et courir vers une chute nouvelle pour échelonner ainsi les nappes superposées les unes aux autres. Puis ces eaux tourbillonnent, se replient sur elles-mêmes, comme pour venir examiner l'obstacle qu'elles n'ont pu franchir qu'avec tant de difficultés".

"A la suite de ces grandes agitations, l'onde redevenue calme se repose pour former un lac tranquille où les rochers qui le bordent viennent se mirer avec complaisance pour étaler le luxe et la variété de leurs formes"¹.

Le chapitre concernant les divisions religieuses nous fait simplement connaître les différents groupes ayant ministres et réunions.

Quatorze nations civilisées, vingt-deux tribus sauvages et des

1--Mgr. Taché, Esquisse sur le Nord-Ouest, p.66.

métis non des alliances de ces différents peuples étaient représentés dans la population de 1868. Ces détails fournis par l'auteur présentent déjà le cosmopolitisme actuel.

Jusqu'ici, les sujets traités n'appelaient pas la polémique. Cet élément fait son apparition en faveur des Canadiens d'abord, puis surtout des Métis et enfin des Sauvages ; l'auteur s'entraînait à la crucifiante mission qu'il devra remplir à partir de 1869.

Monsieur avait été blessé dans sa dignité de canadien français et dans son amour pour ses ouailles; il frémit sous l'insulte et relève le gant; il montre que ses compatriotes ont raison d'être fiers de leur héritage et il venge les Métis des calomnies dont ils sont victimes. Sa plume habituée à l'expression de sentiments pleins de tendresse devient à l'occasion une arme vengeresse qui sait trouver les endroits vulnérables: "J'estime les métis anglais, mais ils me pardonneront d'affirmer que par caractère, ils ne sont nullement supérieurs à leurs compatriotes d'origine canadienne. Ces derniers ont été méprisés, vilipendés, accusés, et ce, très souvent d'une manière injuste et déloyale. A mon arrivée dans le pays, je lisais des lettres écrites par un homme qui a jeté sur son nom certaine célébrité. Dans ces lettres, l'auteur, après avoir bien méprisé les métis canadiens exprimait une de ses pensées à peu près dans les termes suivants: "Les...(ses nationaux) se respectent plus que les canadiens; ceux-ci ne craignent pas de s'allier aux femmes du pays, tandis que les autres ont horreur de pareilles alliances". Si j'avais été capable de me réjouir du mal, j'aurais trouvé une ample compensation à mon amour-propre national froissé par cette phrase insultante en apprenant que celui

qui avait écrit ces mots si pleins de dignité apparente, et au moment même où il les écrivait, se faisait le corrupteur de l'une des femmes les plus dégoûtantes du pays, de la stupidité de laquelle il abusait, et qui lui a laissé deux héritiers de son noble nom.

J'ai là un ouvrage intitulé: "Voyage de l'Atlantique au Pacifique", cet ouvrage intéressant sous plus d'un rapport, a eu une certaine vogue, il a même été traduit. Je connaissais le voyage avant qu'il eût été mis sur le papier, car déjà, il est écrit ici, dans le pays, en blanc et en noir.

Que les métis anglais aient plus de terre cultivée, c'est vrai; qu'ils aient plus d'instruction ou plus de richesse, c'est vrai encore; mais, qu'ils soient plus honnêtes, plus francs, plus loyaux, plus moraux, ce n'est pas vrai". Fidèle à sa méthode de ne rien affirmer sans apporter la preuve à l'appui, Monseigneur continue: "Nous avons des tribunaux, les petites causes, les dettes de dix ou quinze chelins, les petits différends, y appellent souvent nos métis canadiens; mais les félonies, les calculs et les préméditations dans le mal, tout le monde sait bien dans la colonie que nos pauvres gens n'en ont pas le privilège exclusif; pas même, tant s'en faut, leur quote-part proportionnelle au chiffre de leur population"¹.

Monseigneur accompagne sa polémique de cette déclaration: "Je regretterais tout ce que je dis ici, si cela devait être regardé comme un manque de considération ou de respect pour les autres parties de notre population. Tels ne sont pas mes sentiments: par goût comme par habitude,

1--Mgr Taché, Esquisse sur le Nord-Ouest, p.84.

j'aime beaucoup mieux voir ce qu'il y a de bon dans mes semblables, que d'essayer à grossir le bilan des faiblesses et misères trop nombreuses, dont tous les hommes sont susceptibles. Je reconnais volontiers les excellentes qualités des mœurs anglais, seulement je voudrais que leurs panégyristes reconnussent aussi les qualités de nos mœurs canadiens; qualités qui peuvent différer de celles de leurs compatriotes, mais qui ne sont ni moins nombreuses ni moins recommandables¹.

Nous retrouverons la même vigueur et le même tour original dans l'attaque aux préjugés et aux calomnies dont souffrent les Sauvages. L'auteur nous présente d'abord séparément les cinq principales familles du Département du Nord, indiquant le lieu qu'elles habitent, leur population respective, leurs mœurs, leurs goûts, leur apparence. Il déplore l'esclavage où vit la femme, ce qui lui donne l'occasion, une fois de plus, d'honorer sa mère, puis sous la forme d'une démonstration à la Lapelisse, il revendique spirituellement pour le sauvage une place et non la dernière parmi les humains: "Le sauvage est un homme: physiquement, il mange, boit, dort, et marche; intellectuellement, l'idiotisme est même rare chez le sauvage, l'esprit y est commun; moralement, il n'a jamais été assez insensé pour prononcer la déchéance de l'Etre suprême, il n'a jamais été assez méchant pour revendiquer l'égalité avec la brute; l'athée et le matérialiste descendent plus bas que lui"².

Parlant de la cruauté des Assiniboines, il remarque que ces cruautés se retrouvent aussi dans certaines pages de l'histoire des peuples même les

1--M^r Taché, Esquisse sur le Nord-Ouest, p.85.

2--Ibid., p.73.

plus civilisés, "Tant il est vrai qu'il n'y a rien qui ressemble tant à un homme qu'un autre homme"¹.

L'auteur s'amuse spirituellement de l'appréciation suivante: "Un gentilhomme anglais qui avait passé plusieurs années parmi les Pieds-Noirs, parut s'étonner beaucoup, un jour, de ce que je ne m'enthousiais pas à leur article; tandis que lui résumait son estime pour ce peuple, par l'exagération suivante: "Les Pieds-Noirs sont aux autres sauvages, ce que les Anglais sont aux autres peuples". Je baissai la tête en signe d'admiration, et je laisse à chacun à faire le commentaire qui sera le plus de son goût"².

Mgr Taché introduit le chapitre sur le règne animal par la constatation de l'absence du singe: "Pour que l'ignorance, la grossièreté et la couleur de nos sauvages ne permettent pas à certains savants de les croire à leur première période de transformation, Dieu n'a pas mis ici le second ordre de Mammifères, celui des quadrumanes"³. Les animaux sont classés en neuf ordres différents, puis décrits surtout au point de vue de leurs rapports à l'homme. En voici un exemple typique: "J'ai vu des griffes d'ours gris qui mesuraient sept pouces de longueur; que l'on juge par là de l'agrément qu'il y a à tomber entre les bras d'un pareil être"⁴.

De même qu'à la nature inanimée, Mgr Taché prête souvent des sentiments humains aux animaux placés sur sa route.

1--Mgr Taché, Esquisse sur le Nord-Ouest, p.98.

2--Ibid., p.99.

3--Ibid., p.112.

4--Ibid., p.114.

"L'ours blanc semble la sentinelle avancée des régions polaires, préposée à la garde des glaciers immenses sur lesquels, il promène son existence quand il sort de sa léthargie"¹. "Le concierge de la forêt, le goai, vient au-devant de tous les visiteurs comme pour demander des nouvelles et leur faire part de ce qu'il soit. Dans la solitude et l'isolement, on sent le besoin et aussi l'avantage de la société. Que de fois, la vue de ces gens m'a causé un sensible plaisir; facilement, je me serais figuré qu'ils comprendraient combien il m'eût été doux de rencontrer là ceux qui me sont chers"².

Les palmipèdes aussi sont sympathiques: "Ces bonnes créatures du bon Dieu, forcées de nous quitter à l'automne lorsque l'élément où elles se meuvent menace de se solidifier, semblent n'obéir qu'à regret à cette loi providentielle qui est comme le signal de la détresse pour un grand nombre des enfants de la forêt"³.

En un tour de phrase original, Monseigneur remarque l'absence de quelques animaux: "Que le vorace crocodile n'aime pas nos étangs glacés, que l'énorme boa n'enlace pas nos arbres pour ensuite étreindre sa victime, que le serpent à sonnettes ne secoue pas ici ses écailles son res, voilà ce dont je ne puis m'affliger. Je ne tiens pas non plus à rouler aux pieds l'aspic ni le basilic, et ne me soucie guère de vivre au milieu des dragons, pas même de contempler les couleurs changeantes du caméléon"⁴.

L'instinct des castors, dit l'auteur, illustre bien les bienfaits de

1--Mgr Taché, Esquisse sur le Nord-Ouest, p.114.

2--Ibid., p.149.

3--Ibid., p.156.

4--Ibid., p.160.

la société: "Des peuplades entières se réunissent pour construire de petits villages; des maisons invariablement à deux étages offrent le génie uniforme des architectes. Le garde-manger occupe le rez-de-chaussée, tandis que les loisirs, les agréments, le repos de la famille se prennent au premier. Ce n'est pas à dire que Monsieur soit au bureau, Madame au salon, ni que les gentils petits Castorins ou Cartorines soient à la salle d'étude ou de récréation. Non, le Castor est une bête, et bien des auteurs sont tombés dans l'erreur en lui supposant plus d'esprit que la nature ne lui en a donné"¹.

Quelques lignes plus bas, l'onseigneur n'hésite pas à lui conférer un diplôme d'ingénieur en chaussées...cependant "les vieux ne sont pas plus contremaîtres que les jeunes ne sont apprentis" et "aucun ne porte la croix d'honneur".

"Que seraient les oeuvres de l'homme, conclut à ce sujet l'auteur, si l'inspiration divine était le seul mobile et le seul guide de ce que son génie peut exécuter"².

1--Mgr Taché, Esquisse sur le Nord-Ouest, p.124.

2--Ibid., p.125.

LE POLEMISTE

La question de l'Amnistie

Après l'Esquisse sur le Nord-Ouest, Monseigneur Taché se proposait d'écrire l'histoire du pays; les événements qui se précipitèrent requirèrent pour la lutte, pour la défense de ses chères ouailles, tout le temps qu'il eût pu consacrer à la composition. C'est bien toutefois l'histoire du pays qu'il fait et qu'il écrit, et il l'écrit avec des larmes. En effet, si nous considérons cette nouvelle phase de la vie du grand archevêque, nous trouvons dans l'écrivain une page bien différente de celles qui l'ont précédée. Elle est empreinte de tristesse. L'ardeur juvénile existe toujours, mais le feu qui la nourrit provient d'un nouveau brasier où entrent une grande variété d'éléments; la question de l'Amnistie et celle des Ecoles en sont les principaux.

L'on sait qu'en 1870, le Ministère fédéral se servit de Mgr Taché pour apaiser les troubles suscités par l'arrivée à la Rivière-Rouge des arpenteurs du Gouvernement. Monseigneur, en transmettant à son peuple les promesses faites par les hommes d'Etat, réussit à ramener la paix. Plus tard, l'on voulut restreindre l'étendue de ces promesses: par exemple, celle qui octroyait l'amnistie à tous les insurgés, Monseigneur multiplia les démarches et les écrits propres à faire réparer ces injustices.

A la souffrance de voir ses enfants opprimés, s'ajouta celle d'être soupçonné de trahison par ceux-là mêmes qu'il défendait et au bonheur desquels il avait consacré sa vie. L'on comprend l'agonie de son coeur de père et la tristesse qui enveloppera le reste de ses jours. Jamais

plus le grand archevêque ne reverra les beaux jours où les rois de la prairie se promenaient en liberté dans leurs domaines. C'est un véritable martyr qui commence. Monseigneur se fera avocat, il consacrera à la cause toutes les ressources de son intelligence, il ne se lassera pas de demander que justice soit rendue, il s'évertuera à rallier toutes les énergies, toutes les influences; il s'adressera aux évêques du Canada, il se servira de son éloquence auprès des membres de la Chambre, il écrira et fera écrire dans les journaux. Il se fera polémiste pour réfuter les erreurs que le camp adverse cherchera à accréditer. Cependant la lutte extérieure ne l'empêchera pas de surveiller la vie spirituelle de ses ouailles; en effet, en même temps qu'il cherche à tenir le loup en dehors de la bergerie, il voit que les brebis soient abondamment approvisionnées; ses écrits religieux en témoignent.

Les 6, 7, et 8 avril 1874, The Times publiait une étude de Mgr Taché sur la question de l'Amnistie. C'est une véritable thèse. Monseigneur Taché expose d'abord les raisons qui, après quatre années de silence, l'obligent d'élever la voix, et il trace les grandes lignes de cette page d'histoire. Aux insultes dont il a été l'objet, s'ajoutent des insinuations contre sa sincérité. Monseigneur avait méprisé les premières, mais il ne permet pas aux secondes d'accaparer les esprits. Eût-on suivi ses conseils à Ottawa, dit-il, le transfert du Nord-Ouest au gouvernement canadien se fût opéré dans la paix. Plus tard, la promesse de l'amnistie transmise par lui amena la solution aux difficultés si justement prévues. Son devoir actuel envers ceux qu'il a apaisés est de faire connaître les garanties données, et son

devoir envers lui-même, de dévoiler les actes officiels ou demi-officiels qui autorisaient sa parole. Il considère que l'Amnistie n'est plus une question à débattre, et il prouve que l'honneur national et la justice sont engagés à son intégrale application. Après avoir produit les documents et rappelé les actes qui confirment sa thèse, il en appelle à la logique des faits.

Monseigneur fait comparaître trois témoins en faveur de sa cause: Les autorités impériales, les autorités fédérales, les autorités provinciales, puis il récapitule les preuves qui autorisent ses assertions. Chaque document est analysé avec soin, Monseigneur en fait ressortir la teneur et les conséquences logiques. Il assaisonne le tout de réflexions judicieuses, vivantes et pittoresques.

Ainsi le simulacre d'attaque du fort Garry, la proclamation injurieuse de Wolseley et la "Narrative of the Red River Expedition" sont réduits à leur juste valeur, et leur nullité comme objections à l'Amnistie est rendue évidente. Il ne permet pas que ses enfants soient injustement insultés. "L'amour de la vérité est une caractéristique distinctive du soldat, dit-il, et je suis convaincu que c'est avec répugnance que le général Wolseley se servit du mot "bandit" en parlant d'une population à laquelle un peu auparavant et immédiatement après, il donna des marques non équivoques de confiance".

L'auteur cite des faits éloquents: le lendemain même de son arrivée au Fort Garry, Wolseley commanda à l'un de ses officiers d'aller seul examiner la route sur un parcours de cent milles, puis il permit à

tous ses officiers de se disperser dans les bois et la prairie; lui-même s'aventura dans les bois et les marais en compagnie d'une dame et de quelques officiers. Si le colonel Wolseley avait été sincère en insultant les Métis, sa conduite ultérieure en exposant la vie de ses officiers, de ses soldats, aussi bien que "l'honneur de son drapeau et le fruit de son expédition eût été criminelle moralement et militairement". Les Métis ont donc été calomniés, et ce ne sont pas eux les vrais coupables. C'est le Canada qui a provoqué des actes de violence à la Rivière Rouge, et comme la simple équité exige que l'auteur d'un mal fasse réparation, le Canada se doit de solliciter l'amnistie. Monseigneur soutient son accusation par des arguments tirés de documents authentiques et irréfutables.

La manière d'agir de Gouvernement durant les quatre dernières années supposait bien que l'Amnistie était pour Ottawa une question réglée. En effet, dit Monseigneur, "on n'ouvre pas des négociations avec des gens sous mutuelle entente qu'ils seront ensuite pendus". Un gouvernement qui se respecte ne prépare pas un piège semblable à ceux à qui il veut inspirer confiance et qu'il s'efforce d'amener paisiblement sous sa juridiction¹.

Monseigneur examine ensuite si, oui ou non, le gouvernement provincial avait certaines obligations à respecter et de quelle manière ces obligations ont été remplies. Il rappelle que le silence gardé au Manitoba par les différentes autorités après les événements de 1871 montre

1--Mgr Taché, L'Amnistie, dans Le Nouveau-Monde, Montréal 1874,

clairement qu'elles considéraient comme légitime la proclamation de l'Amnistie déjà émise. L'auteur indique ensuite la source du soulèvement contre l'Amnistie: l'esprit de vengeance. "La première pierre n'est pas toujours jetée par celui qui n'est pas coupable", remarque Monseigneur, et il cite, les noms de ceux qui ont provoqué la lutte. "Et c'est sur la foi de tels hommes que des procès criminels sont continués, que des arrestations sont faites et que des citoyens sont obligés de s'enfuir à l'étranger au risque d'être mis hors la loi"¹.

Monseigneur rappelle les paroles héroïques d'une famille métisse pardonnant aux assassins de l'un de ses membres, et il exprime un souhait: "O vous qui semblez ne vivre que pour haïr; vous qui avez si injustement révélé le pauvre Métis du Nord-Ouest, soyez aussi sauvages et barbares que ceux que je viens de mentionner et le sort de notre Canada sera amélioré".

Il termine par un appel aux hommes alors au pouvoir, se servant des paroles de McTavish à Riel: "Formez un gouvernement et pour l'amour du ciel, restaurez la paix et l'ordre dans le pays"².

Encore l'Amnistie

Le Gouvernement n'ayant tenu qu'une partie de ses promesses, Mgr Taché pour qui l'Amnistie est "une question d'honneur et de justice" se voit forcé de revenir à la charge. Il le fait en 1875 dans un document

1--Mgr Taché, op. cit., p.56.

2--Ibid., p.60.

de quarante-deux pages. La tâche est délicate et pénible. Le gouverneur-général lui-même est en cause; dans des dépêches au comte Carnarvon, secrétaire des Colonies, il a inconsciemment ou non faussé l'histoire. Monseigneur exprime d'abord la répugnance qu'il éprouve à faire publiquement la critique d'une pièce officielle écrite par S. E. le Gouverneur Général. L'entrée en matière est un modèle de tact et de bienveillante charité qui fait bien large la part des circonstances atténuantes en faveur du personnage concerné.

"J'avoue qu'il me répugne extrêmement de traiter la question que j'aborde, au point de vue qui m'est imposé; il me répugne surtout de venir publiquement faire la critique d'une pièce officielle, écrite par Son Excellence le Gouverneur-Général. Par goût, comme par conviction, non seulement je respecte l'autorité, mais même je respecte ceux qui en sont revêtus, et ce n'est qu'avec un regret bien vivement senti que je me vois forcé de contredire le Représentant de notre bien-aimée Souveraine. J'ai pourtant la confiance que si le Très Honorable Comte Dufferin veut bien porter la condescendance jusqu'à lire attentivement les pages suivantes, il se convaincra que j'ai droit de réclamer contre la manière injuste, avec laquelle je suis traité. J'ai une trop haute idée des sentiments élevés, qui distinguent Son Excellence, pour ne pas croire qu'Elle-même trouvera légitime la défense provoquée par l'attaque. Ces attaques, j'aime à la croire, ne sont pas celles de la malveillance à mon égard, mais elles viennent de trop haut pour que je puisse permettre que l'histoire les enregistre, sans un effort de ma part pour les repousser.

Il est sans doute infiniment regrettable que l'excitation des esprits, l'éloignement des lieux, l'ignorance des personnes et la multiplicité de ses importantes obligations n'aient pas permis à Son Excellence d'acquérir une connaissance plus exacte de certains faits, par Elle mentionnés, dans sa dépêche du 10 décembre dernier. Je me garderai bien néanmoins de signaler autre chose que ce qui me concerne directement et personnellement, ou qui a été affirmé par moi. Pour le reste, je ne m'imposerai pas la pénible tâche de contredire Son Excellence. En réfutant le Gouverneur-Général, je n'entretiens pas le moindre doute qu'il ne s'est fait historien officiel qu'avec la conviction intime qu'il était historien véridique¹.

L'attaque contre les écrits est vigoureusement conduite, et met à nu les faussetés et les insinuations perfides. L'auteur reproche aux gouvernants de sembler ne tenir aucun compte des promesses orales: "J'avouerais ingénument que j'étais trop peu homme d'Etat pour croire que la parole des hommes d'Etat ne signifie rien quand elle n'est point sur le papier". "Il me répugne trop de croire que l'on a profité de ma bonne foi et de mon inexpérience en diplomatie pour me tromper, pour faire de moi un instrument dont l'action serait acceptée ou répudiée suivant les exigences de la politique"².

Après avoir rappelé le rôle que le gouvernement lui avait assigné dans l'apaisement des troubles, et l'approbation des autorités du Canada, il continue: "Si ce qui précède ne signifie rien, dans le sens de

1--M^r Taché, Encore l'Amnistie, Imprimerie du Journal "Le Métis", Manitoba 1875, p.4.

2--Ibid., p.8.

l'Amnistie, il signifie certainement qu'on n'a pas eu à mon égard le degré de bonne foi que j'ai eu, moi, dans toute cette affaire, et qu'on s'est joué de moi indignement"1.

Par ses démarches, Mgr Taché avait aplané le chemin au gouvernement, celui-ci cherche à minimiser cette influence et accuse l'évêque de s'être donné une mission plus grande que celle qu'on ne lui avait confiée. Monseigneur rectifie les données des faits et justifie sa conduite. C'est saint Paul devant la cour plaidant sa propre cause, c'est l'avocat de la vérité qui ne craint pas de se mettre en scène et de s'exposer aux coups plutôt que de laisser l'erreur engendrer des injustices et fausser l'histoire.

"Les témoignages fournis ne m'ont appris qu'une chose, à moi, c'est qu'à des qualités éminentes, certains hommes ajoutent une élasticité prodigieuse de mémoire! J'ignorais que cette inculte pût se contracter et se dilater à un pareil degré"2. Par une définition pittoresque, l'auteur exprime son dégoût pour les lâches compromis. "Le mot honneur est un de ces vieux mots qui expriment une de ces vieilles choses qui me semblent bien au-dessus du succès. Mon éducation domestique et celle qui l'a suivie m'ont toujours montré cette idée d'honneur comme un phare lumineux qui doit guider les hommes et les nations à travers les écueils qu'on peut rencontrer. Le silence et l'isolement de ma vie, dans les déserts du Nord-Ouest m'ont laissé à cet égard mes convictions

1--Mgr Taché, Encore l'Amnistie, Imprimerie du Journal "Le Métis, Manitoba 1875, p.9.

2--Ibid., p.27.

et peut-être aussi mes illusions"¹.

La deuxième partie du document se rapporte aux résolutions proposées par l'honorable M. A. Mackenzie à la Chambre des Communes d'Ottawa, au sujet de l'Amnistie (11 février 1875). L'on avait publié qu'un télégramme de Mgr Taché approuvait les résolutions; or, ces résolutions ne proposaient pas l'Amnistie pleine et entière comme on l'avait promise, Mgr ne pouvait donc pas les approuver. De plus, des accusations fausses y étaient portées contre certains amis des Métis.

Monsieur établit d'abord qu'il ne s'est jamais arrogé l'honneur et les droits d'un ministre plénipotentiaire. "Je ne me suis jamais regardé que comme un humble sujet de Sa Majesté à qui un officier impérial avait confié le soin de porter un message de paix et de conciliation à une population qui avait confiance en moi"², puis il proteste en termes dignes et fiers.

"De tout ce qui a été dit par ceux qui m'ont attaqué dans Ontario, il n'y a de vrai que le caractère sacré qu'ils me reconnaissent. Je suis un Archevêque Catholique. Il n'y a que trop de gens aux yeux de qui ce titre justifie les les plus injustes attaques. Quelle humiliation, si ce phénomène pouvait se reproduire jusque dans les hautes sphères sociales! On savait que j'étais évêque, lorsqu'on m'a prié de venir de Rome, je crois même qu'on ne m'a demandé qu'à cause de cela, et c'est certainement dans une large proportion la raison du succès que j'ai obtenu à la Rivière Rouge. Quelle injustice, si on allait aujourd'hui

1--Mgr Taché, Encore l'Amnistie, Imprimerie du Journal "Le Métis",
Manitoba 1875, p.34.

2--Ibid., p.7.

répudier mon action parce que je suis un Archevêque Catholique. J'ai toutes les raisons du monde de croire que telles ne sont pas les idées de Lord Dufferin, et pourtant, je ne puis m'empêcher de regretter qu'il ait présenté la chose sous cette forme au Très Honorable Secrétaire des Colonies".

"Les Comtes Dufferin et Carnarvon sont certainement plus en mesure que moi de connaître ce qui peut constitutionnellement engager la Couronne, mais j'ai droit à ce que leurs Seigneuries ne m'attribuent pas, pour tirer les conclusions qui leur paraissent convenables, une attitude que je n'ai jamais prise, et des prétentions que je n'ai jamais eues; et ce, lors même que d'autres commettent cette erreur"¹.

Il en appelle à l'impartialité de l'histoire qui reconnaîtra les services qu'il a rendus et qui rappellera les documents importants et officiels qui ne lui offrent pour compensation que le ridicule auquel ils semblent le vouer².

Deux pages plus loin, il écrit: "La Chambre des Communes vient d'affirmer à une très forte majorité, qu'il n'est pas honorable pour le Canada que la question d'Amnistie reste dans son état actuel. Ce mot il n'est pas honorable renferme à lui seul une partie de ma thèse, en ajoutant il n'est pas juste, on aurait donné les deux raisons, qui m'ont fait attacher une si grande importance à la question d'Amnistie"³.

1--Mgr Taché, Encore l'Amnistie, Imprimerie du Journal "Le Métis", Manitoba 1875, p.24.

2--Ibid., p.25.

3--Ibid., p.27.

Monseigneur termine son long plaidoyer par un remerciement à tous ceux qui ont lutté avec lui: "Nous ne saurions taire la reconnaissance que nous inspire le zèle qui a été déployé en faveur du Manitoba, tant pour ce qui s'est fait ostensiblement que pour les prières nombreuses et ferventes qui ont demandé au Ciel sa protection et sa miséricorde"¹. Il offre la dedicace de son étude aux amis de la cause.

La situation au Nord-Ouest

Aux deux ouvrages précédents se rattache celui-ci: La Situation au Nord-Ouest.

Nous sommes en 1885, les Métis et les Sauvages de la Saskatchewan ont pris les armes, Riel, rappelé par eux des Etats-Unis, s'est mis à leur tête, puis, après avoir été vaincu, est monté sur l'échafaud à Régina. L'on sait toute l'agitation causée dans le pays à la suite de ces événements, et le ton agressif de certains journaux fanatiques. Il n'est pas surprenant de voir le nom de Mgr Taché revenir au bout de bien des plumes, quelques-unes sympathiques, d'autres acerbes. L'Archevêque qui a cruellement souffert de la souffrance de ses enfants, se fera encore le héraut de la vérité; il la présentera "sans tergiversation, sans faux-fuyants". "Je prévois, écrit-il, que pour arriver à ce but, je cours le risque de froisser bien des susceptibilités, provoquer peut-être des colères, j'accepte à l'avance ces tristes responsabilités, mais à la condition qu'on n'en fera peser les conséquences que sur moi personnellement"². Monseigneur fait alors la revue

1--Mgr Taché, Encore l'Amnistie, p.41.

2--Mgr Taché, La Situation au Nord-Ouest, J. C. Filteau, Quebec 1885,

"des maux et dangers de la rébellion", il en étudie les causes et illustre par un exemple la logique de ses réflexions. "Le récif sur lequel va se briser une embarcation n'est pas la seule cause de naufrage. Le mode de construction, la violence de la tempête, l'insuffisance ou la faiblesse de l'équipage, l'ignorance ou l'inscurie des pilotes; en un mot, l'ensemble des circonstances dans lesquelles s'accomplit la navigation n'est pas étrangère au désastre qui se produit sur un écueil. Quand bien même on ferait sauter le rocher sur lequel vient de se briser l'Algoma, on ne mettrait pas pour cela la navigation du Lac Supérieur à l'abri de tout péril. C'est donc s'aveugler ou vouloir aveugler les autres, que de rejeter sur un seul (ici Riel) les causes des malheurs que nous déplorons tous"¹.

Les véritables causes de la rébellion, il les découvre chez les employés publics, chez les nouveaux colons, dans le traitement indigne infligé aux métis et aux sauvages. Sans injurier qui que ce soit, il laisse deviner son opinion sur l'exécution de Riel: "Il y a bien des années que je suis convaincu au-delà de la possibilité d'un doute, qu'à côté des brillantes qualités de l'esprit et du coeur, l'infortuné chef des Métis était en proie à une mégalomanie et théomanie qui seules peuvent expliquer tout ce qu'il a fait jusqu'au dernier moment. Mes convictions sont sincères, mais, on n'en peut conclure que ceux qui ne les partagent pas, manquent tous de sincérité. Les

1--M^r Têché, La Situation au Nord-Ouest, J. O. Filteau, Québec 1885, p.5.

conséquences naturelles de mes convictions sur ce triste sujet, ont été repoussées et j'ai vu disparaître l'espoir que j'avais entretenu jusqu'au dernier moment. Malgré cette déception, je ne me permettrai pas d'injurier ceux qui me l'ont infligée. Je ne désespère pas assez de notre pays, pour croire que nos hommes publics soient capables de se laisser inspirer uniquement par la haine et les froids calculs qu'elle inspire¹.

Monseigneur invite ses compatriotes au respect de l'autorité et pour ceux qui la représentent, respect pour tous, même pour ceux qui ne comprennent pas l'obligation de ce devoir². Puis il se justifie de leur parler avec tant d'abandon: "Je comprends que vous aurez peut-être raison de me dire, qu'au lieu d'avoir l'air de donner une leçon je devrais m'estimer trop heureux et me contenter de vous remercier. Pardonnez-moi, mes amis, si j'ai trop les allures d'une vie passée dans l'extrême Nord-Ouest. Je puis me taire avec ceux que je ne connais pas ou dont je me méfie, mais je ne puis dissimuler, quand je parle à ceux que j'aime et en qui j'ai confiance"³.

Sa dernière phrase sera encore un appel du coeur à la clémence pour ses chers métis et sauvages.

La question des Ecoles

"Les coups de la fortune et l'ingratitude des hommes infligèrent

1--Mgr Taché, La Situation au Nord-Ouest, p.17.

2--Ibid., p.20.

3--Ibid., p.21.

à son coeur des blessures bien sanglantes, mais ne réussirent jamais à décourager ce grand lutteur, cet athlète de la justice¹.

En 1877, quelques membres protestants du Département de l'Éducation critiquèrent les écoles confessionnelles et prétendirent que la population de la Province aurait tout à gagner si le système d'écoles neutres s'établissait au Manitoba. C'était la guerre ouverte aux écoles catholiques. Monseigneur Taché n'hésite pas à son poste de chef de riposter à l'attaque et de faire appel à la raison ainsi qu'à l'esprit de justice et de charité de tous les hommes sincères. La polémique est publiée par tranches dans le Standard, elle compte environ 35,000 mots. Monseigneur donne d'abord l'historique de l'Acte des écoles du Manitoba, acte qui garantit les droits des parents à donner à leurs enfants des écoles confessionnelles, puis il expose les faits et gestes du camp ennemi, puis la réfutation des erreurs.

L'on a avancé que les gens n'approuvaient pas la situation actuelle, Monseigneur répond que les Catholiques ne trouvent pas à redire aux lois des écoles et il ajoute: Je ne suis pas même convaincu que la population protestante laissée à elle-même et non influencée par des extrémistes mais par des vues sectaires ou par des ambitions politiques, n'eût jamais pensé à formuler les changements proposés ou à les imposer à ses concitoyens.

Aux protestants qui ne seraient pas satisfaits de la condition ac-

1--L. A. Prud'homme, Cinq ans après, Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface, Saint-Boniface 5 juin 1899, p.11.

tuelle des choses, je prendrais la respectueuse liberté de faire les suggestions suivantes: Permettez aux Catholiques de jouir de la liberté que vous réclameriez certainement pour vous-mêmes, si vous étiez à leur place, ne vous mêlez pas de leurs écoles autrement ni plus que nous ne voudriez qu'ils ne le fissent dans le cas où ils représenteraient la majorité dans la Province. Si vos propres lois scolaires ne rencontrent pas votre approbation, il vous est facile de remédier au mal sans soulever notre Province et sans insulter aux justes susceptibilités ainsi qu'aux convictions religieuses d'autrui. Vous êtes les maîtres de votre propre situation, rendez vos écoles ce que vous désirez qu'elles soient, mais laissez aux écoles catholiques les caractéristiques chères à leurs maîtres¹.

Monseigneur affirme énergiquement n'avoir aucune confiance dans les écoles non-confessionnelles, et en une dialectique serrée, il en apprécie le système au triple point de vue légal, religieux et social.

Monseigneur connaît à fond les lois qui régissent le pays; n'a-t-il pas eu sa part dans leur élaboration? Il rappelle toutes les garanties insérées dans l'Acte sanctionné en 1871, puis les subséquents amendements qui toujours assurent pleine liberté en matière d'éducation.

Les nombreuses citations provenant d'hommes d'état, de pédagogues et de médecins du Canada, des Etats-Unis et de maints pays d'Europe prouvent l'érudition de l'auteur, et l'ardeur qu'il a mise à compiler tous les témoignages favorables à sa cause.

¹--Mgr Taché, Free Christian Schools in Manitoba, Winnipeg "Standard" Book and Job Printing Establishment 1877, p.6.

L'histoire est mise à contribution. Monseigneur promène ses lecteurs autour du monde et leur fait constater les malheurs qui résultent de l'éducation sans Dieu; ces malheurs sont si notoires "que même des avocats qui prônent le système des écoles non-confessionnelles envoient leurs enfants aux écoles catholiques".

Monseigneur signale le fait que les infidèles "of every shape, name and color", de même que tous les mécréants de toute tribu et de tout pays, sont de zélés promoteurs du système qu'ils considèrent comme unique moyen d'assurer avec le temps la négation de toute religion¹.

L'auteur termine sa magistrale excursion par la légende d'une école modèle où le système de ventilation se réduisait à l'usage d'une pompe pneumatique vidant les classes de l'air essentiel à la vie de l'enfant, et il montre que l'on agit d'une manière analogue en vidant l'école de l'idée religieuse essentielle à la vie de l'âme.

Défense de l'école confessionnelle

De 1877 à 1889, l'on ne fit pas de démarches publiques pour opérer des changements dans la loi des écoles. Monseigneur Taché rend le témoignage qu'au cours de ces douze années l'éducation au Manitoba fit de grands progrès surtout en regard aux conditions du pays. Mais voilà que depuis une semaine, la question des écoles est remise sur le tapis. En homme avisé, Monseigneur n'attend pas que le feu soit aux poudres, il se dresse immédiatement en face des ennemis de l'école confession-

1--M^r Taché, *Free Christian Schools in Manitoba*, p.6.

nelle, et dans la présomption qu'ils agissent plutôt par ignorance, il analyse les rapports de la Commission Royale au sujet des écoles de l'Angleterre et du pays de Galles. Il se défend de la prétention de résumer dignement les cinq mille pages du Rapport. Il s'attache tout spécialement aux numéros des conclusions et recommandations en rapport avec les critiques émises contre les écoles confessionnelles. Vingt-neuf des cent quatre-vingt-dix paragraphes sont reproduits in extenso. Il fait siennes ces considérations qui devraient être acceptées par ceux qui s'affichent admirateurs de tout ce qui vient de la mère patrie britannique. "Quant à moi, je n'hésite pas à dire que j'éprouve un plaisir tout particulier en affirmant une fois de plus que mes vues au sujet de l'instruction religieuse dans l'école, loin d'être opposées à celles que l'on entretient dans la Mère patrie sont en parfaite harmonie avec elles"¹. L'auteur termine en rappelant que l'école est la véritable église de l'enfant et que dans bien des cas, là seulement peuvent se réaliser les paroles du grand ami de l'enfance: Laissez venir à moi les petits enfants.

Dans une seconde lettre publiée dans la Free Press, Monseigneur s'efforce de démasquer les erreurs émises par les ennemis de l'école catholique; celles-ci par exemple: la loi est prise à parti sans être citée, puis présentée de manière à paraître inopportune; beaucoup de statistiques dont plusieurs ne correspondent pas aux faits sont considérées comme concluantes; l'on fait appel aux passions et l'on s'efforce de faire croire aux protestants que l'abolition des écoles confession-

¹--Mgr Taché rapporte les incidents qui ont déterminé l'insertion de la clause des Ecoles Séparées dans l'Acte de Manitoba, Archives de l'Archevêché Saint-Boniface, p.8.

nelles amènerait une diminution de leurs taxes. Comme toujours, Mgr Taché accompagne ses assertions de leurs preuves et cite les documents qui contredisent les données de ses adversaires. L'historien qui veut se documenter sur la question des écoles n'a qu'à feuilleter les écrits de Mgr Taché, il y trouvera les différentes opinions qui sont venues en conflit, les entreprises tendant à détruire les écoles confessionnelles et les efforts généreux des amis de l'éducation.

Les écoles confessionnelles sont finalement condamnées à disparaître. Monseigneur écrit dans une requête adressée à S. E. le Gouverneur Général en Conseil: "Deux statuts ont été passés par l'Assemblée Législative du Manitoba, à l'effet de noyer les Ecoles Catholiques Romaines dans celles des dénominations protestantes, et de forcer tous les contribuables, soit Catholiques romains, soit Protestants, à payer leurs taxes pour le soutien d'écoles dites Publiques, mais qui ne sont en réalité que la continuation des écoles Protestantes". Cette dernière phrase souleva une polémique; Monseigneur, en date du 20 avril 1893, publia une plaquette de trente-deux pages pour soutenir sa thèse.

Les écoles publiques du Manitoba sont protestantes

Monseigneur met en regard les deux régimes scolaires, celui qui a fonctionné de 1871 à 1890 et le nouveau régime que l'on veut qualifier de non-confessionnel. Dans la preuve que les écoles sous le nouveau régime sont identiques aux écoles protestantes de l'ancien régime, Monseigneur s'attache aux points suivants: "L'administration et le contrôle de ces écoles; la nomination de leurs inspecteurs, professeurs, employés,

le choix des livres, la détermination des exercices religieux; les enfants qui les fréquentent, les contribuables et les amis de ces écoles".

Monseigneur écrit avec l'énergie et la force qui caractérisent la vérité, il cite les témoignages des autorités protestantes qui acceptent l'école publique à condition que leurs exercices religieux y soient continués, et il conclut: "Pourquoi se faire si aveuglément sectaire, en défendant un système d'écoles, si ce n'est parce que ce système est sectaire lui-même en pratique et en réalité? Pourquoi tous ces appels au fanatisme chauffé à blanc, à temps, à contre-temps, partout et sans cesse, si ce n'est parce que les écoles que l'on défend sont bien ce que l'on prétend qu'elles ne sont pas: des Ecoles Protestantes?"¹

Puis, en une pathétique profession de foi et de patriotisme, l'auteur s'attache à détruire l'impression causée par des calomnieurs: "De ce que les Catholiques ont à souffrir pour leurs écoles, il ne s'ensuit pas qu'ils ferment les yeux sur les avantages que leur pays natal ou d'adoption leur offre; il ne peut pas s'ensuivre qu'ils soient traités à leurs obligations comme citoyens et sujets. On a bien tort d'ajouter aux privations que l'on nous impose, le reproche injuste de manquer aux obligations dues à notre patrie et à notre allégeance; néanmoins, puisqu'on a osé porter contre nous ces graves accusations, le lecteur me permettra de les repousser avant de prendre congé de lui, et de dire à ceux qui nous méconnaissent, ce que ma foi veut de moi dans l'ordre religieux et dans l'ordre civil. Je suis chrétien! Par

1--Mgr Taché, Les Ecoles dites Ecoles Publiques du Manitoba sont des Ecoles Protestantes, La Compagnie Canadienne de publication, Saint-Boniface 1893, p.25.

suite, je porte mes aspirations plus haut que la terre, à laquelle mon âme abandonnera bientôt ma dépouille mortelle. En désirant le Ciel, ma vraie patrie, ma foi se fortifie en la sainte Eglise de Jesus-Christ, comme la voie qui y mène. Je donne donc mon allégeance à cette sainte Eglise, acceptant ses enseignements qui veulent que j'aime Dieu avant tout et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu; ces enseignements qui me disent de faire du bien à ceux qui me font ou me veulent du mal et de faire aux autres comme je voudrais que l'on me fit à moi-même. Je suis Catholique. Mon allégeance à l'Eglise dans l'ordre spirituel me trace aussi mes devoirs dans l'ordre civil ou politique. Le Soleil du Canada a éclairé mon berceau, j'espère qu'il luira sur ma tombe. Mes ancêtres sont nés au Canada depuis six générations. Le Canada est ma patrie, je n'en ai jamais eu et n'en veux pas avoir d'autre. Je suis Canadien.

Manitoba et le Nord-Ouest ont ma vie, mon travail et mon affection depuis près d'un demi-siècle, et ils l'auront jusqu'à mon dernier soupir. Je suis né et ai vécu dans les possessions Britanniques. Mon allégeance est donc à la Couronne d'Angleterre; ma conscience et mon devoir repoussent tout ce qui serait contraire à mes obligations. Je suis sujet Anglais! Je suis heureux de vivre sous la protection du glorieux Drapeau qui symbolise l'Empire. Est-ce être traître à cette allégeance de désirer que la douce brise de la liberté fasse flotter ce noble Etendard du côté de mes co-religionnaires comme du côté de mes autres compatriotes, pour que tous, Eux comme Nous, et Nous comme Eux, jouissions

de la protection et de l'impartialité que nous avons droit d'attendre, en retour de notre allégeance?"¹

Lettres au sujet des Ecoles

Le 27 juin 1893, Monseigneur adresse par la voix des journaux deux lettres au sujet des Ecoles du Manitoba. Un correspondant avait publié dans l'Electeur du 18 mai précédent des soi-disant compromis entre Mgr Taché et le Gouvernement et il se chargeait d'excuser la conduite de l'Archevêque par ces réflexions: "Le vieil Archevêque, malade, fatigué, harassé, est facilement devenu la proie, la victime du Cabinet au nom duquel M. Chapleau s'adressait à lui. Son excès de confiance a compromis une cause qui alors eut pu être gagnée"². Monseigneur bondit sous l'insulte: Lui, avoir fait des compromis au sujet de ses écoles! de ses écoles qui lui tiennent "plus au coeur que la vie même, plus que dix vies, s'il les avait". Sa plume prouve qu'elle n'est pas émoussée et qu'elle est encore une arme puissante entre ses mains. "Ma conscience, et ce tribunal est pour moi de haute instance, ma conscience, Dieu merci, ne me reproche pas ce dont vous m'accusez. Si malheureusement j'ai failli, je dois et veux en porter tout l'odieux, car je ne crois pas être dans une condition telle que je n'aie pas la responsabilité entière de mes actes. Je suis malade, il est

1--Mgr Taché, Les Ecoles dites Ecoles Publiques du Manitoba sont des Ecoles Protestantes, p.32.

2--Mgr Taché répond à M. Tarte, Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface, p.3.

vrai; mais permettez-moi de vous dire que je ne souffre ni d'un ramollissement de cerveau ni de la dégénérescence du coeur". "Je sens que j'ai assez d'intelligence pour distinguer ceux qui sont les amis sincères de nos écoles d'avec ceux qui ont peur d'aborder cette question, ou qui veulent l'exploiter pour des raisons particulières"¹.

Après avoir exprimé sa reconnaissance aux défenseurs de la cause, il continue: "Un demi-siècle de vie de missionnaire a sans doute amoindri mes facultés sans pourtant les éteindre; refroidi mon coeur sans le glacer; mais il laisse à ma volonté assez d'énergie pour proclamer hautement que je n'ai jamais consenti et ne consentirai jamais à un compromis qui serait une bassesse, à des concessions qui seraient des faiblesses. Quoi! à la veille de descendre dans la tombe, j'aurais la lâcheté de mentir à toute mon existence; cette existence consacrée tout entière à l'amour le plus vif et le plus désintéressé de ce pays et de ceux qui l'habitent. Il y aura bientôt cinquante ans, j'ai eu assez d'énergie, de volonté, pour tout quitter en faveur des habitants du Nord-Ouest, et aujourd'hui, j'aurais la pusillanimité, pour des considérations d'un ordre inférieur, de risquer le salut des âmes des enfants de cette population! Non, Monsieur, ma volonté n'est pas affaiblie à ce point. Cette volonté est encore assez énergique pour me permettre de vous dire: Il y a une calomnie véritable dans la manière dont vous avez parlé de moi; en honneur, vous êtes tenu à réparation, et la réparation que je vous demande, c'est de travailler franchement,

1--Mgr Taché répond à M. Tarte, p.4.

ouvertement à faire prévaloir la cause de nos écoles"¹. Suit une allusion tant soit peu malicieuse à la vivacité de l'intelligence, à la générosité du coeur peut-être un peu "émoussé au contact des choses de la vie", à l'indomptable énergie et à la volonté de son interlocuteur qu'il invite à concourir au succès de la cause sacrée.

Monseigneur Taché est toujours le Chevalier sans peur qui redresse les voies tortueuses, va droit au but et place les gens en face de leurs responsabilités et de leurs promesses.

Une page d'histoire

Bien des écrits s'étaient publiés au sujet du Manitoba; les uns en faveur des écoles catholiques, les autres plaçant pour l'école neutre. Monseigneur n'abandonne pas une cause qui pourtant semble perdue et il donne une vue d'ensemble propre à éclairer les vrais chercheurs de la vérité.

Il remonte à l'idée généreuse qui a inspiré l'établissement par Mgr Provencher de la première école sur les bords de la Rivière-Rouge et il étudie successivement les cinq phases principales par lesquelles elle a passé dans les trois quarts de siècle de son existence. Les cent quatre-vingt-sept pages remplies par cette étude accumulent les renseignements exacts et complets, les témoignages d'hommes éminents, les excellents résultats obtenus au cours des trois premières phases où la meilleure entente existait entre tous les partis intéressés; la quatrième phase s'ouvre avec 1888 par "les promesses qui devaient

¹--Mgr Taché répond à M. Tarte, p.4.

l'empêcher de se produire" et se termine par "les lois de 1890 qui en sont la violation formelle". L'auteur doit à la vérité de mettre ici au grand jour des procédés injustes provenant de personnes qu'il voudrait respecter; il fera violence à sa délicatesse et dans un langage ferme et digne, il livrera à l'histoire ce qu'elle doit enregistrer, et à ses compatriotes les motifs propres à les obliger de s'intéresser à leurs frères de l'Ouest.

Pour rapporter les choses avec vérité, il faut d'abord les bien connaître. L'auteur a la science requise; cette science, il l'a puisée dans les événements dont il a été témoin et dans l'étude de tous les documents qui de près ou de loin se rattachent à son sujet. Après avoir parcouru tous les ouvrages qui ont précédé ce dernier, de la série, l'on s'émerveille encore de rencontrer tant de connaissances chez un homme qui a dû consacrer sa vie entière au ministère actif. Sa phrase toujours alerte déroule sa pensée et en donne toutes les nuances le plus naturellement possible; elle nous met en présence de l'homme tout entier, ce n'est pas seulement le raisonnement mathématique qui prépare tout pour la conclusion; non, Monseigneur mêle au récit des événements leurs réactions sur son cœur de père et d'évêque, il nous dit ses angoisses, ses déceptions, la honte qu'il éprouve pour certains acteurs du drame qu'il raconte, il cherche à susciter de bonnes volontés, à faire briller avec tant d'éclat la justice de la cause qu'il défend qu'il soit impossible à tout homme honnête de ne pas entrer dans les rangs des défenseurs. Son imagination lui suggère des images qui impriment la leçon qu'elles illustrent, il nous montre les

contradictions, les faux-fuyants, parfois le cynisme des persécuteurs de l'école confessionnelle, il rappelle la fière résistance et l'indomptable ténacité des amis de la justice, il remercie ceux qui combattent à ses côtés, à quelque religion et à quelque parti politique qu'ils appartiennent.

La dernière phase étudiée rappelle les tentatives infructueuses de remédier² à la situation inique où sont placés les catholiques, elle nous livre des noms qui devraient être graves sur une réplique du Monument des braves. Les enfants du Manitoba ignorent trop leur histoire et l'héroïsme de leurs grands pères qui leur crie d'être fidèles à eux-mêmes.

Il fallait que le coeur du grand archevêque connaît les peines les plus sensibles, celles qui sont causées par les compatriotes. La dernière partie de son travail est adressée à ceux qui l'avaient blessé dans sa nationalité, sa famille, sa position et son dévouement à ses ouailles.

Il termine en remerciant tous ceux qui ont secondé ses efforts et il dédie sa revue historique à ses prêtres si aimés et si dignes de l'être. "Ce travail, je le leur offre, aujourd'hui qu'ils sont réunis pour commémorer le quarante-deuxième anniversaire du jour où Dieu, par son Eglise, m'a confié la plénitude du sacerdoce. Si cet anniversaire n'est pas le dernier de ma carrière, le travail actuel ne sera pas non plus le dernier du genre. Avant que ma main se dessèche, avant que ma mémoire me refuse entièrement son secours, avant que mon intelligence ne s'obscurcisse trop, je voudrais donner à mon coeur la satisfaction d'effeuiller quelques pages de l'histoire de nos

missions, car cette histoire, pour n'être pas bien connue, n'en est pas moins palpitante du plus vif intérêt¹.

Monseigneur ne réalisera pas son désir, mais en mars 1894, trois mois avant sa mort, il adressera au gouverneur général un mémoire de quarante-huit pages au sujet de Rapport du Comité de l'Honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le 5 février 1894. "Votre Excellence connaît ma position ainsi que les devoirs qu'elle m'impose, aussi je suis convaincu que je ne l'offenserai pas en prenant la respectueuse liberté de dire que je n'approuve pas certaines affirmations du rapport, parce que je les considère comme erronées et injustes".

Avec sa logique coutumière, Monseigneur examine les uns après les autres les points incriminés et en exhibe la fausseté ou l'iniquité. Puis il termine par une prière: "Que Dieu pardonne aux auteurs de ces lois et à ceux qui les protègent; qu'il les éclaire afin que tous puissent comprendre que les mauvais traitements infligés à la minorité ne peuvent pas manquer d'être préjudiciables à la Province de Manitoba, aux Territoires adjacents et même à toute la Puissance du Canada"².

L'ORATEUR

Les écrits de Monseigneur Taché nous ont révélé les qualités

1--L. A. Prud'homme, Cinq ans après, Archives de l'Archevêché, Saint-Boniface, Manitoba 5 juin 1899, p.14.

2--Mgr Taché, Mémoire sur la Question des Ecoles en réponse au rapport du comité de l'Honorable conseil privé du Canada, C. O. Beauchemin et Fils, Montréal 1894. p.48.

missions, car cette histoire, pour n'être pas bien connue, n'en est pas moins palpitante du plus vif intérêt¹.

Monseigneur ne réalisera pas son desir, mais en mars 1894, trois mois avant sa mort, il adressera au gouverneur général un mémoire de quarante-huit pages au sujet du Rapport du Comité de l'Honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le 5 février 1894. "Votre Excellence connaît ma position ainsi que les devoirs qu'elle m'impose, aussi je suis convaincu que je ne l'offenserai pas en prenant la respectueuse liberté de dire que je n'approuve pas certaines affirmations du rapport, parce que je les considère comme erronées et injustes".

Avec sa logique coutumière, Monseigneur examine les uns après les autres les points incriminés et en exhibe la fausseté ou l'iniquité. Puis il termine par une prière: "Que Dieu pardonne aux auteurs de ces lois et à ceux qui les protègent; qu'il les éclaire afin que tous puissent comprendre que les mauvais traitements infligés à la minorité ne peuvent pas manquer d'être préjudiciables à la Province de Manitoba, aux Territoires adjacents et même à toute la Puissance du Canada"².

L'ORATEUR

Les écrits de Monseigneur Taché nous ont révélé les qualités

1--Mgr Taché, Une page de l'Histoire des Ecoles du Manitoba, Imprimé par "Le Manitoba", Saint-Boniface 1893, p.127.

2--Mgr Taché, Mémoire sur la Question des Ecoles en réponse au rapport du comité de l'Honorable conseil privé du Canada, C. O. Beauchemin et Fils, Montréal 1894. p.48.

éminentes de leur auteur. Nous avons admiré son intelligence, son ardeur, son zèle, sa persévérance à défendre énergiquement la vérité et la justice, son imagination fertile en comparaisons justes et lumineuses, sa facilité d'expression, l'étendue et la profondeur de sa science; nous savons que sa mémoire était d'une fidélité remarquable, nous trouverons donc tout naturel de l'entendre louer comme orateur: "Les foules accouraient au temple pour entendre sa parole chaude, vibrante, débordant de vie et d'onction, témoigne l'honorable juge Prud'homme. Son éloquence ne s'arrêtait point à l'épiderme pour ne caresser pour ainsi dire que l'intelligence et faire sur l'âme l'effet stérile d'une mélodie agréable". Elle pénétrait, comme le glaive de Dieu lui-même, jusqu'aux profondeurs et aux moelles du cœur, "pour y enfoncer le trait victorieux de la grâce, le germe de la conversion et du salut. Sa parole, majestueuse et tendre, tombait à flots précipités de sa bouche, et faisait naître de profondes émotions. Il s'élevait facilement à de hautes considérations d'un ordre supérieur, et, dans les circonstances solennelles, il planait comme un aigle dans les hauteurs intellectuelles, vers lesquelles il entraînait ses auditeurs avec des élan irrésistibles"¹.

"Il avait, dit un autre de ses auditeurs les plus assidus, l'honorable juge Dubuc, une éloquence naturelle que bien peu d'orateurs peuvent surpasser. C'était continuellement, dans un langage riche et fleuri de belles et grandes pensées qui se présentaient en foule et semblaient se presser pour sortir. Il n'avait qu'à les laisser prendre leur essor dans l'ordre

1--L. A. Prud'homme, Cinq ans après, Archives de l'Archevêché, Saint-Boniface, Manitoba 5 juin 1899, p.14.

qu'il voulait leur donner: telle une source jaillissante, cependant, sous une vive pression, son onde limpide et scintillante"¹.

¹--Dom Benoit, Vie de Mgr Taché, t.2, p.861.

RIMS DE LA RIVIERE - ROUGE

RIMES DE LA RIVIERE ROUGE

Le premier recueil de poésies écrites par un natif du Manitoba est celui que l'on publia à Montréal en 1886. Il est intitulé: Poésies religieuses et politiques par Louis "David" Riel.

Cependant Riel avait eu des prédécesseurs dans l'alignement de vers rimés. Il est bien entendu que les "Voyageurs" n'avaient pas oublié les centaines de refrains qui facilitaient la cadence des rames et qui égayaient les soirées des portages. Les Métis apprirent les chansons de leurs pères et s'en fabriquèrent de nouvelles au fil des événements. Nous en citerons quelques-unes pour rendre hommage à leurs droits de priorité au pays de la Rivière Rouge.

Rappelons le combat de la Grenouillère en 1816, où pour la première fois, les Métis s'affirmèrent comme race, et qui fut l'occasion du premier chant perpétué comme composition d'un Métis. La Compagnie de la Baie d'Hudson ne s'accommodait guère de sa rivale, la Compagnie du Nord-Ouest, qui lui rendait ses points en antipathie. En 1814, le noble écossais Lord Selkirk, amenant des colons à la Rivière Rouge, acheta, pour y placer sa colonie, de grands terrains de la Baie d'Hudson, il devenait ainsi l'un des membres puissants de cette compagnie. Les gens de la Nord-Ouest n'entendaient pas se faire supplanter, d'autant plus qu'ils considéraient que l'agriculture nuirait au commerce des pelleteries; ils suscitèrent donc des difficultés aux nouveaux venus. Des provocations de part et d'autre amenèrent le triste engagement de la Grenouillère où vingt anglais du parti de la Baie d'Hudson et un métis de la Compagnie

du Nord-Ouest perdirent la vie. Pierre Falcon célèbre en rimes les "Prouesses" de son groupe, les Métis ou Bois-Brûlés.

Ce Pierre Falcon était fils d'un canadien, employé par la Compagnie du Nord-Ouest, et d'une sauvagesse. Dans son enfance, il avait passé quelque temps à Laprairie près de Montréal, puis était revenu dans l'Ouest à peine âgé de quinze ans. Bien qu'il ne sût ni lire ni écrire, il n'en devint pas moins juge de paix à la Prairie du Cheval Blanc et composa des Chansons très populaires parmi ses compatriotes qui l'honoraient comme leur barde. Son "Chant de vérité" ne prétend pas plus que ses autres compositions aux honneurs littéraires mais elle a été conservée grâce à la publication qu'en fit le Dr Larue en 1863. Le Juge L. A. Prud'homme écrit spirituellement dans sa Littérature française au Nord-Ouest:

"Les règles de la prosodie, voire de la grammaire, n'embarrassent pas plus Falcon que les canons du fort Douglas. Quand on est trappeur, on attrape la rime comme on peut; et quand on court la prairie, on ne s'amuse pas à mesurer les pieds d'un vers. Cette pièce originale ne manque pas cependant de piquant et de teinte locale. L'Ouest lui a fait un accueil triomphal. Elle est passée de bouche en bouche, parce qu'elle synthétise un événement historique qui eut une portée immense sur les destinées de l'Ouest".

En effet, les autorités jugèrent que pour pacifier les esprits, l'unique moyen était de fondre leurs deux Compagnies en une seule. Celle du Nord-Ouest disparut et avec elle les querelles des traiteurs.

Voici la chanson que les Cloches de Saint-Boniface ont reproduit.

LA CHANSON DE GREHOUILLE

Voulez-vous écouter chanter,
Une chanson de vérité:) bis
Le dix-neuf de Juin, la bande des Bois-Brûlés,
Sont arrivés comme de braves guerriers.

En arrivant à la grenouillère,
Nous avons fait trois prisonniers:
Trois prisonniers des Arkansys,
Qui sont ici pour piller notre pays.

Etant sur le point de débarquer,
Deux de nos gens se sont écriés:
Deux de nos gens se sont écriés:
Voilà l'Anglais qui vient nous attaquer.

Tout aussitôt nous nous avons deviné,
Nous avons été les rencontrer:
J'avons cerné la bande des grenadiers,
Ils sont immobiles, ils sont démontés.

J'avons agi comme des gens d'honneur.
J'avons envoyé un ambassadeur:
Le gouverneur, voulez-vous arrêter
Un petit moment, nous voulons vous parler?

Le gouverneur qui est enragé,
Il dit à ses soldats: Tirez.
Le premier coup c'est l'Anglais qui a tiré,
L'ambassadeur ils ont manqué tuer.

Le gouverneur qui se croit empereur,
Il veut agir avec rigueur;
Le gouverneur qui se croit empereur,
A son malheur, agit trop de rigueur.

Ayant vu passer tous ces Bois-Brûlés,
Il a parti pour les épouvanter:
Etant parti pour les épouvanter:
Il s'est trompé, il s'est bien fait tuer.

Il s'est bien fait tuer
Quantité de ses grenadiers:
J'avons tué presque toute son armée,

Si vous aviez vu tous ces Anglais,
Tous ces Bois-Brûlés après,
De butte en butte les Anglais culbutaient,

Les Bois-Brûlés jetaient des cris de joie.

Qui en a composé la chanson?
Piorriche Falcon, ce bon garçon.
Elle a été faite et composée
Sur la victoire que nous avons gagnée.

ou

Elle a été faite et composée,
Chantons la gloire des Bois-Brûlés.

La deuxième chanson qui soit en survivance à l'incident historique qui l'a fait naître raconte la disconvenue du téméraire lieutenant-gouverneur qui vient au nom d'un gouvernement qui n'a pas encore juridiction dans le pays. L'on sait que William McDougall, arrêté à Pembina par les gens de Riel, dut retourner au Canada. La chanson le ridiculise sur l'air du "Juif errant" dans "Les tribulations d'un roi malheureux".

LES TRIBULATIONS D'UN ROI MALHEUREUX

1

Est-il rien sur la terre,
De plus intéressant,
Que la tragique histoire,
De MacDoug' et ses gens;
Je vous la conterai,
Veuillez donc m'écouter.

2

Sur notre territoire,
Devenu ses états;
Il venait, ce compère,
Régner en potentat.
Ainsi l'avait réglé
Le ministre Cartier.

3

Le coeur gros d'espérance,
Quittant le Canada,
Il dit: J'ai confiance,
Qu'on est heureux là-bas.
Ah! quel bonheur! ma foi,
Je suis donc enfin roi.

4

Comptant sur la richesse,
Qu'il trouverait chez nous,
Il eut la maladresse;
De ne pas prendre un sou,
Même pour traverser
Un pays étranger.

5

Le juif-errant plus sage,
En avait cinq au moins,
Dont il faisait usage,
Dans les cas de besoin;
C'était bien mieux, on dit,
Que de prendre à crédit.

6

Mais trêve de remarque,
Allons droit au plus court;
Suivons notre monarque,
Entouré de sa cour.
Ce bon roi Dagobert,
Traversant le désert.

7

Il paraît que l'orage,
Dans son gouvernement,
Durant son long voyage,
Eclata fort souvent;
L'union qui rend plus fort,
Était loin de ce corps.

8

Déjà de son royaume,
Le sol, il va toucher;
Quand tout à coup un homme,
Lui défend d'avancer:
En disant: "Mon ami,
C'est assez loin ici".

9

Etonné de l'audace
De ce hardi mortel,
Il tempête et menace
Pour vaincre ce rebelle.
Mais il s'épuise en vain,
Car il ne gagne rien.

10

Obligé de reprendre
La voie du Canada;
Il lui faudra attendre
De l'argent pour cela;
Car pour manger ici,
Il prend tout à crédit.

11

Aujourd'hui sa couronne
Est un songe passé;
Le trône qu'on lui donne
Est un trône..(brisé)
Mais il dit qu'à présent
Il est bien suffisant.

Par un froid de 20 degrés, MacDougall, entouré de sa suite, traverse la frontière pendant la nuit pour afficher la "prétendue proclamation" de la reine Victoria; les Métis se moquent de cette puérile démarche. La chanson qu'ils composent "est tout un document, car elle est d'une exactitude historique parfaite" assure l'abbé Dugas.

La voici:

CHANSON DES METIS

sur la prise de possession du Nord-Ouest par M. MacDougall, en 1870

1

De MacDougall, amis, chantons la gloire,
C'est un héros digne d'un meilleur sort;
Aujourd'hui même il a gagné victoire
En combattant contre le vent du nord.
A la faveur d'une nuit sans lumière,
Il a voulu faire un pas en avant,
Et nous montrer là-bas sur la frontière,
Qu'il ne craint pas de s'exposer au vent.

2

--Allons, dit-il à ses compagnons d'armes,
Je dois sortir; prenez tous vos capots.
Le ciel est noir, mais voyez sans alarmes,
A l'aquilon, ne tournez pas le dos.
C'est aujourd'hui qu'à notre souverain
Je dois donner le plus beau dévouement,
En me rendant jusqu'au poteau de chêne
Pour afficher son précieux document.

3

--Dans mon royaume, il faut que je proclame
Que j'ai reçu le pouvoir de régner,
Et Provencher jurera sur son âme,
Que c'est lui seul qui vient de le signer.
Un jour, Messieurs, nous lirons dans l'histoire,
Que MacDougall sous vingt degrés de froid,
En plein minuit sur ce beau territoire,
Devant sa cour prit le titre de roi.

4

Sur le chemin, le bataillon s'élança,
Accompagné d'un chien pour éclaireur.
De tous côtés, règne un profond silence,
On entend seul le vent qui fait fureur.
Mais au moment de toucher la frontière,
L'un d'eux propose et dit qu'il est prudent

De boire un coup, car son humeur guerrière
Était un peu refroidie par le vent.

5

Chacun approuve un conseil aussi sage,
Et sur le champ il est exécuté.
On sent bientôt renaître le courage,
Et bravement le drapeau est porté.
A deux pieds joints on saute la frontière,
Et l'on proclame à tous les éléments,
Que MacDougall a brisé la barrière,
Qui s'opposait à son gouvernement. 1

Poésies de Riel

En 1885, Riel était exécuté à Régina; l'année suivante, on publiait à Montréal, ses poésies dans une plaquette d'une cinquantaine de pages.

Le recueil s'intitule: Poésies religieuses et politiques. Il contient neuf poèmes de diverses longueurs; le dernier et le plus long vilipende les hommes qui ont fait du mal à l'auteur, et, surtout parmi ceux-là, Sir John A. MacDonald; les autres célèbrent le Christ, sa sainte Mère et Saint Joseph, le sacerdoce et des bienfaiteurs.

C'est dans les vers octosyllabiques que Riel réussit le mieux; Mon Sauveur, La Sainte Vierge, Joseph Damiani sont trois pièces quasi régulières se recommandant même par la richesse des rimes. Dans les autres poèmes, les vers de huit et de douze syllabes se combinent de la manière la plus capricieuse, et lorsque le sens ne s'accorde pas de leur longueur, ils cèdent docilement la place aux premiers venus, si bien qu'il n'y a que les vers de neuf et de onze pieds qui n'accourent pas se ranger sous la plume de Riel.

1--G. Dugas, Le Mouvement des Métis, Librairie Beauchemin, Montréal
1905, p.101.

En général, Riel observe les lois du vers quant à l'élision, la césure et la rime, mais aucune de ses pièces n'est parfaite.

"Mon Sauveur" est un acte de foi et de soumission entière:

"O Jésus-Christ! je veux n'entendre
Et n'écouter que votre voix
Je veux obéir et me rendre
En tout, à l'esprit de vos lois".

Une gracieuse comparaison nous montre Dieu dans la nature:

"Dans l'état actuel des choses,
Vous vous cachez dans l'univers,
Comme, dans les rosiers, les roses
Se cachent durant nos hivers".

La poésie sur la Sainte Vierge paraphrase la salutation angélique. Elle comprend onze quatrains; les deux premiers servent d'introduction, deux autres renferment une prière pour la fille et l'épouse de l'auteur. Plusieurs idées et plusieurs rapprochements ne sont amenés que par les exigences de la versification. L'avant-dernier quatrain fait sans doute allusion à ces anomalies:

"Voilà plusieurs fois que ma plume
Essaye, ô Vierge, à vous chanter,
Mais par le mal qui me consume,
J'en arrive à me lamenter.

Riel annonce en vers ses louanges à Saint Joseph:

"Les harmonies
En relief
Des litanies
De Saint Joseph"

Les harmonies comptent cent vers d'une prière universelle où personne n'est oublié, sauf les ennemis.

L'auteur semble tout-à-fait à l'aise avec le saint qu'il exalte d'abord,

puis, à qui il parle familièrement comme à un ami puissant habitué à une conversation quotidienne.

Des allusions au métier de Saint Joseph amènent des comparaisons plus justes que littéraires:

Aimable Saint Joseph! glorieux charpentier!
Du haut du ciel vos mains protègent l'édifice
De l'Eglise du Christ; dans l'univers entier,
L'archange St Michel ne fait pas d'autre office.

Jadis, le Grand Roi Pharaon
Fit du premier Joseph son Intendant Suprême,
Et le Dieu Très Grand de Sion
Fait de vous maintenant le régent du ciel même.

Empêché de siéger à Ottawa, Riel souffrait en exil du sort qui l'obligeait "à nettoyer les étables" pendant que ses rivaux régnaient dans les salons. Bien des fois, pour apaiser sa ra coeur, il a dû méditer sur la vie du charpentier de Nazareth. Il lui dit ingénument:

"Avec votre costume et vos outils d'ouvrier,
Tel que vous vous offrez à nous, dans les images,
Vous êtes mille fois plus beau que le laurier
Couronné de ses fleurs. Agréer mes hommages.
Oui, ses hommages s'adresseront au modèle des humbles qui est bien
supérieur aux mortels florissant dans la gloire.

Avec la même respectueuse familiarité, il rappelle les services rendus par saint Joseph à Jésus enfant, et s'en fait un titre nouveau de confiance:

Vous fûtes du Christ-Roi, le père nourricier.
Vous eûtes soin de lui, de sa divine enfance.
Si je pouvais le dire à mon Dieu, sans offense,
Je dirais: "Saint Joseph est le seul créancier
Que vous ayez, Seigneur, exaucez les prières
qu'il fait pour nous aider, d'indiscibles manières".

Riel remercie saint Joseph de sa protection "visible et frappante" et il continue sa prière pittoresque:

De ma sanctification,
Saint Joseph! élevez vous-même la charpente,

Achevez la construction
De mon salut-----

Puis vient la touchante invocation qui ne devait être exaucée qu'en partie, supplique d'un homme qui appréhende l'avenir et qui en a des prévisions lugubres:

Aidez-moi, Saint Joseph, jusqu'à ma dernière heure.
Saint Joseph! aidez-moi vous-même à m'essoupir
D'un sommeil qui n'ait rien de fatal ni d'horrible.
Assistez-moi vous-même à mon dernier soupir,
Pour que ma mort soit douce, exemplaire et paisible.

Dans la poésie qui identifie Notre Seigneur et le clergé, Riel étala son érudition. Il fait comparaître Euripide, Virgile, Alexandre, Louis XIV et seize autres grands personnages historiques pour comparer leurs principes et il conclut:

J'ai beau m'appliquer à leur philosophie,
Je ne trouve en eux rien qui puisse me sauver
Votre Evangile, ô Christ, est sur quoi je me fie,
Vos lois, si je les suis, peuvent me relaver.

Je cherche Jésus-Christ, je l'aime.
Puisque mon cœur peut le trouver
Dans ses prêtres; ma joie extrême
Est d'aller à lui, sans me laisser entrever.

Il discourt sur l'enfance de Jésus, sur ses paroles, ses pensées, son génie. Le rythme et la rime l'entraînent parfois à risquer des assertions qui reçoivent plus du poète que du théologien. Il demeure personnel dans ses réflexions.

Vous avez copié notre belle existence
Sur vos penchants divins, sur vos affections;
Vous manquerez de consistance,
Si vous nous défendiez nos inclinations.

Mais ce n'est pas ce que vous faites.
Vous aimez que l'homme ait toute sa liberté,
Vous aimez qu'il se fasse et des joies et des fêtes,
Mais dans la régularité.

Il explique sa dernière expression par des vers de sept pieds intercalés entre des alexandrins et des octosyllabiques :

Vos lois veulent que ses actes
Arrivent mesurément
En proportions exactes
De ses forces sagement.

Les poésies que Riel compose en l'honneur de Mgr Taché et de trois autres bienfaiteurs abondent en comparaisons exagérées. Dans sa reconnaissance, l'auteur cherche en vain des expressions qui rendraient tous les sentiments dont son cœur déborde; il tombe dans l'empasse.

Célébrant les dignités dont Mgr Taché est revêtu et l'immensité du diocèse de St-Boniface, il écrit :

"La mer vient encenser de sa vague éloquente
Votre autorité dans ses ports.
Et de ses beaux roulis, la caresse fréquente
Embrasse votre sol, en chérissant ses bords.

Vous êtes revêtu de la Grâce Divine.
Le plus beau des océans
Fait monter comme en colline
Sa lame pour tâcher de vous voir; il incline
Pour vous ses flots bienséants".

Le soleil même lorsqu'il disparaît à l'horizon
voudrait hâter sa course
"..... pour venir se mêler à la grâce
"qui plane sur l'archevêché
D'Alexandre-Antoine Taché".

Riel énumère avec un peu de griserie les honneurs qu'il a reçus, la renommée qui s'est attachée à son nom et il en fait hommage à son bienfaiteur qui lui a procuré les moyens d'être utile à son pays :

Sans vous, jamais, je n'aurais reçu les hommages,
Le soutien généraux, le grand appui moral
Dont le peuple rural
Les cités, les villages

Du Bas-Canada, se sont plu
 A m'honorer, jamais je n'aurais vu les dames,
 Les filles de Chambly, tant d'autres nobles femmes
 S'expliquer d'une voix et d'un coeur résolu
 A Lady Dufferin; et la presse de dire
 Au représentant de l'empire,
 Au vice-roi, son fier époux,
 Que les Métis étaient frappés d'injustes blâmes
 Et que cinquante huit mille âmes
 Étaient en deuil de voir leurs chefs sous les verrous.

Le nom de Louis a brillé, sa renommée
 Vous appartient. Elle est à vous.
 La parole de Dieu que vous avez semée
 En lui, vous fait du grain qui monte à vos genoux".

L'auteur prolonge en neuf autres vers l'allégorie de la moisson et
 il termine ainsi son dithyrambe:

"Je recommande à tous ceux qui sont bons, cette ode,
 Je l'ai faite en vous célébrant
 Que le bon Dieu le veuille, et ce sera la mode
 De réciter ces vers que j'adresse en souffrant,
 A Monseigneur Taché-le-Grand".

Riel continue à faire des rapprochements avec la nature qui l'entoure:
 la Montagne du Grand-Bois, celle de la Ceinture, la Butte-Carrée, le soleil,
 le vent, les nuages, même la récolte à pleine récolte. La mieux trouvée de
 ces comparaisons est bien celle-ci:

Lorsque vous élevez vos deux mains vers le vûte
 De l'église et des cieux,
 Que je vous vois prier et que je vous écoute,
 Je demande à mes yeux
 Si vos mains ne sont pas des ailes
 Qui s'ouvriraient ainsi pour prendre leur essor
 Vers les régions éternelles
 Où Dieu règne à jamais dans son royaume d'or.

Adieu les louanges et les sentiments d'admiration lorsque la hanti-
 se des injustices dont il est victime s'empare de l'esprit de Riel.

L'irrégularité du rythme, alors même qu'elle semble ici involontaire,

est bien de mise pour exprimer les sursauts des passions.

Au lieu de la paix qu'il me doit,
 Au lieu de respecter d'une manière exacte
 Notre pacte
 Et mon droit,
 Depuis bientôt dix ans, Sir John me fait la guerre.
 Un homme sans parole est un homme vulgaire,
 Fort ou faible d'esprit, moi, je le montre du doigt.

A son mépris pour le gouvernement, Riel ajoute le témoignage qu'il se rend d'avoir bien agi, c'est sa manière de dire:

"Je le ferais encore si j'avais à le faire".

Nous sommes, grâce à Dieu, nés pour les idées belles,
 Pour les actes d'honneur et de beau dévouement,
 Nous avons de l'essor pour les vertus réelles,
 Mais votre faux gouvernement
 Pèse sur nous sans cesse et nous coupe les ailes.

Vos moyens d'action, John, ne sont pas les miens,
 Mes amis ont souffert de ma grande folie,
 Ils s'en consolent, car elle fut jolie.
 Vous n'effacerez pas mon passé, car j'y tiens.

La pensée chrétienne vient tempérer la haine:

Je ne souhaite pas, Sir John, que votre mort
 Soit pleine de tourments, mais ce que je désire,
 C'est que vous connaissiez et souffriez le remords,
 Parce que vous n'avez mangé, comme un vampire.

L'horizon, tout le ciel m'apparaissait vermeil,
 Vous avez accablé de soucis mon jeune âge.
 Et vous êtes sur moi comme un épais nuage
 Qui dérobe à mes yeux la clarté du soleil.

Puis Riel semble se dresser dans un défi:

"Le bon Dieu m'a donné du coeur et de la taille,
 Et je ne mourrai pas sans vous livrer bataille.

La bataille du bon sens,
Et celle du droit des gens.

Ce qui me rend fort, c'est un dévouement sans borne.
Je suis homme à sauter dans l'arène à pieds joints.
John Bull m'a trop fait mal avec ses coups de corne,
Je gagnerai sur lui. J'en aurai pour témoins
La Princesse Louise et le Marquis de Lorne.

Je fais mon temps d'exil et je mange mon ronge
Et je suis, malgré vous, chef de ma nation.

Mettez-moi

Hors la loi.

Et si vous me trouvez l'humeur encore trop fière,
Consolez-vous, ma tête est toujours à l'enshère!

L'auteur fait ici allusion au gouvernement d'Ontario qui avait
promis \$5000 à qui livrerait le chef du gouvernement provisoire.

Mais la justice ne meurt pas. quatre vers bien frappés le rap-
pelleront aux adversaires de Riel:

"Un peuple a beau porter une puissante armure,
S'il fait une injustice, il n'est pas bien gardé.
Aussitôt que d'un mal la conséquence est mûre
Elle éclate, et malheur quand elle a retardé".

L'abbé Georges Dugast ayant rendu visite à Riel détenu à Régina,
le prisonnier écrivit en vers une lettre de remerciement datée du 19
juillet 1885 et publiée dans le "Manitoba", le 30 du même mois.

La poésie comprend six stances de huit vers chacune. Elle ex-
prime des sentiments d'affection et de reconnaissance à l'abbé qu'elle
félicite de ses écrits.

"Mon amour filial vous place
Au premier rang des historiens.
Vous avez, à Saint-Boniface
Célébré des noms qui sont miens.
Quand je lis cette aimable histoire
Mon cœur ne peut que vous bénir,
Vous avez transmis la mémoire
De mes aïeux à l'avenir".

Le Père Morice, dans son Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest, apprécie en ces quelques mots bien justes le recueil des poésies de Riel: "L'auteur s'y montre pénétré du sentiment de sa mission comme homme public, bon chrétien, plein de reconnaissance pour son bienfaiteur, Mgr Taché, et animé du plus profond mépris pour les politiciens du jour. Sa diction prête parfois à la critique; mais quand il flagelle ses ennemis politiques, il fait preuve de beaucoup de verve et même d'une certaine facilité qu'on ne rencontre pas toujours dans des pièces de vers écrits en vue de la publicité"¹.

CHANT DE MORT DU DERNIER PIED-NOIR

Au mois de mai 1944, mourait à St-Laurent, Manitoba, M. Alexandre de Laronde. Bachelier ès Arts en 1887, au Collège de St-Boniface, le jeune métis d'alors s'était fait remarquer par un talent général qui lui assurait dans les concours l'une des premières places. Au mois de juin 1885, il reçut les prix d'excellence, de discours français, de langue anglaise, de mathématiques et de botanique. "Il excellait en tout, témoigne Mgr W. Jubinville; il était éloquent, il se distinguait dans les joutes littéraires, il aurait pu devenir un avocat célèbre, et un grand écrivain". M. de Laronde choisit la carrière de l'enseignement. Dans ses dernières années, il partagea le travail

¹--A. G. Morice, Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français, J. P. Garneau, Québec 1908.

d'un père oblat dans la traduction du missel en langue sauteuse.

M. de Laronde n'a pas ambitionné le titre de grand poète de la Rivière-Rouge. Il est regrettable vraiment qu'il n'ait pas publié un recueil de poésies. L'une de ses compositions s'intitule: Chant de mort du dernier Pied-Noir. C'est un morceau vraiment pathétique. Exprime-t-il les sentiments de nostalgie qui dans l'obscurité du subconscient rejoignent l'état d'âme des ancêtres? Le ton de sincérité que trahit le morceau le ferait croire. Quelle opportunité alors de produire une oeuvre originale, d'inspiration jaillie des sources naturelles du pays s'est perdue à jamais. Car il semble bien que la réunion des éléments propices à cette création soit maintenant rendue impossible par le siècle de civilisation qui, en arrêtant les courses effrénées dans les espaces illimitées, a refroidi l'ardeur farouche des enfants de la prairie, et leur a insufflé une âme *timide* qui ne sait plus se passionner et rêver de grandes conquêtes.

Monsieur de Laronde fait parler un indien accablé de tristesse au souvenir des richesses qui faisaient autrefois son bonheur. Le Pied-Noir veut rassembler les "nobles guerriers", ses frères, et les armer contre le visage pâle, si bien reçu par les Sauvages et si traître envers eux. Il s'anime à la vengeance, mais les motifs de foi venant pacifier son âme, il offre au Grand Esprit le sacrifice de ses ambitions terrestres:

Où sont mes prés fleuris, mes forêts centenaires?
Où sont mes bois épais, sombres, silencieux?
Où sont mes lacs d'azur, mes sentiers solitaires?
Où s'est enfui l'élan qui peissait en ces lieux?

Pour moi tout est douleur, hélas! Où sont mes frères?
 Où sont ceux que j'aimais, ceux qui m'étaient si chers?
 Réveillez-vous, enfin, nobles races guerrières!
 Accourez à ma voix, ranimez nos déserts!

C'est toi, pâle étranger, c'est toi qui fus le traître,
 Qui ceusas nos malheurs, hypocrite, assassin;
 Tu vins, on te reçut; de tout on te fit maître,
 Nous jurant d'être ami, tu nous serras le main.
 Tes rêves d'ambition, ta funeste présence,
 A chassé le bonheur, a ravi ma fierté;
 Oh! rends-moi ma patrie! Rapporte l'espérance!
 Ramène le passé, rends-moi ma liberté!

Que t'avais-je donc fait, moi, pauvre enfant des plaines,
 Pour m'arracher mon sol et mes biens, sous mes yeux,
 Pour m'écraser, ainsi, sous le poids de tes chaînes?
 Ne pouvais-je être libre et, toi, rester heureux? . .
 Viens, oh! viens, de ma main, viens ma flèche rapide,
 Percer un coeur ingrat, de ta pointe d'acier;
 Viens venger, sur ce coeur, une race intrépide,
 Car, en vengeant ma mort, on venge un peuple entier.

Pardonne, ô robe-noire, un accès de vengeance!
 Le sang de mes aïeux égare ma raison.
 Pour moi, dis à ton Dieu d'accepter ma souffrance,
 Tu m'es dit bien souvent qu'il était juste et bon.
 Accepte, Grand-Esprit, de ma bouche expirante,
 Un sacrifice, hélas! qui me vaut bien des pleurs,
 Je sou mets au pardon mon âme frémissante,
 J'offre à ta majesté ma vie et mes douleurs!

LE JOURNALISME

LE JOURNALISME

Le Metis est le premier journal français de l'Ouest. Il fit son apparition le 27 mai 1871. Il arrivait chargé d'une mission bien lourde. Nous verrons avec quel courage et quelle ténacité, il s'y consacra.

En 1881, le Manitoba, nouveau nom du porte-parole français gardera la même attitude que le Métis et prolongera le même dévouement.

A part quelques numéros d'un journal politique, Le Libéral, le Manitoba n'avait pas encore eu de frères français, il lui naquit une soeur en 1913: La Liberté. En 1925, le Manitoba jugea bon de prendre sa retraite.

LE METIS

En parcourant les premiers numéros du Métis, l'on peut être surpris de n'y pas constater les tâtonnements ordinaires *du* journalisme dans un pays nouveau. Devise, disposition, style, tout annonce le métier. Le nom du rédacteur se dérobe dans un groupe anonyme, Parmi les annonces, l'on remarque celle de Roy et Dubuc, avocats ayant leur bureau à l'adresse du journal. Des renseignements sur la vie de ces deux messieurs ouvrent la porte où s'assemblait le groupe. Les détails recueillis dissipent la première surprise et vous présentent de grands chrétiens d'une intelligence supérieure.

Le gouvernement du Canada venait d'inscrire le territoire de la Rivière Rouge dans la Confédération. Les troubles occasionnés par cet événement avaient surexcité les esprits; les habitants du Manitoba se demandaient avec inquiétude si leurs droits seraient respectés. Mgr Taché et ses prêtres, grands amis des Métis, s'ingénierent à faire venir au pays, des hommes qui pourraient au besoin défendre la liberté des premiers occupants et leur assurer l'établissement d'une constitution sage et solide. Au mois de mai 1870, Mgr Ritchot, alors Mr Ritchot, revenait de Montréal en compagnie de M. Joseph Dubuc. Au mois d'août de la même année, Mgr Taché faisait la conquête de messieurs Joseph Royal et Marc Girard. Ces trois messieurs assistèrent à la dernière séance du gouvernement provisoire, à l'entrée des troupes de Wolseley au Fort Gerry et à la fuite de Riel, forcé de s'expatrier. Ils se retirèrent d'abord à l'évêché. L'abbé Georges Dugas remarque le nouvel intérêt qu'offrirent les conversations. Au lieu de se limiter aux choses quotidiennes du pays, si souvent monotones, elles s'intéressaient aux productions littéraires et artistiques, aux questions d'économie politique, d'administration, etc.

Pour entretenir l'union dans le groupe français manitobain, pour éclairer les esprits sur les questions politiques, pour renseigner la Province-mère de Québec sur le sort de ses fils éloignés, et pour repousser les attaques réitérées des ennemis de la race et de la religion, il fallait un journal. Messieurs Royal et Dubuc en assumèrent la responsabilité. Tous les amis pouvaient servir la cause dans les colonnes du Métis. La plupart des articles ne sont pas signés. Ils sont

d'ailleurs tellement inspirés du même esprit qu'il serait difficile de les grouper en familles distinctes; certains fils se réclameraient peut-être d'une paternité autre que celle qui leur serait assignée.

La devise résume le programme: "Dieu et mon Droit". Sentinelle toujours vigilante répétant l'appel hebdomadaire au "fair Play" britannique. Cette devise avait-elle été suggérée par l'exemple du premier journal du Canada: La Gazette de Québec? Nous ne le croyons pas. Monsieur Royal n'en était pas à ses débuts comme journaliste, et la source de ses inspirations devait être assez généreuse pour le dispenser d'aller boire à la coupe anglo-saxonne des William Brown et Thomas Gilmore. C'est donc probablement par pure coïncidence que les deux journaux ajoutent à leur commune caractéristique d'être des pionniers, celle d'afficher la même devise.

Le programme du groupe n'est pas ambigu: le journal "est destiné à défendre la bonne cause", et cette bonne cause a un sens bien précis, c'est "celle qui est basée sur les principes du droit et de la justice", car, insiste le rédacteur, ce n'est que celle-là qui soit "la bonne cause".

Afin que tous puissent "tirer parti des excellents principes déposés dans la constitution", le journal travaillera "au rétablissement de l'ordre et de l'autorité".

L'ordre exigeant que tous les citoyens jouissent des mêmes privilèges, le journal se dévouera à assurer l'application des lois. Il sera donc l'ami des ministres sincères qui sauront promouvoir le bien public; il combattra le gouvernement qui par "son incapacité, sa faiblesse, son incurie ou son mauvais vouloir" serait indigne de son mandat.

Le journal remarque que la loyauté est acquise à l'autorité qui sauvegarde les libertés religieuses, politiques et sociales. Il s'ingéniera à cimenter entre les citoyens l'union propre à faire triompher le progrès. Il préconise "l'instruction et les habitudes d'ordre et d'économie" comme essentielles à la jouissance des libertés conquises.

Faisant allusion aux jours pénibles qui viennent de s'écouler, il exprime son admiration pour "la patience, la modération et le bon sens pratique" de la population métisse et la confiance que ces caractéristiques assureront le règne de la paix.

Le journal insiste sur le devoir pressant de coopération entre les détenteurs du pouvoir et le peuple. "C'est, dit-il, dans un accord avec les intérêts généraux que notre gouvernement a puisé et puisera sa force, et c'est par sa force que les intérêts généraux fonderont de leur côté le système propre et sui generis qui leur convient".

Le rédacteur termine par une phrase qui ressemble bien à un ultimatum: Que le gouvernement agisse donc avec "modération, justice et énergie" s'il désire être appuyé par le Métis, car ce journal entend répandre ses idées et en appliquer les conséquences logiques, comptant sur l'aide efficace de la population à laquelle il s'adresse spécialement.

Ce programme en douze points sera répété dans le deuxième numéro du Métis, puis énergiquement suivi tout le long de l'existence du journal.

Trois quarts de siècle après la fondation du Métis, quelle est

la réaction produite par la lecture de ces vieilles feuilles ressuscitant les années écoulées entre 1871 et 1881? C'est vraiment celle que nous éprouverions en parcourant les différents livres d'un poème épique où nos plus chers intérêts seraient en jeu. Car c'est vraiment une épopée que l'on vécut à la fin du siècle dernier, et le poète pourrait utiliser pour la vérité les meilleures parties de la Henriade en les adaptant à ce que semaine par semaine le Métis a enregistré de souffrances, de luttes héroïques contre des ennemis aussi puissants qu'acharnés. Le sujet du poème s'énoncerait ainsi:

Je chante les héros de notre immense plaine
 qui traqués par le mal, l'injustice et la haine
 Malgré de longs malheurs, surent se protéger,
 Calmer les factions, et christianiser.

Viendrait ensuite l'invocation:

Descends du haut des cieux, auguste Vérité;
 Répands sur mes écrits ta force et ta clarté;
 Que l'oreille des rois s'accoutume à t'entendre.
 C'est à toi de montrer aux yeux des nations,
 Les coupables effets de leurs divisions.
 Dis comment la discorde a troublé nos provinces.
 Dis les malheurs du peuple, et les fautes des princes.

Comment justifier le titre du poème: Le Métis? La lutte a pour enjeu les droits des premiers occupants; ceux-ci se composent surtout d'indiens, de métis et de français; le métis est tout désigné pour représenter les éléments qu'il réunit. Le Canada s'intéressait à cette race nouvelle issue de la sienne, la Province qui se souvient désirait la croissance de sa progéniture, elle la voulait libre, indépendante, ennemie du joug, à la fière allure des hardis Voyageurs. La visite

hebdomadaire d'un *Motiv* devait donc être bien appréciée au pays de Québec. Quant au Manitoba, un journal n'avait besoin d'aucune autre réclame que d'être français et catholique pour pénétrer chez les Canadiens français, tandis que le titre alléchant pour nos demi-frères devait ouvrir bien des portes qui autrement par indifférence seraient restées fermées au journal.

Un drame s'était passé à la Rivière-Rouge. "Par la faute des princes", la paix était troublée, l'on avait pris les armes, le sang avait été répandu. Il fallait rétablir la confiance, assurer les positions, veiller à l'accomplissement des promesses, organiser le gouvernement, se tenir constamment sur la brèche pour empêcher les surprises, combattre corps à corps et ne pas lâcher pied. L'action consistera donc dans cette lutte aux multiples péripéties. Les chapitres pourraient s'intituler: Les Terres, L'Amnistie, Les Ecoles, Les Fénians, Le Gouvernement, L'Orangisme, L'Eglise, La Poésie et la Femme, La Vie sociale, L'Immigration.

Les protestants avaient déjà leur organe, le *Nor Western*; puis plus tard, apparaissent le *Manitoba*, *The Liberal* et le *Free Press*. L'élément français et catholique se devait de parler haut et franc, de continuer la gesta Dei, de défendre le droit, de faire briller la lumière, d'affermir les volontés chancelantes.

Nombreux sont les personnages qui émergeront de la foule pour en exhiber les passions et c'est tout un groupe qui les surveillera. L'imprimerie changera parfois de local, les rédacteurs et les imprimeurs se

succéderont mais l'unité du poème n'en sera pas compromise. L'esprit restera le même, le grand inspirateur, Mgr Taché, fécondera tout de son influence bienfaitrice. L'auguste Vérité, invoquée dès le début, rendra forts de sa force même, les héros de la plaine, et par leur bouche, suscitera des admirateurs qui apporteront leur concours à la poursuite de la tâche gigantesque.

Faisons d'abord connaissance avec les deux grands hérauts de la première heure. Joseph Royal naît en 1837 dans la paroisse de Repentigny. Il reçoit dans sa famille l'entraînement au travail. Ses talents précoces inspirent à son père les démarches qui rendent possible la poursuite des études au Collège de Montréal, puis chez les Jésuites. En 1857, à peine âgé de vingt ans, il entre dans les ateliers de la Minerve et dès lors se voue au journalisme qui l'avait toujours attiré. Deux ans plus tard, il fonde avec quelques amis un journal, l'Ordre, qui n'ayant à son crédit que le talent, la bonne volonté, la hardiesse et l'indépendance des opinions ne put se payer bien longtemps le plaisir d'encourager les hommes de valeur et de critiquer les bévues du gouvernement. En 1864, la Revue Canadienne fut fondée par un groupe d'écrivains parmi lesquels on trouve le jeune Royal. En 1867, un nouveau journal fait son apparition, le Nouveau-Monde. M. Royal en est l'un des fondateurs et le premier rédacteur en chef.

M. Royal n'est donc plus un novice lorsqu'il arrive au Manitoba, il n'a pas à se faire la main pour camper des articles de bonne tenue;

Le Métis en fait foi.

M. Royal restera vingt-trois ans dans la Province où il occupera des postes importants. Dès 1870, il est élu député au parlement où il agit d'abord comme président de la Chambre, puis devient successivement secrétaire provincial, et ministre des travaux publics. En 1876, il assume le rôle de procureur général, tout en conservant le portefeuille de secrétaire provincial. Il contribua largement à la législation de la province; il fut l'auteur de la loi universitaire de l'Université du Manitoba et il occupa le poste de vice-chancelier de cette Université. Il rédigea aussi la première loi scolaire et fut le premier surintendant des écoles du Manitoba. En 1888, il fut nommé lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. Après son terme d'office en 1893, il retourna à Montréal où il s'occupa encore de journalisme et écrivit une Histoire du Canada à laquelle il mettait la dernière main lorsque sonna l'heure de la récompense.

Dans son étude sur la vie et les oeuvres de M. Royal, M. le juge L. A. Prud'homme prodigue les éloges. Son témoignage est corroboré par les survivants de 1880. Nous relevons les notes suivantes: "M. Royal était un puriste, respectueux de la langue française, qui n'avait pas de secrets pour lui. Sa phrase impeccable et élégante avait toujours le mot juste, le terme ad hoc. Il observait dans sa conversation, comme pour sa toilette, une tenue irréprochable. Cette correction de bon goût, qui excluait toute ostentation, provenait naturellement de son amour de l'ordre et des soucis des convenances. Bref, c'était

un homme supérieur, qui, même en se répandant avec ses amis, relevait le niveau de la discussion par des considérations d'un ordre élevé et conservait toujours le sentiment de sa dignité.

Comme écrivain, M. Royal possédait un style personnel, qui est le propre des hommes d'une grande valeur. Sa phrase était courte, alerte, incisive, courant droit au but, et son expression juste et appropriée, avec une pointe d'esprit très fine et très souple.

C'était un écrivain de race, élégant et nourri de connaissances classiques.

Doué d'une faconde peu commune, c'est presque en se jouant qu'il laissait échapper de sa plume des articles pleins de vie et de brillantes conceptions. Il a touché un peu tous les genres, moins peut-être le descriptif, qui ne lui offrait que peu d'attrait. Il possédait merveilleusement le talent

" d'une voix légère,

De passer du grave au doux, du plaisant au sévère."

Il n'était pas de ceux qui triturent un sujet comme un fruit savoureux, dont on veut extraire tous les sucs jusqu'à l'assèchement complet.

Il se contentait le plus souvent d'indiquer, comme en passant, les divers aspects d'une question et les considérations les plus frappantes qu'elle appelle, laissant à l'esprit du lecteur le soin de poursuivre plus loin ce premier anneau d'un argument jusqu'à ses ultimes conclusions ou de deviner le reste.

Ainsi allégé dans sa marche rapide, il entraînait le lecteur à sa suite et lui faisait admirer, à chaque instant, des horizons nouveaux sur lesquels il lançait un jet de lumière.

Il demeurait toujours d'une courtoisie parfaite et respectueux de la personne de ses contradicteurs au milieu des passes d'armes les plus vives.

Il n'a eu dans sa vie que des adversaires, jamais d'ennemis.

Comme orateur, il jouissait d'une popularité bien méritée. Lorsqu'il s'agissait de discuter un problème complexe, d'aborder une situation tendue, il faisait preuve d'un tact et d'une délicatesse de touche vraiment étonnante.

Sans être un tribun fougueux, sa parole convaincante et mâle ne manquait pas de chaleur.

Les foules aimaient à entendre en lui un homme instruit, à l'âme haute, sincèrement épris d'amour pour la vérité et la justice et l'acclamaient avec enthousiasme.

Généreux à l'excès, le cœur sur la main, toutes les fois qu'il s'agissait d'une œuvre religieuse ou nationale, honorable dans tous ses rapports, d'une amitié sûre et sans défaillance, M. Royal, pour tout résumer en quelques mots, fut un homme de bien, aussi distingué par les qualités du cœur que par la puissance de sa belle intelligence¹.

Nous reconnaitrons la personnalité de M. Royal dans beaucoup

1--L.A. Prud'homme, L'Honorable Joseph Royal, sa vie, ses œuvres, Des Mémoires de la Société Royale du Canada, deuxième série (1904-1905), t.X, section I, J. Hope et Fils, Ottawa 1904. p.6.

d'articles non signés; nous pourrions aussi analyser quelques-uns de ses écrits.

M. Dubuc naquit en 1840 à Ste-Martine de Châteauguay. Ce n'est qu'à son courage, à sa ténacité et à ses prières qu'il dû de commencer enfin son cours classique à l'âge de vingt ans. A son arrivée au Collège de Montréal, il rencontra Louis Riel alors en versification. L'amitié qui les unit alors devait se prolonger dans l'Ouest après 1870.

C'est un poème vécu que la vie de M. Dubuc. Poème exaltant la puissance d'un idéal. L'aîné d'une nombreuse famille, obligé d'aider son père dans les travaux de la ferme, forcé de sacrifier à ce travail des années d'école, s'expatriant pour apprendre l'anglais et gagner quelques piastres, posant des ultimatums au ciel pour obtenir son entrée au collège, acceptant la souffrance de la faim et du froid pour économiser de quoi payer ses cours, le jeune Dubuc accepta tous les sacrifices nécessaires pour assurer le but poursuivi.

Poème d'esprit de prière. L'éducation familiale avait habitué le jeune Dubuc à la prière continuelle; que d'Ave récitées pendant son travail aux champs, que de visites à l'église, de supplications et de promesses à la divine Mère et à Notre Seigneur dans l'Eucharistie. Lorsque la veille de sa mort, alors qu'il se promenait dans un parc, il sentit une douleur aiguë à la poitrine, il adressa aussitôt à Marie un appel plein de foi: "Ne permettez pas que je meure avant d'arriver

chez moi". Sa prière fut exaucée.

Poème du chrétien intègre. "Esprit de foi et parfaite intégrité de caractère. Ce sera le leitmotiv des hommages que le Canada tout entier va décerner à cet homme de bien"¹. Il fut toujours fidèle à sa devise "Juste et droit". Sa vie nous offre des "directives lumineuses" pour l'intelligence, "une leçon d'énergie pour la volonté".

"Parler en public et écrire dans les journaux", telle lui sembla être sa vocation; il étudiera donc pour devenir avocat et journaliste. Un petit journal humoristique, "La Guêpe" eut l'honneur des premiers articles de l'étudiant Dubuc, puis plus tard La Minerve lui ouvrit ses colonnes.

Au mois de janvier 1870, Riel l'invita à la lutte. "Je suis seul pour diriger les affaires du pays et tenir tête aux intrigues des ennemis. Il me faudrait un auxiliaire instruit, homme de loi, énergique, déterminé. Je te connais. Si tu venais me joindre, tu rendrais d'innombrables services à notre population métisse"¹. Le refus de M. Dubuc ne découragea pas Riel qui reprit l'offensive au mois d'avril et engagea son ami à rencontrer M. Ritchot alors à Montréal. Avocat irrésistible, le curé de St-Norbert avait réponse à toutes les objections, il revint au Manitoba amenant M. Dubuc.

La Minerve eut alors pendant quelques mois un correspondant hebdomadaire faisant connaître toutes les circonstances du soulèvement des

1--P. Edouard Lecompte, s.j., Sir Joseph Dubuc, Imprimerie du Messager, Montréal 1923, p.261.

2--Lecompte, Sir Joseph Dubuc, p.96.

Métis. Ces articles reproduits dans les autres journaux exercèrent une grande influence sur la population de Québec et créèrent une vive sympathie pour Riel et son gouvernement. En 1871, après la création du Métis, M. Dubuc lui réserva sa plume pendant trois ans. En décembre 1870, il fut élu député pour le comté de la Baie St-Paul. C'est lui qui répondit au premier discours du trône, il le fit en français. "Il affirmait par là simplement mais nettement, à sa manière habituelle, la vigueur de ses convictions"¹. Au mois de mars 1872, J. Dubuc remplaçait M. Royal comme Surintendant de l'Education pour les Ecoles catholiques.

Au mois de décembre, il compte parmi les onze membres du Conseil des Territoires du Nord-Ouest. Il porte dès lors le titre d'honorable. En 1873, il a la mission de déterminer avec le juriste Bain ce que signifiait "droit de commune" et "droit de foin". Son opinion prévalut, à l'avantage des métis. En 1874, on le nomme procureur général; deux mois plus tard, Conseiller légal du Conseil du Nord-Ouest. Au mois de décembre, il devint avocat de la Couronne, puis député de St-Norbert; en 1875, président de l'Assemblée législative; en 1877, membre du Conseil de l'Université; en 1878, il entre au parlement fédéral comme député de Provencher; à l'automne de 1879, il remplace le juge Bétournay comme juge de la Cour du Banc de la Reine du Manitoba; en 1888, il fut élu vice-chancelier de l'Université, poste qu'il occupa pendant

¹—Lecompte, Sir Joseph Dubuc, p.155.

vingt-six ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, 1914.

Nous rencontrerons dans le "Manitoba" plusieurs articles signés par Monsieur Dubuc.

Dans les assemblées politiques, L. Dubuc était un adversaire dangereux, il avait la riposte facile, et en bon psychologue, il trouvait les termes les plus propres à s'attirer la confiance et le support des électeurs.

La finesse de son esprit et sa délicatesse de cœur s'épanouissaient surtout dans ses lettres familières; aussi la famille Dubuc conserve-t-elle précieusement cette volumineuse et spirituelle correspondance comparée par l'un des amis de Sir Joseph à celle de Madame de Sévigné.

La littérature manitobaine compte beaucoup de polémiques. Trois discours sont particulièrement remarquables par leur logique, leur force d'argumentation, l'érudition et la connaissance parfaite de la "question des écoles" qu'ils révèlent; celui que L. Dubuc prononça en 1891 lors du procès Barrett est l'un de ceux-là; les deux autres furent prononcés par M. James Prendergast à l'Assemblée législative du Manitoba au mois de mars 1890 et par M. Thomas-Alfred Durnier au Sénat en 1900. Ils resteront comme modèles de foi, de patriotisme et d'éloquence.

Monsieur Elie Tassé n'a passé que cinq ans au Manitoba, mais son nom reste parmi ceux des bienfaiteurs du pays. Comme Monsieur Royel et Dubuc, il fut à son tour chargé de la rédaction du *Letis*, et comme eux aussi, il fut surintendant des écoles catholiques et membre du conseil universitaire. En 1879, il devient secrétaire du président de la Chambre des communes. Avant sa venue dans l'Ouest, M. Tassé avait été rédacteur du *Courrier d'Autouais* où il s'était montré sympathique aux colons de la Rivière-rouge,

il continuera après son départ du Manitoba à stimuler la colonisation. Sa plaquette de cinquante-cinq pages sur le Nord-Ouest donne avec méthode et précision tous les renseignements qui peuvent encourager les Canadiens à préférer l'émigration vers l'Ouest plutôt qu'aux États-Unis.

Les surintendants des Ecoles catholiques ne se limitaient pas au compte-rendu du fonctionnement des classes; ils écrivaient dans les journaux et dans leurs rapports des articles à l'adresse des parents et des instituteurs. Les rapports de L. Tassé au lieutenant-gouverneur pour les années 1876 et 1877 contiennent tout un traité de pédagogie. Le surintendant veut par là venir en aide aux éducateurs qui n'ont pas d'autres sources de renseignements. Les paragraphes sont courts, chargés de sons et de conseils très pratiques sur la manière de présenter chaque leçon, sur le devoir de former le caractère de l'enfant, sur les rapports des maîtres avec les parents et les commissaires, rien n'est oublié, l'institutrice trouve même dans ses notes tout un questionnaire d'examen particulier qu'elle devrait utiliser à la fin de la journée de classe afin de se rendre compte des lacunes de son enseignement.

M. Tassé ne réclame pas le crédit exclusif de ses théories, il déclare avoir largement puisé aux meilleures sources. Ce qui constitue son mérite, c'est le choix excellent, l'adaptation adéquate aux besoins actuels des grands principes de pédagogie.

La rédaction du *Létis* confiée à des éducateurs tels que M. Royal, Dubuc et Tassé garantissait l'orthodoxie du journal comme elle en assurait la belle présentation.

I. LES FEUILLETONS DU MÉTIS

JOURNAL D'UN SOLITAIRE

Le prospectus avait proclamé: Nous entendons par bonne cause "celle qui est basée sur les principes éternels du droit et de la justice". Le Métis s'emploiera donc à "propager ces principes éternels et où sont-ils consignés sinon dans les commandements de Dieu et les enseignements de l'Eglise? Le journal inaugurera-t-il un cours de religion? Hé bien! oui. Chaque semaine, à petite dose, sera servi le pur nectar de la Vérité. Toute la doctrine catholique y passera: les commandements, les sacrements, les vertus, l'efficacité de la prière. Et le plus original de l'innovation, c'est peut-être la rubrique sous laquelle viennent docilement et si à propos se ranger tous ces personnages sérieux. C'est bel et bien par le titre alléchant, rappelant un peu l'attrait du fruit défendu, que les rédacteurs invitent leurs abonnés à écouter le catéchisme. Vous lisez bien: "Feuilleton du Métis". Le Métis commence ce feuilleton dès le deuxième numéro de sa publication. Ce feuilleton qui s'intitule: "Journal d'un solitaire", promènera les lecteurs dans plusieurs familles où les discussions habituellement amenées et bien conduites s'engagent à tout propos et à propos de rien, permettant à l'auteur d'enseigner sa philosophie.

Au cours des deux premières semaines, le lecteur est passablement mystifié; c'est le troisième numéro qui le jettera en pleine révélation: La création, la chute de l'homme, ses conséquences. Le déluge. Le

peuple de Dieu. La loi donnée. Etat du monde. L'Education du Maître le Doux. Ses sentiments.

Le feuilleton compte "sept fragments du journal de M. Hervé", le dernier fragment publié le 28 décembre est "A continuer", mais à cause de la maladie de l'un des employés, le numéro du 4 janvier 1873 est supprimé, et avec lui, l'Ordre, le Mariage et la finale du premier feuilleton français publié au Manitoba.

LE PETROLE

Le 20 septembre de la même année, commence un nouveau feuilleton, et ce sera le dernier publié par le Métis. Nous passons de la science religieuse à la science profane. Albert Dupaigne est l'auteur de la présente étude en vingt-deux chapitres s'intitulant "Le Pétrole". Enseignement très scientifique qui devait être de peu d'utilité au Manitoba d'alors. Toutefois le dernier numéro qui paraîtra le 24 janvier 1874, exprime une conclusion à méditer par n'importe qui, à n'importe quelle époque. "Savoir, n'est pas vouloir, bien vouloir et mal savoir ne produit rien de bon, c'est vrai, mais bien savoir et mal vouloir, c'est l'inverse du bon, c'est la destruction".

ECHO DU NORD-OUEST

Il y a quelques années, lorsque notre journal La Liberté, s'associait au Patriote de l'Ouest, il refaisait en l'agrandissant un geste du Métis, datant du 28 octobre 1875. Les mêmes intérêts unissant le

Manitoba et la Saskatchewan, il est naturel d'échanger des messages entre les deux provinces, c'est pourquoi l'éditeur du Métis s'assure "un groupe" de correspondants qui renseigneront les lecteurs sur les faits et gestes de leurs voisins de la Saskatchewan. Le titre Feuilleton fait place à celui D'Echo du Nord Ouest. Nous aurons donc encore des séries d'articles "à suivre" jusqu'au mois de juin 1877. Nato-yapikowan signe tous les numéros. Ce nom de plume d'origine criée se traduirait assez fidèlement par: Un témoin.

La première étude se divisera en trois points: 1^o Les sauvages de la Saskatchewan d'après leurs divisions, leur genre de vie, leur degré de connaissance religieuse, leur sympathie pour les blancs. 2^o Causes qui amèneraient leur démoralisation. 3^o Moyens à prendre pour faire disparaître ces causes.

D'autres études parleront de la beauté des langues sauvages, des rapports entre différents dialectes, du caractère, des mœurs, des superstitions des Sauvages.

Des lettres de missionnaires feront connaître les progrès de l'Evangile.

L'un des correspondants se révèle un penseur constructif; il ne se contentera pas d'être un écho: c'est une voix qui criera dans le désert. Il a vécu longtemps parmi les indiens, il se permettra au nom de son expérience de suggérer au gouvernement les mesures propres à assurer "l'avenir moral et physique" des sauvages du Nord. Il remarque d'abord que les traités entre blancs et sauvages sont toujours

au détriment de ces derniers, il en apporte comme preuve le sort des indigènes de l'Amérique du Sud, des Etats-Unis et du Canada. Il dénonce les scandales des blancs causés par le mauvais exemple, le blasphème, la traite des liqueurs enivrantes, le peu d'honnêteté de la part des employés du gouvernement.

Pour guérir les maux et prévenir la haine des sauvages, il préconise les traités protecteurs, l'appui assuré aux missionnaires qui pourraient être chargés des secours destinés aux indigènes. Le plan exposé par cet ami des indiens dénote un grand sens de la justice et une connaissance exacte des besoins du Nord-Ouest.

Natsoyapikowan s'avère philologue. S'il n'est pas l'auteur d'une grammaire indienne, ce n'est pas faute de connaître les lois qui régissent le langage des différentes tribus du Nord-Ouest; il sait en découvrir la richesse, comparer les langues entre elles et y trouver des analogies avec le latin.

Il ne cherche pas à en imposer par son style ni par sa science; il se contente de bien disposer sa matière et d'écrire correctement; cependant il n'est pas superficiel dans sa manière de traiter un sujet, il le considère sous ses différents angles, il apporte même des chiffres pour donner plus d'exactitude à ses comptes-rendus. La sympathie qui préside aux jugements qu'il porte sur les sauvages, ajoute un nouvel attrait à sa correspondance remplie de traits piquants et d'aperçus nouveaux pour la population canadienne d'alors, surtout pour celle de Québec. Puis l'Echo s'en va rejoindre les feuilletons qui l'ont précédé.

II. LA POESIE DANS LE METIS

L'on ne dira pas qu'avec le Métis tout finit par une chanson. Non, les rédacteurs sont trop sérieux pour cela et les causes qu'ils défendent exigent une persévérance, une énergie, des répétitions qui se passent de la rime. Il est bien permis toutefois de se déridier de temps à autre, d'écouter un soupir du coeur, d'accorder un souvenir aux joies et aux peines de la vie. Et une quinzaine de fois en ses dix années d'existence, le Métis s'est passé cette fantaisie.

De ces poésies, quelques-unes seulement sont de fabrication manitobaine. La première est une satire. Le "français né malin" se devait de soutenir sa réputation. D'ailleurs, il n'avait pas attendu d'être assuré de la publication pour chansonner ceux qui lui agaçaient les nerfs. McDougall ne l'a peut-être jamais su, mais la complainte qui ridiculise son équipée à Pembina a été portée bien allègrement par le vent d'Ouest. Une semblable hospitalité a recueilli La Complainte du Métis que l'on retrouve dans l'anthologie de Larue. Ici, un des rédacteurs du journal orangiste, The Liberal, s'acharne à vilipender les Métis et "tout ce que Manitoba renferme de plus respectable et de plus digne dans la hiérarchie religieuse et civile". Il se fera dire ses vérités sur l'air de "Cadet Roussel"

"Peuple, écoutez dévotement,
Un récit bien intéressant.
Vous n'y trouverez aucun fait d'armes
Vous ne verserez pas de larmes,
Ah! Ah! Ah! mais vraiment,
C'est un récit bien surprenant!

Il se dit bon citoyen,
Et ne recule devant rien,
Et pour se monter au pinacle,
Marcherait sur un tabernacle.
Ah! Ah! Ah! oui, vraiment,
C'est un homme bien surprenant!

Cependant il ne risque pas sa peau:

"A la dernière invasion
Des fénians, pendant que nous étions
Tous en masse sur la frontière
Il n'était pas sous not' bannière" (23 novembre 1871)

La composition signée L. F. ne compte pas moins de onze couplets,
elle a dû être populaire, surtout au temps des élections, car le héros

"Quoiqu'il soit sot comme une bourrique
S'est lancé dans la politique".

et il est si prodigue de rhum que

.....ses amis dans la lutte,
D'hommes qu'ils étaient devinrent brutes!"

Aussi la conclusion s'impose:

"J'ai quelque chose à proposer
Au risque de froisser la canaille,
Qu'il s'ôte de là, ou qu'on l'empaillie;
Ah! Ah! Ah! oui vraiment
Car cet homme est par trop surprenant".

L'on sait que l'expression "empailler" signifiait alors "brûler
en effigie", le Métis a laissé passer le mot mais n'aurait pas approuvé
l'action qu'il condamne hautement dans un autre numéro du journal.

En 1875, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire d'épiscopat de Mgr Taché, tous les talents sont mis à contribution.

Vingt-huit vers alexandrins présentaient au jubilaire un oranger du jardin du R. P. Simonet, curé de Pembina. La partie la plus admirable du poème c'est bien la délicatesse de sentiments qui l'a inspiré et le succès dans l'application des règles de l'art poétique de Boileau. Une rime riche est toute fière d'être l'exception parmi ses soeurs qui se contentent de n'être pas fautives. Le petit oranger "se croit un héros d'avoir pu sans mourir

"Braver, dans Pembina, les fureurs déchaînées;
D'un hiver plus fougoux qu'en bien d'autres années.
Vingt-cinq feuilles aussi, son ouvrage d'un an
Lui disent qu'il vivra 25 fois tout autant,
Et sans doute croîtra pour assister encore
Aux belles Noces d'Or dont ce jour est l'aurore".

"Les adieux d'un écolier" publiés le 1er juin 1875 et signés des initiales E. D. s'annoncent comme poésie inédite. Il serait intéressant de la savoir composée par un manitobain, car elle est vraiment originale et tient de la virtuosité: les strophes sont de huit vers de longueurs inégales, la première étant composée de vers de trois pieds; la deuxième de vers de quatre pieds et ainsi de suite pour les vers de cinq, six, sept, huit et dix pieds; les cinq dernières strophes se composent d'alexandrins.

Dans ce poème, il n'y a rien de particulier au Manitoba: le frais bocage, les perles de l'aurore, le lac tranquille, l'onde claire et pure, l'humble ruisseau, la tendre tourterelle, l'oisillon docile,

le ciel serein, les fleurs et les agneaux peuvent se retrouver avec leurs qualificatifs en des pays innombrables, et l'écolier en adressant ses adieux à la "paisible enceinte du silence", ne se prépare pas à la rencontre des "rois de la prairie". L'on songe que la poésie a pu être composée au temps du collège, par un ancien de la Province de Québec. Pourquoi pas par l'un des rédacteurs qui, on se le rappelle, s'était déjà fait publier dans Les Guêpes. Quant aux sentiments exprimés, ils conviendraient au cœur tendre et délicat du jeune Joseph qui se rappelle la terre paternelle et qui la peint avec les beautés toutes simples qui ont réjoui sa jeunesse:

Le bocage
A repris
Son feuillage
Et ses nids;
La verdure
Embellit
La nature
Qui sourit.

Après qu'en imagination, il a fait la revue des lieux chers, et qu'il a entendu la voix maternelle, il songe au dur labeur classique enfin terminé:

"Enfin, reposez-vous, esprits philosophiques,
Laissez dormir en paix vos auteurs trop savants;
Ne vous fatiguez plus de problèmes logiques;
A l'aspect du bonheur, redevenez enfants".

Sans peine, il dira adieu aux témoins muets de ses jeunes efforts aussi bien qu'au bourdon et à la cloche, constants ennemis du repos. Mais il faut aussi quitter les compagnons, et la joie s'évanouit:

"Oui, voici que pour nous le sentier se divise,
 Un nouvel avenir se déroule à nos yeux:
 Ici, le coeur est plein et notre âme se brise,
 En voyant arriver le moment des adieux".

"Il faut nous séparer, c'est l'heure de l'absence,
 Il faut nous séparer, mais on lit dans nos yeux
 Que nous restons unis au sein de l'espérance,
 Pour être tous, un jour, réunis dans les cieux!"

C'est un excellent devoir d'élève, qui répète quelques images mais où les règles de la versification sont observées.

"L'éloge du maringouin"

Que gagne-t-on à médire du maringouin? Il n'en sera pas moins agaçant; mieux vaut donc en amuser les victimes. Telle sera l'originale entreprise de l'auteur.

"J'aime le maringouin. Après tout, mon héros,
 Ses mérites à part, est quasi sans défauts.
 Du vaillant Canada, c'est un noble indigène,
 Bruyant, gourmand, taquin, souvent un peu sans gêne.
 Ce qui rend à mes yeux le maringouin aimable
 C'est qu'il est avant tout un être sociable,
 Il aime notre espèce, il approche sans peur
 Et posé sur nos fronts, les baise avec vigueur".

Le maringouin serait un prédécesseur de Chantecler quoi! S'il ne fait pas lever le soleil, il est tout de même responsable de bien des activités et les services qu'il rend aux hommes seraient de nature à provoquer la jalousie des médecins.

"Enfin, brave à l'excès, fougueux et téméraire,
 Il meurt trop fréquemment comme un foudre de guerre,
 Sur le champ de bataille, et la lance en avant....."

"Sur nos fronts en mourant, pour vengeance, il imprime
Un dernier témoignage, un stigmate brûlant".

Cette poésie reproduite d'un autre journal est publiée en date du 6 juin 1878. Deux ans plus tard, cependant, on la suppose originaire du Manitoba et l'on en fait l'appréciation suivante: "L'élégance le dispute à la pureté du rythme, la pensée s'y joue à travers les replis chatoyants de notre inflexible alexandrin. L'allure, la fier relief, et par-dessus tout l'antique bon sens en harmonie avec l'esprit le plus pétillant, voilà ce qui brille dans ce rubis" bien digne d'être conservé.

A la date du 14 mars 1878, le Métis mentionne la mort d'un enfant de 5 ans, Charles Deschamps. Trois semaines plus tard, une poésie est dédiée à Madame D. Elle n'est pas signée, mais seulement datée de St-Norbert et tout probablement composée par une amie de la mère désolée. Elle comprend quatre strophes de six vers chacune. L'auteur engage d'abord la mère à la reconnaissance: Le Ciel lui avait accordé ce fils,

"Epiègle, gai, charmant; comme l'humble mésange,
Il jetait en passant son cri vif et joyeux,
Et ton coeur abattu frémissait d'allégresse!"

Pour que la jeune femme soit convaincue que la poésie est uniquement inspirée par le départ de son enfant, deux fois le nom de Charles revient dans les vers sympathiques.

"Le soir à son chevet, tu prisais en silence
Et Charles murmurait, pendant qu'à ta souffrance
Tu demandais le calme!"

L'enfant s'offre à Dieu pour que sa maman ne souffre plus:

"Le Seigneur est venu.
L'âme s'est envolée,
Charles est dans le ciel! Sa mère est consolée".

Pourtant, elle semble gémir encore, car l'auteur termine par ces mots:

"De son trône éclatant, chaque jour à l'aurore
Il viendra doucement, dire qu'il l'aime encore
Et portera ses pleurs au Dieu qui les reçoit".

Madame D. a dû justement apprécier les consolations que lui apportait cette poésie et ne pas s'arrêter à une couple d'idées plus ou moins justes et aux enjambements trop nombreux qu'elle contenait. La rime de pur avec impur n'a peut-être pas été remarquée, non plus que l'allusion peu flatteuse pour les pauvres humains qui survivent à la tendre enfance.

"Son coeur était trop pur
Pour se flétrir aussi sous l'haleine fétide
D'un méné corrupteur! Son âme était candide,
Dieu l'appelle là-haut, loin de tout souffle impur".

Messieurs les rédacteurs qui adressaient leurs journaux à des amis de la Province de Québec avaient bien le droit de faire dire par Pamphile Lemay ce qu'ils pensaient des femmes laissées là-bas et que l'on espérait voir venir avant trop longtemps. Dès le 30 novembre 1871, le journal écrit:

"Femme au front pur et radieux
Ange qui passes sur la terre
Aimant et priant sans mystère
De même que l'ange des cieux,
Que tes vertus, que ta tendresse
Sont des parfums bien doux!
Ils enivrent l'époux
Qui t'aime et te bénit sans cesse".

Le même poète se fera de nouveau imprimer au Manitoba. Cette fois, c'est l'auteur qui dédie une chansonnette aux abonnés du Métis. Cette poésie s'intitule: "Mais le temps passé ne revient plus!" C'est une méditation sur la rapidité du temps, le supposé progrès, l'amour de l'argent, le mécontentement des ouvriers, la lutte des classes, puis les femmes d'autrefois.

".....devant leurs simples charmes
 Faiblissaient les plus résolus.....
 On s'écriait: Rendons les armes!
 ---Rendons les armes!..
 Disait grand'mère, là-dessus.
 Mais le temps passé ne revient plus!"

L'on ouvrira, mais discrètement les colonnes du journal à Victor Hugo, par la publication de "France". C'est une prière bien inspirée demandant à Dieu d'éloigner de la patrie la haine et la guerre civile (14 décembre 1871).

Ferjus St-George nous donne des lignes rimées dans son Décalogue de l'épouse et ses Sept Commandements de l'époux. Et le testament de Louis Veulliot reçoit l'enregistrement même au Manitoba.

"Placez à mes côtés ma plume,
 Sur mon front le Christ, mon orgueil.
 Sous mes pieds, mettez ce volume,
 Et clouez en paix mon cercueil.

J'espère en Jésus. Sur la terre
 Je n'ai pas rougi de sa loi;
 Au dernier jour, devant son Père,
 Il ne rougira pas de moi".

Le numéro du 19 juin 1872 publie une chanson: Dialogue entre deux Métis (sur l'air: "Un jour, maître corbeau".)

C'est un plaidoyer établissant la supériorité de la vie du cultivateur sur celle du chasseur:

Le Chasseur -- De la chasse aux boeufs gras, je veux te raconter
Les nombreux accidents que j'entends rapporter.
Je crois que mon récit finira par guérir
Ceux qui dans la prairie ont envie de courir.

Après avoir énuméré certains déboires des chasseurs, il conclut:

Si je voulais tout dire et conter tous mes maux
Je n'en finirais plus; d'ailleurs, c'n'est pas nouveau
Je n'exagère pas, ce sont des vérités,
Amis, profitez-en, n'ayez pas entêtés.

Le Cultivateur partage bien les vues du chasseur, et il exalte les jours heureux que le laboureur passe au milieu des siens à qui il procure en abondance la nourriture et le vêtement. Il termine par une leçon de prévoyance et d'énergie:

Dans notre beau pays, nous voyons accourir
Quantité d'étrangers venant pour s'y bâtir.
Cultivons tous nos champs et gardons notre bien,
Soyons bons habitants et nous ne craignons rien

13e couplet

Ah, n'ayons jamais peur de fatiguer nos bras,
Semons orge, patate, élevons des boeufs gras;
Soumettons-nous à Dieu et soyons bons chrétiens;
En vivant de la sorte on ne manque de rien

(Sur l'air du tra la la)

"La Patrie des hirondelles"¹ ne trahit rien de son auteur sinon

¹--Le 31 mai 1873

qu'il a su marquer les deux temps, celui de l'arrivée et celui du départ des oiseaux par un rythme bien approprié. Le premier exprime en deux quatrains de six pieds la jeunesse, la joie de vivre, l'espérance de trouver bon gîte et le reste; le deuxième, en deux quatrains décasyllabiques convient mieux au travail, puis à l'abandon pour l'inconnu des cieux qui ont favorisé les amours et prodigué la chaleur, l'ombrage, les grains et les fruits. Mais comme il s'agit de petits coeurs d'oiseaux, la gamme des joies et des peines est plutôt restreinte.

Hirondelles légères,
 Dans les cieux éclatants,
 Vous êtes messagères
 Du rapide printemps.

Mais de l'hiver voyez-vous un nuage,
 Vers d'autres bords dirigeant votre vol,
 Vous emportez et les fleurs et l'ombrage,
 Et le doux chant que dit le rossignol.

Six syllabes, dix syllabes. Ni moins, ni plus. S'aventurer en deça ou au delà dénoterait une psychologie boîteuse chez le poète; félicitons-le de sa mesure tout en déplorant quelques négligences grammaticales, et ne le chicanons pas de son allusion à l'idéal rossignol du Canada¹.

Edouard Plouvier fait une apparition avec "Les quatre âges du coeur"², et la "Chanson de guerre de l'année 1875" de J.M. Lemoine souligne le centenaire du dernier siège de Québec.

1--Bâ 31 mai 1873

2--Le 18 avril 1874

L'année 1876 est saluée par une Bluette d'Eudore Lavasturel¹.
L'on trouve aussi "Une Vérité", poésie d'amour de Charles Guimet,
"Le Drapeau blanc" de Lavigneur, le 19 juillet 1877, puis pour terminer
la partie poétique du Métis, les premières lignes du journal écrites
spécialement pour les enfants: "A ma poupée" de L. Fournier².

1--Le 27 janvier 1875

2--Le 3 novembre 1877

III. LE METIS ET LES FEMMES

Trop prudent pour exposer le sexe faible dans l'arène où se livraient souvent de si âpres combats, le Métis ne nous fait pas même connaître la vie que menaient alors les femmes à la Rivière Rouge. Pourtant dès le numéro prospectus, l'on y souhaite la bienvenue à un contingent de soeurs Grises arrivant à la Rivière-Rouge et on encourage leur apostolat: "S'il leur faut pour se dévouer ainsi à des missions dures et pénibles une somme immense de charité, le bien qu'elles sont appelées à continuer et à faire devra certainement les dédommager un peu de tant de sacrifices"¹.

Des noms féminins se relèvent dans les distributions de prix et les séances de couvent, ou parfois à l'occasion de nouvelles recrues arrivant dans la Province.

Au mois de juillet, l'on s'amuse "d'un charivari à l'occasion du mariage d'amour d'un citoyen des pays civilisés avec une beauté primitive des tribus indigènes du Nord-Ouest!"

L'on citera des poésies célébrant la femme; des études montrant la nécessité de l'éducation des filles, des comparaisons flatteuses telles que celle-ci: "Les femmes seules ont le don divin de savoir soigner les blessures de l'âme. Leur nature les prédispose à cette grande mission de douceur et de patience. Les hommes ont parfois du dévouement en lingot; il est rare qu'ils en aient en monnaie".

Que l'on en cherche pas dans le *Métis* des comptes-rendus de fêtes mixtes, ni réclames de magasin destinées à développer la vanité des femmes. Par contre, l'on invite les messieurs à s'acheter des montres, des "chapeaux de castor", des "vins et liqueurs", des "cigarettes et tabac". "Les messieurs qui désirent se pourvoir d'un chapeau de castor en soie, mode du printemps, devront arrêter et laisser leur mesure chez Henderson".

Un jour vient où les dames se fatiguent de la pénombre où elles sont reléguées. Que diront leurs amies du Canada? Elles les croiront asservies au terre-à-terre, n'ayant plus rien de la vie sociale d'autrefois. Le journal est obligé de sortir de sa réserve, il s'en amuse. "On vous a fait observer, écrit-il à la date du 15 février 1873, que nous avons fait une omission importante dans notre rapport de l'ouverture de la session. Autour du trône d'où Son Excellence a prononcé le Discours Royal, étaient réunies la beauté, la grâce et la jeunesse dignement représentées par un certain nombre des premières Dames de Winnipeg et des environs. Nous nous excusons humblement (de notre faute), le coeur contrit, et nous voulons la réparer de notre mieux avec l'espoir d'en obtenir le pardon". Une cinquantaine de noms témoignent de l'importance de la représentation féminine.

Le ferme propos manquait certainement à la contrition du *Métis* car les dames doivent encore attendre plusieurs mois pour lire des articles les concernant. On leur rappellera alors leur vocation éducative, l'on sourira au sujet de la veuve d'un cinquième mari et d'une

certaine quakeresse, toutes deux cependant bien loin du Manitoba.

Le 15 juillet 1875 deux colonnes de la bordure d'un "philomy-santhrope" prennent à partie les défauts féminins; tout de même, on veut finir d'une manière galante, et la conclusion rappelle aux hommes la responsabilité qu'ils assument par leur manque de sagesse et de sérieux. Qu'ils se corrigent et l'on n'aura pas "tant de fautes à reprocher aux femmes".

Deux ans plus tard, en 1877, les premières régattes évoluent sous le haut patronage de Madame Morris, épouse du lieutenant-gouverneur. Le Métis laisse passer sans en profiter la belle occasion de faire valoir les grâces des dames présentes à la fête. Même c'est à se demander si la distinguée patronnesse occupait son poste d'honneur.

Trois fois au cours de l'année 1878, l'on pensera à la femme. On cite Napoléon qui énumère les sujets que devront étudier les demoiselles élevées à Ecouen: "Je veux faire de ces jeunes filles des femmes utiles, certain que j'en ferai par là des femmes agréables". Ensuite l'on rapporte les conseils de la Princesse Louise, adressés à des jeunes filles de Montréal. On accompagne ces paroles de la courte mais significative appréciation suivante: "Un mot de plus sur la nécessité de baser l'éducation sur la Religion, et cette réponse ne laissait rien à désirer".

Le 2 mai 1878, l'on définit le bien-être, l'on dit ce en quoi consiste l'embellissement du chez soi et de qui il dépend. Le même numéro contient un long article sur La Femme dans la famille.

Le *Métis* reproduit une critique de la mode de Paris mais aucun commentaire n'attaque le sexe féminin du Manitoba; signe probable que la fameuse mode n'avait pu voyager jusqu'ici.

Une autre "monstruosité" européenne c'est qu'on rencontre des femmes ambitionnant le privilège du vote! Le journal a perdu là une belle occasion de poser au prophète. Ne savait-il pas que "Ce que femme veut, Dieu le veut".

Si le *Métis* respecte l'humilité des femmes, il sait cependant sortir de sa réserve pour exalter lorsqu'elles meurent, les femmes qui ont fait l'honneur et le bonheur de leurs foyers.

Enfin, dans la dernière année de son existence, le *Métis* se rappelle l'acte de contrition d'autrefois, et de lui-même, il nomme les dames présentes à la réception du gouverneur-général au Manitoba. Mentionnons que les détails de toilette et la nomenclature des accessoires dont on se glorifie de nos jours n'ont pas même l'honneur d'une allusion. O mœurs d'aujourd'hui! Comme elles sont fondues et évaporées les neiges d'antan!

"LE LIS DU DIX-NEUVIEME SIECLE"

La première femme-auteur au Manitoba est une religieuse. Avant l'arrivée des Soeurs Grises en 1844, il y avait eu des institutrices. C'est ainsi que le nom des demoiselles Nolin appartient à l'histoire mais leurs écrits, si écrits il y eut, n'ont pas été publiés au pays.

Le *Métis* reproduit in extenso la première pièce française imprimée

au Manitoba. Elle fut composée par une soeur de la Charité enseignant alors à St-Boniface, soeur Malvina Collette. C'est une opérette intitulée "Le lis du 19^e siècle", qui exalte les travaux des Oblats et célèbre Mgr Taché récemment nommé archevêque de St-Boniface. S'inspirant de l'Ecclesiaste: Le Seigneur l'a élevé et béni, de jeunes élèves s'apprêtent à fêter dignement le nouvel archevêque. Marie-Rose s'évertue à rimer pour la circonstance, Céline la taquine en parodiant la poésie de sa compagne lorsque Jane vient leur annoncer qu'en les attend à la salle de récréation. Au second acte, Clémence apporte un lis qu'elle dépose sur une table et elle rappelle dans un chant, une rêverie qui l'a transportée au ciel. Là, les anges offraient à leur Reine un lis que Marie bénit en souriant; le chœur angélique célèbre ce lis, Clémence après en avoir compris le symbole redescend sur la terre pour chanter son bonheur. Le dialogue qui s'engage ensuite entre plusieurs jeunes élèves nous apprend que le lis représente la Communauté de Mgr de Mazenod. On fait l'historique des missionnaires oblats. On exalte aussi l'influence et l'autorité des évêques. Des fleurs d'argent symbolisent les prêtres; des fleurs d'or, les évêques et les archevêques. "De temps à autre, une allusion délicate de la part de l'une des élèves, de gracieux sous-entendus ramènent les pensées vers l'illustre personnage de la fête. De fait, il était impossible de faire l'éloge de Mgr l'archevêque et de sa longue vie d'apôtre avec plus de tact, de finesse et de cœur", écrit le Mâtis.

Comme la plupart des pièces de circonstance, cette opérette ambitionnait de produire un bel effet sur la scène et non pas d'être classée parmi les chefs-d'œuvre. Nous lui reconnaissons la délicatesse qui sait exprimer à demi-mot et par des allusions spirituelles les sentiments d'admiration, de respect et d'affectueuse reconnaissance dont les coeurs étaient riches et que "le suave parfum" du lis exhalait en ce grand jour.

L'opérette contient trop de longues tirades et de dissertations pour que le dialogue soit animé.

Les Soeurs de la Charité conservent la notice biographique de soeur Collette, nous y puisons ces quelques renseignements: Malvina naquit à Vershères en 1838; jeune encore, elle fut placée dans un couvent de Montréal. "Intelligente, sérieuse et réfléchie" elle fit de bonnes études et obtint le brevet d'institutrice. A peine a-t-elle prononcé les vœux de religion que la supérieure générale la choisit comme secrétaire.

Le 9 juin 1869, elle arrive au Manitoba, et s'y livre à l'enseignement jusqu'en 1876, alors qu'elle est rappelée à Montréal. "Il faut une annaliste, soeur Collette est toute désignée. La dévouée secrétaire n'est pas à ses premières armes, déjà elle a rendu de précieux services au secrétariat. Aussi, elle embrasse sa tâche avec facilité, piété et zèle. Les annales sont là pour nous prouver son labour et son talent. Le bon coeur ne se manifeste pas moins que la pensée dans ces pages vivantes.

En plus, Soeur Collette si richement douée mettait les dons qu'elle avait reçus de Dieu au profit de sa Communauté. Combien a-t-elle organisé de fêtes familiales? Combien a-t-elle composé de dialogues, pièces et chants? Combien a-t-elle écrit de lettres? Sa plume alerte et habile a couru sur le papier quarante ans et plus. De partout, on recourait à ses services, elle était si accueillante, la chère secrétaire, et toujours prête sans tenir compte de la fatigue, à répondre aux besoins des missionnaires qui bénéficiaient largement de son talent d'écrivain!

Elle mourut en 1925.

Pourquoi ne pas joindre au nom de soeur Colette, celui de sa soeur en religion, soeur Curran, qui bien souvent servit de secrétaire à Mgr Taché. Nous trouvons dans le "Quatrième livre de lecture" de A. N. Montpetit, l'émouvant récit des souffrances de M. Goiffon. Récit emprunté aux Rapports des Missions du diocèse de Montréal pour 1860, "modèle de narration et de style épistolaire" écrit justement M. Montpetit.

IV. LE MÉTIS ET LOUIS RIEL

De même que dans la pièce, la Fille de Roland, le souvenir du neveu de Charlemagne, sa valeur, ses prouesses, et son malheureux sort à Roncevaux, se mêle constamment aux péripéties du drame, ainsi, les événements de 1870 et le sort du héros national inspirent les articles les plus importants du journal français manitobain, d'octobre 1871 à juillet 1875.

Nous rencontrons quelques écrits de Riel, nous lisons surtout toute une littérature se rapportant à lui directement ou indirectement. Les Orangistes poursuivaient de leur haine le chef des Métis, ils désiraient sa mort sur le gibet. Ils demandaient son procès, ils s'opposaient à l'amnistie, ils offraient \$5000 à qui livrerait Riel, ils l'empêchaient de siéger au Parlement d'Ottawa. Le Métis veille et fourbit ses armes en attendant la minute propice.

Le neuvième numéro du Métis dans la "Revue de la session" se contente de rapporter sans commentaires les propositions faites à la chambre au sujet des événements de 1870. L'échauffourée des Fénians en 1871 permettra le beau geste des Métis que leurs amis enregistreront avec soin. Le temps favorable de rompre le silence est arrivé. Les thèses qui s'élaboraient dans l'ombre peuvent maintenant se manifester au grand jour. Elles seront appuyées par des preuves tangibles, des arguments péremptoires.

Plus d'une page du 19 octobre 1871 est consacrée à l'histoire des

quinze jours précédents. Le récit se déroule d'une manière claire, succinète, précise, faisant ressortir la loyauté des Métis ainsi que les raisons qui expliquent et justifient leur attitude envers le gouvernement.

L'on se rappelle les faits: Des Fénéens des Etats-Unis ayant à leur tête O'Donoghue avaient invité les Métis canadiens à se joindre à eux pour renverser le gouvernement du Manitoba. Au lieu de répondre à l'invitation, ceux-ci prirent les armes et s'opposèrent aux intrus. Les Fénéens furent bientôt cernés à Pembina et obligés de se rendre.

Le Métis qualifie l'entreprise d'O'Donoghue d'acte de folie coupable et criminelle. Il prouve que cet ancien membre du gouvernement provisoire ne connaissait pas les sentiments intimes des gens de la Rivière-Rouge. Il écrit: "Quand toute une population est outragée dans son honneur par des adversaires acharnés et injustes, elle se doit à elle-même de paraître et de parler en corps dans les circonstances solennelles. C'est ce que les métis ont fait."

Tel est l'exposé de la première thèse. Le journal brosse hardiment le tableau détaillé des injustices et des tracasseries dont les Métis sont l'objet. Il énumère les raisons qu'ils pourraient alléguer pour faire cause commune avec les ennemis du Gouvernement: promesses solennelles non exécutées, dénigrement sans vergogne, droits méconnus au sujet des terres, traitements indignes infligés par la soldatesque. Comment amener des gens traqués de la sorte à prendre les armes pour défendre la Couronne? Le journal montre la difficulté de l'entreprise

afin d'en faire mieux apprécier le succès.

Quelle influence ne fallait-il pas pour produire l'union des volontés et les faire tendre à un but unique. L'homme indispensable, c'est Riel. La nation lui reconnaît toujours le titre de chef; qu'il se montre et l'on acceptera son mot d'ordre. C'est ce que fait Riel au péril de sa vie.

"Monsieur Riel, menacé de mort, devant par les Fénians, derrière par les Orangistes, n'a pas hésité à remplir ses devoirs de citoyen lorsque l'heure en a sonné".

Après avoir préparé l'apparition du chef, il le fait parler. Louis Riel était orateur, il savait entraîner son auditoire, exerçait un prodigieux prestige sur ses concitoyens. Ses discours composés avec logique, son style précis et figuré, son débit énergique inspiraient la confiance au chef et la certitude de la victoire. "Il ne s'agit plus ici d'orangistes, ne de traîtres, ni d'adversaires, dit-il, les droits et libertés que vous avez si chèrement achetés sont gravement menacés; notre devoir est d'aller en avant sans regarder en arrière. Le pays est attaqué, le représentant légitime de la Reine nous appelle à défendre la patrie: prenons les armes et défendons-la".

Le rédacteur termine son exposé par l'explication suivante: "Au risque de déplaire à beaucoup de nos amis d'une autre origine, nous avons cru de notre devoir de journaliste impartial de rendre aujourd'hui à chacun la part de mérite qui lui revient dans la belle attitude qu'a prise notre population. Notre dévoué et héroïque clergé a fait son

devoir comme à l'ordinaire, et les chefs de la population l'ont activement, sincèrement et considérablement secondé; et si nous avons mis parmi ces derniers M. Louis Riel plus particulièrement en lumière, c'est que le devoir accompli par lui dans les circonstances pénibles où on le laisse devient un acte de vertu héroïque qu'il faut proclamer à l'honneur de la pauvre humanité".

La lutte se fera maintenant au grand jour, on croisera le fer à chaque nouvelle attaque; et les attaques seront nombreuses. Elle viendront souvent par les journaux de Winnipeg. La presse anglaise était alors représentée au Manitoba par deux hebdomadaires: le Manitoba "bien rédigé, modéré, conservateur, dévoué au parti de l'ordre et voulant la paix et le véritable progrès. L'autre, assurément la feuille la plus fanatique et la plus ouvertement séditeuse qu'il y ait dans toute la Puissance, le "Manitoban-Liberal".

Ce Manitoban-Liberal défigure les faits et porte des accusations contre les Métis en général et surtout contre Louis Riel. Après la déconvenue des Fénians, il affirmait que Riel avait dit à un certain nombre de métis assemblés à St-Norbert, que O'Donoghue était prisonnier à Pembina et qu'il fallait faire des efforts pour aller le délivrer. M. L. F. se charge de la réponse. Il écrit l'article le plus violent que l'on puisse lire dans le Métis, et voue le calomniateur au mépris public en le convainquant de mensonge et de haine contre tout ce qui est catholique et français.

Plus pondérée et encore plus convaincante est la réponse du rédacteur du Métis. Il produit deux affidavits signés par des témoins assermentés réfutant l'accusation portée contre Riel. "Ils attestent et déclarent que telle imputation est gratuite, fausse et malicieuse, et que la conduite de Monsieur Riel a été des plus loyales".

Une autre protestation signée par P. Poitras "métis de nom, de coeur et de sang" voit dans la conduite du Liberal le désappointement des orangistes. La conduite loyale des Métis contresarré le plan de ces ennemis qui désireraient les voir persécuter par le gouvernement. M. L. F. ajoute à sa prose, les premiers vers manitobains publiés par le Métis "Le Dieu du Liberal" dont il est fait mention au chapitre de la poésie.

L'Ontario d'où s'inspire le Liberal s'acharne à soulever les haines de race. Le Métis emprunte d'abord la voix des journaux du Bas-Canada pour protester contre l'immixtion du gouvernement d'Ontario, dans les affaires manitobaines: "On voudrait humilier toute une nationalité par la condamnation d'un de ses membres; on voudrait lui arracher son influence; qui sait même, l'on veut peut-être la harasser de telle façon qu'à la fin sa colère déborde, et la porte à des excès dont on serait bien aise de se servir pour se justifier dans la suite de s'être laissé aller à une si grande intempérance de langage".

Le même article rappelle les services rendus au gouvernement par Mgr Taché et la sagesse dont ce gouvernement ferait preuve en s'inspirant encore des conseils du grand archevêque.

En réponse à la démarche d'Ontario, le Conseil Législatif du Manitoba ayant émis une résolution pleine de fierté et de dignité protestant contre la conduite du gouvernement voisin, et la Chambre d'Assemblée ayant voté aussi une résolution énergique à ce sujet, le Métis s'en réjouit, il espère, que "la sotte et ridicule impudence" de la politique ontarienne ne viendra plus "raviver des haines en voie de s'éteindre".

Le 24 février 1872, la fameuse motion Blake est analysée: "Exprimer le regret de ce que rien n'ait été fait pour arrêter, et mettre en jugement les auteurs de l'exécution de Scott; offrir une récompense de cinq mille piastres pour cet objet, le tout accompagné des discours les plus virulents et les plus fanatiques; tel a été le premier pas de l'honorable M. Blake dans sa carrière ministérielle." Le Métis expose la démarche du gouvernement d'Ontario, fait succinctement l'historique des événements de 1870, prouve l'opportunité et la validité du gouvernement provisoire, donc, le droit pour ce gouvernement de se faire respecter et de punir les rebelles. Il signale ensuite la promesse d'amnistie pleine et entière et le dépit que cet acte du gouvernement cause en Ontario. Le journal répète l'argument qui est peut-être le plus fort dans l'occasion. "Ni Ontario, ni Québec, ni Ottawa n'ont juridiction pour connaître les actes commis avant le transfert du Nord-Ouest; seul, le gouvernement de Sa Majesté possède cette juridiction et peut l'exercer. Aussi, est-ce à Sa Majesté que l'amnistie a été promise par les représentants de Sa Majesté;

et c'est ce que notre législature du Manitoba vient d'affirmer avec tant de dignité et de noblesse dans une de ses dernières résolutions".

Le 2 mars 1872, sous le titre "Les morts violentes", le *Métis* apporte un autre augment à sa thèse. Il demande au gouvernement comment il se fait qu'on promette \$5000 à qui fera condamner l'auteur de l'exécution de Scott et qu'on oublie d'offrir la même récompense au sujet des gens tués par le parti anglais. "Est-ce que la justice demandée pour Scott cesse d'exister du moment qu'il s'agit d'assassinateurs directs et non mitigés, tels que ceux de Parisien, d'Elzöer Goulet et de Tanner!"

Le 19 avril, "des loyaux adeptes du fanatisme ontarien" brûlent à Winnipeg deux mannequins dont l'un représente le Lieutenant-gouverneur Archibald dont la démission vient d'être acceptée, et l'autre, Louis Riel.

Le *Métis* souligne avec justesse la sauvagerie de "cette démonstration dévergondée" et il répète que lors de l'invasion fénienne, la population du Manitoba a prouvé sa parfaite loyauté.

Les ennemis du *Métis* devaient songer leur frein en lisant les articles qui les concernaient. Ils se voyaient tancés de la bonne façon et toujours dans des syllogismes si bien construits qu'il leur fallait mentir ou continuer de déraisonner pour soutenir leurs assertions.

Ce n'est pas en vain que la presse se fait entendre, nos journalistes manient si bien la plume que l'opinion se forme dans le sens de la justice.

Du 29 mai au 3 juillet 1872, le *Métis* publie un travail intitulé:

Ontario et Manitoba; il l'accompagne du jugement qui suit: "C'est un crapin de notre histoire. Les événements et les questions y sont racontés, discutés, approfondis, analysés et jugés sans réplique par un esprit d'une lumière et d'une distinction rares".

Deux ans auparavant, les électeurs de Provencher et de St-Vital avaient prié Riel de les représenter au parlement. Riel avait bien apprécié leur démarche mais il avait cru son absence plus avantageuse pour la Province et il était resté au Dakota; cette fois, il décide de paraître en public pour humilier le fanatisme et se libérer de l'état de proscrit où ses ennemis s'efforcent de l'emprisonner. Il doit lutter contre un adversaire.

Le Métis regrette l'action prise par le candidat opposant Riel, il aurait voulu que ce dernier fût élu par acclamation: "La reconnaissance d'un peuple pour services rendus est chose trop rare, écrit-il, pour qu'il convienne de chercher à l'étouffer sous quelque prétexte que ce soit".

L'on sait que peu après, Riel démissionne en faveur de Sir Georges E. Cartier défait à Montréal Est. Cependant il ne voulut pas se retirer sans l'assentiment de ses électeurs à qui il avait promis ses services. Le Métis fait ressortir la générosité et l'abnégation du héros national, puis il exprime sa joie de prouver la reconnaissance du Manitoba à la province de Québec: "Nous nous rattachons au Bas-Canada par un lien indissoluble, celui du sang et de la religion; nous voulons qu'il sache que pratiquement c'est de sa vie, c'est de ses

principes, c'est de son atmosphère, c'est de ses aspirations mêmes que nous vivons et voulons vivre. Nous mettons notre salut dans son salut, notre force dans sa force, nos droits dans ses droits et sa justice".

Des métis s'étaient rendus en délégation au bureau du Colonel Dennis au sujet de la question des terres. La nouvelle se répandit que Riel faisait partie du groupe. "Ce fut comme un coup de tocsin sonnant l'alarme. En moins de cinq minutes, les rues étaient remplies d'individus, d'individus d'une certaine classe, à mine peu intéressante, se dirigeant à pas de course vers le Bureau des Terres. Ils arrivent, examinent les métis, demandent où est Riel, le croient caché dans la bâtisse, font des perquisitions. Mais, ô déception, la nouvelle n'est qu'un canard. La proie convoitée n'est pas là. Et tout ce beau zèle dépensé inutilement. Quelle était leur intention? Ils ne l'ont pas dit sans doute. Mais plusieurs avaient la main où ils portaient le revolver. Oh! qu'ils étaient beaux à voir dans leur sublime empressement!"

Ce compte-rendu est typique de ceux que la rédaction donne chaque semaine. En peu de lignes, il nous fait assister à l'incident qu'il raconte; le récit est complet mais dépouillé des accessoires inutiles; les commentaires sont courts mais chargés de sens et sans équivoques.

L'incident rapporté ici fut commenté par la Free Press, puis un

correspondant qui signe Z. A. simule l'ignorance et l'ingénuité, et sous prétexte de défendre le colonel Dennis, attire l'attention sur la conduite peu digne de ce représentant de l'autorité. Le Métis publie la correspondance "telle qu'elle est. Elle a son mérite propre, dit-il, et perdrait à être corrigée". Ce correspondant reproduit d'abord en anglais l'article en question et l'apprécie à sa manière. Il termine ainsi: "C'est terrible que le Free Press ose conter une chose pareille contre Col. Dennis, car endurer une chose semblable dans l'office des Terres, dans un office du Dominion, ça me paraît....Dame, il faudrait des gros mots pour l'exprimer..... C'est pourquoi l'article du Free Press du 5 avril, "A Metis Deputation" contient une grande insulte contre M. Dennis et ça me fait bien de la peine, si bien que je n'ai pas le coeur de vous en dire plus long aujourd'hui".

Il est très rare que le Métis publie de la littérature de ce genre. Dans le cas présent, l'article a dû produire l'effet désiré. C'est ce qui importait.

L. S., un autre correspondant, soi-disant métis, écrit à la même date: Le Manitoban "trouve que les terres réclamées (par les Métis) en vertu de la clause 32 de l'Acte du Manitoba sont les meilleures de la Province. Beau dommage vraiment que nous n'ayons pas choisi les marais, nous, les enfants du sol, pour laisser les belles terres aux étrangers".

Le 24 mai 1873, le Métis ne mentionne pas directement Riel, mais il parle de lui en reproduisant les journaux amis. Les articles semblent bien appartenir à la littérature manitobaine, ils acquièrent de l'autorité en étant d'abord publiés dans une autre province.

La première suggestion de l'amnistie apparaît en date du 24 mai, reproduisant un article de la Miverve, le deuxième article arrive par le courrier d'Ottawa et on le reproduit le 21 juin. Il prévoit que la mort de Georges E. Cartier ramènera Riel devant les électeurs. "Certaines dépêches nous apprennent même qu'il est déjà sur les rangs. D'ailleurs, n'eût-il pas l'intention de se présenter, il est probable que les métis exerceraient une pression telle sur lui qu'ils le forceraient de poser sa candidature, certains qu'ils rallieraient la pluralité des voix".

Les différents articles répètent parfois les mêmes arguments, mais sous des aspects nouveaux. Ceux qui reviennent souvent et qu'on veut rendre familiers à tout le Canada semblent être ceux-ci: L'influence de Riel est incontestée; l'élection du chef est certaine; l'amnistie intéresse toute la Confédération; l'amnistie générale simplifierait bien des choses; l'anarchie et le désordre seront une menace tant que l'amnistie ne sera pas accordée; il faut que cette amnistie ait la plénitude de l'amnistie accordée aux insurgés de 37-38; l'amnistie faciliterait l'entrée de Riel à la Chambre. Conclusion: On ferait acte de sagesse en accordant l'amnistie. Car

l'amnistie sera le point de départ d'une ère nouvelle, de progrès et de bonne entente pour toute la population du Manitoba.

Le Métis profite du compte-rendu de la célébration de la Saint Jean-Baptiste en 1873, pour faire connaître l'esprit religieux de Riel. C'est Riel qui présente les hommages de la population. Son discours révèle un grand respect pour la Religion et une disposition à citer la sainte écriture. "Nous vous remercions des paroles de vie que vous nous avez données aujourd'hui, dit-il. La parole de Dieu porte avec elle la vie. Et c'est par elle que vous nous avez donné la vie".

Une assemblée spéciale propose que la fête de saint Jean-Baptiste "soit un jour de ralliement et d'union plus étroite entre les Métis et les canadiens-français pour obtenir plus promptement et plus sûrement leurs justes droits. Le journal mentionne que M. Riel développa cette idée avec son habileté et sa conviction ordinaire. Le 23 août 1873, L. Riel est encore nommé comme participant à la procession organisée en l'honneur de la sainte Vierge.

Un mandat d'arrestation a été lancé contre Riel et Lépine au sujet de la mort de Scott. Lépine est incarcéré, Riel a pris la clé des champs. Le numéro du Métis daté du 20 septembre est un cri d'alarme et une directive bien nette donnée à la population. Pas de diatribes inutiles mais des mises au point propres à inquiéter et à gagner à la cause les amis de l'ordre et de la justice. Le même

numéro reproduit une "éloquente et expressive protestation de Riel". Le chef métis prouve que par l'arrestation injuste de Lépine, le Gouvernement se parjure deux fois: d'abord, il rompt les engagements pris par lui et les délégués du Gouvernement provisoire, puis "il trahit la parole d'honneur" de Mgr Taché qui, par l'assurance que l'amnistie serait accordée, avait arrêté la résistance des Métis. Riel termine ainsi: "Je proteste donc contre l'arrestation odieuse de M. A. D. Lépine, contre les maux et les persécutions auxquels les autorités nous soumettent injustement depuis le 24 du mois d'août 1870. J'en appelle à Dieu, j'en appelle aux hommes".

Le numéro du 29 septembre rapporte l'assemblée tenue par les délégués de douze comtés sur les vingt-quatre du Manitoba afin de prendre des mesures pour obtenir l'Amnistie promise par le Gouvernement du Canada. Le journal fait appel à toute la presse du pays pour faire connaître les Résolutions de l'assemblée.

C'est une heure grave pour le pays, le Métis l'indique avec insistance: "Le procès de Lépine, c'est le procès même de tout un gouvernement qui va s'instruire; c'est le procès d'un mort que sa trahison semblerait poursuivre outre-tombe; c'est le procès de deux vivants, qui ont déshonoré le mandat de leur auguste souverain; c'est le procès d'un vivant qui peut encore s'il le veut, et réhabiliter le mort et venger le trône souillé.

C'est aussi le procès de tout un peuple, anglais et français, qu'on avait voulu vendre et acheter, et qui, en un jour de lumière

et de vie s'est levé et a protesté qu'il ne voulait ni être vendu, ni être acheté. C'est une époque héroïque entre toutes, que celle qui a vu éclore le germe des libertés politiques de ce vaste Nord-Ouest". L'on cite les noms propres des responsables de la malheureuse situation. Passée l'époque des ménagements et de l'espoir en la bonne foi des politiciens. La vie des chefs métis est plus que jamais menacée, l'on combat maintenant à ciel découvert. Tant pis pour les lâches, les trompeurs et les traîtres.

Le 11 octobre 1873, le Métis rappelle les persécutions des ennemis de Riel et il trace aux électeurs la conduite à suivre.

En dépit de la défense conduite par Messieurs Dubuc et Royal, l'on s'acharne à vouloir incarcérer Riel. Cependant ses électeurs l'élisent par acclamation à St-Norbert. La police visite alors le presbytère, l'église et le couvent sans y découvrir celui qu'elle traque.

Les protestations continuent à se succéder comme se succèdent les insultes à la population.

Un article du 18 octobre 1873 relève encore l'une de ces insultes. La nomination de Riel comme candidat aux Communes est enregistrée au milieu des hourras unanimes des électeurs réunis au nombre d'environ cinq cents. Après les discours, il se fait un mouvement dans l'assemblée, c'est qu'une quinzaine de gros wagons remplis d'hommes armés au nombre de soixante-cinq étaient sur les lieux. Ils recherchaient Riel. Quelle insulte pour les électeurs mais quelle

belle occasion de se venger, s'ils l'eussent voulu. A deux heures, Louis Riel est élu par acclamation. Le Métis écrit avec une pointe de malice: "Il y eut de vigoureux et enthousiastes hourras de poussés par la foule qui s'écoula sans aucunement prendre garde à l'ébahissement des membres de l'expédition armée qui croyaient avoir été enrôlés pour venir frapper un grand coup. Ces braves ont eu la satisfaction d'entendre proclamer à leur nez l'élection de celui qu'ils avaient cru venir prendre. Tel est pris qui pensait prendre".

Le Métis reviendra sur cet incident pour flétrir la conduite des instigateurs de "l'infâme plan d'exposer toute une population paisible d'électeurs à se faire fusiller par les soixante-cinq constables recrutés parmi les fanatiques les plus acharnés..." Il fait allusion à l'acte inqualifiable de cette même équipée d'orangistes" qui pénétrèrent même dans le pauvre dortoir de deux religieuses, et il continue avec indignation: "Nous ressentons cette insulte et ces outrages faits à tout ce qu'une population a de plus cher: sa foi, son culte, ses institutions, son clergé, ses Soeurs de Charité, et ses traditions politiques. Nous protestons encore une fois contre cette conduite infâme".

Plus le temps passe, plus le danger est imminent. L'on sent dans la littérature du Métis, un énervement inaccoutumé qui l'entraîne à faire feu de tout bois. Le même article parle du procès de Riel, de l'insulte aux particuliers et aux religieuses. Il relève

avec empressement les opinions de la presse favorable à la cause, et il stimule les amis trop lents à accourir à la rescousse.

Le métis ne peut reproduire tous les articles des journaux favorables à l'amnistie. Il en publie deux du Nouveau-Monde et des extraits de certains autres. Le 13 décembre 1873, c'est la littérature de L. O. David qui remplit quatre colonnes de journal.

Le gouvernement libéral d'Ottawa est en présence d'un lourd programme à remplir. Le Métis du 7 février 1874, mentionne plusieurs items pour en arriver à celui qui lui tient le plus au coeur: "Les nouveaux ministres, dit-il, n'ont pas seulement à travailler pour l'avenir, ils ont encore la mission bien plus difficile de réparer le passé de leurs prédécesseurs; le pays leur a confié le soin d'effacer de la grande page d'histoire qui vient de se fermer, le tache dont leurs prédécesseurs en ont souillé l'un des plus beaux passages.

Ils ont besoin de lumières, nos nouveaux gouvernants; ils ont besoin de ne pas aller vite, excepté pour l'amnistie, qui presse depuis quatre ans".

Le temps des élections ramène le nom de Riel, le Métis continue sa campagne. Cette fois, la police ne s'ingère pas dans les élections. Riel est élu malgré la sotte opposition d'un "homme assez dépourvu de patriotisme, et assez peu soucieux de sa réputation pour se charger d'une lutte inutile".

Plusieurs numéros du Métis renfermeront maintenant des articles au sujet du mémoire de Riel. Ce Mémoire sur les choses manitobaïnes fut d'abord publié par le Nouveau Monde, journal très dévoué "à la

cause de la justice et des droits dans le Nord-Ouest".

Riel relate les faits qui ont provoqué les troubles de 1869-1870, la formation du gouvernement provisoire et ses principaux agissements. Plusieurs journaux reproduisent en tout ou en partie, le travail de Riel, ou bien en font une analyse des plus flatteuses; notamment le Nouveau-Monde, le National, le Minerve, le Hérald, le Witness, la Gazette, le Times d'Ottawa, le Courrier d'Ottawa, l'Événement, le Canadien. Cette proclamation est même louée par l'Univers.

L'attention concentrée sur la cause manitobaine alarme les ennemis de Riel, la police renouvelle l'expédition de St-Norbert. Cette fois, c'est la sacristie où la Société de Colonisation tient une assemblée qui a l'honneur d'être entourée par une cinquantaine d'individus "à mine rébarbative armée de carabines et de revolvers". L'on venait arrêter Riel, mais on ne le trouve pas. Le Métis fait l'historique de cette insulte et y ajoute des commentaires, bien propres à intensifier la bonne impression produite par le Mémoire de Riel. Sans le vouloir, la police jouait là un acte bien favorable au drame qui en était rendu à un point crucial. L'on considérait par tout le Canada si réellement les Métis étaient traités indignement, l'incident de la sacristie était significatif et le relevé des autres incidents de même nature éclairait l'opinion. C'est un psychologue averti et un excellent dramaturge que le Métis intéresse l'auditoire.

Après tant de publicité de l'écrit de Riel et la sympathie qu'il excite, le Métis peut écrire, le 21 mars 1874, à la veille de l'ouverture de la session parlementaire: "Aujourd'hui, ce n'est pas seulement

la population métisse française de notre province qui demande l'amnistie; la province de Québec la demande avec nous et on peut dire que tous les hommes à vues larges et sans préjugés des autres provinces sont aussi pour l'amnistie. On a vu plusieurs jour aux anglais déclarer qu'il était temps de proclamer cette amnistie pour rétablir la paix et l'harmonie dans le Manitoba".

Le Métis publie le document historique: L' Amnistie, par Mgr Taché, et il se saisit l'occasion de rappeler que les ministres actuels ont promis de régler la question, que la plupart des candidats de Québec ont fait la promesse de travailler en ce sens, et qu'il y a tout lieu d'espérer une ère de paix et de prospérité.

Le 4 avril 1874, Riel a inscrit son nom dans les registres d'Ottawa comme membre pour Provencher. Cette signature amènera tout autant de commentaires et de protestations qu'un long article par le chef des Métis. Winnipeg télégraphie son indignation. Dupont s'ingère le maire de Winnipeg en convoquant les français mais ceux-ci ne font que s'indigner de son procédé.

Messieurs Cunningham, Royal, Howard, McTavish, LeRivière sont à Ottawa. Une dépêche fait espérer aux Winnipegiens qui s'en réjouissent que l'amnistie ne sera peut-être pas accordée. Puis la nouvelle arrive que Riel a été expulsé de la chambre sur l'accusation d'être un fugitif, vu qu'il ne s'est pas rendu à l'assemblée où Clarke voulait produire son mandat d'arrestation.

Les amis de Riel n'approuvent pas l'action prise contre leur

chef. Qui élira-t-on à sa place dans Provenc er? Le Nouveau-Monde donne la solution : "C'est Riel qu'il faut réélire, comme c'était en Irlande, sous des circonstances analogues, O'Connell qu'on réélisait envers et contre tous".

La Minerve, le Constitutionnel, le Journal de Québec parlent dans le même sens.

Le Times de Hamilton même se convertit, mais le Globe continue à publier des injures. Le Métis réproouve les procédés de ce journal et il en tire les conclusions suivantes: "S' il fallait compiler à titre de curiosité et d'enseignement, un volume d'écrits inspirés par la haine et le fanatisme, nous n'aurions qu'à rééditer les articles du Globe sur Riel et l'amnistie.

Une cause est déjà jugée qui s'appuie seulement sur le persifflage, l'injure et le mensonge".

Riel est réélu par acclamation. C'est bien la voix du peuple, qui approuve de nouveau les démarches réitérées auprès du gouvernement fédéral.

Sir John McDonald ayant reconnu avoir donné \$1000 à Monseigneur Taché, le Métis est heureux de reproduire une remarque du Canadian Monthly: "Une chose surtout est claire. Nous ne pourrions le (Riel) mettre à la barre des criminels sans y placer à côté de lui, complice, le ministre qui l'a fait fuir du pays en lui donnant de l'argent tiré pour cela du fonds destiné au service secret".

Toutefois, Riel est mis de nouveau hors la loi, et, en février

1875, le comte de Provenscher est forcé d'élire un nouveau député. Le ministère McKenzie accorde l'amnistie mitigée, c'est-à-dire que l'on excepte de l'amnistie, Riel et Lépine, qui devront s'exiler durant cinq ans. Les journaux du Canada, en particulier, le National, le Bien Public, le Globe, le Nouveau-Monde, le Courrier du Canada joignent leurs protestations à celles des Métis et des autres amis jugeant que l'amnistie devrait être pleine et entière.

Paraît alors la mise au point de Monseigneur Taché: "Encore l'amnistie," mais la sentence n'est pas révoquée, et Riel s'exile au Montana. Le Métis du 3 juin et celui du 12 août corrigeront certaines faussetés avancées par un M. Martin au sujet de la question de l'amnistie mitigée, et celui du 23 septembre s'amusera des difficultés relatives à la distribution des \$5000 promises par Ontario.

Le 18 mai, la reine Victoria reçoit le titre d'Impératrice des Indes--- Le Minerve de Montréal rappelle l'usage des souverains d'Angleterre de marquer les grands événements de leur vie par l'exercice de la clémence, et elle trouve opportun "de supplier la Reine de faire grâce complète à MM. Riel et Lépine et à tous ceux qui se sont mêlés aux événements de 1869-70. Ce serait, écrit-elle, une excellente occasion de régler définitivement une question qui a laissé tant de germes de mécontentement et qui les nourrira, tant que ces malheureux n'auront pas reçu leurs droits et privilèges de sujets britanniques".

Le Métis s'associe au confrère "pour solliciter pour la centième

fois cette grande mesure de justice". Puis en novembre 187 , il reproduit les articles du Nouveau-Monde qui espère que le parti conservateur revenu au pouvoir accordera peut-être l'amnistie pleine et entière.

Le Métis n'a pu empêcher l'exil de Riel, mais il peut se glorifier de la défense énergique qu'il a poursuivie avec générosité, tact et constance contre la haine des persécuteurs. Il n'a laissé passer aucune occasion de démasquer le mensonge et de faire briller la vérité. Dans le drame qui s'est joué, il a été le porte-voix fidèle et éloquent de la justice. Voilà ce qu'ont démontré les pages qui précèdent.

UNE SOIRÉE LITTÉRAIRE

La littérature française du Manitoba peut s'enorgueillir des conférences relativement nombreuses qu'elle a produites. Il va sans dire que ces conférences sont rarement des morceaux d'apparat; on ne parle pas pour éblouir et s'entendre louer. Répandre des idées saines dans le peuple, signaler les dangers, défendre les innocents, poursuivre la lutte pour la conservation ou la reconnaissance de droits naturels ou constitutionnels, voilà autant de sujets qui inspirent les discours et les conférences.

Nous trouvons dans le Métis les comptes-rendus des débats de la Chambre, très bien rédigés par M. J. Royal. Le même journal publie les adresses de fête et les discours de la Saint-Jean-Baptiste, ainsi que les plaidoyers palpitants d'intérêt et d'une logique impeccable en faveur de Lépine.

La Société de colonisation toujours si active et si clairvoyante s'ingénie à pousser l'œuvre nationale qu'elle préconise; rapatrier les franco-américains, arrêter l'exode qui enlève du Canada un grand nombre de ses fils, conserver les bonnes terres du Manitoba et empêcher les nôtres d'être noyés dans des éléments étrangers et parfois délétères.

Au mois de février 1876, elle organise une "soirée littéraire" dans le but de démontrer les avantages offerts à ceux de nos compatriotes

qui désireraient immigrer dans l'Ouest canadien.

En reprofuisant les discours qui y furent prononcés, le Métis nous fait entendre quelques-uns des meilleurs orateurs de l'époque au Manitoba. Ils appartiennent probablement tous au groupe anonyme qui compose les articles du journal.

Ces orateurs se sont bien partagé la matière, et aucun reste dans son domaine qu'il explore avec ingéniosité et d'une manière toute personnelle. Ce sont des hommes d'action qui vont droit au but; mais qui, en hommes cultivés, savent y mettre les formes et s'exprimer d'une manière agréable.

Le président de la société, monsieur Georges Roy, présente d'abord ses hommages à Mgr Taché puis il fait connaître le but de la Société, sa fondation, le modèle qui l'a inspirée, le refus de la législature provinciale de l'incorporer; "Une défiance puérile ou peut-être aussi un peu l'antipathie pour tout ce qui est initié par les français empêchèrent notre incorporation de réussir. Cette défiance était loin d'être fondée, puisque nous ne voulons que travailler avec nos frères anglais à augmenter la prospérité du pays et que nous ne voulons pas empiéter sur leurs droits mais seulement essayer de conserver la juste part d'influence à laquelle nous avons droit comme Canadiens Français, c'est-à-dire comme premiers pionniers de ce vaste Nord-Ouest." Cette mise au point si loyale est caractéristique de nos écrivains de l'Ouest qui s'affirment énergiquement mais avec calme et sans chauvinisme.

Monsieur Roy indique d'une manière humoristique, ce que dans certains milieux à l'extérieur, l'on pense du Manitoba et les efforts de la Société pour renseigner les futurs colons.

L'honorable J. Dubuc débite un discours tout aussi logiquement construit, mais il y met plus de précautions oratoires, entourant le message qu'il apporte de développements sur des questions connexes. Il montre que de nombreux gouvernements s'occupent d'immigration, et que la venue des colons augmente la richesse du pays qui les reçoit et même de la patrie qui les perd. Comme exemple, il cite l'Angleterre qui grâce à ses colonies, possède des comptoirs dans tous les continents. M. Dubuc se montre au fait de l'émigration européenne, indiquant les endroits spéciaux où se dirigent les principales colonies, puis il arrive aux immigrés manitobains. Il justifie le but de la Société de Colonisation, et l'on se rend compte qu'il parle alors pour les gens qui ne viendraient pas l'écouter mais qui liront son discours. "Nous ne devons pas être surpris, dit-il, si les Mennonites qui sont groupés dans un même endroit, tâchent de conserver dans leur nouvel établissement leurs mœurs, leurs habitudes, leurs traditions nationales et religieuses. Nous ne devons pas non plus nous étonner si les colons du Haut Canada cherchent à introduire ici les idées, les coutumes, les lois et même les sociétés secrètes d'Ontario. On sait ce qu'ils font pour augmenter leur nombre et donner à toute la province une couleur ontarienne.

Mais d'un autre côté, personne ne devra s'étonner, si nous, colons Canadiens-français, nous sommes décidés à faire des efforts pour décider nos frères, tant des Etats-Unis que de la province de Québec, à venir s'établir au Manitoba. Nous avons le désir et l'ambition de voir un aussi grand nombre que possible de nos compatriotes venir partager avec nous et les populations qui nous environnent, les immenses avantages que la Province offre aux colons de bonne volonté. Ensuite, nous avons le désir et l'ambition d'augmenter notre nombre, afin d'être plus en état de conserver dans toute son intégrité, la faible part d'influence que nous pouvons avoir dans les affaires et les destinées du pays. C'est assurément une ambition bien légitime, et j'oserais dire que pas un homme d'une autre nationalité, ayant un esprit tant soit peu libéral, ne songera à nous la reprocher."

Dans la deuxième partie de son discours, M. Dubuc parle des avantages offerts par le système de gouvernement. En psychologue, il insiste sur les points qui concernent les intérêts les plus chers au coeur canadien-français. Le gouvernement est semblable à celui de la Province de Québec; les colons jouissent du droit de vote dès leur arrivée; la langue maternelle est parlée officiellement dans les cours de justice et dans la législature. Ce dernier avantage est développé tout au long d'une colonne de journal. La péroraison se présente comme la déduction d'un syllogisme très

bien conduit.

M. Elie Tassé était alors surintendant des écoles catholiques au Manitoba. A lui revenait naturellement le devoir de parler d'éducation. En quelques mots, il fait la synthèse des discours qui viennent d'être prononcés et par une image évocatrice montre qu'au-dessus de tous les avantages préconisés, le Canadien place l'éducation: "Car le canadien-français n'estime pas un pays au seul poids de l'or qu'il peut lui offrir; il ne court pas uniquement après la fortune ou les biens matériels; et avant de prendre le bâton du voyageur, avant de quitter le sol natal ou la patrie adoptive, il se demande avec raison si le lieu où il s'apprête à diriger ses pas, lui permettra d'exercer, non-seulement ses droits de citoyen, mais d'accomplir aussi ses devoirs de chrétien et de catholique." Et s'il s'inquiète ainsi à l'avance, c'est qu'il connaît "le prix des libertés conquises par nos pères, au prix de tant de sacrifices et de combats, c'est qu'il a appris à apprécier de bonne heure les grandes traditions dont le culte est resté vivace dans tous les coeurs français." Ce rappel de l'état d'esprit canadien ouvre la porte à quelques considérations sur l'histoire du Canada, la mission bienfaitrice accomplie par le clergé, la lutte soutenue un peu partout pour sauvegarder le droit naturel des pères sur l'éducation de leurs enfants. L'orateur s'acquitte de sa tâche en un style concis, académique, reliant les idées par des transitions si habiles que tout d'abord on ne les remarque pas.

Il termina par une très heureuse invitation à nos "nationaux des Etats-Unis". "Quittez la terre étrangère pour revenir au pays resserrer les liens qui unissent la grande famille française. Et dans quelques années, ce rameau détaché de l'arbre national étendra partout ses puissantes racines, se développera à l'ombre de la Religion et se vivifiera à la source intarissable d'un enseignement chrétien et catholique".

M. Roy al laisse entrevoir les heureux résultats qui suivraient une forte immigration canadienne-française au Manitoba. Il montre le peuple canadien-français réalisant l'idéal de Jacques-Cartier, partout où l'envoie la Providence. "La spéculation, le commerce, le trafic viennent après le souci du salut des âmes. Le missionnaire précède toujours le négociant, la croix passe partout avant l'opée. "Evangelizantur pauperes." M. Roy al rappelle la découverte de la Rivière Rouge, et compare sous le point de vue religieux l'histoire de la colonie canadienne dans ce lointain pays, pendant les 50 *ou quarante* dernières années, à celle de la colonie française restée au Canada en 1759.

"La conservation de ces groupes est oligues, leur autonomie qui se forme et s'affirme au milieu des révolutions politiques de toute espèce, leur existence comme nationalité distincte ne sont pas des choses naturelles ni ordinaires dans les circonstances où ce grand fait ethnographique s'est réalisé. Il y a des peuples qui ont une mission à remplir tout comme les individus". "L'influence canadienne

dans les chambres, dans la magistrature, dans le commerce, dans l'industrie, et dans toute l'économie sociale de l'Amérique du Nord est des plus sensibles pour celui qui observe et compare. Elle s'accuse par ce côté essentiellement modérateur, par ce caractère philosophique et généralisateur, et par ce fonds d'activité, de force, de patience, d'honnêteté et de franchise qui découle de leur esprit religieux comme le fruit de la fleur".

L'orateur continue à exalter les caractéristiques qui redent les canadiens français des colons si appréciables. D'une "race" énergique, forte, patiente et sobre, ils conviennent aux pays nouveaux, là où il y a à fonder, à prendre racine et à s'emparer d'un sol généreux, à grouper des familles et à jeter les bases d'une société chrétienne, heureuse et satisfaite".

L'on sent que M. Royai parle d'abondance, que les idées s'appellent naturellement et qu'il n'a qu'à choisir dans une profusion de développements tous à point. Il résume les arguments déjà énoncés et y ajoute des considérations bien propres à augmenter la bonne influence de la soirée.

M. le juge Prud'homme rappelant les années où M. Royai produisait le plus d'oeuvres littéraires remarque qu'il "semblait alors inépuisable et toujours en veine. Ses écrits, dit-il, respirent tous une grande fraîcheur de style et de pensées, et portent l'empreinte d'un esprit fin et cultivé". Que de fois, en parcourant le

Métis, il nous est donné de jouir de ces qualités que "les soucis de la politique" ne purent détruire.

Le discours de Mgr Ritchot se rapporte exclusivement à la fertilité du sol et aux avantages de s'en assurer la possession. Il sut "développer sa thèse de la façon la plus heureuse possible: les bons mots ne lui manquèrent pas pour égayer son auditoire tout en lui donnant la plus haute idée de l'excellence de nos terrains. Ses données statistiques étaient très intéressantes".

M. A. A. C. Larivière se fit aussi entendre; son discours n'est pas rapporté, non plus que "les bonnes paroles de Mgr Taché à l'adresse de la Société et de tous ceux qui s'associaient à ses travaux.¹

Nous trouvons dans le Métis, plusieurs autres discours des orateurs de la "Soirée littéraire". Aux noms déjà cités, s'en ajouteront de nouveaux dans les années subséquentes soit dans le Métis, soit dans son continuateur, le Manitoba. Les noms de Messieurs Thomas-Alfred Bernier, James Prendergast, L.-A. Prud'homme, Ernest Cyr, revie dront souvent.

1--Le Métis, mars 1875.

ERNEST CYR

M. ERNEST CYR

Arrivé au Manitoba en 1881, M. Cyr était élu maire de Saint-Boniface en 1885, député à la législature en 1886, et plus tard député du comté de Provencher à la Chambre des Communes. En lisant les conférences de M. Cyr, l'on se représente un personnage distingué, aux gestes sobres et rares, à la figure sympathique, à l'oeil rayonnant d'une flamme sacrée. L'on éprouve la présence d'un grand chrétien qui juge les événements et les hommes à la lumière de la foi et d'un ardent patriotisme.

L'amitié et la confiance de ses compatriotes lui ont imposé plusieurs conférences dont quelques-unes sont publiées dans des plaquettes qui perpétuent le témoignage de sa noblesse de caractère. Trois d'entre elles forment "un écrin" où sont conservés les traits les plus brillants des trois grands apôtres dont l'Eglise et la patrie canadiennes s'honorent à juste titre: Mgr Provencher, Mgr Taché et Mgr Langevin.

MGR PROVENCHER

Pour faire ressortir les nombreux motifs de reconnaissance qu'a le pays d'exalter le fondateur de l'Eglise de la Rivière-Rouge, Monsieur Cyr présente Monseigneur Provencher dans ses caractéristiques de grand apôtre et de grand canadien. La vie du héros, ses voyages, les oeuvres qu'il fonda sont toujours conjuguées avec le développement de l'Ouest, au double point de vue catholique et canadien-français.

Étant l'hôte du Club "Le Canada" qui se donnait pour but la diffusion de la langue française, l'orateur exprimait avec abandon sa philosophie foncièrement religieuse et patriotique. "Je suis de ceux qui croient

que le patriotisme s'élève et s'annoblit lorsque ses racines s'alimentent aux sources fécondes de la foi". De semblables réflexions se succèdent au cours des conférences. L'en devine le souci d'appropriier le style à la noblesse du sujet et d'exprimer avec grâce des considérations profondes. L'idée religieuse et l'idée patriotique se complètent comme elles le font chez tout vrai type canadien-français. Le sacerdoce est comparé à "une milice où les soldats mesurent les degrés de gloire par les degrés d'humiliation, comptent le nombre de leurs richesses par celui de leurs souffrances et celui de leurs bonheurs par celui de leurs sacrifices".

L'antithèse toute matérielle du frêle canot portant le robuste apôtre fait surgir l'idée de l'œuvre gigantesque accomplie au moyen de bien minimes ressources.

Rappelant que Mgr Provencher se fit maître d'école, agriculteur et charpentier, l'orateur insiste sur les beautés et les joies de la vie à la campagne, et il conditionne à la fidélité à la terre l'accomplissement des "grandes destinées que nous réserve la Providence".

Ces réflexions l'amènent à relever les progrès accomplis depuis trois siècles et elle s'achève sur une vision optimiste: "Notre race ne pourra défaillir, si nous continuons, et ce n'est qu'à ce prix, à lutter sans relâche pour la revendication de nos droits les plus chers et les plus sacrés".

MGR TACHÉ

La conférence sur Mgr Taché l'emporte quant à la forme sur celle de Mgr Provencher. L'Orateur a connu son héros et l'a aimé bien chaleureusement. Puis le style imagé de Mgr Taché encourage probablement l'orateur aux envolées poétiques. Ici encore, les hautes leçons à tirer sont mises en pleine lumière. Le but du discours est "de faire ressortir comment par

sa vie, Mgr Taché fit briller d'un radieux et vif éclat, non seulement le flambeau de la foi, mais aussi le nom de la race dont il fut l'un des plus nobles représentants".

Une charmante image poétique se présente à sa pensée; il l'emprunte aux étoiles. "Parmi les astres innombrables qui brillent dans le silence de la nuit, quelques-uns ne quittent jamais notre horizon; nos yeux les retrouvent toujours à leur place, resplendissant de la même lumière, pareils à des points *argentés*". Ainsi en sera-t-il du souvenir de Mgr Taché.

Un hommage de vénération est rendu à la mère de l'archevêque et à toutes les mères canadiennes-françaises. "Il est bien vrai, dit-il, que la force d'une race se mesure aux vertus des femmes de cette race. La dignité répond au rang qu'occupe l'épouse et la mère".

Puis, en exaltant les travaux et le zèle du grand Oblat, M. Cyr donne cours à son admiration pour la communauté de Mgr Mazenod, génératrice de héros.

Comment parler de M^{seigneur} Taché sans nommer celui "qui monta sur le gibet pour y expier le crime d'avoir trop aimé son pays". Le compte-rendu des funérailles de Louis Riel illustre le style pittoresque de l'auteur.

M. Cyr nous fait ensuite assister à l'agonie du cœur du grand archevêque lors de l'abolition des écoles catholiques. Le souvenir de cette suprême épreuve donne à l'orateur l'occasion d'apprécier l'un des discours officiels et à jamais célèbre de M. J. Prendergast, qui malheureusement pour la littérature manitobaine n'a pas assez souvent utilisé sa plume pourtant si bien taillée. "Ceux qui ont vécu cette

époque tourmentée se rappellent encore avec quelle éloquence le jeune et brillant ministre canadien-français, l'honorable M. Armand Gauthier, revendiqua les droits imprescriptibles que l'on voulait nous enlever. Pendant trois heures, ce dernier, qui fut le bras droit de Mgr Taché dans cette lutte incoubliable, tint la députation suspendue à ses lèvres. Sa chaude éloquence ajoutée à la science constitutionnelle qu'il apporta à la discussion de cette séance mémorable, lui attira les applaudissements de tous.

Par une image bien trouvée M. Cyr encourage à la victoire paisible: "Contre toutes les forces de l'assimilation, nous avons offert la résistance forte et élastique des fascines contre lesquelles l'océan se brise alors qu'il aurait emporté des digues de granit". La pointe malicieuse surgit d'une exhortation: "aimons et cultivons notre belle langue, ne craignons pas de faire entendre des accents harmonieux aux oreilles peu habituées à l'harmonie".

Dans une phrase lapidaire, M. Cyr apprécie l'orateur en Mgr Taché. "Sa raison a du cœur et son cœur a de la raison; ou plutôt, sa parole est un rayon qui éclaire et qui échappe à la fois. Ses écrits sont des prières, des actes d'amour, des élans de charité".

Il termine en nous exhortant à l'imitation de nos grands hommes, afin que ne soient pas inutiles les travaux accomplis à coups d'héroïsme.

MGR LAMÉLLE

Comme dans ses autres biographies, le conférencier exalte d'abord les caractéristiques les plus saillantes et les plus captivantes du héros. Après s'être emparé du cœur et de l'imagination des auditeurs, il entre dans les détails de la vie de son homme et il les enrichit de

ses propres appréciations. Son but est "d'offrir à la jeunesse canadienne un des exemples les plus frappants de ce que la force de la volonté, unie à des vertus et à des aspirations nobles et généreuses, peut accomplir dans toute carrière où la Providence engage". Le lutteur, le héros jusqu'au martyre pour les plus nobles causes, nous est présenté par M. Gyr qui fait ressortir dans les œuvres et la vie de Mgr Langevin la manière dont l'archevêque vécut sa devise: Garde le dépôt.

Il insiste surtout sur le travail du grand évêque aux prises avec les difficultés et les injustices; et la plus grande partie de sa conférence est consacrée à la phase héroïque et douloureuse de la vie de Mgr Langevin. La question des écoles manitobaines est exposée avec clarté par cet expert en droit et en politique.

La fondation du Carmel par Mgr Langevin donne lieu à une comparaison pittoresque: "Semblable à certains arbres bénis, l'Eglise porte en même temps des fleurs et des fruits, des fleurs qui charment la solitude des cloîtres et dont les parfums embaument l'atmosphère spirituelle; des fruits qui nourrissent l'humanité de leur précieuse substance".

Un heureux parallèle entre les trois chefs spirituels de Saint-Boniface montre en Mgr Provencher l'initiateur de l'œuvre évangélisatrice; en Mgr Taché, le continuateur à grande envergure, et en Mgr Langevin "l'héroïque sentinelle préposée à la garde des œuvres merveilleuses de ses deux illustres prédécesseurs".

A raconter la vie de Mgr Langevin, à s'attarder à l'admiration de ses œuvres, l'orateur semble avoir fait surgir son héros dans la salle, et parler sous le charme de sa présence, il contemple les traits les plus caractéristiques du portrait qu'il a buriné: "Né pour combattre et pour aimer, Mgr Langevin était charmant et terrible comme le type de la vertu

armée pour la vérité. "Il avait toutes les qualités du lutteur: l'esprit chevaleresque, l'intrépidité, la persévérance. Avant tout, homme de coeur; délicatesse extrême de sentiments; amitié franche, solide, insatiable, malgré certaines brusqueries et peut-être à cause d'elles; amour du devoir poussé jusqu'à l'héroïsme; passion pour les droits et la liberté de l'Eglise, passion de fils pour sa Divine Mère. Comme tous les hommes d'une conviction profonde, il était facile à l'émotion et à l'enthousiasme. Non pas que sa tournure d'esprit ne laisse souvent place à l'ironie; sa conversation en fait foi, il a souvent des mots et des indignations qui brûlent comme un fer chaud. Mais en revanche, il est prompt à admirer et à rendre éloquentement son admiration. Il ne peut voir passer le mal, la faiblesse, la servilité, la honte sans éclater; le bien, le courage, la dignité, l'honneur le trouvent plus empressé encore à les saluer et à les applaudir. En quels termes pourrais-je exprimer toute la chaleur du coeur, l'ardeur de la conviction, la grande piété, en un mot la beauté de l'âme".

La leçon à tirer de la vie de Mgr Langevin, l'orateur ne l'impose pas à son auditoire; il se fait lui-même simple disciple à l'école d'un grand Maître: "L'énergie indomptable qu'il déploya pour la défense du droit, servira à combattre cette espèce d'affaiblissement moral qui nous éloigne trop souvent des âpres et rudes sentiers du devoir".

PÈRE ZACHARIE LACASSE O. M. I.

Analyser la conférence de M. Cyr sur le Père Lacasse, c'est faire d'une pierre deux coups, car le Père Lacasse a bien sa place lui aussi dans la littérature française au Manitoba. Sa plume alerte et facile, remarque M. Cyr, s'est appliquée surtout à traiter des sujets religieux et nationaux. Certains critiques ont pu dire que son style n'était pas

des plus corrects; à cela, je réponds que, s'il n'employait pas toujours toutes les subtilités de notre belle langue, c'est qu'il avait en vue de porter la conviction dans l'âme de ses lecteurs". Et l'on sait que le Père Lacasse ne s'adressait pas à des académiciens. "Il avait un style plein de sève et de force, tout comme la race dont il était issu". M. Cyr apprécie séparément plusieurs œuvres du Père Lacasse, il en marque les principaux mérites et fait ressortir la leçon qui en découle. M. Cyr n'est jamais sévère dans ses appréciations; il sait découvrir le beau et l'admirer. Les citations sont bien choisies et les rapprochements qu'il fait témoignent de l'étendue de son érudition. M. Cyr accompagne ses propres appréciations de celles qu'il a pu recueillir dans les revues ou les journaux. Les digressions qu'il se permet sont destinées à faire ressortir certains principes énoncés par le Père Lacasse. Le conférencier varie non-seulement la manière de présenter chacune des œuvres mais il adapte son style à celui du morceau ajoutant des mots d'esprit ou des anecdotes à ceux de l'auteur. Sa conférence nous procure une heure de franc rire, d'édification et de repos.

Aux biographies déjà citées, s'ajoutent celles de Père d'Yvesville et du Père Lacombe. Les autres conférences traitent de sujets variés: Les Forestiers Catholiques, la Colonisation dans l'Ouest, les Classes Ouvrières, La Prairie, Au Pays des Esquimaux, des discours politiques.

Que restera-t-il des écrits de Monsieur Cyr? Ils seront conservés au Manitoba parce qu'ils rappellent la jeunesse de la Province, mais les thèmes qu'ils traitent ont trop souvent été repris et amplifiés pour offrir un intérêt spécial au lecteur ordinaire.

L. - A. PRUD'HOME

L. A. PRUD'HOMME

Monsieur L.A. Prud'homme appartient au groupe actif qui entoura Mgr Taché et l'assista dans l'organisation temporelle et spirituelle de la jeune colonie de la Rivière-Rouge.

Né en 1853, à Saint-Urbain de la Province de Québec, le jeune Prud'homme étudia au Collège de Beauharnois puis chez les Sulpiciens du Collège de Montréal. Il exerça la profession d'avocat à Beauharnois, de 1877 à 1880, et y fonda un journal hebdomadaire, l'Avenir de Beauharnois, journal qui existe encore sous le nom de Progrès de Valleyfield.

Invité par son futur beau-frère, l'avocat Joseph Dubuc, à venir coopérer à l'œuvre nationale de l'Ouest, il arriva à Saint-Boniface en 1880. Deux ans plus tard, il était élu député du comté de la Vérendrye, puis en 1885, il devenait juge de comté, position qu'il remplit avec équité, et d'une manière patriarcale jusqu'en 1925, alors qu'il prit sa retraite.

Dans les nombreux voyages nécessités par sa charge, le juge Prud'homme fit connaissance avec toute la population. Il fut charmé de retrouver dans les Métis les qualités de leurs ancêtres canadiens-français; il prenait plaisir à causer avec les anciens, il recueillait précieusement tous les détails se rapportant à l'histoire des familles et du pays; il se renseignait encore par la lecture de documents qu'il savait dénicher jusqu'en Europe.

Vers 1890, les immigrants envahissaient le Manitoba et la petite colonie semblait devoir être noyée dans la vague étrangère; il importait de proclamer les droits d'ancienneté, les noms des découvreurs, des colonisateurs, des civilisateurs, les services rendus, les travaux créateurs de

privilèges incontestables. Le juge Prud'homme y consacra ses talents avec sagesse, constance, désintéressement et compétence. Il se dévoua d'abord avec messieurs Royal et Dubuc à la reconnaissance des droits de propriété des premiers colons, puis il écrivit "la petite histoire", ses prédilections n'allant pas aux travaux de longue haleine mais plutôt aux détails, aux monographies les plus propres à la vulgarisation des faits. Mais "comme "une monographie si artistement préparée qu'elle soit ne saurait être complète si l'écrivain ne présente que les traits principaux et néglige les mille détails qui, comme autant de facettes d'un verre transparent, projettent une lumière plus pénétrante et nous montrent l'homme dans les surprises de son intimité", (1)
aucun des plans de la scène ne restera dans l'ombre.

Arracher à la prairie tous les secrets du passé et ne laisser perdre aucune parcelle historique des transformations de l'Ouest, telle est la noble ambition qui preside au choix du matériel des études. L'auteur fera des excursions dans tous les domaines et dans les différentes époques, si bien qu'après la lecture de ses plaquettes, le chercheur peut s'orienter avec l'assurance de découvrir le filon de la mine à exploiter.

En effet, que reste-t-il de l'histoire manitobaine qui soit étranger à notre auteur? Rien qui vaille. Avec lui, nous faisons connaissance avec les premiers habitants des plaines, les Mandans, les Chrétiens, les Sautaux, etc., nous voyons les Européens cherchant à pénétrer dans le pays, nous accompagnons les chasseurs, les trappeurs, les exploitrateurs, nous sommes témoins de la lutte que se livrent dans le bassin

1-- L.A. Prud'homme, "La Littérature Française au Nord-Ouest",
Mémoires de la Société Royale du Canada, série III, T.IX, 1915, p.254.

de la Baie d'Hudson, les Français et les Anglais avant 1760, puis, après cette date, entre les deux puissantes compagnies qui se disputent les abondantes fourrures du Nord. Radisson et La Vérendrye viennent à leurs heures ainsi que Lord Selkirk, les missionnaires et Mgr Provencher.

Nous assistons à la naissance de la race métisse, que nous voyons jouer un rôle notable dans les différentes activités de l'Ouest. Les troubles de la Rivière-Rouge trouvent en Monsieur Prud'homme un historien qui revient souvent à la charge dans différentes études pour faire briller la vérité. Toutes les bonnes causes trouvent en lui un avocat habile qui explique les textes de loi et ne laisse pas d'équivoques sur la légitimité ou l'injustice d'un acte.

Que l'on juge de la fécondité de cet écrivain par la liste incomplète des études publiées dans la Revue Canadienne et dans les Mémoires de la Société Royale du Canada

Revue Canadienne

Alexis Bonami dit L'Espérance, XXIX, (1893)
 Certificat compromettant, XXXI, (1895)
 Considération sur les lois et la constitution de l'Angleterre, XXXIII, (1897)
 Découverte des ruines du fort Saint-Charles, XLV, (1903)
 Dans les pays d'en haut, XXVI, (1890)
 Démonologie et les Sauvages du Canada, XXII, (1886)
 Henry Kelsey et ses découvertes, XXIII, (1887)
 Jean-Baptiste Desautels dit Lapointe (père), XXII, (1886)
 Jean-Baptiste Desautels (fils), XXII, (1886)
 Joseph LaFrance. Les trappeurs. Séduction de l'Ouest, XXII, (1886)
 L'élément français au Nord-Ouest, XLVII, (1904)
 Les premiers voyageurs vers le Nord-Ouest, t. XIII, nouvelle série, (1914)
 L'honorable Joseph Royal, sa vie et ses œuvres, XLIX, (1905)
 La traite au Nord-Ouest, et quelques notes sur la Compagnie de la Baie d'Hudson, XXIII, (1887)
 La traite et la Compagnie de la Baie d'Hudson avant La Vérendrye, XXXVII, (1900)
 La Vitalité de la race française au Canada, XL, (1901)
 Le bison, LI, (1906)
 Le chapelet et les Sioux, XXIV, (1888)

- Le conseil d'Assiniboia, XXV, (1889)
 Fort Garry, XXIV, (1888)
 Frère Raynard, XL, (1901)
 Le Nord-Ouest d'autrefois, XXIII, (1887)
 Le Père Claude Godefroy Coquart, S.J., premier apôtre de la Rivière-
 Rouge, XXXIII, (1897)
 Le Père Jean-Pierre Aulneau, S.J., XXXIV, (1898)
 Le traité de Paris, son effet dans Manitoba et les Territoires du Nord-
 Ouest, XXVIII, (1892)
 Légendes du Nord-Ouest, XXXII, (1896)
 Législation équitable et les missionnaires, XXIII, (1887)
 Législation et administration de la justice sous le gouvernement d'Assiniboia, XXV, (1889)
 Les aborigènes et leurs droits de propriétaire, XXXV, (1899)
 Les Chapewyans, XXII, (1886)
 Les Iroquois au Nord-Ouest, XXXII, (1896)
 Les Kristineaux, XXII, (1886)
 Les Mandans, XXIII, (1887)
 Les Ojibways, XXII, (1887)
 Les premiers aborigènes du Manitoba et du Nord-Ouest, XLII, (1903)
 M. Horace Bélanger, facteur en chef de la Compagnie de la baie d'Hudson
 XVII, (1891)
 Mgr Alexandre Taché, O.M.I., et premier archevêque de St-Boniface, XXXVI,
 (1899)
 Quelques notes sur les premiers missionnaires du Nord-Ouest, XXII, (1886)
 Reminiscences historiques, XXVIII, (1892)
 Sioux et Assiniboïnes, LIII, (1907)
 Sir Joseph Dubus, t.13 et t. 14, Nouvelle série (1914)
 Souvenirs militaires, XXIII, (1887)
 Urbain Delorme, chef des prairies, XXIII, (1887)
 Voyage du Frère Taché, de Boucherville à St-Boniface, en 1845, XXXI, (1895)

Mémoires de la Société Royale du Canada (I)
 Sections I et II--- 1882-1943

- Ambroise Didyme Lépine, I, (1925)
 André Nault, I, (1928)
 La Baie d'Hudson, I, 3, (1909)
 La Baie d'Hudson, I, 17, (1910)
 La Baie d'Hudson. Notes préliminaires, I, 119, (1911)
 Carmel, une légende de la tribu des Cris, I, (1919)
 Le conseil législatif de Manitoba, I, (1931)
 La danse du soleil, I, (1938)
 Deux oubliés de l'histoire: Jean-Baptiste Bruce
 Jean Louis Légaré I, (1914)
 Echos du Nord-Ouest d'autrefois, I, 1939)
 L'élément français au Nord-Ouest et son action bienfaisante, I, (1933)
 L'engagement des Sept-Chênes, I, (1918)
 La famille Goulet, I, (1923)

- Forte en médecine et jongleurs, I, (1936)
 François Beaulieu, patriarche des Métis français. Le berceau de ces derniers au Nord-Ouest, I, (1934)
 Gabriel Lafournaise dit La Boucane, I, (1932)
 L'honorable Joseph Royal, sa vie, ses oeuvres, I, 1904)
 La Littérature française au Nord-Ouest, I, (1915)
 Les Neurons, I, (1940)
 Monsieur Georges-Antoine Belcourt, missionnaire à la Rivière-Rouge I, (1920)
 Monsieur l'abbé Joseph-David Fillion, I, (1927)
 M. Louis Raymond Giroux, (1841-1911), I, (1922)
 Notes sur le conseil d'Assiniboia et des terres de Rupert, I, (1917)
 Pierre Gaultier de Varennes, sieur de la Vérendrye, capitaine des troupes de la marine, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, découvreur du Nord-Ouest, 1685-1749, I, (1905)
 Le premier parlement de Manitoba, 1870-1874, I, (1923)
 Les premiers aborigènes du Manitoba et les Mandans, I, (1937)
 Quelques légendes du Nord-Ouest, I, (1924)
 Le règne de la Compagnie de la Baie d'Hudson, 1821-1869, I, (1914)
 Le R.P. Grollier, premier apôtre du Mackenzie, I, (1929)
 Souvenirs de Powassan, I, (1926)
 Les successeurs de La Vérendrye sous la domination française:
 1. Joseph Fleurimont de Noyelles;
 2. Jacques Repentigny Le Gardeur, sieur de Saint Pierre;
 3. Saint-Luc de la Corne, I, (1906)

Nous devons en outre à la plume de Monsieur Prud'homme un article sur Monseigneur Taché: "Cinq ans après", trois volumes: Pierre Radisson, l'abbé Raymond Giroux et Mgr Noël Ritchot, et des préfaces, des articles dans les journaux et les Cloches de St-Boniface.

Il serait chimérique de vouloir bâtir une oeuvre où entreraient comme matériaux tous les écrits de Monsieur Prud'Homme, tels que nous les possédons. Ils ne prétendent pas constituer les chapitres d'un ouvrage préconçu.

Présentant des tranches de l'histoire de l'Ouest, Monsieur Prud'homme les rattache naturellement au grand tout afin de leur conserver une valeur appréciable, ce qui explique une foule de répétitions relevées dans ses écrits. Son but n'étant pas de se faire valoir comme écrivain, il transporte d'une étude à une autre des paragraphes entiers sans leur faire subir aucune altération. De plus, la plupart de ces

compositions ayant été destinées à être lues à des auditeurs différents, il lui faut toujours les encadrer de considérations générales afin d'en assurer l'intelligence.

Le lecteur familier avec quelques-uns de ses ouvrages tournera souvent plusieurs feuillets pour se libérer du déjà vu.

Monsieur Prud'homme était un inépuisable et charmant causeur; il le demeure dans ses écrits. Être intelligent, avoir beaucoup lu, et médité, être doué d'une excellente mémoire, jouir d'une bonne santé, disposer de nombreux loisirs et d'une plume alerte, voilà bien des atouts pour assurer les succès; et la Providence en avait gratifié Monsieur Prud'homme en même temps qu'elle lui mettait au coeur la passion de servir sa patrie.

L'auteur raconte les choses de l'Ouest comme s'il les avait vécues. C'est une conversation familière où entrent une foule d'éléments. Les nombreux personnages évoluent librement dans les espaces, l'auteur les accompagne, il connaît les routes, les gens rencontrés, les intérêts en jeu, les motifs qui font agir. Tous les événements l'intéressent au point d'arrêter sa marche pour enregistrer les menus détails qui les caractérisent.

Le style est plus ou moins solennel selon les circonstances, passant du ton familier d'une conversation à celui d'un juriste ou d'un apôtre zélé pour la gloire des bons et la honte des mécréants.

RADISSON

La vie mouvementée de Radisson fournit amplement la matière d'un volume. Le juge Prud'homme, s'y attache pour faire ressortir le rôle important qu'elle a joué dans la fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson, puis en racontant les aventures de Radisson, faire admirer le courage, l'esprit d'initiative et l'endurance de nos trappeurs canadiens; c'est aussi pour décrire les mœurs des sauvages et les dangers encourus par nos ancêtres.

L'auteur s'est inspiré des Mémoires de Radisson auxquels, il fait beaucoup d'emprunts très intéressants. En homme avisé qui connaît la nature humaine toujours prête à s'attribuer le beau rôle, le Juge Prud'homme n'accorde pas une confiance aveugle aux récits du "Roi des Coureurs de Bois", et afin de rectifier certains détails, il en confronte les versions avec celles qu'en donnent des historiens plus désintéressés et plus complets.

L'on nous fait admirer en Radisson, le découvreur, l'officier de marine, l'inspirateur de grandes entreprises, la justesse de ses prévisions et son courage à toute épreuve. L'on sait que, traité indignement par le gouverneur des Trois-Rivières, Radisson n'eut pas la grandeur d'âme de rester fidèle à son pays, il mit ses talents au service des trafiquants anglais. Le juge devra à plusieurs reprises reprocher la conduite de son personnage qui confesse sans même en exprimer du regret, des actes et des sentiments dépourvus de toute dignité et de toute fierté française. "Les âmes vraiment élevées ne cherchent point dans la trahison, la revendication de leurs droits méconnus (1)" écrit l'auteur qui rappelle combien fut différente en semblables occasions la conduite de La Verendrye.

I— L.A. Prud'homme, Notes historiques sur la vie de P.E. de Radisson.
Imprimerie de l'Agriculteur, Saint-Boniface, Man. 1892, p. 6.

L'ouvrage qui compte environ 18,000 mots est écrit simplement, les Mémoires sont résumés, seuls les faits qui se rattachent à d'autres événements historiques sont relatés.

Monsieur Donatien Frémont reconnaît avoir puisé dans l'oeuvre du juge Prud'homme, en préparant, quarante ans plus tard, une édition romancée mais plus complète et plus critique des aventures du "Roi des Coureurs de Bois".

LA VÉRENDRYE

Monsieur Prud'homme nous signale d'abord les grandes lignes du tableau qu'il désire nous faire admirer: importance de l'oeuvre de La Vérendrye, qualités de son héros, obstacles à surmonter, persécutions qui consacrent la gloire du découvreur de l'Ouest canadien, ses protestations énergiques et ses témoignages irrécusables qui finalement font triompher la vérité.

Cette étude témoigne des recherches minutieuses que l'auteur s'est imposées pour reconstituer aussi fidèlement que possible la scène où ont évolué les nombreux personnages qu'il nous présente. Monsieur Prud'homme se montre très consciencieux au sujet des faits racontés et des lieux concernés; il ne se contente pas d'un à peu près, mais il rapproche les témoignages contradictoires pour en faire jaillir sinon la certitude, du moins l'opinion la plus probable. Il mentionne surtout le Journal de La Vérendrye, la collection Aulneau, Margry, les Mémoires de M^r. Vaudreuil et Bégon.

Nous assistons à l'arrivée du père de La Vérendrye au Canada, à son mariage avec la fille de Pierre Boucher; nous voyons grandir notre héros au milieu de ses frères et soeurs, puis nous le suivons dans toutes ses héroïques pérégrinations.

Pour faire ressortir les qualités de La Vérendrye, l'auteur rappelle les tentatives infructueuses des explorateurs de Royon et de La Houe, et il nous met en garde contre les versions qui voudraient enlever à La Vérendrye la gloire d'avoir été le premier blanc à fouler le sol manitobain.

La biographie se poursuit selon l'ordre chronologique. Lorsqu'un personnage de quelque importance surgit sur la route du découvreur, l'auteur interrompt son récit pour nous le présenter; c'est ainsi que

nous assistons à l'apostolat des Pères Aulneau et Coquart.

Monsieur Prud'homme s'indigne à bon droit des injustices dont La Verendrye fut la victime, et il fait surgir devant nos yeux "les contempteurs de la justice". "Une atmosphère malsaine entourait la cour de France et bien souvent les intérêts des agiotours qui, comme des corbeaux cherchaient quelque curée, sous forme de pots de vin, dominaient les volontés et déterminaient le cours des événements au Canada.

Dans les couloirs de somptueux châteaux, au milieu des sauteries scandaleuses et du choquement des verres, dans lesquelles fumaient des vins mousseux, des fonctionnaires tarés, corrompus jusqu'à la moelle, arrachaient souvent d'un ministre débonnaire ou aveugle, des ordres qui brisaient l'avenir d'officiers distingués, qui mouraient de faim, afin de pouvoir engraisser ces misérables vampires. Des spéculateurs éhontés essayèrent de braver la réputation du Découvreur, dans ce testacule engrenage et de souiller son caractère en le traînant dans les pas-perdus des antichambres ministérielles". (1)

Cet extrait tranche sur le style ordinairement si serein de Monsieur Prud'homme, il souligne l'aptitude de l'auteur à exprimer d'une manière forte et pittoresque les sentiments qu'il éprouve.

L'on avait glorifié La Verendrye avant les écrits de Monsieur le juge Prud'homme, mais cet auteur mérite une mention spéciale parmi les hérauts du découvreur de l'Ouest canadien.

En 1902, le juge Pr d'Homme prit part à l'expédition organisée par Monseigneur Langevin, alors archevêque de Saint-Boniface, pour découvrir

l'emplacement de l'ancien fort Saint-Charles où furent massacrés le Père Aulneau, s.j., un fils de La Vérendrye et leurs dix-neuf compagnons. L'on crut d'abord au succès de l'entreprise. C'est avec enthousiasme et copieux détails que le juge écrivit un compte-rendu de l'expédition. (1) L'on fonda alors La Société historique de Saint-Boniface dont le premier projet consistait à poursuivre les recherches. Monsieur le Juge Prud'homme s'acquitta admirablement bien de sa fonction de secrétaire de la Société. Il se mit en relation avec les autres sociétés historiques, recueillit des relations sur les voyages de La Vérendrye et enrichit la Société de précieux volumes et de copies de rapports concernant les excursions à la Rivière-Rouge. La comparaison des documents éleva des doutes sur la justesse des conclusions tirées en 1902, et la recherche de l'emplacement du fort Saint-Charles fut remise à l'ordre du jour. En 1908, l'on eut enfin la satisfaction de localiser l'ancien fort et de retrouver les restes du Père Aulneau et de ses compagnons.

Ce fut un véritable triomphe pour les explorateurs, mais tout spécialement pour Monsieur Prud'homme responsable en grande partie du succès de l'entreprise.

Le compte-rendu qu'il en publia en français et en anglais est sans doute le plus enthousiaste de ses écrits: "C'est sous l'empire de bien vives émotions, déclare-t-il, qu'il nous est donné d'enregistrer aujourd'hui un événement extraordinaire qui aura son retentissement dans tous le pays. Les annales de notre histoire viennent de s'enrichir d'une nouvelle page". (2)

1-- Revue Canadienne, 1903, 3e volume, t. XLV, pp. 22-54

2-- Les Cloches de Saint-Boniface, 15 septembre 1908

L'auteur annonce la découverte, puis avant d'en donner les détails il s'adresse au Père Aulneau et à ses compagnons: Il cite le verset 9 du psaume 50: "Et exultabunt omnes humiliati" et poursuit: "O intrépide et bien-aimé apôtre du Christ et vaillants Découvreurs que la foi et l'amour de la patrie emportaient vers nos plages peuplées de cruelles et sanguinaires tribus sauvages, l'heure fixée par Dieu pour votre exaltation a sonné. Sortez de vos tombeaux et recueillis par des mains fraternelles et pieuses, venez reposer à l'ombre de la croix qui se dresse sur les bords de la Rivière-Rouge, au sommet de la nouvelle cathédrale de la cité de Saint-Boniface, foyer de catholicisme et capitale de la race française de l'Ouest".

L'article qui couvre vingt-trois pages résume l'histoire de La Vérendrye et du massacre de 1736. Les sources des renseignements fournis sont citées ainsi que les différentes tentatives qui ont précédé celle de 1908; cette dernière est racontée dans tous ses détails et elle est accompagnée de photographies. L'auteur termine en exprimant l'espoir de voir glorifier "ces hommes sans peur et sans reproche qui pour Dieu et leur patrie firent la conquête du Nord-Ouest Canadien".

Ce vœu se réalise en 1938 alors qu'un monument de La Vérendrye sera élevé à l'endroit qui fut témoin de l'arrivée des premiers blancs à la Rivière-Rouge.

LES PREMIERS ABORIGENES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST

En 1903, dans la Revue Canadienne, monsieur le juge Prud'homme insérait une étude de quinze pages sur les premiers aborigènes du Manitoba et du Nord-Ouest; trente-quatre ans plus tard, ce travail remanié était publié par le même auteur dans les Mémoires de la Société Royale du Canada. La première étude nous renseignait sur les trois premières tribus qui se sont succédé en Amérique septentrionale; la seconde se limite aux Mandans sur lesquels plus de détails sont donnés. La conclusion de 1937 diffère de celle de 1903 qui émettait l'opinion alors accréditée que les Mandans avaient été les premiers habitants de l'Ouest.

L'auteur se libère des scories. "Les races primitives toutes frémissantes d'émotions cruelles et de passions dévorantes, dit-il, sentent comme un besoin de déverser dans le surnaturel le trop plein de leur ardente imagination. Plus tard, lorsqu'elles ont vécu quelques générations, les récits des choses d'autrefois reçoivent peu à peu un correctif et deviennent plus sobres à mesure que l'ardeur de leur premier élan s'atténue. Les ombres dont on avait surchargé le tableau se dissipent insensiblement et la tradition s'allège de mille descriptions vaines pour ne laisser en lumière que les traits saillants de l'histoire". (1)

L'ethnologie, l'archéologie et la géologie sont mises à contribution dans la recherche des origines des premiers aborigènes. L'auteur touche, quoique succinctement, tous les points importants de son sujet. Les traditions des Mandans, leurs mœurs, leurs constructions, leur régime alimentaire, leurs moyens de défense, leur manière d'ensevelir les morts placent cette tribu dans une catégorie bien spéciale. Il est à regretter que les Mandans soient à jamais disparus, car ils appartenaient à un beau

1— Les premiers aborigènes du Manitoba et les Mandans, Mémoires de la Société Royale du Canada, 3e série, T.XXXI, section 1, 1937, p. 166

type de l'humanité. Joseph de Acosta, Jean de Laëz, Emmanuel de Moré, George de Horn, Pierre de Charlevoix, James Adair, le grand naturaliste Humboldt, Catlin, Carver, Lewis et Clarke sont les principales autorités citées par le juge Frudhomme.

En 1928, l'abbé A. G. Morice a traité le même sujet avec force documentation dans son ouvrage intitulé: *Disparus et Survivants*.

CARMEL

Légende de la Tribu des Crie

Parfois mieux que l'histoire la légende met à nu l'âme d'un peuple. Nous y découvrons les courants d'idées, les impressions, les réactions, de tous les jours. Recueillie et remaniée par un étranger, la légende perd de sa valeur révélatrice: nous constatons ce fait dans l'histoire de Carmel. Le conte conserve tout le même son intérêt par la vie qui l'anime et Carmel ou "l'Oiseau bleu à la bouche ouverte en quête de nourriture" nous fait songer à l'amoureuse Atala de Chateaubriand.

Carmel aime Noto, son ami d'enfance, mais l'Oiseau qui la convoite, et en dépit des rebuffades de la jeune indienne, il compte bien l'épouser.

Le père de Carmel accepte du prétendant l'offre d'un superbe coursier. Ce geste équivalant à la promesse d'accorder au donateur la main de sa fille.

Carmel est au désespoir. Par obéissance aux coutumes de son pays, elle sacrifiera Noto mais elle refusera d'épouser l'Oiseau qui. La mère a pitié d'elle et la défend contre le jeune indien qui cherche à l'enlever. A la fin, le père lui-même se laisse attendrir, il abandonne le précieux cadeau et recouvre la parole donnée, mais se considérant comme déshonoré aux yeux de sa tribu, il s'exile avec sa femme et son enfant.

La joie n'égayera plus ce foyer. Dans sa douleur de s'éloigner pour

toujours de Koto, Carmel perd tout intérêt dans la vie, et à l'instar d'Atala, elle prépare elle-même un poison et met fin à ses jours.

L'Oiseau gai est moins idéalisé que Carmel, l'on reconnaît à la violence de son langage et à son arrogance l'indien tel que décrit dans les légendes de l'abbé Georges Dugast.

L'élément français au Nord-Ouest de 1763-1870

Sous ce titre, peuvent évoluer bien des personnages, car une fois entré dans l'Ouest, l'élément français y a fortifié ses positions et s'est installé pour y demeurer à jamais.

L'auteur attribue d'abord un rôle providentiel aux premiers canadiens venus dans l'Ouest: ils frayaient le chemin aux missionnaires. Il recherche les raisons qui décidaient les jeunes de s'expatrier et celles qui ensuite les empêchaient de retourner au pays natal. Puis commentant les unions avec les sauvagesses, il énumère des caractéristiques qui décèlent la double origine de la race nouvelle issue de ces mariages. Il y voit surtout des qualités. Voici quelques traits du portrait qu'il en donne: les métis sont grands, bien proportionnés, ils ont l'œil observateur, la figure basanée, la chevelure abondante, la barbe maigre. D'un abord facile, ils sont polis, honnêtes, hospitaliers, patients, doux, pacifiques, tenaces, ils jouissent d'une grande force d'endurance, mais ils sont aussi défiants, ombrageux trop susceptibles et trop amis de liqueurs enivrantes.

La division des métis en trois groupes principaux, les chasseurs, les bateliers, les frétteurs ou traiteurs, offre l'opportunité à monsieur Prud'homme de nous faire pénétrer dans la vie sociale des premiers descendants des Français dans l'Ouest canadien. Des emprunts faits à l'ouvrage de M.-R. Lesson: "Bourgeois de la Cie du Nord-Ouest", complètent par des statistiques les données déjà nombreuses de l'auteur.

Cent dix-huit noms sont accompagnés d'une note spéciale. L'auteur en reprendra quelques-uns dans des études séparées.

Quelques monographies

Dans la plupart de leurs tableaux, les peintres esquissent au moins la silhouette de l'homme, c'est le procédé psychologique qui retient le

plus sûrement l'intérêt des admirateurs, car on aime à regarder toute chose dans ses rapports avec le roi de la création. Peintre à sa manière, Monsieur Prud'homme dans ses monographies rattachera à un individu, les détails historiques qu'il veut nous faire connaître. Nous en mentionnerons quelques-unes

Jean-Louis Légaré. Ce nom rappelle celui du Boeuf Assis, le fameux guerrier sioux, terreur des Etats-Unis et du Canada, conquis par les manières affables et la probité française du négociant Jean-Louis Légaré.

Le trappeur François Beaulieu illustre bien les services rendus aux missionnaires par les enfants de la prairie.

Les secours apportés aux explorateurs sont rapportés dans la monographie de Jean-Baptiste Bruce.

Les services d'André Nault et d'Embroise Lépine déroulent naturellement devant le lecteur les troubles de la Rivière-Rouge.

Le Fournaise dit La Boucanne qui vécut de 1816 à 1910 et qui raconte les aventures dont il fut l'acteur ou le témoin apporte à Monsieur Prud'homme bien des lumières sur les sujets traités. L'âme sympathique de l'auteur devine la nostalgie dont devait souffrir entre les murs de l'Hospice de Saint-Boniface cet infatigable explorateur de l'espèce, et il se le représente au milieu de ses compagnons d'autrefois. "On suivait ces coureurs de prairie comme sur le vif, dans ces déserts mystérieux qui s'harmonisaient avec leur nature débordante d'activité. En respirant la brise de ces solitudes, ils éprouvaient comme un environnement de liberté sans contrainte". p. 162.

La Famille Goulet L'étude est précédée de conseils exhortant les Canadiens non-seulement à glorifier leurs ancêtres mais à les imiter. "Dressons nos pères dans leur attitude de vivants écrit l'auteur, et regardons-les bien en face pour y puiser le tonique, l'inspiration et le souffle de la race, afin de mieux accomplir les devoirs de l'heure présente". (1)

La famille Goulet appartenant à la race métisse, Monsieur Prud'homme rappelle les services rendus au pays et à l'Angleterre par ses "frères par la foi, la langue et le sang". Il nous fait d'abord connaître le premier du nom, Jacques venu au Canada vers 1645, puis descendant probablement de cet ancêtre, Jacques Goulet au service de la Compagnie du Nord-Ouest en 1810 et qui fit souche au Manitoba. Les biographies de l'honorable Roger Goulet, membre du Conseil d'Assiniboia, de son frère Elzéar, lâchement assassiné en 1870, de l'honorable Maxime Goulet, ministre de l'agriculture, de Roger Goulet, inspecteur d'école, donnent lieu à des questions de droit relatives au titre d'honorable, à la Commission des terres, à la responsabilité du meurtre d'Elzéar Goulet.

La plaquette contient les noms des métis français qui ont fait partie des corps politiques au Manitoba. La liste justifie cette réflexion de l'auteur: "Nos métis français n'ont pas été seulement des canotiers des chasseurs ou de simples manœuvres. On retrouve partout leurs noms à des postes d'honneur qu'ils ont remplis avec distinction et succès". (2)

1— M. Prud'homme: *La Famille Goulet*
Mémoires de la Société Royale du Canada, série III, t. I, XLIX,
1935, p. 23

2— Ibid, p. 35

Ce sont les colonisateurs qui nous sont présentés dans les deux Desautels. Ceux-là ne sont pas des aventuriers mais des chefs de famille qui font confiance à la terre manitobaine.

Des Mandons aux Desautels, s'échelonnent bien des étapes, l'auteur s'est plu à y retenir le lecteur en l'intéressant à la marche de l'évolution civilisatrice due à l'élément français.

La Baie d'Hudson

Les mémoires de la Société Royale du Canada contiennent cinq études de Monsieur Prud'homme concernant la Baie d'Hudson: sa découverte, les explorations successives, la fondation de la Compagnie, et les conflits qui s'ensuivirent avec les traiteurs indépendants et la compagnie rivale, enfin le règne de la Compagnie et ses rapports avec les missionnaires.

L'entrée en matière est toujours prenante, quel que soit le sujet traité par Monsieur Prud'homme. Elle exprime la philosophie qui imprègne toute l'étude et elle fait souvent la synthèse de ce qui suivra. L'amorce faite et le but à atteindre bien déterminé, le récit commence et progresse sans heurt, jusqu'à la conclusion. L'auteur ne harcèle pas le lecteur à chaque tournant de route de réflexions morales, mais en bon camarade, il glisse de temps à autre un mot d'approbation ou de blâme, il exprime un sentiment ou indique la teneur d'une loi.

L'histoire de l'Ouest canadien doit plus d'une page aux drames qui ont ensanglanté le littoral de la Baie d'Hudson et dont le dernier acte s'est joué sur les rives de la Rivière-Rouge à la rencontre des Sept-Chenes.

Monsieur Prud'homme nous présente d'abord quelques marins venus soit de la Pologne, du Portugal, de l'Italie, de l'Espagne ou du Danemark et

qui ne font que passer, puis les visiteurs anglais qui bâtissent des forts et font la traite avec les sauvages. Audacieux comme toujours, les Français arrivent ensuite par voie de terre et les luttes s'engagent entre les deux grandes nations. L'auteur imagine l'étonnement que durent éprouver les Esquimaux à la vue de l'acharnement des Européens à se disputer un pays si peu favorisé d'gréments. "Jamais une fleur ne vient rejoindre les regards ou enivrer de ses parfums. Le mugissement des vagues courroucées qui viennent se briser avec fracas sur les falaises du rivage ou le formidable choc des montagnes de glace qui se heurtent au milieu des tempêtes de vent et de neige sont les seuls sons harmonieux qui frappent les oreilles". (1)

L'auteur souligne le fait qu'avec les Français, poète le catholicisme et que la moisson des âmes l'emporte en importance sur la moisson des pelleteries. C'est une belle page en effet que redigent aux glaces polaires nos découvreurs et nos missionnaires. L'héroïsme de l'amour de Dieu et des âmes bravera toujours les risques, les dangers, les souffrances, et il en sera récompensé par les grâces de salut que celui qui n'a pas d'égal en générosité, répandra sur la route des messagers de la Bonne Nouvelle. Ainsi en 1661, les sauvages de la baie d'Hudson envoient à Québec une délégation pour prier aux Français de venir faire la traite chez eux et d'amener un missionnaire.

L'aventure était périlleuse: l'auteur nous montre les voyageurs des déserts inconnus, affrontant des ennemis: rivières impétueuses, rapides terrifiants, vagues écumeuses des grands lacs, savanes couvertes de mousses troublantes, aborigènes inconnus. Il appartenait à nos ancêtres de se risquer

1-- L. A. Meud'homme: La baie d'Hudson. Notes préliminaires
Mémoires de la Société Royale du Canada, v.v., 3e série, 1911.
section I, p. 121.

des dangers. "Alertes, prêts à parer à tout événement fâcheux, supportant avec patience et gaieté les mille avanies de ces lointaines expéditions, infatigables rameurs, s'accommodant à tous les imprévus, se méquant pour ainsi dire des souffrances qu'apportent la faim, la chaleur, le froid et les piqûres de milliers d'insectes qui les hâselaient sans cesse, tel était le caractère de ces hommes extraordinaires qui dirigèrent leurs pas à travers le continent jusqu'au rivage de la Baie d'Hudson". (1)

La charité de nos gens ajoute un fleuron à la gloire de leurs brillantes équipées militaires, comme leur esprit de foi et de patriotisme imprime un caractère de noblesse à leurs explorations. C'est la conclusion qui s'impose après la lecture des récits édifiants concernant d'Iberville et ses compagnons.

Monsieur Frud'homme veut que les noms des frères Albanel, Silvy, Dalmès et Marest ne soient jamais séparés de ceux des premiers explorateurs du Nord.

Ce n'est pas l'esprit d'aventure ni l'appât du gain qui font avancer ces missionnaires dont le cœur bat pourtant comme celui du reste des humains, car, comme dit l'auteur: "La religion n'étouffe pas les affections légitimes du cœur et ne réprime pas non plus les élans de l'âme vers ceux qui nous sont liés par le sang. Elle épure plutôt ces sentiments". (2)

Les activités de la Baie d'Hudson rappellent naturellement la traite des pelleteries: constructions de forts, expéditions de particuliers ou

1-- L. A. Frud'homme: La Baie d'Hudson. Notes préliminaires
Mémoires de la Société Royale du Canada, v.v., 2e série, 1911
section I, p. 134

2-- Ibid, p. 163

d'associations rivales de la Compagnie anglaise, importations et exportations, pertes et gains, mœurs des traiteurs, influence sur les Sauvages, rôle civilisateur et bienfaisant des missionnaires.

L'une des études nous fait bénéficier des renseignements fournis par les notes de Joseph La France. Ce trappeur métis raconte ses voyages, trace des cartes des lieux visités par lui, donne son appréciation des tribus sauvages avec lesquelles il a travaillé ou trafiqué. Monsieur Prud'homme enrichit ces notes de ses propres réflexions, et comme toujours, crée en nous l'illusion d'assister à une réunion intime où il nous entretient familièrement.

Nicolas Jéréme, Bacqueville de la Potherie, Pontiac et l'amiral La Pérouse nous sont succinctement présentés. (En 1912, Monsieur Prud'homme fit publier par la Société Historique de Saint-Boniface la "Relation du Detroit et de la Baie d'Hudson par Monsieur Jéréme-- ouvrage qu'il préface). (1)

Le traité de Paris aurait pu rassurer les gens de la Compagnie de la Baie d'Hudson, les incursions n'étant plus à craindre mais, comme l'on sait, des marchands anglais s'unissent alors pour exploiter eux aussi les richesses du Nord, ils arrivent par terre et forcent les gens du littoral à venir à l'intérieur leur disputer les fourrures. La principale rencontre des deux rivales se fera à l'endroit des Sept-Chênes.

L'auteur considère cet engagement des Sept-Chênes comme "l'acte final d'un long drame". Son récit est habilement conduit, l'action ne languit pas. L'emploi du langage direct met de la vie dans la narration. Il trahit ses préférences pour la Compagnie du Nord-Ouest. Ses renseignements

1-- Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface, t.II, Imprimerie du Manitoba, Saint-Boniface, 1912

sont en partie puisés dans le journal de la Chambre des Communes en Angleterre, et dans un opuscule publié par la Compagnie du Nord-Ouest en 1817, sous le titre: *Récit des événements qui ont eu lieu sur le territoire des Sauvages depuis les liaisons du Très Honorable Comte de Selkirk avec la Compagnie de la Baie d'Hudson.*

Enfin, le règne absolu de la Compagnie de la Baie d'Hudson commence en 1821 alors que sa rivale d'autrefois veut bien se laisser absorber, et que les mœurs chrétiennes se généralisent.

L'auteur accorde une place spéciale aux deux faits les plus importants de cette période: l'ouverture de la première chambre législative du pays en 1835 et la proclamation de la liberté de la traite en 1849. Son étude de trente-huit pages, la cinquième de la série, se présente sous forme de chroniques, elle compte plus de quarante divisions indépendantes les unes des autres. L'on y trouve résumé en quelques lignes chacun des faits historiques survenus entre 1821 et 1869.

Quelques sous-titres donneront l'idée de l'ensemble: Liste complète des gouverneurs généraux de la Compagnie de la Baie d'Hudson; Les premières paroisses et l'ancienne population du pays; Premiers colons; Chasseurs de 1825; Inondation de 1826; Mgr Provencher; Éducation; Missions et missionnaires; Le Conseil d'Assiniboia 1835-1869; Le Nord-Ouest, son influence néfaste; les Sioux dans la colonie; La république du Manitoba; Les militaires à la Rivière-Rouge; Lois du Manitoba; Statuts se rapportant au Nord-Ouest; Contrats et règlements de la Compagnie de la Baie d'Hudson; Importation et élevage des moutons; Recensement de la colonie d'Assiniboia et des Territoires du Nord-Ouest; Les anciennes routes de l'Ouest; Itinéraires des missionnaires du Fort Garry à l'Île à la Croix, à bord des berges de la brigade du portage La Roche; route des missionnaires du Nord, etc etc...

Monsieur Prud'homme a reconstitué l'histoire de la Baie d'Hudson depuis la période des explorateurs jusqu'à la dernière expédition française qui fut conduite par La Pérouse en 1781.

Les chercheurs trouveront donc à portée de main dans les études de Monsieur Prud'homme, des données géographiques, la liste des forts, et des principaux événements, les noms des personnages de quelque notoriété. C'est un précieux avantage de pouvoir consulter la synthèse d'une époque et de trouver les points de contact qui rattachent à ceux qui les entourent les épisodes ordinairement racontés selon l'ordre chronologique. L'auteur nous indique les travaux plus considérables à consulter.

LE DE PRÊTRES

La foi de Monsieur Prud'homme le fait s'arrêter chaque fois qu'il rencontre un ministre du Seigneur; il lui rend des hommages de vénération, et il convie ses compatriotes à remercier la Providence du salut qu'elle nous assure par le zèle et le patriotisme de ses délégués.

L'abbé Georges-Antoine Belcourt (1803-1874). Le caractère et le zèle de l'abbé Belcourt sont présentés avec sympathie. Ses insuccès sont mis au compte de son optimisme et de ses projets intempestifs. L'auteur rend hommage au talent littéraire et à l'esprit d'observation du missionnaire. Il choisit dans la correspondance de l'abbé Belcourt les récits qui se rapportent à l'histoire du Nord-Ouest et surtout ceux qui révèlent les souffrances des missionnaires.

Ramasser et compiler dans une trentaine de pages les nombreux incidents dont Monsieur Belcourt a été témoin pendant quinze années de courses dans les prairies demande de la dextérité. Monsieur Prud'homme s'en tire d'une manière intéressante et sans trahir la moindre hâte ni le moindre

embarras: Attaques des sauvages, forts en médecine, meurtre de Monsieur l'abbé Darveau, chasse au buffle, manière de dépoucer les bœufs, maladies contagieuses dans la colonie, etc...

L'auteur mentionne des ouvrages publiés par l'abbé Delcourt: Dictionnaire sauteux; Livre de lecture en Sautaux ainsi qu'une étude sur les principes de la langue des sauvages appelés Sautaux; Lettre adressée à M. A. R. Isbister en 1847.

Un manuscrit de l. Delcourt a été publié dans la Revue Canadienne, 1910, puis dans une plaquette du Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface: "Son itinéraire du Lac des Deux-Montagnes à la Rivière-Rouge".

Le R. P. Grollier (1) Monsieur Prud'homme regrette que les distractions quotidiennes nous empêchent de nous livrer à l'admiration des "êtres supérieurs associés de sacrifice pour conquérir des âmes à Dieu". C'est toutefois de ces "géants de l'Évangile" que nous apprendrons en quoi consistent la véritable gloire et la véritable grandeur.

Le père Grollier, par l'intermédiaire de ses neophytes, fit pénétrer la Bonne nouvelle jusqu'au cercle polaire. Mouanger sa vie et ses œuvres, c'est du même coup glorifier la Communauté de l'Île de Larned dont les services ne se comptent plus.

L'abbé Joseph David Fillion. L'arrivée de colons et l'ouverture de paroisses canadiennes-françaises constituent la partie historique de la monographie de l'abbé Joseph David Fillion.

Une belle page rappelle que pour nous "la paroisse est la citadelle

Le R. P. Grollier. Mémoires de la Société Royale du Canada
Série III, Vol. XXIII, 1929, p. 58

inexpugnable qui résiste à l'assimilation et abrite les droits et les libertés de notre élément ethnique". L'auteur rend hommage au dévouement, à l'esprit d'initiative et à la bonté persévérante de nos prêtres dans leurs efforts pour attirer des colons canadiens-français à la Rivière-Rouge et pour relever leur courage lorsque la tentation de retourner aux manufactures des États-Unis menace de détruire l'œuvre commencée. Son portrait du prêtre s'apparente à celui qu'en a tracé Louis Venillot; il est inspiré par la même vénération, par le même esprit de foi.

L'abbé Louis-Raymond Giroux. "La beauté d'une vie humaine consiste moins dans l'éclat et le bruit des œuvres que dans son intime accord avec le plan divin qu'elle réalise". C'est après cette réflexion bien orthodoxe que s'ouvre la monographie de l'abbé Louis-Raymond Giroux. Le premier chapitre surtout est débordant de philosophie catholique, il nous rappelle les avantages de la solitude, l'influence du bon exemple, la répercussion sur l'enfant de la vie au foyer, les germes de vocation religieuse ou sacerdotale déposés par des parents pieux dans les âmes qui leur sont confiées. Après l'énumération des qualités de l'abbé Giroux, l'auteur nous le présente successivement comme directeur du Collège de Saint-Boniface, chapelain du gouvernement provisoire, missionnaire, et enfin curé.

Les faits historiques et de menus détails qui les rendent plus intéressants sont rappelés, chaque fois qu'ils ont quelque rapport avec les travaux de l'abbé Giroux, et c'est ainsi que nous apprenons les circonstances qui ont amené O'Donoghue à la Rivière-Rouge et que nous relisons les notes sur le gouvernement provisoire.

La plaquette compte une centaine de pages et reproduit l'éloge funéraire que fit du zélé pasteur son archevêque, Monseigneur Langevin.

L'auteur ajoute encore quelques réflexions sur le patriotisme qui, dit-il, n'a qu'une existence imaginaire s'il ne conduit pas à l'action.

Mgr Ritchot. Un volume de deux cent quarante pages est consacré à la mémoire de Monseigneur Ritchot, l'ami et le conseiller de Riel. Ici encore, il faut bien se rappeler que dans ses écrits, Monsieur Prud'homme n'est jamais l'escarpe du titre qui les annonce. Ainsi dans le présent volume, les chapitres entiers traitent de sujets généraux ne se rapportant qu'indirectement au curé de Saint-Norbert. La chasse aux buffles, les troubles de 1869, les Foniers, la naissance de paroisses occupent une place d'honneur dans la galerie des scènes décrites par l'auteur. Son portrait de Monseigneur Ritchot est bien naturel et bien buriné. Relevons quelques phrases d'un discours de l'auteur lors du centenaire de la naissance de Monseigneur Ritchot. "Il possédait une conscience escarpée que ni les enivrements du plaisir, ni les attraites du bien-être, ne pouvaient atteindre" (1) "Dans toute sa carrière, il s'est montré l'ennemi irréductible des compromissions et ses œuvres ont été l'antithèse de l'opportunisme" (2) Dans les situations critiques "brillent d'un vif éclat la fermeté granitique de son caractère, sa ténacité dans l'effort et la solidité de son jugement". (3)

Le livre se ferme sur une prière demandant que "jamais une main téméraire ne vienne briser ces liens séculaires et si doux unissant le peuple et le clergé^{qui} constituent la condition "sine qua non" de notre vitalité et de notre survivance" (4)

1-- L. Prud'homme. Monseigneur Noël-Joseph Ritchot

Canadian Publishers Limited, Winnipeg, Man., 1928, p. 230

2-- Ibid, p. 231

3-- Ibid, p. 231

4-- Ibid, p. 236

"Il fut une preuve vivante que la paroisse dont le curé est le chef, est la citadelle inébranlable qui a sauvé la race et le compart de la foi, de la langue et des saines traditions" (1).

A LA MEMOIRE DE DEUX GRANDS QUÉBÉCOIS

Les deux biographies de l'honorable Royal et de Sir Joseph Dubuc sont du meilleur style de Monsieur Prud'homme.

Il suit le même plan de composition dans les deux études. La première partie fait la synthèse de la vie et des œuvres de ses deux amis, il reprend ensuite les énoncés généraux et les enrichit de détails qui ne manquent pas d'importance car le rôle de premier plan que ces deux messieurs ont joué dans l'organisation de la colonie de la Rivière-Rouge donne lieu à des évocations grandioses. Monsieur Royal et Monsieur Dubuc sont étudiés comme homme d'état, écrivains, grands patriotes et véritables ^{apôtres}. L'auteur se complait à énumérer les nombreux et profonds écrits de Monsieur Royal, et à louer le style épistolaire de Monsieur Dubuc. L'appréciation détaillée des services qu'en collaboration, ils ont rendus à la patrie prolongerait les études outre mesure, Monsieur Prud'homme se contente de les rappeler succinctement et les accompagne d'une apostille bien significative. Il insiste sur la reconnaissance que leurs concitoyens en doivent perpétuer.

- - - - -

Ces pages consacrées à quelques œuvres de Monsieur Prud'homme veulent surtout glorifier l'auteur critique qui est justement considéré comme une autorité de première valeur en ce qui concerne l'histoire de l'Ouest.

I-- L. A. Prud'homme: Conseiller Noël-Joseph Ritchot
Canadian Publishers Limited, Winnipeg, Can., 1928, p. 3.

THOMAS - ALFRED JERNER

THOMAS - ALFRED BERNIER

1844-1908

Monsieur Thomas-Alfred Bernier naquit en 1844 à Henryville de Québec. Après de brillantes études à Saint-Hyacinthe, il fut reçu avocat en 1869 et se fit remarquer au barreau du district d'Iberville où pendant trois ans, il agit comme substitut du Procureur-général aux assises criminelles. En 1880, à la suite d'une conversation avec le père Lacombe qui faisait du recrutement pour l'Ouest, M. Bernier vint s'établir au Manitoba où l'attendaient des postes de confiance. Après un stage de deux ans à Sainte-Éthève, il s'installa à Saint-Boniface. Il mit ses talents à la disposition de ses compatriotes. Il fut maire, député provincial, surintendant de l'Éducation pour les écoles catholiques, trésorier de l'Université du Manitoba, puis enfin sénateur.

Monsieur Taché n'eut qu'à se réjouir du nouvel ami qui apportait sa quote-part dans le travail d'organisation de la jeune province.

M. Bernier poursuivit la réalisation de trois grands desirs. la colonisation française du Manitoba, le redressement des injustices au sujet des écoles, la destruction des préjugés des Anglo-Saxons à l'égard des Canadiens français. C'est surtout au service de ces idées qu'il engagea sa plume et son temps. Cette plume, il la trempa à l'encrier comme un des collaborateurs du chef religieux de Saint-Boniface.

Déjà, le penseur et l'écrivain s'étaient signalés par une importante contribution au courrier de Saint-Hyacinthe. M. Bernier continuera à remplir des colonnes de journal, soit à la "Minerve" soit au "Manitoba" dont il sera pendant plusieurs années le propriétaire; la Revue Canadienne publiera quelques-unes de ses études, et le "Gazette" reproduira ses discours au Sénat.

Bien des articles publiés par lui dans les journaux ne sont pas signés, mais nous pouvons en retracer un nombre suffisant pour reconnaître en M. Bernier un fin littérateur et un philosophe aux conclusions justes et bien étayées.

C'est un travailleur. Il lit et consulte les autorités en la matière qu'il traite; aussi, ses écrits déjà si recommandables par leur valeur intrinsèque acquièrent-ils encore du poids par les nombreuses citations d'auteurs différents qui les enrichissent. L'on en compte une quarantaine dans un discours prononcé au Sénat en 1905; sa plaquette sur l'Immigration renferme une foule de références sur les avantages offerts aux immigrants au Manitoba et sur les épreuves qui atteignent les Canadiens émigrés aux États-Unis. La même prodigalité se remarque dans ses autres travaux.

La nomenclature suivante pourrait guider le chercheur dans l'étude de l'œuvre littéraire de M. Bernier:

1. Travaux de jeunesse avant 1880: Articles dans le Courrier de Saint-Hyacinthe.

2. "Lettres manitobaines" dans la Minerve de Montreal (1881-1883).

3. Publications dans Le Manitoba parmi lesquelles nous relevons:

- a) "Pierre Gaultier de Varennes". Série de douze articles, du 3 décembre 1885 au 4 mars 1886.
- b) "Il faut bien se défendre", 17 décembre 1885.
- c) "Saint Vincent de Paul", 27 janvier 1887.
- d) "La dernière excursion", 22 septembre 1887.
- e) "Les Soeurs de Charité", 31 mai 1888.
- f) "Une voix amie", 20 septembre 1888.
- g) "Immigration", série d'articles publiés en 1886 et réunis ensuite en un volume.
- h) "L'Ecole". Série d'articles publiés en 1890.
- i) Adresses de circonstances. Discours patriotiques.

4. Et des dans la Revue Canadienne.

- a) Les écoles publiques aux États-Unis, t. XXX, 1894.
- b) Saint-Boniface et l'arrivée de l'gr Taché à la Rivière-Rouge, t. XXX, 1 t. XXX, 1894.
- c) Les témoignages de l'histoire en faveur de l'enseignement religieux dans les écoles, t. XXXII, 1896.

- d) A qui l'enfant?, t. XXXII, 1897.
- e) Des avantages que la religion catholique procure aux individus et aux peuples, t. XLIII, 1903.
- 5. Discours au Sénat de 1893 à 1908. Ottawa. Quelques-uns ont été publiés en plaquettes.
- 6. "Le Manitoba, champ d'immigration". Ottawa 1887
- 7. "Prêtre, laïque et politique". Imprimerie du Manitoba 1894.
- 8. Préface de la deuxième édition de "Vingt années de missions", de Mgr Taché, 1888.

LE MANITOBA, CHAMP D'IMMIGRATION

En 1886, M. Bernier avait publié dans les journaux une série d'articles invitant ses compatriotes à venir habiter le Manitoba. Ce sont ces articles réunis en un volume de cent quarante-quatre pages que l'année suivante l'auteur présenta au public sous le titre: Le Manitoba, Champ d'Immigration.

Des lettres d'évêques, de prêtres et d'amis sont reproduites dans la préface et témoignent de l'exactitude des faits et de la justesse des appréciations contenues dans l'ouvrage.

L'auteur avertit immédiatement ceux à qui il s'adresse que la propagande qu'il assume n'a rien d'un appât cachant un piège; il ne présentera pas le Manitoba comme un pays qui offre des avantages sans exiger de sacrifices, il fait donc appel aux hommes sérieux que l'action ne décourage pas. Mais à ceux-là, il fait ^{un} appel pressant, aucun motif honnête n'est oublié: l'amour de la patrie, de la nationalité, de la religion, la fertilité du sol et son exploitation facile, les différentes industries déjà organisées, etc.

D'ailleurs l'invitation ne s'adresse qu'aux immigrants qui desiront cultiver la terre et qui sont doués d'aptitudes pour y réussir. Il n'est pas opportun, déclare-t-il, d'appeler des hommes de profession, des commerçants et des ouvriers, le soleil n'aurait pour eux "que des rayons d'hiver" la période actuelle appartenant à la classe agricole.

"A ses yeux, écrit l'un de ses fils, la création d'une province de physionomie largement française à l'ouest du lac Supérieur se recommandait par plusieurs raisons impérieuses et intimement liées les unes aux autres. Cette province à teinte française devait arrêter ou au moins ralentir l'émigration de milliers de Canadiens français vers les États-Unis, terre étrangère; elle devait servir d'habitat à de nombreuses et vaillantes populations agricoles qu'on irait chercher en France, en Belgique et en Suisse, elle devait, grâce aux qualités de justice de loyauté, de sympathie qui forment le fond de l'âme française, aider à mettre encore plus d'harmonie entre les différentes races et contribuer à parfaire l'unité nationale canadienne; enfin, elle devait servir de contrefort à la province de Québec dans l'éventualité de nouvelles luttes parlementaires"⁽¹⁾.

Toute l'âme ardente du patriote qui fait siens les intérêts de ses frères passe dans les exhortations toujours prudentes et basées sur de principes solides et des arguments péremptoires.

M. Bernier est trop sérieux pour se contenter d'émettre des idées générales et abstraites, il entre dans les détails de la vie du cultivateur, et relevant les objections qui ont été posées, il les réfute si elles sont fausses, et les ramène à l'exactitude si elles sont exagérées.

Si des témoignages en faveur de sa thèse sont mult plus et variés, l'auteur expose aussi en toute franchise les côtés moins brillants de la vie qu'il offre aux colons: les saisons ne sont pas toujours également propices; les cas de végétation exubérante sont plutôt des exceptions, en certains cas, le blé a donné un rendement de quarante à cinquante minots mais le sol ne rapportera pas toujours les mêmes revenus

1 -- Noël Bernier. Fannyetelle, Imprimerie franciscaine missionnaire, Québec 1839, p. 18

Le zèle de M. Bernier pour la colonisation trouva l'une de ses récompenses dans la fondation de Fannystelle en 1888 par la Comtesse d'Alfubéra. C'est lui qui choisit l'endroit le plus approprié à la réalisation des projets de la châtelaine, c'est lui qui traça le plan de la future paroisse. Rien n'est oublié dans la correspondance qui met la fondatrice au courant de la situation: emplacement de la chapelle, du presbytère et de l'école, division des terrains en trois catégories, exploitation agricole, industrie laitière, etc.

"Ce que je vais faire pour vous pourrait se répéter presque à l'infini, sur divers autres points de la province, écrivait-il à la comtesse. La vie est vouée à cette œuvre".

LA VERENDRYE

Les études sur La Verendrye nous intéressent surtout par la philosophie que l'auteur y exprime et par la forme littéraire dans laquelle il coule ses appréciations. La Verendrye a souffert, maintenant son nom est glorieux, l'auteur le dira ainsi: "La gloire du monde est toujours accompagnée de tristesse, dit un vieux livre. Les rayons de cette gloire devaient éclairer un jour le nom de la Vérendrye, mais le sacrifice fut le foyer où s'allumèrent ces rayons" (1).

L'une des souffrances fut l'humiliation qui l'obligea "d'accepter un grade inférieur à celui que ses blessures et les maux glorieux de Villars lui avaient conféré" (2).

Monsieur Bernier éprouve une sympathie profonde pour les âmes avides du grand et du bien succombant sous les épreuves "noes de l'insolence, de

1-- Le Manitoba, 10 décembre 1885

2-- Ibid

l'intrigue ou de l'oubli, et plus douloureuses que le donuent" (1), puis il admire "les âmes d'élite toujours prêtes au devoir comme au sacrifice sans tenir compte des contrariétés ni des douleurs qu'on leur verse sans mesure" (2). Le portrait du sauvage (3) comme celui de La Vérendrye (4) sont bien brossés. Rappelant la rivalité entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et celle du Nord-Ouest, l'auteur constate que les traditions françaises y gagnèrent en influence.

En terminant, l'auteur dépose une gerbe de fleurs sur la tombe glorieuse de La Vérendrye. "Si les contemporains de La Vérendrye ne peuvent réclamer pour leur siècle la réalisation définitive de cet exploit, réservée à des voyageurs mieux équipés et mieux soutenus par leur gouvernement; si sa nation a laissé tomber sur d'autres fronts cette branche de laurier, l'honneur de celui qui jalonna la voie, et en indiqua le terme, reste tout entier" (5).

LA QUESTION DES ÉCOLES

Dans sa propagande en faveur de l'immigration des Canadiens français au Manitoba, l'auteur avait écrit: "Nous jouissons de la plus grande liberté religieuse. Nous ne sommes jamais appelés à contribuer pour un seul denier au soutien des écoles qui ne sont point de notre confession religieuse" (6).

1-- Le Manitoba, 31 décembre 1885

2-- Ibid, 7 janvier 1886

3-- Ibid,

4-- Ibid, 28 janvier 1886

5-- Ibid, 4 mars 1886

6-- 1. Alfred Bernier. Le Manitoba, Champ d'immigration, Ottawa 1887, page 141.

Mais bientôt les jours néfastes de 1890 vinrent angéisser son âme de catholique convaincu, et l'obligèrent à changer ces paroles élogieuses en d'ardentes polémiques. En effet, le gouvernement Greenway se jouait des consciences et lésait les droits des parents en abolissant les écoles confessionnelles. Les catholiques formèrent alors une association dont M. Bernier fut président. Les Laïques combattirent avec leurs défenseurs naturels: leur archevêque et leurs prêtres. L'ennemi tenta de briser cette union afin de vaincre moins honteusement, mais on ne se laissa pas prendre au piège, l'en défendit le clergé et l'en proclama bien haut la fierté d'agir en harmonie avec les représentants de Dieu. M. Bernier se fit le porte-parole de ses coreligionnaires. De concert avec Mgr Taché, il dirigea la lutte en faveur de l'enseignement du français et de la religion. C'est lui qui présenta au Gouverneur général le desaveu de la loi inique abolissant les écoles séparées.

Dans une série d'articles publiés par "Le Manitoba", il s'adressa d'abord aux parents: "C'est pour eux et en leur nom, déclara-t-il, que je commence ce travail, dont le but est à la fois de défendre leurs droits, de les affermir dans le devoir, et de les éclairer généralement sur cet important sujet: l'éducation. Nous irens à travers ce champ, nous efforçant d'instruire, de raffermir, de servir la vérité, de faire germer l'espérance"(1).

Les idées sur les écoles reviennent constamment M. Bernier peuvent s'énoncer ainsi. L'enfant n'appartient pas à l'état. Il n'appartient pas à l'école. Il appartient aux parents. L'école sans Dieu, c'est l'état sans Dieu. Vaine est, les écoles sont-elles dénommées écoles nationales, elles ne le sont pas si elles sont répudiées par la conscience publique, si on

I-- Le Manitoba, 11 juin 1890.

ne peut les fréquenter sans danger moral, si l'on doit désert^{er} tout en les soutenant de ses deniers, si elles sont en contravention avec les lois du pays. Les catholiques ont des raisons capitales de ne pas fréquenter des écoles protestantes. Le drapeau britannique n'a qu'à se féliciter d'avoir eu des Canadiens français pour le défendre. Nos écoles ne sont donc pas un obstacle à l'unité nationale. Elles forment de bons citoyens. Elles sont un bienfait non-seulement pour les individus mais aussi pour les peuples, tant au point de vue spirituel qu'au point de vue matériel.

PRETRE, LAIQUE ET POLITIQUE

Cette étude: " prêtre, laïque et politique" s'adressait plutôt aux adversaires qui voulaient reléguer le clergé dans la sacristie. L'auteur montre que lorsque la loi civile est en contradiction avec la loi naturelle, donc avec la loi divine, tout homme honnête se doit de démasquer l'ennemi, et que dans ce cas, le clergé plus qu'aucun autre organisme du corps social ne peut se soustraire au devoir de sauver l'humanité.

Thèse bien construite que cette polémique où toutes les idées s'enchaînent dans une série d'arguments aussi faciles à saisir que difficiles à rétorquer.

IL FAUT BIEN SE DEMANDER (I)

Un écrit qui peint M. Bernier pris sur le vif est bien la réponse qu'il fit à M. Silcox qui, lors des funérailles de Louis Ri^el "basant ses réflexions sur de fausses données est allé battre des ailes dans une

atmosphère de fanatisme absolument délétère". Les Canadiens étaient insultés comme français et catholiques. "Rome et la France, dit-il. Dernier, c'est-à-dire notre foi et notre origine, voilà ce qu'on nous reproche". L'on sent que M. Bernier est blessé au plus intime de l'âme, et indigné du procédé vulgaire de l'insulteur. La réplique jaillit spontanément et avec force de tout son être. Il prouve que notre origine française est loin d'être un obstacle à la grandeur du Canada, notre loyauté à l'Angleterre s'est prouvée par des actes que ni la métropole ni personne ne peuvent empêcher l'histoire d'enregistrer. Quant à notre soumission au pape, elle est d'un domaine où n'entrent pas les petits calculs. "En disant, c'est à Rome, c'est uniquement pour parler votre langage, dit-il. Entre nous, nous parlons autrement; nous disons plus fièrement, c'est à Dieu car, voyez-vous, chez nous, la loyauté, la soumission aux autorités établies, la défense de l'ordre existant, le maintien de la paix, l'harmonie entre tous les citoyens d'un pays, le respect du prochain et de ses affections, la charité envers lui, sont non-seulement des vertus sociales ou d'honneur, mais des devoirs de conscience. Nous donnons à toutes ces choses un caractère sacré en les faisant remonter à l'Être suprême.

Notre religion nous enseigne que tout pouvoir vient de Dieu, que par Lui les rois règnent et qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César". (1).

M. Bernier énumère plusieurs occasions où le Canada fut conservé aux Anglais par les Canadiens catholiques. "Aveugle ou perfide, dit-il celui qui n'en conviendrait pas" et il ajoute: "Il faisait bon pour l'Angleterre d'avoir Rome à son service, en ces jours-là. Et c'est après cela, qu'on nous accuse de déloyauté. Ah! l'émotion nous gagne, la voix se lève, et

pour un rien nous laisserions là notre plume pour nous armer de verges d'acier brûlant, afin d'en marquer les épaules de nos calomniateurs, de manière à leur en faire souvenir toute leur vie!" (1).

M. Bernier est trop digne et trop courtois pour employer le style de son adversaire, il lui décoche tout de même un trait cinglant bien approprié.

DISCOURS

Les discours prononcés au Sénat par M. Bernier sont presque tous inspirés par la même cause à défendre, et sont composés avec la même ardeur patriotique. Quelques-uns sont reproduits dans des plaquettes ou dans les journaux; on les retrouve tous dans les publications du gouvernement. Ceux du 3 avril 1894, du 31 août 1896, du 5 avril 1897 et du 14 juillet 1905 sont particulièrement célèbres. Ils se rattachent à des phases importantes de la question des écoles. L'orateur presse le gouvernement fédéral, alors conservateur, d'intervenir en faveur des droits des catholiques. En peu de mots, il exprime son mépris pour l'administration provinciale: "L'on nous dit que la minorité doit s'en remettre pour toute espérance au bon vouloir et à la considération du gouvernement manitobain dont la politique jusqu'à ce jour a été celle de l'imposture de la calomnie et de l'oppression". (2).

Un an plus tard, il insiste pour que les libéraux tiennent leurs promesses si solennelles d'avant les élections et qu'ils réparent les injustices perpétrées en 1890 par leur propre parti.

Le Bill réparateur proposé par les libéraux, ne correspondant pas à la parole donnée, M. Bernier l'analyse, le dissèque, le compare avec

1-- Le Manitoba, 17 décembre 1885

2-- Débats du Sénat du Canada 1896, page 107

le règlement préparé par le parti conservateur, en montre l'infériorité, l'insuffisance, l'ineptie.

En 1905, l'on prépare la loi concernant l'autonomie de l'Alberta, M. Dernier s'efforce de sauvegarder la nouvelle province contre les injustices dont souffre le Manitoba.

Il ne se limite pas à refaire l'historique détaillée de la question des écoles, à prouver qu'une injustice contre la loi naturelle et contre la constitution a été commise et qu'elle doit être réparée, à sa dialectique serrée et impeccable, à la citation de textes de lois et de témoignages de tous les siècles et de tous les pays, il ajoute un pathétique de bon aloi qui est aussi à sa manière un plaidoyer pittoresque et vibrant.

Le tableau qu'il nous présente de l'idéal des terres de la Confédération est vraiment grandiose. C'est un beau rêve où toutes les difficultés s'aplanissent, les divisions disparaissent, les citoyens du Canada travaillent dans la plus parfaite concorde au progrès du pays et à l'épanouissement de la justice pour tous. Suit la revue de ce que, depuis la spoliation, le Manitoba est devenu au point de vue de l'éducation, de la finance, de la colonisation et de la constitution, suites facheuses de la violation des engagements pris lors de l'entrée des provinces dans la Confédération.

Pour rassurer ceux qu'épouvante le mot catholique, M. Dernier définit ce qu'est le pape. Il prouve que non-seulement le pape ne soustrait pas les fidèles à l'autorité du roi mais qu'avec l'Eglise il exige notre parfaite allégeance à la Couronne. Les faits répondent des directives reçues. Faits historiques que rappelle le drapeau anglais flottant encore sur le Canada, et qui devraient tout au moins susciter de la sympathie - allusion

au geste des catholiques s'agenouillant chaque dimanche pour implorer les bénédictions du ciel sur la royauté. M. Dornier invite ses auditeurs à le suivre dans les hautes sphères: "L'abîme qui nous sépare ne saurait être comblé que par la réciprocité des bons procédés entre nous. Sachons donc élever à la hauteur d'un devoir impérieux ce respect des uns et des autres" (1). Et d'ailleurs l'idéal poursuivi devrait être celui de tout bon citoyen "Par dessus tout, nous combattons pour le maintien du règne de Jésus-Christ dans notre patrie" (2).

L'orateur revient souvent sur les périls qui menacent la Confédération lorsque l'on viole les chartes qui l'ont établie:

"La constitution est à la fois le roc solide sur lequel reposent nos institutions et le point où viennent se fondre nos divergences d'opinion sur certaines matières. Attachons-nous donc ardemment à notre constitution et la Confédération pourra se maintenir et fonctionner harmonieusement" (3).

Dans le même discours, l'on remarque cette phrase originale:

"Les convictions religieuses ne sont pas des choses à décider par assis et levé. Dans un pays de liberté comme le nôtre, il doit être loisible à chacun de s'agenouiller devant l'autel de sa foi"

Dans les adresses ou discours d'apparat, M. Dornier ne s'en tenait pas non plus aux lieux communs. Après des considérations voulues par la circonstance, il s'attachait à proposer des résolutions pratiques.

Dans un discours du 24 juin 1884, il envisage la question de l'avenir de notre race, il cherche la solution des difficultés présentes et les méthodes applicables dès le moment même. Après avoir montré que la question

1-- Débats du Sénat du Canada, 5 avril 1897, page 121

2-- Ibid, page 146

3-- Ibid, 14 juillet 1905

économique du pays concerne avant tout l'agriculture, et l'avoir prouvé par l'expérience du passé, il indique le devoir des dirigeants: empêcher la transmigration de la jeunesse rurale vers les villes, prévenir l'émigration, activer la colonisation; il mentionne aussi les moyens de succès: s'emparer des esprits par l'école, instruire nos gens des ressources du pays, améliorer la condition matérielle de la classe agricole, diriger un groupe vers d'autres parties du Canada car l'exode est un malheur: "Nous avons produit l'arbre, d'autres en auront les fruits" (1).

Cet exode M. Bernier le qualifie de punition de nos fautes nationales contre l'impérieuse loi du travail et de la sobriété. Il fait un vibrant appel à ses compatriotes de se préparer à la grande mission d'être la "force vive de l'empire canadien".

M. Hector Langevin, Ministre des travaux publics à Ottawa, fit une visite au Manitoba au mois d'août 1884. La phrase poétique par laquelle M. Bernier salue le visiteur est un préambule pour introduire la visée pratique du discours. "Vous receviez hier les acclamations de la Reine des Prairies, et confondus dans la foule qui vous entourait nous sentions votre prestige rejaillir jusque sur nous. Aujourd'hui, c'est la voix unique de vos compatriotes, laquelle voudrait se faire à la fois douce et pénétrante comme celle qui glisse à la surface du poétique Saint-Laurent et murmure dans la vallée, ou qui descend de nos montagnes, afin d'établir entre vous et eux ce courant patriotique par où nous puissions recevoir ce puissant et sympathique appui qui réconforte le citoyen faisant les luttes de son pays à douze cents milles du berceau de son existence" (2), et après un pathétique

1-- Le Manitoba, 24 juillet 1884

2-- Ibid, 28 août 1884

exposé de la condition des Canadiens au Manitoba, M. Bernier exprime l'espoir que l'illustre visiteur se servira de son influence pour détourner en faveur de la province le "funeste courant d'émigration de nos compatriotes vers la terre étrangère". C'est le but vers lequel convergent les autres parties du discours.

Dans une célébration de la Saint-Jean-Baptiste, M. Bernier préconise de populariser notre histoire qui "est semblable à une longue chaîne d'or dont chaque anneau serait surmonté d'une pierre précieuse". La partie poétique du discours compare la mission du peuple aux vastes monuments érigés au Moyen-Âge. Le parallèle est bien tracé, il contribue à prouver que l'étude de l'histoire s'impose si nous voulons conduire à bonne fin l'œuvre commencée.

Le plan grandiose en a été tracé par la divine Providence; depuis trois siècles, d'habiles architectes et des ouvriers obscurs mais consciencieux et animés de courage ont posé les fondements de l'édifice sur des bases solides, et réuni les matériaux nécessaires à la réalisation de l'idéal commun.

Après avoir fourni leur journée de travail, l'un après l'autre, les travailleurs passent l'outil à l'équipe nouvelle qui doit à son tour examiner le chef-d'œuvre ébauché pour en comprendre la beauté, la richesse et se mettre ainsi dans l'atmosphère voulue pour donner à son travail un digne et fécond rendement.

La deuxième partie du discours donne les conseils pratiques. M. Bernier veut que l'on se serve de toutes les influences à notre disposition, il propose que les romans et parfois les feuilletons soient remplacés par des récits historiques. Daulac, Madeleine de Verchères, Latour, Frontenac, Vauquelin, l'Acadie serviront au lecteur "des actes de courage, de l'héroïsme chez la femme, de l'audace militaire, de ces mots qui

électrissent, des émotions, des horreurs, des larmes" (1).

La procession des héros qu'il fait défiler devant son auditoire est une démonstration de la richesse nationale propre à nourrir la fierté de la race, à enthousiasmer les Canadiens et à les attacher bien fortement au sol. Il avait déjà écrit: "L'amour national est comme l'amour filial; il existe dans tous les coeurs. Il ne s'agit pour le rendre actif que de l'éclairer, de l'instruire, de le diriger" (2).

DES AVANTAGES QUE LA RELIGION CATHOLIQUE PROCURE AUX INDIVIDUS ET AUX PEUPLES

Cette conférence fut donnée à l'Académie française du Collège de Saint-Boniface et reproduite dans la Revue Canadienne (3) et le Manitoba (4).

Dès le début, l'orateur exprime la conclusion où aboutira son discours: "C'est un privilège incomparable pour les peuples comme pour les individus d'appartenir à l'Eglise catholique; c'est aussi un devoir de se préparer à seconder son action dans le monde".

Le discours comprend trois parties bien tranchées. L'orateur montre d'abord que toutes nos facultés et nos aspirations peuvent être satisfaites par le dogme et la morale catholiques. Nous aimons la lumière, la liberté, le progrès. Notre intelligence est conviée à l'examen des vérités les plus hautes, les plus ennoblissantes, elle peut contempler la bonté et la beauté, le bien rendu sensible; puis la paix, la lumière, la force et la liberté sont le partage du chrétien qui en effet peut sans faux orgueil aspirer aux cimes où s'épanouit le bonheur puisque sa vocation l'appelle à être parfait comme le Père céleste est parfait.

1-- Le Manitoba, 7 juillet, 1887

2-- T. Alfred Bernier, Le Manitoba, Champ d'Immigration, Ottawa, 1887, p. 22.

3-- Revue Canadienne, t. XLIII, 1903

4-- Le Manitoba, janvier et février 1909

La deuxième partie du discours établit le contraste entre le monde païen et le monde chrétien; voici par quelle métaphore l'introduit le conférencier: "Ce fut un combat de bête fauve, devenue furieuse par le désespoir, que ce choc de l'ancienne organisation païenne contre le renouveau du christianisme. Mais enfin celui-ci, sans colère, sans abattre aucun droit légitime, sans toucher aux monuments marqués du génie de l'homme, sans secours révolutionnaire mais par le seul effet de ses vertus, de sa douceur, de sa force, pénétra graduellement dans les coeurs, dans les familles, etc." (1).

M. Dernier montre l'Eglise continuant sa conquête paisible, s'épanouissant au Moyen-Age. Ici, l'auteur fait de la polémique pour confondre les calomniateurs de cet âge de foi, générateur d'oeuvres si utiles à l'humanité tant au point de vue spirituel qu'au point de vue matériel, et par une comparaison bien trouvée, il remarque judicieusement: "C'est ainsi que des choses d'ordre surnaturel produisent des effets dans l'ordre naturel. Elles coulent comme un sang précieux dans les veines de l'humanité et sans se détourner de leurs fins supérieures, elles atteignent aussi, et d'abord, leur but intellectuel et social" (2).

Les résolutions à prendre après un tel exposé s'imposent à tout coeur chrétien; nous dirions aujourd'hui: faire de l'Action catholique, l'auteur exige l'exemple, le travail et le combat.

Le programme qu'il trace, c'est celui qui règle ses propres actions quotidiennes. Il le présente avec toute la chaleur de ses convictions; aussi ses paroles semblent-elles jaillir spontanément et se presser pour insuffler au coeur des jeunes le feu sacré des grandes causes. C'est la

1-- Revue Canadienne, t. XLIII, 1903, page 119

2-- Ibid, page 123

dernière partie du discours, ses conseils aux collégiens.

M. Bernier ne se laissait pas insulter impunément mais la passion ne compromettait pas le but à atteindre. Rarement se servait-il du sarcasme qu'il savait pourtant manier habilement. Il témoignait du respect pour tous, et sa tactique consistait souvent à ménager en toute justice la susceptibilité de la partie adverse afin de la gagner à sa cause ou tout au moins de l'empêcher de nuire. Il savait attribuer à l'ignorance de la question plutôt qu'au mauvais vouloir les attaques et la résistance des hommes sincères. Ses discours se terminaient souvent par l'exhortation à la bonne entente qu'il désirait si ardemment pour le bien de la patrie.

L. Bernier a défendu les bonnes causes. Certains de ses écrits ont perdu leur valeur pratique avec la disparition des circonstances qui les ont provoqués, mais les principes qu'ils émettent et la forme littéraire qui les enveloppe en rendent encore la lecture profitable et intéressante. La plupart de ses ouvrages fournissent des renseignements et des arguments que la minorité se doit de connaître et de mettre en état d'user en temps opportun. Tous donnent l'exemple de dissertations solides et logiquement composées, de discussions savantes et dignes, de réparties courtoises et justes, d'un style énergique, sobre et coloré.

"C'est une oeuvre sérieuse qui peult celui qui l'a écrite. On y voit le penseur, l'écrivain, l'orateur, on y sent l'âme qui vibre, l'âme du croyant éclairé, du fidèle pratiquant, de l'apôtre que l'amour de Dieu enflamme" (1).

CONCLUSION

CONCLUSION

"Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent..."

Lutte contre les éléments de la nature, lutte contre l'ignorance, lutte contre l'injustice, telle fut avant 1900 la principale raison d'être des écrivains français à la Rivière-Rouge.

Le vent d'Ouest n'eut pas à porter aux nues les envolées poétiques de nos littérateurs; il rendit plutôt la note grave des gémissements de l'espace et de l'angoisse de combattants acharnés à défendre le droit contre la force arrogante.

Cette littérature a porté des fruits: elle a entretenu les relations avec le reste du pays, elle a conquis, pour les Canadiens de l'Ouest, la sympathie et le support de leurs frères de l'Est, elle a surtout façonné l'âme de la nouvelle génération manitobaine.

Cinquante ans après la suppression des écoles séparées, soixante-quinze pour cent des enfants de langue française étudient encore le français et la religion; c'est que l'esprit des parents est imprégné des principes défendus par la plume et la parole de leurs pères.

La Société historique de Saint-Boniface encourage ses membres à consigner les souvenirs des anciens afin que la petite histoire raconte aux générations futures la formation des divers groupements au Manitoba.

Le Cercle Molière remporte des succès à la scène, et s'efforce d'entretenir et de perfectionner le goût des choses intellectuelles.

Les colonnes des journaux restent ouvertes aux jeunes talents qui s'entraînent à la bonne littérature.

Le Collège de Saint-Boniface continue de former une élite française qui sache s'exprimer avec correction et élégance.

La Société d'enseignement postsecondaire met une bibliothèque à notre disposition et nous amène les conférenciers de marque des autres provinces du Canada afin d'alimenter la vie de l'esprit et la maintenir dans l'atmosphère favorable à son plein épanouissement.

L'Association d'éducation et Radio Saint-Boniface n'ont surgi et ne subsistent que grâce aux convictions profondes de la valeur de notre héritage français ainsi qu'à la volonté tenace de le faire fructifier.

De nouvelles œuvres françaises ne cessent de s'ajouter aux premières. Plusieurs se réclament d'écrivains venus de France ou de la Province de Québec, mais le Manitoba compte aussi parmi ses propres enfants des littérateurs dont se glorifie le Canada tout entier.

Même si on ne parle plus de distance, et pourtant la littérature du Manitoba ne peut être absolument la même que celle du Québec. Le milieu cosmopolite où sont élevés les petits manitobains, les efforts journaliers que leur impose la maîtrise d'un double programme scolaire leur font faire un tour d'esprit tout-à-fait spécial.

Continuons d'aviver en leurs cœurs la flamme sacrée du patriotisme, et la littérature manitobaine progressera quand nous danserons dans la vraie tradition française.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ET PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

- B -

BELCOURT, G.-A. , Mon itinéraire du Lac des Deux-Montagnes à la Rivière-Rouge, Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface, t. IV, Arbour et Dupont, Imprimeurs 1913.

BENOIT, Dom, Vie de Mgr Taché, Librairie Beauchemin, Montréal 1904.

BERNIER, Noël, Le vieux Saint-Boniface, dans La Liberté et le Patriote, XXX, Manitoba 1942.

Fannystelle, Imprimerie Franciscaine Missionnaire, Québec 1939.

BERNIER, Thomas-Alfred, Le Manitoba, Champ d'Immigration, Ottawa 1887.

Prêtre, laïque et politique, "Le Manitoba", Saint-Boniface, Manitoba 1890.

- C -

CYR, J.-Ernest, L'Ordre des Forestiers Catholiques, s. l. , 1903.

La Prairie, Typographie de l'Ouest-Canada, Winnipeg 1906,
Conférence prononcée devant l'Institut Canadien d'Ottawa, le 29 mars 1906.

La Colonisation dans l'Ouest, s. l. , 1907. Conférence prononcée devant l'Institut Canadien d'Ottawa.

Les classes ouvrières au Canada, s. l. , 1907. Conférence prononcée devant le Club Belcourt d'Ottawa.

Discours politique, s. l. , Discours prononcé dans les Salles du Club Libéral de la Partie Est, à Montréal, 1908.

Monseigneur Joseph-Norbert Provencher. Quelques considérations sur sa vie et son temps, Saint-Boniface 1919.

Monseigneur Alexandre Antonin Taché, O. M. I. , Saint-Boniface 1920.

Monseigneur Louis-Philippe-Adolard Langevin, Saint-Boniface 1920.

Le Révérend Père Zacharie Lacasse, O. M. I. , Maison des Missionnaires Oblats de M. I. , Saint-Boniface, Manitoba 1925.

La Vénérable Mère d'Youville, Fondatrice des Sœurs de la Charité, La Cie de Publication West Canada, St-Boniface 1925.

Au pays des Esquimaux, Mission de Chesterfield Inlet, Maison des Missionnaires Oblats de M. I. , St-Boniface, Manitoba 1925.

CHOQUETTE, C.-P. , Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe, Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, Montréal, t. 1, 1911, t. 2, 1912.

- D -

- DUGAS, Georges, L'Ouest Canadien: Sa découverte par le sieur de la Vérendrye. Son exploitation par les compagnies des traiteurs jusqu'à l'année 1822, Cadieux et Derome, Montréal 1896.
- _____ Histoire Véridique des Faits qui ont préparé le soulèvement des Métis à la Rivière-Rouge en 1869, Librairie Beauchemin, Montréal 1905.
- _____ Histoire de l'Ouest Canadien de 1822 -à 1869, Librairie Beauchemin, Montréal 1906.
- _____ Monseigneur Provencher et les Missions de la Rivière-Rouge, C. O. Beauchemin et Fils, Montréal 1889.
- _____ La Frontière Canadienne du Nord-Ouest, Librairie Saint-Joseph, Cadieux et Derome 1883.
- _____ Légendes du Nord-Ouest, Librairie Saint-Joseph, série petit in-8, Cadieux et Derome 1883.
- _____ Un voyageur des Pays d'En-Haut, C. O. Beauchemin et Fils, Montréal 1890.
- _____ Légendes du Nord-Ouest, 2e série, C.O., Beauchemin et Fils, Montréal 1883.

DEBATS DU SENAT, CANADA. Discours de T.-A. Dornier

- F -

- FREMONT, Donatien, Mgr Provencher et son temps, Editions de La Liberté, Winnipeg 1935.
- _____ Pierre Radisson, Roi des coureurs de Bois, Editions de La Liberté, Winnipeg 1937.

- G -

- GROULX, Lionel, Enseignement français au Canada², Librairie Granger Frères, Montréal 1934.
- LALANDE, Louis, Une vieille Seigneurie², Imprimerie de l'Etendard, Montréal 1891.
- LECOMPTE, Edouard, Sir Joseph Dubuc, Imprimerie du Messager, Montréal 1923.
- LETtres de Monseigneur Joseph-Norbert Provencher, premier eveque de Saint-Boniface, Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface, t. III, Imprimerie du "Manitoba", Saint-Boniface 1913.

- M -

- MARGRY, Pierre, Mémoires et documents originaux recueillis et publiés par Pierre Margry, Membre de la Société Historique de France et de plusieurs Sociétés Historiques des Etats-Unis, t. 6, Paris, Maisonneuve et Ch. Leclerc, éditeurs, 25, Voltaire 1888.

- M -

- MORICE, A.-G., O. M. I., Dictionnaire Historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest, Garneau, Québec 1908.
- _____ Histoire de l'Ouest Canadien, Saint-Boniface, Manitoba 1914.
- _____ Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien, Saint-Boniface, Manitoba 1922.
- _____ Disparus et Survivants, Du Bulletin de la Société de Géographie de Québec 1928.

- P -

- PRUD'HOMME, L.-A., Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de La Vérendrye, Bulletin of the Historical History of Saint Boniface, Vol. V, Part 2, Year 1916, "Le Manitoba" print, Saint Boniface, Manitoba.
- _____ Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de La Vérendrye 1685-1749, Des Mémoires de la Société Royale du Canada, 2e série 1905-1906, t. XI, section I, J. Hope et Fils, Ottawa 1905.
- _____ La littérature française au Nord-ouest, Mémoires de la Société Royale du Canada, section I, 3e série, t. IX 1915. Imprimé pour la Société Royale du Canada, Ottawa 1915.
- _____ Monsieur Noël-Joseph Ritchot, Canadian Publishers Limited, Winnipeg, Manitoba 1928.
- _____ La Famille Soulet, Imprimé par la Société Royale du Canada, Ottawa 1935.
- _____ Le R. P. Grollier, Imprimé par la Société Royale du Canada, Ottawa 1929.
- _____ Les successeurs de La Vérendrye, Des Mémoires de la Société Royale du Canada, 2e série 1906-1907, t. 12, section I, Hope et Fils, Ottawa 1906.
- _____ Carmel, Imprimé par la Société Royale du Canada, Ottawa 1920, (Série III, t. XIII, 1919).
- _____ Monsieur l'abbé Louis Raymond Giroux, Imprimerie Charrier et Dugal, Québec 1922.
- _____ Out of the Grave, Bulletin of the Historical Society of Saint Boniface, "Le Manitoba" Print, Saint Boniface, Manitoba 1915.
- _____ L'Honorable Joseph Royal, P.S.R.C., t. X, 2e série 1904-1905, section I, Hope et Fils, Ottawa 1904.
- _____ Notes historiques sur la vie de R. P. de Radisson, Imprimerie de l'Agriculteur, Saint-Boniface 1892.
- _____ Les premiers Aborigènes du Manitoba et les Indiens, P.S.R.C., 2e série 1937, T. XXXI, Imprimé par la Société Royale du Canada, Ottawa 1937.
- _____ André Hault, P.S.R.C., t. XXII, 3e série 1928, Imprimé par la S.R.C., Ottawa 1928.
- _____ François Beaulieu, P.S.R.C., t. XXVIII, 3e série 1934, Imprimé pour la S.R.C., Ottawa 1934.

RIEL, Louis, L'Amnistie, Mémoire sur les causes des troubles du Nord-
Ouest et sur les négociations qui ont amené leur règlement
amiable.
Bureau du "Nouveau Monde", Montréal 1874.

_____ Poésies religieuses et politiques, Imprimerie de l'Etendard,
Montréal 1886.

FRUD'HOMME, L.-A., (suite)

- Deux oubliés de l'Histoire: Jean-Baptiste Bruce -- Jean-Louis Légaré, M.S.R.C., t. VIII, 3e série 1914. Imprimés pour la S.R.C., Ottawa 1914.
- Gabriel Lafournaise dit La Boucanne, M.S.R.C., section I, 1932, pages 161-167.
- Monsieur l'abbé Joseph David Fillion, M.S.R.C., t. XXI, 3e série 1927, Imprimé pour la S.R.C., Ottawa 1927.
- Monsieur Georges-Antoine Belcourt, M.S.R.C., Section I, 1920, pp. 23-65.
- La Baie d'Hudson -- Notre préliminaires, M.S.R.C., t. 5, 3e série 1911, section I, Imprimé pour la S.R.C., Ottawa 1912.
- La Baie d'Hudson, M.S.R.C., t. IV, 3e série 1910, section I, Imprimé pour la S.R.C., Ottawa 1911.
- Le Règne de la Compagnie de la Baie d'Hudson, 1821-1869, M.S.R.C., t. VIII, 3e série 1914, Imprimé pour la S.R.C., Ottawa 1914.
- L'Engagement des Sept Chênes, M.S.R.C., t. XII, 3e série 1918, Imprimé pour la S.R.C., Ottawa 1918.
- Cinq ans après, s.l. , Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface, Manitoba 1899.
- Sir Joseph Dubuc, Revue Canadienne 1914.
- Rapports de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1926-1927, M. Amable Arcoulx, Imprimerie de S. M. le Roi 1927.

- T -

TACHE, Alexandre,

- Vingt années de Missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique, Eusèbe Sénécal, Montréal 1866.
- Esquise sur le Nord-Ouest de l'Amérique (1868). Typographie du Nouveau Monde, Montréal 1869.
- L'Amnistie, Imprimé par le journal "Le Nouveau Monde", Montréal 1874.
- Archbishop Taché on the Amnesty question with regard to the North West difficulty, Communicated to The Times on the 6th., 7th., and 8th. , April, 1874, Printed by the Canadian Publishing Co., Saint Boniface 1893.
- Encore l'Amnistie, Imprimerie du journal "Le Métis", Manitoba 1875.
- Denominational or Free Christian Schools in Manitoba, Winnipeg "Standard" Book and Job Printing Establishment 1877.
- Fenian Raid. An open letter from Archbishop Taché to the honorable Gilbert McMicken, Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface.
- La Situation au Nord-Ouest, J. C. Filteau, Québec 1865.

TACHE, Alexandre, (suite)

- Rapport de Mgr Taché, Vicaire des Missions de Saint-Boniface au Chapitre général des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée. Du mois d'avril 1887.
- Rapport aux directeurs de l'oeuvre de la Propagation de la Foi, (1888). Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface, Vol. 5, fascicule 2, année 1915.
- Two letters of Archbishop Taché on the school question, To the Editor of the Free Press, Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface 1889.
- Ecoles séparées, Partie des négociations à Ottawa 1870, dans l'Acte du Manitoba, Archives de St-Boniface 1890.
- Réfutations et objections de Mr James Taylor et autres Nouvelle instance en réponse à E. J.G. Hay (24 janvier 1890) Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface.
- Les Ecoles dites Publiques de Manitoba sont des Ecoles Protestantes. La Compagnie Canadienne de Publication, Saint-Boniface 1893.
- Mgr Taché répond à L. Tarte, 13 juillet 1893, Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface.
- Une page de l'Histoire des Ecoles de Manitoba --- étude des cinq phases d'une période de cinq années --- Imprimé par "Le Manitoba" Saint-Boniface 1893.
- Mémoire de Mgr Taché sur La question des Ecoles en réponse au rapport du comité de l'Honorable Conseil Privé du Canada, C. C. Beauchemin et Fils, Montréal 1894.

TASSE, Elie,

Le Nord-Ouest, Imprimerie du "Canada", Ottawa 1880.

MEMOIRES ET PERIODIQUES

Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface, Manitoba.
 Mémoires de la Société Royale du Canada, Ottawa.
 Les Cloches de Saint-Boniface, Manitoba.
 Rapport du Surintendant des Ecoles Catholiques de la Province de Manitoba.
 Revue Canadienne, Montreal.

Le Métis, Manitoba.
 Le Manitoba, Manitoba.
 La Liberté et le Patriote, Manitoba.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIÈRES

avant-propos	V
La Vérendrye	1
Lettres de Monseigneur Provencher	9
Abbé Georges Dugas	96
Monseigneur Alexandre Taché	42
Rimes de la Rivière-Rouge	110
Le Journalisme	127
Le Métis	128
1. Les feuillets	142
2. La poésie	146
3. Les femmes	158
4. Louis Riel	165
5. Une soirée littéraire	166
Ernest Cyr	197
L. - A. Prud'homme	206
Thomas-Alfred Bernier	223
Conclusion	231
Bibliographie	254
Table des matières	260